This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

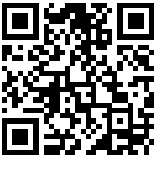

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Recueil des travaux

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure

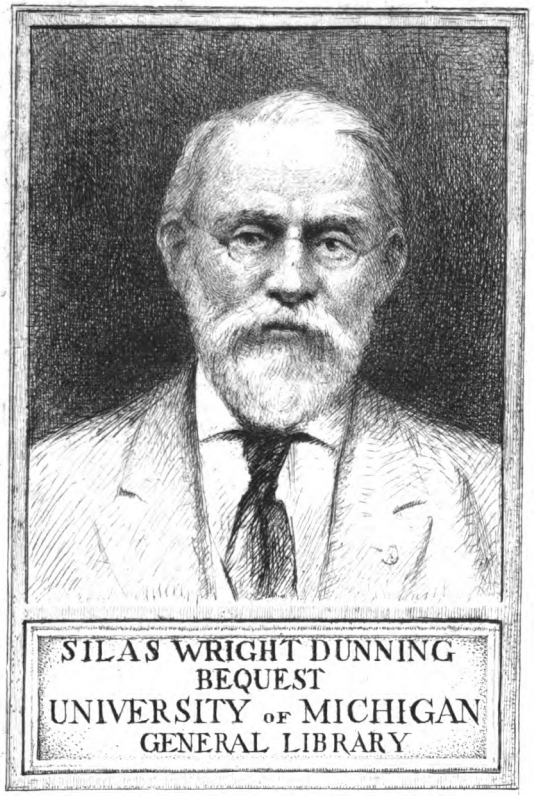

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.E912

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME CINQUIÈME

ANNÉE 1907

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY ET FILS

1908

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME SIXIÈME

ANNÉE 1908

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY ET FILS

1909

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. PETIT, libraire,

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME SIXIÈME

ANNÉE 1908

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY ET FILS

1909

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Assemblée générale du 26 avril 1908. Discours prononcé par M. le vicomte DE VALON, président de la Société. . I

— Considérations sur les forces employées ou employables en agriculture, par M. DUMÉRIL, membre de la Société. V

Section de l'arrondissement de Bernay. Foire de Boisney. Liste des récompenses XVI

Exposition d'Aviculture et d'Apiculture tenue à Évreux, du 5 au 9 juin 1908. Extrait du procès-verbal. XVIII

— Liste des récompenses. XX

— Rapport de M. DUMÉRIL sur le concours d'Aviculture . XXXIII

— Rapport de M. LECOINTE, membre de la Société, sur le concours d'Apiculture XXXVII

— Exposition des produits apicoles XLVII

Séance publique du 23 août 1908. Extrait du procès-verbal. L

— Allocution prononcée par M. le vicomte DE VALON, président de la Société. LI

— Liste des récompenses. LV

Séance générale du 24 janvier 1909. Discours prononcé par M. le vicomte DE VALON, président LVII

Le culte de sainte Clotilde aux Andelys (Eure) et en Normandie, par L. COUTIL, correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de la Société. 1

L'industrie dans le canton de Gisors (septembre 1908), par M. Louis PASSY, ancien président de la Société 55

Me Jacques DU LORENS (1580-1665) poète, jurisconsulte et collectionneur, par M. l'abbé GUÉRY, membre de la Société 92

Digitized by Google

Saint Aquilin, évêque d'Évreux à la fin du VIIe siècle, par M. l'abbé J. B. MESNEL, membre de la Société 107
Nécrologie. 188
Liste des ouvrages offerts. 190
Bibliographie locale. 193
Composition du Bureau et du Conseil d'administration de la Société en 1908 195

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 AVRIL 1908

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE VICOMTE DE VALON
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

MESSIEURS,

Ancien soldat retiré dans les bois, conseiller général par héritage, rêveur par paresse, je menais ma vie paisible, loin des honneurs et de leurs conséquences.

Une main amie s'est offerte pour m'attirer hors des ombrages discrets et me diriger jusqu'à ce fauteuil.

Vous me voyez bien étonné !

Dépourvu de titres, j'ai dû, pour m'appuyer d'un viatique, rechercher dans ma bibliothèque les œuvres oubliées du vicomte Alexis de Valon, frère de mon père. Ami de Mérimée, de Musset et de Cuvillier-Fleury, ses romans, nouvelles et récits de voyage recevaient l'hospitalité de la *Revue des Deux Mondes*. Alexis de Valon était un triste, par prescience peut-être... A son époque, on pouvait sans scrupule causer avec les étoiles ; l'Élégie était de bon ton ; la Poésie et l'Amour s'humectaient de larmes... mais les cyprès portaient des fruits !

De ses œuvres, je détache seulement deux strophes

Digitized by Google

qui résonnent douloureusement dans la nuit comme l'écho lointain d'un glas funèbre.

LES ÉTOILES

Sais-tu pourquoi, ma douce reine,
Les étoiles du firmament
Ont cette lueur incertaine
Qui fait rêver si tristement ?...
C'est qu'elles marquent le passage
De ceux que nous avons perdus ;
C'est que chaque étoile est l'image
D'un pauvre cœur qui ne bat plus !...
. . . . . .
Vois-tu cette étoile isolée
Qui file, qui file et s'enfuit ?
C'est une âme, hélas ! désolée,
Qui va dans l'éternelle nuit !
C'est qu'ici-bas sa sœur abjure
Des serments devant Dieu reçus.
Le cœur qui bat devient parjure
Au pauvre cœur qui ne bat plus !
. . . . . .

L'aimable écrivain périt jeune dans un naufrage sur les hauts lacs limousins. Une croix de granit émergeant à peine des eaux aujourd'hui calmées marque l'emplacement de la catastrophe. Les petites bergères, les pastourelles, comme on les appelle là-bas, qui mènent là leurs troupeaux à l'abreuvoir, se signent et disent une prière !...

Accroché à cette épave, muni d'un bagage d'emprunt, guidé par l'Étoile familiale, dernière clarté du pauvre cœur qui ne bat plus, j'aborde à votre port, Messieurs, confiant mais confus.

L'accession à ce siège me donne un peu de vertige. Des personnages illustres m'ont précédé. Je n'en tire pas vanité, basant ma modestie sur cette règle de la

Digitized by Google

science topographique qui exige, pour mieux accuser les reliefs, la représentation de quelque planimétrie,... voire même le creux de quelques vallonnements !

Je sais que, pour présider votre compagnie, il faut être doté d'une certaine gravité, verni d'une certaine austérité. Aussi, avant d'accepter tel honneur, ai-je pris soin de vérifier que le dernier petit bouquet parfumait les pages d'un vieux dictionnaire... L'ancien hussard a brûlé la jarretière d'Omphale...

Messieurs, il est d'usage dans les sociétés littéraires de prononcer l'éloge de son prédécesseur. Il suffit, en général, d'éparpiller quelques fleurs sur une tombe ;... mais ici, voyez mon embarras ! Mon prédécesseur, mon parrain, est là bien vivant, qui surveille d'un œil un peu malicieux les premiers pas de son filleul. Mon *De profundis* se transpose en un joyeux *Te Deum*.

Des académiciens, grands historiens de la France, comme le duc de Broglie, Albert Sorel, etc., ont honoré ce siège. Membre de l'Institut, lui aussi, Normand par le sang, Normand par le cœur, M. Louis Passy s'est contenté d'être grand historien de notre département ; bien que sollicité et entraîné chaque année hors de nos limites par ses fonctions de secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, l'amour de la petite Patrie le ramène sans cesse à notre Normandie, à notre Vexin.

Mon intention n'est pas d'étudier ici ses ouvrages ; ce serait gourmandise délicieuse ; chaque page feuilletée et lue nous entraînerait jusqu'à la fin du livre ; les heures passeraient brèves,... mais nous ne pourrions aborder notre ordre du jour.

Philosophe souriant, accessible à tous, apprécié des

Digitized by Google

esprits d'élite, M. Louis Passy a jalonné sa route d'observations, d'études et d'ouvrages documentés, joyaux finement ciselés qui lui constituent un magnifique piédestal. Agriculture et sylviculture, étude de nos anciens dialectes, histoire de nos communes, de leurs vieilles pierres et de leurs coutumes, portraits de contemporains, rien, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours, n'a échappé à ses investigations, à son labeur, à son érudition. Le style est jeune et alerte, la documentation irréfutable; les peintures sont à la fois claires et colorées d'une grande finesse de touche. Dans ses livres tout vous conquiert. L'intérêt ne languit pas; on s'imprègne du passé, on s'émeut, on s'approprie l'âme normande. J'en conclus, Messieurs, que la séduction persiste en dépit des ans, quand l'intelligence et le cœur font bon ménage.

Messieurs, le pays d'Andelys, les plaines du Vexin, les futaies de Lyons sont bien éloignées d'Évreux. Le cours d'un grand fleuve nous isole, et à vrai dire, nous avions des tendances séparatistes. En élisant mon éminent prédécesseur, vous avez, dans un but d'annexion, jeté un premier pont sur la Seine; en choisissant son successeur sur la même rive, vous avez voulu, je le soupçonne, confirmer votre conquête. Une simple passerelle suffira cette fois pour porter l'homme et ses hardes légères, mais c'est encore un trait d'union.

L'honneur était inattendu autant qu'immérité, je me contente d'en apprécier le charme.

Je vous prie d'agréer mes sentiments reconnaissants.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

LES FORCES EMPLOYÉES OU EMPLOYABLES

EN AGRICULTURE

COMMUNICATION DE M. DUMÉRIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lue à la séance générale du 26 avril 1908.

De tous temps l'agriculture a été l'une des occupations les plus nécessaires de l'humanité. Les hommes les plus éclairés de chaque siècle ont cherché à la développer. Pour ne remonter qu'à l'époque romaine, Auguste, craignant que la décadence de l'agriculture n'amenât celle de la société, chargea Virgile de remettre les travaux des champs en honneur et Virgile, en écrivant les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, fut en réalité professeur impérial d'agriculture, illustre prédécesseur de nos professeurs actuels. Auguste fut un peu notre précurseur pour les encouragements qu'il donna à l'agriculture, et nous nous efforçons de marcher dans sa voie.

Ce qui change en effet avec les siècles dans l'humanité, ce sont les moyens dont elle dispose, ce n'est pas le but qu'elle cherche à atteindre, ce ne sont pas non plus ses sentiments. Horace à son tour va nous le montrer.

Digitized by Google

Dans une de ses premières odes dédiées à Mécène, il dit :

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat, metaque fervidis evitata rotis
Terrarum dominos evehit ad Deos.

Traduction littérale :

Il y a des hommes qui se plaisent à couvrir leur char de la poussière d'Olympie, et qui, pour avoir su éviter avec leurs roues brûlantes la borne du cirque, s'élèvent au rang des dieux, maîtres de la terre.

Donnez ces vers à un élève « moderne et sport » et il pourra les traduire ainsi :

Il y a des gens qui se délectent à collectionner sur leur automobile la poussière d'une piste quelconque et que la gloire d'un virage savant met au rang des puissances mondiales.

Le cirque d'Olympie a été remplacé par un circuit quelconque, le char antique par l'automobile : la poussière, l'état d'âme du coureur sont restés les mêmes.

C'est que ni la nature terrestre ni l'âme humaine ne changent : ce qui varie ce sont les instruments, les forces que l'homme peut utiliser.

Notre grand ancêtre, celui auquel nous devrions notre cousinage avec les singes, a probablement exécuté ses premiers semis avec ses ongles pour ne pas dire ses griffes : il est encore des cultivateurs qui ne font que gratter la terre.

Plus tard il se servit d'un bâton pointu : c'est encore aujourd'hui l'outil des Canaques ! Puis, lorsqu'il fut arrivé à domestiquer un certain nombre d'animaux, il eut l'idée de faire tirer ce bâton par ces animaux. Cet

Digitized by Google

outil rudimentaire, très légèrement perfectionné, constitue encore aujourd'hui l'araire des Arabes et de la plupart des cultivateurs orientaux.

Nous voyons ici pour la première fois l'emploi en agriculture d'une force autre que celle de l'homme. La domestication des animaux amena la première conquête mécanique de l'agriculture. Herbert Spencer remarque à ce sujet que l'homme n'est arrivé à domestiquer véritablement que les animaux sociables, ceux qui à l'état sauvage vivent en société soit permanente, soit temporaire. Les bovidés, les chevaux, les moutons, les porcs, les éléphants, les lamas, les rennes, les abeilles vivent à l'état sauvage en société permanente, les oies, les canards, en société temporaire : je ne parle pas des poules et des chiens dont nous ne connaissons pas les ancêtres sauvages, bien que pour les chiens on puisse citer comme vivant en société temporaire leurs congénères les loups.

Cette constatation que tout animal sociable est domesticable peut être alléguée en passant en faveur de l'avenir du socialisme.

L'homme étant le plus sociable des habitants de la terre, peut être réduit à l'état d'animal domestique ainsi que le rêvent les socialistes : heureusement que s'il est le plus sociable, il est aussi le plus intelligent des terriens, et qu'avec une intelligence suffisante aucun animal ne se fût laissé réduire à l'état de domesticité.

On peut dire que jusqu'au XIXe siècle l'homme ne disposa, au point de vue agricole, d'autre force que de la sienne et de celle d'un certain nombre d'animaux.

Avec l'invention de la machine à vapeur, la situation

Digitized by Google

change et nous voyons l'agriculture profiter de cette découverte.

L'invention de la machine à vapeur lourde, peu mobile, profita surtout à la grande industrie et en amena la concentration. Or, l'agriculture est par sa nature même la plus divisée des industries ; elle n'emploie que de petites forces, mais il lui en faut partout. Aussi ne put-elle utiliser la vapeur que dans une faible mesure et seulement pour les machines intérieures des grandes exploitations. La locomobile permit de remplacer par le battage à la vapeur le battage à main, qui n'est plus guère qu'un souvenir, et même le battage à manège qui tend à disparaître.

La vapeur fut aussi employée à la culture de la terre, mais dans une proportion très faible. Bien que la charrue à vapeur soit connue depuis plus de quarante ans, d'après les statistiques de l'Allemagne, qui est le pays de notre continent où l'on emploie proportionnellement le plus de charrues à vapeur, il n'en existait que 1.600 en Allemagne en l'année 1900. Si la France en avait autant par rapport à son étendue et à sa population, elle en aurait environ 900. Peut-être ce nombre existe-t-il en France ? La charrue à vapeur a été en effet fréquemment employée dans le Midi par des entrepreneurs de défoncement, à l'époque de l'invasion du phylloxéra, lors des plantations de vignes en terrains irrigables. Mais en admettant l'existence de 900 charrues à vapeur en France, cela n'en ferait guère que 10 en moyenne par département. Or, dans le département de l'Eure, il existe en réalité plus de 20.000 charrues. Que seraient les 10 charrues à vapeur en question proportionnellement à ce nombre ?

Digitized by Google

En fait, à ma connaissance, le labourage à vapeur n'a été effectué qu'une seule fois dans l'Eure, par une sucrerie, au moyen d'un matériel loué à un entrepreneur. C'est qu'en effet le labourage à vapeur est d'une application rare et difficile.

Ce labourage se pratique par un système funiculaire. Une forte charrue, plus souvent deux fortes charrues sont hâlées par une machine fortement ancrée à l'extrémité de la terre en labour.

Ce système manque absolument de souplesse : il s'applique surtout aux labours de défoncement, et ce n'est guère que pour les défoncements qu'il peut lutter chez nous avec la traction animale.

On a dû employer un système funiculaire, et mettre le moteur en dehors de la pièce en labour, parce qu'il est impossible de faire circuler sur un terrain plus ou moins meuble un lourd moteur ayant une grande résistance à vaincre. Ce moteur ne pourrait prendre son point d'appui qu'en faisant pénétrer fortement ses roues en terre.

Avec la machine légère à explosion, il n'est pas impossible d'imaginer la traction mécanique du matériel de culture. Sur une terre tassée, un automobile pourrait circuler au moment des récoltes, actionnant faucheuses, faneuses, râteaux et moissonneuses. Pour le labour même un automobile pourrait actionner non une charrue ordinaire, mais une machine piochant ou bêchant la terre entre les roues et la renversant entre les roues. Les raies actuelles du labour seraient remplacées par des bandes de terre non cultivées qui serviraient de piste aux roues de l'auto. En s'appuyant sur ces mêmes bandes, l'automobile pourrait actionner les herses, extirpateurs et bineuses.

Digitized by Google

En admettant que ces bandes absorbassent 10 ou 15 p. 100 de la terre à cultiver, ce ne serait après tout que 10 à 15 p. 100 de terre en jachère. Les pistes pourraient d'ailleurs changer de place chaque année. Il serait possible que l'économie, la perfection du travail compensassent largement l'inutilisation momentanée d'une partie de la surface à cultiver.

Bien qu'à ma connaissance aucune tentative n'ait été faite dans ce sens, peut-être un avenir prochain nous réserve-t-il de grandes surprises à ce sujet. Si le moteur léger dit d'automobile n'a pas été encore employé à la préparation des terres, s'il ne l'a été que médiocrement à la récolte, cela tient surtout, je crois, à ce qu'on a voulu adapter le nouveau moteur aux outils existants, au lieu de chercher à modifier radicalement les outils actuels pour les adapter au nouveau moteur.

S'il n'a pas été employé jusqu'ici à la préparation des terres, le moteur léger à explosion tend à s'appliquer de plus en plus à la mise en mouvement des machines d'intérieur de ferme.

Sa petitesse, sa légèreté, sa facilité de mise en marche, sa mobilité, son faible prix d'achat compensent largement au point de vue économique la dépense de combustible qui est un peu plus forte que pour la machine à vapeur. Il évincera fatalement dans un temps donné l'ancien moteur à vapeur dans la machinerie intérieure des fermes.

La seule concurrence qu'il puisse rencontrer proviendra de l'utilisation des forces naturelles, soit des chutes d'eau, soit du vent, par l'intermédiaire de l'électricité.

Ces forces naturelles étaient jadis plus utilisées

Digitized by Google

qu'elles ne le sont aujourd'hui, principalement sous la forme de moulins à eau et de moulins à vent.

La cherté des transports, le prix très élevé du charbon qui en résultait, faisaient autrefois rechercher avec ardeur toutes ces forces naturelles.

Mais leur irrégularité, leur dépendance absolue des circonstances atmosphériques, l'impossibilité de les augmenter en cas de besoin, l'extrême division et le peu d'importance de ces forces naturelles, les ont mises dans l'impossibilité de lutter avec la force vapeur, lorsque la facilité des transports, et l'abaissement des prix du combustible qui en a été la conséquence, ont diminué considérablement le prix de revient de la force vapeur et amené la concentration de l'industrie. Il en est résulté que beaucoup de forces naturelles ne sont plus utilisées aujourd'hui.

Examinons en effet ce qui s'est passé dans notre département depuis quelques années, au moyen de chiffres présentés en 1904 par M. Bresson dans les annales du ministère de l'Agriculture. La force hydraulique utilisable de tout le département est évaluée à 18.000 chevaux. En 1892, 729 usines réparties d'une façon sensiblement égale entre l'agriculture et l'industrie employaient la force hydraulique, et huit ans plus tard 438 seulement l'utilisaient, la répartition des usines entre l'agriculture et l'industrie restant sensiblement la même.

Quant aux moulins à vent, il n'en est pour ainsi dire plus question.

Les applications de l'électricité qui rendent ces forces naturelles mobilisables peuvent en amener de nouveau l'utilisation. C'est ainsi que, depuis quelques années,

Digitized by Google

des usines hydro-électriques ont été établies sur la Rille à Rugles, La Ferrière, Beaumont-le-Roger, Montfort, Pont-Audemer ; sur l'Eure au Vaudreuil, à Léry ; sur l'Iton à Condé, à Navarre ; sur la Lieure à Lyons-la-Forêt ; sur l'Epte et le Réveillon à Gisors et même sur de plus petits cours d'eau à Cormeilles et Saint-Elier. Ces usines transforment presque exclusivement leur force en lumière : l'utilisation directe de la force est très exceptionnelle. Les plus importantes de ces usines ont dû remédier à la variabilité de la force naturelle par des installations de batteries d'accumulateurs et de machines à vapeur.

Cette utilisation des forces hydrauliques peut encore se développer ; mais il ne faut pas croire qu'elle soit toujours économique. Quand une usine hydraulique a ses barrages, canaux, vannages, roues à eau ou turbines en bon état, qu'elle est inutilisée depuis des années, que par conséquent le capital consacré à son installation est devenu improductif et peut être considéré comme détruit, il peut être avantageux d'employer cette usine à l'éclairage et au transport de la force, à condition que cette lumière et cette force puissent être distribuées dans un rayon très rapproché. Mais si la chute existe seule, que l'ancienne usine soit détruite, il est bien rare qu'il y ait intérêt financier à l'utiliser. Les forces hydrauliques de notre région sont, pour la plupart, de petites forces de 20 à 30 chevaux.

Or une bonne machine à vapeur de cette force ne dépense par cheval que pour 90 francs de combustible par an, un moteur à gaz pauvre environ 60 francs. 20 chevaux vapeur coûtent donc annuellement 1.800 francs de combustible, 20 chevaux au gaz pauvre 1.200 francs.

Digitized by Google

Il faut, pour qu'une force hydraulique soit d'un emploi économique, que l'intérêt et l'amortissement du prix des travaux hydrauliques, turbines, dynamos, accumulateurs, n'atteignent pas la dépense annuelle de combustible d'une machine à vapeur de même force.

Il faut également que la mauvaise situation géographique de l'établissement hydraulique, son éloignement d'une gare de chemin de fer, ne nécessitent pas pour l'exploitation de l'usine une dépense de charrois supérieure à l'économie réalisée par la suppression du combustible.

Ces considérations montrent qu'il faut étudier attentivement dans chaque cas particulier, au point de vue du rendement économique, la possibilité de l'utilisation d'une force hydraulique et que financièrement cette utilisation, qui *a priori* paraît tout avantageuse, peut être souvent désastreuse, et l'est même le plus souvent.

La force hydro-électrique de notre région trouve actuellement un nouveau concurrent : c'est l'acétylène, presque toujours plus économique que l'électricité.

L'acétylène est issu lui-même de l'électricité par l'intermédiaire du carbure, et le carbure obtenu dans les pays de montagne à hautes chutes hydrauliques, où le cheval hydro-électrique ne coûte pas la moitié de celui des pays de plaine, emmagasine sous un faible poids une énorme réserve de force et de lumière. On peut considérer le carbure comme un des plus économiques transporteurs de la force et de la lumière engendrées à l'origine par l'électricité.

Pour l'éclairage il est incontestable que l'acétylène est plus économique que l'électricité : pour la force il triomphera également de l'électricité et même de l'es-

Digitized by Google

sence et du pétrole, au jour peu éloigné où on aura trouvé le moteur absolument approprié à l'acétylène.

En résumé les forces hydrauliques ne paraissent pas appelées, dans notre région du moins, à être d'une grande ressource pour l'agriculture.

Peut-être les moulins à vent pourront-ils lui être d'un plus grand secours? Les moulins à vent sont déjà fréquemment employés à élever de l'eau dans des réservoirs. La variabilité de la force produite par le moulin à vent en a à peu près restreint l'emploi à cet usage. Il est en effet presque impossible de faire actionner directement une dynamo par le vent. La vitesse du moteur variable à chaque instant amènerait une variation incessante dans le voltage du courant produit : les accumulateurs, indispensables dans une installation de ce genre pour suppléer au manque de vent, atteindraient souvent un voltage supérieur à celui de la dynamo : il se produirait alors des inversions de courant destructrices de la machinerie électrique, et sans que l'interposition des interrupteurs automatiques actuellement connus puisse éviter les inconvénients de ce genre.

Pour que le moulin à vent puisse pratiquement engendrer de l'électricité, il faut employer un intermédiaire régulateur. Le moulin peut pomper de l'eau dans un réservoir élevé. Cette eau, s'écoulant en conduite forcée sous une forte pression, fera tourner une turbine à petit débit actionnant elle-même une dynamo.

Si la topographie de l'endroit choisi pour le moulin à vent permet l'établissement économique d'un réservoir à une grande hauteur, une installation de ce genre peut être beaucoup plus économique que celle de nos chutes

Digitized by Google

hydrauliques naturelles qui sont généralement d'un fort débit et d'une faible hauteur.

Le cheval obtenu par une chute de faible débit et de grande hauteur est en effet beaucoup plus économique à installer que celui obtenu avec un grand débit et une faible hauteur. De plus l'installation en question peut se faire en tout endroit où se rencontre de l'eau, courante ou non courante, même en quantité faible, cette eau n'étant point dépensée et faisant indéfiniment la navette entre le réservoir d'en haut et la turbine d'en bas.

En résumé et s'il est permis de vaticiner en cette matière, je crois que la traction animale est pour le moment seule pratique pour la culture de la terre, que l'automobilisme, c'est-à-dire le moteur à essence ou même à acétylène, pourra remplacer la traction animale assez prochainement, si l'on cherche à approprier les instruments de culture à ce genre de moteurs; que, pour l'exploitation des machines d'intérieur, l'emploi du moteur à explosion à pétrole, essence ou acétylène est destiné à se généraliser; que l'utilisation des petites forces hydrauliques ne pourra être faite par l'agriculture que dans des cas très exceptionnels; que l'emploi du moteur à vent avec l'intermédiaire de l'eau comme moyen de régularisation est, par contre, susceptible d'une beaucoup plus grande généralisation.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

COMMUNE DE BOISNEY

FOIRE DU 1er MARS 1908

Liste des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure.

(Prix fondés par M. A. Dudou)

Génisses amouillantes. — 1er prix : 10 francs, M. Delacourt (Alexandre) à Morsan ; 2e prix : 5 francs, M. Renard à Carsix.

Vaches amouillantes. — 1er prix : 10 francs, M. Lucas à Boisney ; 2e prix : 5 francs, M. Huet à Courbépine.

Vaches à lait. — Prix unique : 10 francs, M. Vauquelin à Berthouville.

Bœufs d'herbage. — Prix unique : 10 francs, M. Laîné à Folleville.

Bandes de vaches d'herbage. — Prix unique : 15 francs, M. Hurel à Saint-Clair d'Arcey.

Vaches d'herbage. — 1er prix : 10 francs, M. Deshayes à Boisney ; 2e prix : 5 francs, M. Hurel à Saint-Clair d'Arcey.

Bœufs ou vaches grasses. — 1er prix : 10 francs,

Digitized by Google

M. Lecomte à Saint-Léger-de-Rôtes ; 2e prix : 5 francs, M. Lesourd à Carsix.

Porcs gras. — Prix : 10 francs, M. Renoult à Plasnes.

Porcs de lait. — Prix : 5 francs, M. Dumontier à Serquigny.

Moutons. — Prix : 5 francs, M. Renard à Boisney.

Digitized by Google

EXPOSITION

D'AVICULTURE ET D'APICULTURE

Tenue à Evreux du 5 au 9 Juin 1908.

Une exposition d'Aviculture et d'Apiculture organisée par la Société d'Agriculture de l'Eure a eu lieu à Evreux, du 5 au 9 juin 1908, dans les baraquements militaires mis à la disposition de la Société par la municipalité.

Deux des pavillons ont été affectés l'un à l'exposition de volailles, l'autre à l'exposition de lapins et reliés par une tente sous laquelle était installée l'exposition d'Apiculture.

L'exposition d'Aviculture (amateurs) était, au dire des connaisseurs, remarquable et pouvait rivaliser avec les expositions qui ont lieu tous les ans à Paris.

Parmi les volailles de races étrangères les Orpington, noirs, fauves et blancs, étaient représentés par des spécimens hors ligne. Venaient ensuite les Leghorn, les Langshan, les Brahma, les Cochinchinois, les Malines, les Padoue, les Plymouth, les Espagnols, les Andalous, les Hambourg, les Nègre-Soie, etc.

Les races naines ont été très remarquées, Sebright dorés et argentés, Java noirs et blancs, Nagasaki, Pékin, Combattants, Barbus d'Anvers, etc.

Digitized by Google

Les races françaises étaient très bien représentées par de magnifiques sujets des races de Houdan, Crèvecœur, La Flèche, Faverolles, Mantes, Bresse, Caumont, Coucou de Rennes, etc. Il y avait aussi bon nombre de lots de canards, pintades, dindons et oies de diverses races.

Toute une rangée de cages était réservée aux pigeons: Mandarins, Carneaux, Cauchois, Montauban, Capucins, Milanais, Grands Boulants, Voyageurs, Hirondelles de Nuremberg, etc.

Le pavillon des lapins contenait aussi de superbes et nombreux produits : lapins normands, béliers, russes, noirs et feu, bleu et feu, angoras, géants des Flandres, argentés, havanes, lièvres belges, papillons, Japonais, Rouanais, etc. On remarquait aussi des expositions de fourrures provenant des lapins, ainsi que des étoffes en poil de lapin.

En dehors des deux pavillons, était installée une faisanderie contenant des animaux de basse-cour et de chasse (faisans de différentes espèces, perdreaux, canards, paons, etc. etc. et même une gazelle).

Le prix d'entrée à l'exposition était fixé à 0 fr. 50. Les droits d'inscription étaient de 2 fr. 50 par lot pour les aviculteurs amateurs et 5 francs par mètre carré pour les expositions industrielles. Les agriculteurs du département de l'Eure formaient une catégorie spéciale et ne payaient pas de droit d'inscription.

Les cages, auges, etc. avaient été fournis en location par « L'Acclimatation » 46, rue du Bac, Paris.

Le jury se composait de MM. Voitellier, Jubier, Verville, Lépagneul et Sauton pour l'Aviculture (amateurs); de MM. Bourgne, Duméril, Buffet pour les fermiers; et

Digitized by Google

de MM. Duméril, Lecointe et le comte de Mare pour l'Apiculture.

Des récompenses ont aussi été décernées pour les ruchers les mieux aménagés de l'arrondissement d'Évreux, après une visite faite à domicile par le jury.

Les opérations des jurys ont eu lieu le vendredi 5 juin de neuf heures à midi.

Cette exposition qui a été visitée par un grand nombre de personnes a été très appréciée, et les plus chaleureuses félicitations ont été adressées à la Société.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ÉLEVEURS-AMATEURS

Grand prix d'honneur : Objet d'art (don de M. le Président de la République) au plus beau sujet du concours : M. Danzel d'Aumont, à Heucourt (Somme) (couple de canards de Rouen clair).

PRIX D'HONNEUR

Poules et coqs.

RACES FRANÇAISES

40 fr. : M. Philippe, à Houdan (coq Faverolles) ;

Méd. vermeil : M. Mathieu, au Merlerault (Orne) (poule de La Flèche) ;

Méd. argent : M. Philippe (coq Houdan).

RACES ÉTRANGÈRES

50 fr. : M. Stercq, 24, rue de Chambéry à Paris (coq Padoue hollandais) ;

Digitized by Google

Méd. or et 10 fr. : M. Paccard, à Condemène (Saône-et-Loire) (coq Orpington noir) ;

Méd. argent : Établissements Voitellier, à Mantes (poule Andalouse) ; id. : M. Paccard (poule Orpington fauve) ; id. : M. Petit, à Boisset (Eure) (poule Hambourg pailleté) ; id. : M. Hassebroucq, à Comines (Nord) (coq Brackel argenté) ; id. : Établissements Voitellier (coq Langshan) ; id. : M. Petit (poule Orpington noire) ; id. : M. Chapman, à Pont-Audemer (poule Orpington blanche).

RACES NAINES

Objet d'art : M. Monseu, à Haine-Saint-Pierre (Belgique) (poule Nagasaki argentée) ;

Plaquette artistique : M. Camuset, à Villemy (Loir-et-Cher) (coq Sebright argenté) ;

Méd. vermeil : M. Monseu (poule Barbu d'Anvers) ;

Méd. argent : M. Degorce, aux Sables-d'Olonne (Vendée) (poule Pékin noire).

Pigeons.

Méd. vermeil : M. Gueudet, à Évreux (grand Boulant mâle) ; id. : M. Cointo, 8, rue Nicolas-Charlet à Paris (Montauban mâle) ;

10 fr. : M. Gritton, 6, rue Faustin-Hélie à Paris (Cauchois femelle) ; id. M. Estiot, 17, rue d'Oncy à Vitry (Seine) (voyageur mâle) ;

Un couple pigeons : M. Cointo (Montauban femelle).

Dindons.

Méd. vermeil : M. le comte de Montaigu, à Bourron (Seine-et-Marne) (dindon noir) ;

Un abonnement au journal *Basse-cour et chasse* : M. Petit (dindon bronzé).

Pintades.

Méd. argent : M. Bercher, à Jouy-sur-Eure (pintade blanche).

Oies.

Plaquette vermeil : M. Danzel d'Aumont (oie de Guinée).

Canards.

Méd. vermeil : M. Danzel d'Aumont (canard Rouen clair mâle) ;

Objet d'art : M. Danzel d'Aumont (canard Rouen clair femelle).

Digitized by Google

Lapins.

60 fr. : Objet d'art et 2 méd. vermeil : Mme Bernhard, à Hotot-en-Auge (Calvados) (géants des Flandres et Angoras) ;

Méd. vermeil : M. Caucurte, à Samois (Seine-et-Marne) (noir et feu mâle) ;

Méd. argent : Mme Letourneur, à Quittebœuf (bélier mâle) ; id. : M. Estiot (Havane mâle) ; id. : M. Cointo (Polonais) ;

Méd. bronze : M. Caucurte (Japonais).

PRIX DE CLASSES

—

Poules et coqs.

RACES FRANÇAISES

HOUDAN

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Philippe ; 2e, méd. argent : M. Lemoine, à Écardenville (Eure).

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Philippe ; 2e, méd. argent : M. Geffroy à La Musse, par Houdan (Seine-et-Oise).

CRÈVECŒUR

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Pichard, à Cormelles-le-Royal (Calvados) ; 2e méd. bronze : M. Danzel d'Aumont.

Poules. Mentions honorables : MM. Pichard et Danzel d'Aumont.

LA FLÈCHE

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; 2e, méd. bronze : Mme Allais, à Saint-André.

Poules. 1er prix : M. Mathieu ; Mentions honorables : Mme Allais et M. Mathieu.

FAVEROLLES

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Philippe ; 2e, 5 fr. : Mme Champagne, à Bû (Eure-et-Loir) ; 3e, diplôme : M. Huet, à Hem (Nord).

Poules. 1er prix, 10 fr. : M. Geffroy ; 2e, 5 fr. : M. Montero à Courbevoie (Seine) ; 3e, Méd. bronze : Mme Champagne.

Mention très honorable : M. Geffroy ; mentions honorables : M. Champagne et M. Leneveu, à Évreux.

Digitized by Google

MANTES

Coqs. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, méd. argent : M. Danzel d'Aumont.

Poules. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, méd. argent : M. Cahagne, à Menneval (Eure).

BRESSE

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Estiot ; 2e, 5 fr. : M. Lemercier, à Foucrainville (Eure) ; mentions honorables : M. Cheramy, à Suresnes (Seine) et M. Mathieu.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. Cheramy ; 2e, 5 fr. : M. Mathieu ; 3e, diplôme : M. Danzel d'Aumont ; Mention très honorable : Mme Viguier à Morsent, près Évreux ; mentions honorables : MM. Danzel d'Aumont et Mathieu.

CAUMONT

Coqs. 1er prix, méd. argent : M. Mathieu.

Poules. Mention très honorable : M. Pichard.

COUCOU DE RENNES

Coqs. 2e prix, méd. bronze : M. Pichard.

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; 2e, méd. bronze : M. le comte deMontaigu.

AUTRES RACES

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont (Gâtinais blanc) ; 2e, méd. bronze : M. Monseu (Ardennais doré).

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont (Gâtinais herminée) ; 2e, méd. bronze : M. Danzel d'Aumont (Gâtinais blanche) ; mention très honorable : M. Monseu (Ardennais dorée) ; mention honorable : Établissements Voitellier (Barbezieux).

RACES ÉTRANGÈRES

COCHINCHINOIS

Coqs. 1er prix, 8 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, 5 fr. : M. Camuset ; 3e, diplôme : Établissements Voitellier ; mention très honorable : Mme Picard à Acquigny ; mention honorable : M. Camuset.

Poules. 1er prix, 8 fr. : Établissements Voitellier ; 2e 5 fr. : M. Camuset ; 3e, diplôme d'honneur : M. Camuset ; mention très honorable : Établissements Voitellier et M. Camuset.

Digitized by Google

BRAHMA

Coqs. 1er prix, 8 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 3e, diplôme : M. Camuset ; mentions honorables : M. le comte de Montaigu.

Poules. Prix, 8 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, 5 fr. : Le même ; 3e, diplôme : Établissements Voitellier.

LANGSHAN

Coqs. 1er prix, 8 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; 3e, diplôme : M. Dame, 10, rue de Rivoli, Paris.

Poules. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, méd. bronze : Mlle Fouquet-Meignen à Orsay (Seine-et-Oise) ; mention honorable : M. le comte de Montaigu.

LEGHORN

Coqs. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier ; mention honorable : M. Hassebroucq.

Poules. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier ; 2e, méd. bronze : M. Cointo ; mention honorable : M. Hassebroucq.

ORPINGTON NOIR

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Paccard ; 2e, 5 fr. : M. Petit ; 3e, diplôme : M. Vilain, 9, rue Jean-Leclaire, Paris ; mentions très honorables : M. Petit, M. le comte de Montaigu, Mme Osmont, à Évreux.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. F. Petit ; 2e, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; 3e, diplôme : M. Petit ; mention très honorable : M. le comte de Montaigu ; mention honorable : M. Fernand à Suresnes (Seine).

ORPINGTON FAUVE

Coqs. 1er prix, 10 fr. : M. Spech à Domfront (Orne) ; 2e, 5 fr. : Mme Cornat de Larzillière, à Montreuil (Aube) ; 3e, méd. bronze : M. Paccard ; mentions très honorables : M. Pichard et M. le comte de Montaigu ; mention honorable : M. Monseu.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. Paccard ; 2e, 5 fr. : M. Hassebroucq ; mention très honorable : M. Spech.

ORPINGTON BLANC

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Paccard ; 2e, méd. bronze : M. Chapman ; mentions très honorables : M. Chapman et M. le comte de Montaigu.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. Chapman ; 2e, 5 fr. : Mme Cornat de Larzillière ; 3e, diplôme : M. le comte de Montaigu.

Digitized by Google

HAMBOURG

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Montero ; 2e, 5 fr. : M. Bideaux, à Heudreville (Eure) ; mentions très honorables : M. Huet et M. F. Petit ; mention honorable : Mme Picard.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. Fernand ; 2e, 5 fr. : M. F. Petit ; 3e, diplôme : Mme Picard ; mention très honorable : M. Huet ; mentions honorables : MM. Bideaux, Fernand et le comte de Montaigu.

ESPAGNOLS-MINORQUES-ANDALOUS

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Hassebroucq ; 2e, 5 fr. : Mme Picard ; 3e, diplôme : M. Lemercier ; mention très honorable : M. Montero ; mention honorable : Établissements Voitellier.

Poules. 1er prix, 8 fr. : M. Hassebroucq (Minorque) et Établissements Voitellier (Andalouse) ; 3e, diplôme : M. Bideaux ; mentions très honorables : M. Montero et M. Hassebroucq ; mention honorable : Mme Picard.

PADOUE-HOLLANDAIS

Coqs. 1er prix. 5 fr. : M. Stercq. — *Poules.* 1er prix, 5 fr. : M. Stercq ; 2e, méd. bronze : le même.

PLYMOUTH

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Dame. — *Poules.* 1er prix : 5 fr. : M. Dame.

AUTRES RACES

Coqs. 1er prix, 8 fr. : M. Hassebroucq (Brackel argenté) ; 2e, 5 fr. : M. Pichard (Wyandotte blanc) ; mentions honorables : M. Lemoine (Coucou de Malines) ; Mme Lecœur, à Évreux (Wyandotte argenté) ; M. Lemoine (Elberfeld doré).

Poules. 1er prix, 8 fr. et 2e, 5 fr. : M. Hassebroucq (Coucou de Malines) ; 3e, méd. bronze : M. Hassebroucq (Brackel argentée) ; mentions très honorables : Mlle Fouquet-Meignen (Coucou de Malines), Mme Lecœur (Wyandotte argentée), M. Hassebroucq (Brackel argentée) ; mentions honorables : M. Lemoine (Coucou de Malines), M. Pichard (Wyandotte blanche).

RACES NAINES

SEBRIGHT ARGENTÉS

Coqs. 2e prix, 5 fr. : M. Degorce ; mention honorable : Mlle Delorme, à Évreux.

Digitized by Google

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Degorce ; 2e, méd. bronze : Mlle Delorme ; 3e, diplôme : M. Camuset.

JAVA

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Monseu ; 2e, méd. argent : Mlle Houlliot, à Nétreville ; 3e, méd. bronze : M. Cornat de Larzillière

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Degorce ; 2e, méd. bronze : Mme Cornat de Larzillière.

NAGASAKI

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Monseu.

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Monseu ; mention honorable : Mme Picard.

PÉKIN

Coqs. Mention honorable : M. Degorce.

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Degorce ; mention honorable . M. Langer, à Lillebonne (Seine-Inférieure).

NÈGRE-SOIE

Coqs. 2e prix : méd. bronze : M. Danzel d'Aumont.

COMBATTANTS ANGLAIS NAINS

Coqs. 2e prix, méd. bronze : M. Camuset.

Poules. 1er prix, 5 fr. : M. Camuset.

AUTRES RACES

Coqs. 1er prix, 5 fr. : M. Camuset (Barbu d'Anvers).

Poules. 1er prix : M. Camuset (Barbu d'Anvers).

Pigeons.

MONDAINS

Mâles. 1er prix, 8 fr. : M. Gritton ; 2e, 5 fr. : Le même ; 3e, méd. bronze : Le même ; mention honorable : M. Cointo.

Femelles. 1er prix, 8 fr. : M. Cointo ; 2e, 5 fr. : M. Gritton ; 3e, méd. bronze : Le même ; mention honorable : Le même.

CARNEAUX

Mâles. 2e prix : M. le comte de Montaigu.

Femelles. 1er prix, méd. bronze : M. le comte de Montaigu.

Digitized by Google

CAUCHOIS

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Gritton ; 2e, méd. bronze : Le même ; mention honorable : M. Langer.

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Gritton ; 2e, méd. bronze : Le même.

MONTAUBAN

Mâles. 1er prix, méd. argent : M. Cointo.

Femelles. 1er prix, méd. argent : M. Cointo.

QUEUE DE PAON

Mâles. 2e prix, méd. bronze : M. Burgaux à Nancy.

Femelles. Mention honorable : M. Burgaux.

MILANAIS ET RACES PATTUES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Gritton (poule maltais écaillé bleu).

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Langer (Milanais blanc) ; 1er prix, 5 fr. : M. Gritton (poule maltais écaillée bleu) ; 2e, méd. bronze : M. Gritton (culbutant papillotée).

GRANDS BOULANTS

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Gueudet ; 2e, méd. argent : Le même ; mention honorable : Le même.

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Gueudet ; 2e, méd. argent : Le même ; mention honorable : Le même.

Pigeons voyageurs.

Mâles. 1er prix, 8 fr. : M. Estiot ; 2e, 5 fr. : M. Crevel, à Évreux ; 3e, diplôme : M. Paul Doucerain, à Évreux ; mention très honorable : M. Doucerain ; mention honorable : M. Lecomte, à Évreux.

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Estiot ; 2e, méd. bronze : M. Crevel.

Hirondelles de Nuremberg.

Mâles. 1er prix, méd. argent : M. Chéramy.

Femelles. Mention très honorable : M. Chéramy.

Dindons.

DINDONS NOIRS

Mâles. 1er prix, méd. argent : M. le comte de Montaigu.

Femelles. 1er prix : Le même.

Digitized by Google

AUTRES RACES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. F. Petit (bronzé) ; 2e, méd. bronze : Mlle Fouquet-Meignen (gris).

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. F. Petit ; 2e, méd. bronze : M. Danzel d'Aumont.

Pintades.

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. le comte de Montaigu (lilas) ; 2e, méd. bronze : M. Bercher (blanc).

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Bercher (blanche) ; 2e, méd. bronze : M. le comte de Montaigu (lilas).

Oies.

OIES DE TOULOUSE

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Frichot, aux Ventes (Eure) ; 2e, méd. bronze : M. Cahagne.

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Cahagne ; 2e, méd. bronze : M. Frichot.

AUTRES RACES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont (oie de Guinée) ; 2e, méd. bronze : Mlle Fouquet-Meignen (oie de Siam).

Femelles. 1er prix, méd. argent : M. Danzel d'Aumont (oie de Guinée).

Canards.

ROUEN CLAIR

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, méd. bronze : Établissements Voitellier.

Femelles. 1er prix, 8 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, 5 fr. : M. Cahagne ; 3e, méd. bronze : Établissements Voitellier.

ROUEN FONCÉ

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; 2e, méd. bronze : M. Danzel d'Aumont.

Femelles. 1er prix, 8 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, 5 fr. : M. le comte de Montaigu ; mention très honorable : Mme Picard ; mention honorable : M. Mathieu.

Digitized by Google

PÉKIN AYLESBURY

Mâles. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier.
Femelles. 1er prix, 5 fr. : Établissements Voitellier.

COUREURS INDIENS

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, méd. bronze : M. le comte de Montaigu.
Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont ; 2e, méd. bronze : M. le comte de Montaigu.

AUTRES RACES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Bercher (Barbarie) ; 2e, méd. bronze : M. Camuset (mignon blanc) ; mention honorable : M. Danzel d'Anmont (canard sauvage).
Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Danzel d'Aumont (Barbarie bronzée) : 2e, méd. bronze : M. Bercher (Barbarie).

Lapins.

NORMANDS

Mâles. 1er prix, méd. argent : M. Huet.
Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. F. Petit ; 2e, méd. bronze : M. Mathieu ; mention honorable : M. Huet.

BÉLIERS

Mâles. 1er prix, 5 fr. : Mme Letourneur ; 2e, méd. bronze : Mme Rosset, à Navarre-Évreux ; mention honorable : Mme Rosset.
Femelles. 2e prix, méd. bronze : M. Danzel d'Aumont ; 3e, diplôme : Le même ; mention honorable : Mme Rosset.

RUSSES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Caucurte ; 2e, méd. bronze : Mme Rosset.
Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Caucurte ; 2e, méd. bronze : Mme Rosset.

NOIR ET FEU ET BLEU ET FEU

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Caucurte ; 2e, méd. bronze : M. Caucurte, Mme Rosset ; mention honorable : Mme Vattier, à Lieurey.
Femelles. 1er prix, 5 fr. : Mme Rosset ; 2e, méd. bronze : Mme Rosset.

Digitized by Google

ANGORAS BLANCS

Mâles. 1er prix, 5 fr. : Mlle Leclerc, à Gauville; 2e, méd. bronze : Mme Bernhardt; mention honorable : Mme Vattier.

Femelles. 1er prix, 5 fr. : Mme Bernhard ; 2e, méd. bronze : Mme Rosset; mention honorable : Mme Vattier.

ANGORAS NOIRS

Femelles. 1er prix, méd. argent : Mme Rosset.

GÉANTS DES FLANDRES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : Mme Bernhard ; 2e, méd. bronze : Mme Letourneur et M. F. Petit ; mention honorable : Mme Bernhard.

Femelles. 1er prix, 8 fr. : M. Caucurte ; 2e, 5 fr., Mme Bernhard ; méd. bronze : Mme Bernhard, Mme Letourneur et Mme Bernhard ; mention honorable : M. F. Petit et M. Danzel d'Aumont.

ARGENTÉS FONCÉS

Mâles. 1er prix, méd. argent : M. Estiot.

Femelles. 2e prix, méd. bronze : M. Caucurte ; mention honorable : M. Mathieu.

ARGENTÉS CLAIRS

Mâles. 1er prix, 8 fr. : M. Cointo ; 2e, 5 fr. : M. Spech ; 3e, méd. bronze : M. Estiot; mentions honorables : M. Millot, à Troyes (Aube) et M. Caucurte.

Femelles. 1er prix, 8 fr. : M. Spech ; 2e, 5 fr. : M. Millot ; 3e, méd. bronze : Mme Picard ; mention honorable : Mme Rosset.

HAVANES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : M. Estiot; 2e, méd. bronze : Mme Rosset.

Femelles. Mention honorable : Mme Rosset.

LIÈVRES BELGES

Mâles. 1er prix, 5 fr. : Mme Rosset.

Femelles. 1er prix, méd. argent : Mme Rosset.

AUTRES RACES

Mâles. 1er prix, 8 fr. : Mme Bernhard (papillon) et M. Caucurte (Polonais) ; 2e, 5 fr. : M. Caucurte (Japonais) ; mention honorable : Mme Picard (papillon).

Femelles. 1er prix, 5 fr. : M. Cointo (Polonais).

Digitized by Google

PRIX SPÉCIAUX AUX AGRICULTEURS DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Méd. vermeil et 10 fr. : Mme Taillandier, à Gauville (poules Faverolles, oies, canards, dindons, lapins) ; M. Bideaux, à Heudreville (poules Faverolles, lapins) ; Mme la comtesse d'Ideville, à Navarre (coq, oies, dindons, lapins, pigeons) ; id. : Mme Letourneur, à Quittebeuf (poules Faverolles, oies, canards, lapins) ; Orphelinat de Villez-Champ-Dominel (poules Faverolles, oies, pigeons).

Méd. argent : Mlle Leclerc, à Gauville (lapins).

Méd. bronze : M. Leneveu, à Évreux (Faverolles) ; M. Mény, à Garencières (Faverolles) ; M. Lemercier, à Foucrainville (lapins).

Mentions honorables : M. Bercher, à Jouy-sur-Eure (Faverolles) ; Mme Goubert, à Glisolles (Faverolles) ; Mme Renoult, à Avrilly (canards).

Oiseaux de luxe, de volières, parcs et faisanderies.

Prix d'honneur, objet d'art offert par M. le vicomte de Valon, président de la Société : M. le comte de Montaigu (volière, faisans, gibier, oiseaux de luxe).

Méd. vermeil : Mme Picard (sangliers).

Méd. bronze : M. Goix, garde au Plus-que-Tout (Évreux) (faisans dorés).

Matériel d'aviculture, couveuses, duvets, plumes, peaux, fourrures, soies d'angoras, etc.

Diplômes d'honneur : M. Philippe, à Houdan ; M. le comte de Montaigu, à Bourron (Seine-et-Marne) ; Établissements Voitellier, à Mantes (couveuses, matériel d'élevage) ; M. Millot, à Troyes (peaux de lapins argentés) ; M. Dumesnil, à Oyé (Saône et Loire) (peaux) ; M. Duroy, à Évreux (graines).

Diplôme de méd. d'or : M. Champion, à Évreux (fourrures).

Publications.

Diplôme d'honneur : Librairie Hachette, à Paris (tableaux).

Méd. argent : M. Petit, libraire à Évreux (tableaux et brochures).

Des diplômes d'honneur et objets d'art ont été décernés à Mlle Jeanne Lemarié-Dubois, Élevage de la Folie-Lebrun, à Evreux, à M. Jubier, Élevage du Coudray, près Évreux, et à M. Verville, à

Digitized by Google

Saint-André (Commissaires de l'exposition) pour l'ensemble de leurs expositions hors concours.

Apiculture.

1° Visite des ruchers. — Prix d'honneur, objet d'art : M. Leboulch, à Évreux.

Ruchers d'amateurs. — 1er prix, méd. vermeil (gr. mod.) : M. Barbey, à la Millerette ; 2e, méd. vermeil : M. Huet, à Bois-Normand ; 3e, méd. argent : *ex æquo*, MM. Lemaître, à Arnières, et Fessier, à Évreux ; 4e, méd. argent : *ex æquo*, M. Grandjean, à Évreux, et l'asile d'aliénés de Navarre.

Ruchers de démonstration. — 1er prix, méd. argent des Agriculteurs de France : École normale d'instituteurs d'Évreux ; 2e, méd. bronze des Agriculteurs de France : Orphelinat de Villez-Champ-Dominel.

Petits ruchers de production. — 1er prix, méd. vermeil (p. mod.) : M. Chanu, instituteur à Gauville ; 2e, méd. argent : M. Cordier, instituteur à Illiers-l'Évêque.

Grands ruchers de production. — Méd. vermeil (gr. mod.) : M. Gentil, à Tillières-sur-Avre.

2° Produits. — 1er prix, méd. argent (gr. mod.) : *ex æquo*, MM. Grandjean, au Buisson (Évreux), et Lemaître, à Arnières ; 2e, méd. argent (gr. mod.), *ex æquo* : MM. Barbey, à la Millerette, et Levasseur, à Illiers-l'Évêque ; 3e, méd. argent, *ex æquo* : asile d'aliénés de Navarre et M. Heidenreich à Sonneburg (Allemagne) ; 4e, méd. argent, *ex æquo* : MM. Chanu, à Gauville, et Fessier, à Évreux ; 5e, méd. argent, *ex æquo* : Orphelinat de Villez-Champ-Dominel et M. Beaussieu, à Ondefontaine ; 6e, méd. argent : M. Chesnel, à Champsecret (Orne).

Digitized by Google

RAPPORT

De M. DUMÉRIL, membre de la société

SUR LE CONCOURS D'AVICULTURE

Lu à la séance du 24 janvier 1909.

La Société libre d'agriculture de l'Eure a ouvert à Évreux, le 5 juin 1908, un concours d'aviculture.

Monsieur le maire d'Évreux avait bien voulu mettre à la disposition de la Société les baraquements militaires de la ville, qui se prêtaient admirablement à ce genre d'exposition. Des aviculteurs distingués de notre région nous ont apporté le concours de leur expérience pour l'organisation matérielle de l'exposition. De généreux donateurs avaient ajouté environ 1.200 francs aux ressources financières de notre Société, et avaient mis en outre de nombreuses médailles et objets d'art à notre disposition.

Ces circonstances favorables nous ont amené 77 exposants dont 39, soit la moitié, appartenaient au département de l'Eure. Le nombre des lots exposés a été de 600.

Sur 380 récompenses décernées, 107 seulement l'ont été aux aviculteurs de l'Eure. Il faut dire que trois des aviculteurs les plus distingués de notre région,

Digitized by Google

Mlle Lemarié, MM. Jubier et Verville, juges ou organisateurs de l'exposition, ont présenté 81 lots hors concours : cela a réduit sensiblement la proportion des lauréats du département.

Nos concitoyens avaient à faire à des concurrents redoutables, venus de toute la France et même de l'étranger. Le succès relatif des aviculteurs de l'Eure, le nombre des lots qu'ils ont exposés, ont été une grande satisfaction pour la Société libre de l'Eure, et ont démontré que cette exposition présentait un grand intérêt pour notre département. C'est ce qu'a également prouvé l'affluence des visiteurs qui ont fréquenté l'exposition pendant les quatre jours qu'elle a duré.

Ce qui a frappé tout d'abord dans ce concours, c'est la faible proportion des races françaises par rapport aux races étrangères : 75 sujets de race française contre 140 de races étrangères, dont 55 pour les seuls Orpington. Nous sommes bien éloignés de la représentation proportionnelle (ici comme ailleurs).

Il ne faudrait pas, de cette statistique, conclure à l'infériorité de nos races françaises par rapport aux races étrangères.

Nos races La Flèche, Crèvecœur, Bresse, Barbézieux, Houdan, Faverolles, pour n'en citer que quelques-unes, ont fait depuis longtemps leurs preuves ; elles couvrent la surface de la France : c'est pour cela qu'elles ont moins besoin que d'autres de la réclame d'un concours.

La vogue des races étrangères n'est-elle pas d'ailleurs une affaire de mode ?

Les Langshan, Leghorn, Dorking, Wyandottes ont été à leur heure la poule à la mode.

Aujourd'hui c'est l'Orpington, une des dernières

Digitized by Google

venues, qui est la grande favorite. C'est qu'en effet la nouveauté est un des mérites que recherchent les aviculteurs : elle permet de vendre les sujets, les œufs d'une race nouvelle dix fois plus cher que ceux d'une race ancienne.

C'est pour cela que les spécialistes aviculteurs cultivent surtout les races étrangères : c'est parmi elles qu'ils cherchent à obtenir et qu'ils obtiennent souvent les plus beaux sujets des concours. En réalité les succès obtenus prouvent autant les talents de l'éleveur que les qualités mêmes de la race exposée.

Privée des soins assidus que l'aviculteur apporte à la sélection des reproducteurs, à la nourriture intensive des jeunes sujets, toute race, étrangère ou indigène, cesse rapidement d'atteindre la beauté réalisée dans les sujets de concours.

C'est en effet une rude épreuve pour un oiseau de passer de la volière à la basse-cour.

A la volière les sujets ont leur généalogie en règle, le père et la mère sont soigneusement choisis; à la ferme tous les nouveaux-nés sont de père et mère inconnus.

A la volière tous les descendants qui ne possèdent pas les qualités ancestrales sont rigoureusement sacrifiés; à la ferme les plus beaux poulets sont généralement ceux qui prennent tout d'abord le chemin du marché.

A la volière les poulets sont copieusement et rationnellement nourris; à la ferme ils sont souvent réduits à la fortune du bec.

Il faut voir ce qu'une race devient après de pareilles épreuves pour savoir si elle est réellement pratique. Il ne faut point s'engouer *a priori* d'une race, si admi-

Digitized by Google

rables qu'en soient les sujets, je dirais presque les œuvres d'art, exposés.

Par contre il faut dans un concours se mettre dans l'œil le type qu'on doit chercher à atteindre, et il faut se représenter que la seule manière d'obtenir des sujets se rapprochant de ce type est d'imiter, dans la mesure du possible, les procédés des aviculteurs, en mettant à part les meilleurs sujets pour la reproduction, en les nourrissant copieusement dès leur jeune âge.

Quant à la question de race elle est secondaire. Il suffit d'adopter une race qui soit pure et qui soit appropriée aux conditions de son habitat. Chacun peut trouver dans son voisinage la race qui lui convient : pour le département de l'Eure en particulier nous pouvons tirer nos poules de fermes des races voisines Houdan, Faverolles, Mantes, Crèvecœur, La Flèche et nous aurons autant de chances de succès qu'avec les races étrangères.

En tous cas il faut arriver à n'avoir chacun qu'une race et éviter les croisements qui, faits au hasard des rencontres dans une cour, donnent rapidement de tristes résultats.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. LECOINTE, membre de la société

SUR LE CONCOURS D'APICULTURE

Lu à la séance du 24 janvier 1909.

Comprenant toute l'importance de l'élevage rationnel des abeilles dans notre département, la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure avait décidé d'organiser un Concours et une Exposition d'apiculture, concurremment avec le Concours d'animaux de basse-cour devant avoir lieu à Évreux, du 5 au 9 juin 1908.

Les apiculteurs de l'arrondissement d'Évreux, possédant au moins 10 ruches à cadres, étaient admis à concourir, et à demander la visite de leurs apiers par une Commission spéciale.

Treize concurrents s'étaient fait inscrire en temps utile. Tous ont reçu la visite de la Commission et ont été examinés, le vendredi 29 mai et le 2 juin 1908, sauf un des ruchers qui n'a pu être vu, à cause de l'absence de son propriétaire.

Après visite et examen, ces ruchers ont été classés de la manière suivante :

Digitized by Google

1° Ruchers d'amateurs, 8 concurrents ; 7 examinés ;

2° Ruchers de démonstration, 2 concurrents ; 2 examinés ;

3° Petits ruchers de production, 2 concurrents ; 2 examinés ;

4° Grand rucher de production, 1 concurrent ; 1 examiné.

§ I. — Ruchers d'amateurs

Dans la première catégorie se trouvent rangés les apiculteurs suivants :

1° M. Leboulch, propriétaire à Évreux, dont le rucher créé en 1895 est composé de 19 ruches à cadres en pleine activité, système Dadant-Blatt, modifié par lui, à doubles parois, et installé bien à découvert, dans un clos entouré de murs et attenant à son jardin.

Les ruches reposent sur des supports en fer, d'une stabilité parfaite.

Un abreuvoir à siphon, installé en avant du rucher, sur un guéridon recouvert d'une étoffe de laine, était, lors de notre visite, fréquenté par un nombre considérable d'abeilles. Toutes les ruches sans exception présentaient à leur trou de vol une animation du meilleur augure, annonçant des colonies d'une force exceptionnelle.

M. Leboulch, qui a été un précurseur de l'apiculture mobiliste dans notre département, a effectué en présence de la Commission un essaimage artificiel, qui n'a exigé que dix minutes environ, et a été admirablement réussi.

Tous les appareils apicoles : hausses, extracteur, etc., sont tenus avec un très grand soin.

Digitized by Google

2° M. Barbey, propriétaire à la Millerette, commune de Coulonges près Damville, s'occupant d'apiculture depuis l'année 1899, possède actuellement 19 ruches, dont 10 Layens, 2 ruches jumelles, 1 ruche des Vosges, 1 ruche Voirnot, 1 Dadant-Blatt et 2 ruches vulgaires, toutes très actives et en parfait état.

Un hangar adossé à un mur, vers le nord-ouest, forme une sorte de préau couvert, servant d'abri à six ruches de divers systèmes ; l'une d'elles est sur bascule et les variations quotidiennes de poids sont notées avec le plus grand soin. L'aire du rucher est recouverte d'un court gazon, d'une propreté parfaite.

M. Barbey dirige tous ses efforts vers l'obtention de colonies plutôt fortes que nombreuses, et il en obtient d'excellents résultats. Son rucher présente une animation extraordinaire.

M. Barbey qui se montre observateur habile et praticien consommé a constaté que, pour la contrée qu'il habite, la ruche Layens à 20 cadres présente, pour le nid à couvain, une capacité trop considérable. Il trouve préférable d'avoir une ruche Layens, modifiée d'après ses indications et transformée en ruche à hausse, avec 15 cadres pour le nid à couvain, et 14 demi-cadres pour la hausse. Ces demi-cadres, passés à l'extracteur, sont, après avoir été léchés par les abeilles, conservés avec soin dans des armoires bien closes, puis, remis en place pour le moment précis de la miellée suivante, d'après les indications fournies par la bascule.

M. Barbey est de plus l'inventeur d'un surtout en paille très économique, recouvrant, sans y toucher directement, le toit de ses ruches et protégeant celles-ci contre les excès de chaleur et de froid.

Digitized by Google

Les appareils d'apiculture, cadres supplémentaires et de hausses, extracteurs, etc., sont tenus avec le plus grand soin.

3° M. Huet, menuisier à Bois-Normand près Lyre, possède un rucher installé à l'extrémité ouest d'un clos situé devant sa maison, et composé de 10 ruches système Dadant-Blatt, dont 1 d'observation et 5 ruches vulgaires destinées à fournir des essaims.

Les ruches à cadres, construites par M. Huet lui-même avec un très grand soin, sont placées sur des sellettes en chêne carbonylé, dont les pieds reposent sur des briques uniformes, dans une allée garnie de sciure de bois d'une propreté parfaite.

Les colonies de M. Huet sont toutes très actives et révèlent une contrée très mellifère et aussi, un apiculteur très habile et très soigneux. Il paraît difficile de rencontrer un petit rucher mieux installé, plus intéressant et plus coquettement tenu que celui de M. Huet. Les appareils d'apiculture sont l'objet de soins qui pourraient être donnés comme modèles.

M. Huet est l'inventeur d'une ruche d'amateur, de luxe, à 12 cadres et 11 demi-cadres, entièrement démontable, à doubles parois, avec glaces sur les quatre faces, et huit volets reposant sur un plateau basculant muni d'une grille d'aération.

4° M. Lemaître, propriétaire à Arnières, ferme de Saint-Hubert, a débuté, en 1905, par 5 ruches Layens horizontales; il possède actuellement 16 Layens, 1 Dadant et 2 ruches vulgaires installées dans l'angle nord-est de la cour de sa ferme, avec ouverture du vol au midi près d'un chemin communal, dont elles sont séparées par des claies en genêts, qui les protègent contre le vent du nord.

Digitized by Google

Un treillage en fil de fer galvanisé sépare le rucher du reste de la cour plantée. Un petit jet d'eau retombant sur des rocailles garnies de mousse, du plus gracieux effet, situé à quelques mètres du rucher, forme pour les chères pensionnaires de M. et Mme Lemaitre, un très coquet et très confortable abreuvoir, exempt pour elles de tout danger.

A première vue, on constate la prospérité des colonies ; aucune d'elles n'est orpheline ; partout, on remarque des butineuses affairées rentrant avec une abondante provision de pollen. Là, tout respire encore l'activité, l'ordre, la propreté et les soins intelligents.

M. Lemaître avait, à son début en apiculture, fait l'acquisition de ruches Layens à 20 cadres, ancien système avec planchettes mobiles de recouvrement : planchettes trop mobiles, se dérangeant au moindre ébranlement. Il a su, à l'aide de simples rainures pratiquées dans ces planchettes, leur donner une stabilité parfaite.

De plus, il a construit à l'aide d'une vieille futaille, un extracteur très élégant et très solide, tout en étant très économique.

5° M. Marcel Fessier, à Evreux, a débuté en 1903 par quelques ruches à cadres, installées dans son jardin, faubourg Saint-Léger, dans une situation très favorable, à l'abri des vents du nord. Il possède actuellement 11 ruches à cadres, dont 5 horizontales Layens, 5 verticales Dadant-Blatt et 1 Dadant-Rool, ainsi que 8 ruches vulgaires destinées à l'obtention d'essaims.

Toutes ces ruches, très actives, fortes en population, sont tenues avec un soin intelligent qu'il paraît difficile de dépasser. Un abreuvoir formé d'une grosse tourie en verre, renversée sur un récipient garni de mousse, est

Digitized by Google

très fréquenté par les abeilles qui viennent y chercher de l'eau légèrement salée, de préférence à de l'eau ordinaire coulant dans un petit ruisseau à proximité.

L'activité éclairée de M. Marcel Fessier, admirablement secondé d'ailleurs par son frère et par ses parents, s'efforce de simplifier les accessoires, outils et pratiques apicoles; il est l'inventeur de nourrisseurs très pratiques pour ruches vulgaires.

Il opère le transvasement de ces dernières dans des ruches à cadres, par la méthode dite de superposition, méthode dont nous avons toujours constaté le succès, en même temps que la simplicité.

La ruche vulgaire à transvaser est placée, comme hausse, sur une ruche à cadres, courte autant que possible, vide et garnie soit de cire gaufrée, soit d'anciennes bâtisses en bon état, de manière à ne laisser aux abeilles aucune communication avec le dehors, si ce n'est par le trou de vol inférieur. Les choses sont laissées en cet état jusqu'à ce que le nid à couvain se trouve établi dans la ruche à cadres; l'ancienne ruche vulgaire, devenue une calotte, est traitée comme telle et remplacée par un toit ordinaire. Dans ces conditions, il n'y a eu aucun danger de pillage ou d'engluement, ou même de massacre pour les abeilles.

Deux des ruches vulgaires de M. Marcel Fessier étaient disposées pour ce transvasement et paraissaient d'une activité remarquable, faisant espérer une ample récompense pour les soins éclairés de l'apiculteur.

6° M. Grandjean, propriétaire au Buisson-Hocpin à Evreux, a créé en 1899 un rucher qui compte 14 ruches horizontales, en pleine activité, et 5 ruches vulgaires, destinées à l'obtention des essaims.

Digitized by Google

Comme pour les apiculteurs nommés précédemment, on reconnaît un rucher admirablement tenu par un amateur éclairé et actif, qui aime les abeilles, et leur prodigue tous ses soins. Le matériel apicole est dans un état parfait de propreté et de conservation. M. Grandjean est l'inventeur d'un cérificateur très ingénieux ainsi que d'une tablette à transvasement à la fois simple et pratique.

7° M. Pierre, surveillant à l'asile départemental de Navarre, ayant débuté en 1903, est un apiculteur jeune, dont l'aptitude et le goût font espérer le plus grand succès dans l'avenir.

Les 6 ruches horizontales Layens, avec les 9 ruches Dadant-Blatt modifiées et les 2 ruches vulgaires, sont installées dans une sorte de cirque, ouvert au midi, et formé au pied de la petite côte qui domine vers le nord les jardins de l'asile.

Quelques ruches nouvellement peuplées à l'aide d'essaims artificiels paraissaient n'avoir pas encore toute l'activité qu'elles devront acquérir par la suite grâce aux soins intelligents dont elles sont l'objet.

§ II. — Ruchers de démonstration

1° Ecole normale d'instituteurs de l'Eure, à Evreux. Le rucher de l'École normale, fondé en 1895 par le directeur actuel M. Fatalot, entretenu et agrandi depuis par son fondateur, avec la collaboration active de l'éminent apiculteur M. Betmale, compte actuellement 17 ruches horizontales, système de M. Layens, et 2 ruches vulgaires.

Peu après sa fondation, l'apier de l'école a été honoré

Digitized by Google

de la visite de M. de Layens et doté par le même savant d'une large subvention.

Ce rucher, que l'on peut apercevoir en suivant la ligne du chemin de fer d'Évreux au Neubourg, dans un verger, vers le sud du jardin de l'École, produit le plus gracieux effet. C'est la cité des abeilles, cité d'une propreté parfaite, un peu trop rapprochée sans doute de l'énorme talus du chemin de fer et un peu trop loin des cultures que les abeilles devront visiter et féconder.

Malgré ces conditions, forcément défavorables, le rucher est prospère et permet de former une pépinière de jeunes apiculteurs, qui ne manqueront pas de propager, dans le département, les excellentes méthodes dont ils ont eu la bonne fortune d'avoir l'application sous les yeux.

2° L'orphelinat de Villez-Champ-Dominel possède un apier composé de 19 ruches horizontales système Layens et de 4 ruches vulgaires en activité. L'une des ruches à cadres est garnie d'abeilles italiennes qui se montrent très douces et très actives.

Les ruches de l'orphelinat sont installées dans un verger, clos de haies vives et de murs, d'un calme absolu au milieu d'une contrée riche en plantes mellifères.

M. Léon Petit, notre cher et dévoué secrétaire perpétuel, a voulu que l'œuvre admirable fondée par lui à Villez permit aux enfants qui y sont admis d'emporter, à leur sortie, de saines notions d'économie rurale, et soient, dès le jeune âge, familiarisés avec les procédés d'une apiculture perfectionnée tout en profitant de ce miel délicieux, dont ils ont pu suivre et pratiquer les diverses manipulations.

L'observation des abeilles ne peut manquer d'ailleurs

Digitized by Google

de faire admirer et aimer, aux chers pupilles de M. Léon Petit, les mœurs des abeilles et fortifier en eux les saines doctrines qui leur sont enseignées par les admirables éducatrices auxquelles ils sont confiés. Ordre, discipline, dévouement à la famille et à la chose publique, tels sont les enseignements vivants, résultant de l'observation de la ruche et laissant dans l'esprit de l'enfant des traces ineffaçables.

§ III. — Petits ruchers de production

1° M. Chanu, instituteur à Gauville, a débuté en 1889 avec une ruche dite *panier*. Actuellement, il possède 80 ruches installées sur trois ruchers à Gauville, Branville et le Mesnil-Fuguet, et comprenant :

Ruches formées d'une simple caisse et pouvant recevoir une hausse à cadres . . .	13
Ruches normandes ou ruches à calotte. . .	26
Ruches vulgaires ou paniers.	4
Ruches Dadant-Blatt dont 7 doubles	37
Total. . .	80

Les apiers de M. Chanu sont remarquables par leur belle et abondante production, contrastant, on doit l'avouer, avec leur apparence extérieure, un peu trop négligée et avec les appareils rudimentaires bien qu'ingénieux mis en usage. Ce sont des apiers essentiellement économiques dont la visite offre un réel intérêt.

2° M. Cordier, instituteur à Illiers-l'Evêque, a fondé en 1895 un rucher qui compte actuellement 14 ruches Layens à 20 cadres, et une ruche vulgaire.

Les ruches à cadres, construites par M. Cordier lui-même, sont munies à leur paroi postérieure d'une vitre avec volet qui les transforme, au besoin, en ruches

Digitized by Google

d'observation. Un système très simple et très ingénieux de nourrisseur permet de donner aux abeilles, en cas de disette, du sucre scié du commerce, sans danger de pillage et sans trouble dans la colonie.

Le rucher de M. Cordier ne paie pas de mine, mais il révèle un ami actif et intelligent des abeilles.

§ IV. — Grand rucher de production

M. Paul Gentil, à Tillières-sur-Avre, a créé en 1902 un apier qui comprend actuellement 30 ruches en activité, d'un modèle de son invention (doubles-jumelles pouvant être transformées en ruches simples) permettant d'éviter la surproduction du couvain, et par suite un essaimage exagéré, et d'autre part se prêtant à l'élevage très facile des mères.

M. Paul Gentil, apiculteur très distingué, possède des connaissances, un outillage et une installation qui lui permettront sans aucun doute de créer, dans notre département, une industrie lucrative et très intéressante qui a été jusqu'alors, en France, le monopole d'un petit nombre d'apiculteurs, mais qui est très répandue et très florissante dans quelques pays étrangers.

La Société d'agriculture de l'Eure sera heureuse d'applaudir au succès mérité de M. Paul Gentil.

La visite des ruchers dont il vient d'être question a, pour tous sans exception, présenté un réel intérêt ; elle forme en apiculture le meilleur des enseignements qui se puisse imaginer, avec un attrait propre à inspirer la passion enthousiaste et communicative de l'observation d'insectes, dont les prodigieux travaux et la merveilleuse organisation confondent l'entendement humain.

Digitized by Google

EXPOSITION DES PRODUITS APICOLES

Les apiculteurs qui avaient demandé la visite de leurs ruchers étaient seuls admis à exposer les *miels, cires et hydromels* provenant de leur récolte. Ils étaient surtout invités à faire figurer à l'Exposition les ustensiles et appareils nouveaux, dont ils étaient les inventeurs ou les propagateurs.

La Société libre d'Agriculture avait tenu à récompenser non seulement les *produits* des abeilles, mais aussi, et principalement, le *produit* du travail intelligent de l'apiculteur, dénotant un progrès ou une innovation heureuse et pratique. Pour cette dernière partie, la Société avait fait appel à tous les constructeurs français et étrangers.

Chacun sait que les miels varient, d'une année à l'autre, de goût et de couleur, dans des limites très restreintes, il est vrai, appréciables cependant.

Mais, pour une année déterminée, on peut admettre, sans crainte d'être contredit sérieusement, que tous les miels naturels, purs, provenant d'abeilles ayant, dans la même contrée, butiné sur les mêmes plantes, obtenus vers la même époque, à l'aide d'extracteurs, de rayons de hausse, de calottes ou similaires, ne diffèrent que par des nuances insaisissables de goût et de couleur dont

Digitized by Google

« il est sage de ne pas discuter ». Ce dont il faudrait se défier, ce serait des miels *aromatisés* artificiellement. Pour des miels purs, comme le sont ceux de tous nos apiculteurs, il ne nous paraît pas téméraire d'affirmer que, dans un concours, le dégustateur le plus subtil ne pourra les distinguer les uns des autres.

Parmi les innovations remarquables observées à l'Exposition d'Apiculture, il y a lieu de signaler, s'ajoutant aux produits du rucher :

Le cérificateur, très ingénieux, de M. Grandjean et aussi la planchette à transversement du même apiculteur ; — le nouveau mode de fermeture supérieure des ruches Layens (ancien système) de M. Lemaître ; — la hausse, et aussi le toit mobile en paille, pour ruches Layens, de M. Barbey ; — la ruche d'observation de M. Pierre ; — la ruche Dadant, modifiée, de M. Auguste Chesnel, constructeur à Champsecret (Orne), ruche du plus gracieux effet, d'un fini, d'une solidité et d'un bon marché remarquables ; — la ruche vulgaire à calotte, très complète et très pratique, de M. Beaussieu, apiculteur constructeur à Ondefontaine (Calvados) ; — la série d'appareil exposés par M. Heidenreich, apiculteur constructeur à Sonneburg (Allemagne), prouvant combien la culture des abeilles, par les méthodes les plus perfectionnées, est en honneur chez nos voisins ; — le nourrisseur très pratique pour ruches vulgaires de M. Léon Petit.

A signaler aussi les jolies expositions de M. Marcel Fessier, de M. Chanu et de M. le Dr Levasseur, avec leurs excellents miels, leurs belles cires et leur intelligente installation constituant pour les visiteurs une très intéressante leçon de choses.

Digitized by Google

Les visiteurs nombreux de notre Exposition ont pu constater que tout possesseur d'un petit coin de terre peut, presque sans frais, entretenir, d'après les méthodes rationnelles, quelques colonies d'abeilles, en récolter les importants produits, sans déranger et surtout sans faire mourir les laborieux auxiliaires dont le rôle, récemment connu, est si considérable au point de vue de la fructification de nos arbres fruitiers et de la plupart de nos plantes cultivées.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 AOUT 1908

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

La Société libre d'Agriculture de l'Eure s'est réunie en séance publique le dimanche 23 août à deux heures, dans la salle de l'amphithéâtre du Jardin botanique d'Évreux, sous la présidence de M. le vicomte de Valon, président de la Société, pour la distribution des récompenses des concours d'aviculture et d'apiculture d'Évreux, des primes aux serviteurs ruraux ainsi que de celles décernées par la Société d'encouragement au Bien, la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures; ont été remises aussi au cours de cette séance, les récompenses aux lauréats du prix institué par M. Ange Petit. Un orchestre symphonique d'amateurs prêtait son gracieux concours. Au bureau, siégeaient MM. le vicomte de Valon, président, le comte de Boury, vice-président; Joseph L'Hopital, ancien président, Léon Petit, secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier.

Une assistance nombreuse se pressait à cette cérémonie.

A l'ouverture de la séance M. le vicomte de Valon a prononcé une allocution qui a été chaleureusement applaudie, puis M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, a proclamé les noms des lauréats.

Digitized by Google

ALLOCUTION

Prononcée par M. le vicomte de VALON
Président de la Société

Mesdames, messieurs.

Par la diversité de ses titres et de ses efforts, la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Eure complique singulièrement le vestiaire de son président ! Au cours du précédent hiver, jai dû endosser la toge du littérateur ; au printemps, revêtir plumage d'aviculteur et jouer en matière d'apiculture le rôle du frelon qui bourdonne autour du coche, malgré la belle allure de son attelage ; à la saison estivale, notre infatigable secrétaire perpétuel me brode palmes académiques, puisqu'il s'agit aujourd'hui de récompenser la vertu, le travail et telles autres louables qualités que votre président a beaucoup négligées. Quel nouveau costume me réserve l'automne ? la blouse du laboureur sans doute, à l'occasion d'autres concours.

J'accepte joyeusement ces multiples devoirs, au risque de laisser attachée à mon éphéméride la réputation d'un superficiel Touche-à-Tout.

Mes chers confrères, votre exposition internationale et départementale d'aviculture et d'apiculture a été couronnée d'un incontestable succès. L'honneur en revint à

Digitized by Google

notre actif secrétaire perpétuel et aux membres distingués de votre commission spéciale. Au nom de notre compagnie, je suis heureux de leur adresser publiquement l'expression de notre gratitude. Je cite particulièrement à l'ordre du jour Mlle Lemarié-Dubois, M. Jubier, M. Lapeltey père, M. le capitaine Dubois, M. Massieu, pour l'excellent appui que ces personnes ont prêté à l'organisation de ce concours.

Le spectacle n'était pas banal dans les galeries mises aimablement à notre disposition par M. le maire d'Évreux. Ici, volailles de toutes espèces; plumages ébouriffés, étincelants, arlequinés de mille couleurs ; chants joyeux des coqs, gloussements des dindes, coups de trompettes des canards et des oies, roucoulement des pigeons, l'orchestre était au grand complet qui accueillait joyeusement les visiteurs. Là, dans une autre galerie, les lapins philosophes ruminaient en silence, inconscients de leur inévitable destination culinaire, ou simplement rasserénés par la délicate pensée de laisser leurs dépouilles soyeuses entre des mains habiles à les transmuter en chinchillas ou blanches hermines... et de contribuer ainsi à protéger contre le froid et à parer de charmantes frileuses.

Dans la cour d'entrée, enfin, l'Arche de Noë s'était échouée entr'ouvrant ses flancs pour démontrer que l'entente cordiale date du Déluge... dans la République des animaux.

Aviculteurs et apiculteurs ne sont pas les seuls lauréats appelés aujourd'hui à recevoir des récompenses. Notre Société se propose « de compléter cette séance, en prenant sa part dans les honneurs à rendre aux actions, aux sentiments, aux vertus qui naissent de la moralité,

Digitized by Google

du travail et du dévouement »[1]. Ouvriers de l'agriculture et de l'industrie, vieux serviteurs et jeunes apprentis confondent fraternellement, ici, le passé, le présent et l'avenir.

Dans les mêmes circonstances, mes grands prédécesseurs, forts de leur expérience, portés par leurs beaux talents, ont abordé les escarpements pittoresques de la question sociale, cîme imprécise qui va se perdre en des nuages que chacun colore à son goût ou suivant ses ambitions. A m'envoler aussi haut, je craindrais de manquer de souffle ; vous m'excuserez, mesdames et messieurs, de demeurer prudemment au pied de la montagne.

La tendance actuelle est de soulever l'ouvrier contre son patron. On refuse toute hiérarchie ; on veut détruire toute autorité, récuser toute supériorité ; en un mot, la société moderne prétend construire son manoir à l'envers et le maintenir en équilibre. Le magnifique élan de nos industries nationales vient se briser lamentablement contre une muraille hérissée et inerte, patiemment édifiée pour glorifier l'*Envie*, la *Haine* et la *Paresse*.

Les réunions comme celle-ci ont pour but de rassembler les vaillantes et vieilles troupes demeurées fidèles, de les encourager et de les entraîner à faire brèche dans cette muraille. Aux générations ascendantes, nous offrons en exemple les ouvriers, les anciens serviteurs réunis dans cette salle. Attachés aux familles qui vous emploient, au sol que vous cultivez, à vos usines, à vos métiers, vous personnifiez ici, mes bons amis, le *Souvenir*, la *Fidélité*, la *Tradition*. Les « esprits nouveaux » prétendent que ce sont là des expressions d'ancien dialecte tirées

[1] L. Passy.

Digitized by Google

du domaine de l'archéologie ; détrompez-les : l'attachement cordial de l'employé à l'employeur est le gage du succès de celui-ci pour le bien-être de celui-là.

Je ne peux me remémorer sans une intime émotion les vieux serviteurs amis de notre enfance : la bonne nourrice qui réparait nos accrocs, pansait nos bosses et se laissait soustraire, les yeux fermés, la clef de l'armoire aux confitures ; le vieux régisseur ou maître-valet, historien du château ou de la ferme, avec chroniques et légendes à l'appui ; et l'ancien ouvrier qui avait vu construire et monter l'usine et qui doucement maugréait contre l'introduction des « mécaniques nouvelles », parce qu'elles bouleversaient ses habitudes. N'étaient-ils pas de la famille ceux-là ? Ne prenaient-ils pas leur part de toutes les joies, de tous les deuils ? Du berceau jusqu'à la tombe, cœurs de maîtres et cœurs de serviteurs battaient à l'unisson.

Je salue avec une respectueuse affection ceux qui, par leur assiduité au travail et par leur bon esprit, sont les continuateurs des ouvriers et des serviteurs que nous avons jadis connus et appréciés, aimés et regrettés.

Prenez confiance, mes bons amis ; rejetez les théories nouvelles, résistez à toute tyrannie onéreuse et indigne de vous ; luttez, mais luttez sans amertume ; puisez les arguments dans votre cœur, en vous rappelant cette admirable maxime cueillie sur les feuilles d'or des Écritures bouddhistes : *Si la haine répond à la haine, comment la haine cessera-t-elle ?*

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

(*La liste des récompenses des concours d'aviculture et d'apiculture se trouve à la suite du compte rendu de ces concours*).

Souvenir offert aux collaborateurs de l'exposition d'aviculture. — Objets d'art : M. Lapeltey père, Mlle Jeanne Lemarié, MM. Jubier, Verville, Massieu, le capitaine Dubois, commissaires : médaille de bronze : M. Aubout, surveillant.

Serviteurs ruraux se recommandant par de longs services. — Médaille de vermeil : M. Mordret (Léon-Victorien), à Graveron-Semerville (41 ans de services chez Mlle Féray) ; médailles d'argent : Mlle Marie Guersant, à Graveron-Semerville (35 ans de services chez Mlle Féray), et M. Couture, aux Baux-Sainte-Croix (25 ans de services chez M. Vion).

Prix Ange Petit, décerné aux personnes de la classe laborieuse qui, dans le canton de Damville, se sont le plus distinguées par quelque acte de dévouement, de probité, ou par la moralité de leur conduite, l'amour du travail et l'accomplissement de leurs devoirs. — 100 fr. : M. Alphonse Duvallet, à Damville (a recueilli cinq jeunes enfants, ses neveux, abandonnés par leurs parents, et en a fait d'honnêtes ouvriers) ; — 100 fr. : M. Dubois, sacristain à l'église de Creton depuis 1866, ouvrier au château du Bois-Giroux depuis 14 ans (entoure des meilleurs soins sa femme, paralysée depuis 17 ans) ; — 50 fr. : Mme veuve Legendre, journalière à Damville (excellente mère de famille, a entouré des soins les plus empressés son mari, longtemps malade, et sa mère aveugle, morte à 89 ans) ; — 50 fr. : M. Laurent Jaffré, à Grandvilliers (excellent ouvrier, 26 ans de services chez M. Lainé, et employé à la ferme de M. Collières depuis 13 ans ; a bien élevé ses 8 enfants) ; — Livret de caisse d'épargne de 15 fr. : Julien Mortreuil, âgé de treize ans, à Villez-Champ-Dominel (a trouvé une somme de 40 fr. qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire).

Prix de la Société de protection des apprentis et des ouvriers employés dans les manufactures. — Médailles d'argent : M. Eugène Massot, chef d'atelier chez MM. Ch. Hérissey et fils, imprimeurs à

Digitized by Google

Évreux (35 ans de services), et M. Joseph Vavasseur, chef d'atelier chez les mêmes (30 ans de services); — médailles de bronze : M. Georges Poussin, gérant de l'imprimerie de l'Eure, à Évreux (24 ans de services); Mme Louise Pernet, contremaîtresse chez Mme veuve Boisard, Cochin et Cie, manufacturiers à Évreux (25 ans de services); M. Charles Locu, contremaître à l'imprimerie de l'Eure (23 ans de services); M. Adrien Contant, chef d'atelier chez MM. Ch. Hérissey et fils (20 ans de services); Mme Gabrielle Petit, contremaîtresse chez Mme veuve Boisard, Cochin et Cie (18 ans de services); M. Charles René, prote à l'imprimerie du Commerce (10 ans de services).

Apprentis. — Livret de caisse d'épargne de 15 fr. : Joseph Picard, à l'imprimerie de l'Eure; id. de 10 fr. : Lucien Pépin, à l'imprimerie du Commerce; mention honorable : Léon Ménard, à l'imprimerie de l'Eure.

Anciens apprentis devenus ouvriers dans la maison d'apprentissage. — Médaille de vermeil : M. Eugène Gosselin chez MM. Hérissey et fils, imprimeurs à Évreux (50 ans de services); médailles d'argent : M. Edouard Barge, chez M. Collignon, imprimeur à Louviers (27 ans de services); M. Alphonse Canu, chez Mme veuve Boisard, Cochin et Cie, manufacturiers à Evreux (27 ans de services); — médailles de bronze : MM. Gustave Brione et Victor Loret, chez MM. Malatiré et Lecœur, manufacturiers à Evreux (19 ans de services); Mlle Joséphine Deiber, chez Mme veuve Boisard, Cochin et Cie (19 ans de services); Mme Ernestine Baril, dans le même établissement (18 ans de services); M. et Mme Radou, dans le même établissement (l'un 17 ans, l'autre 15 ans de services); M. Ferdinand Boucher, chez MM. Malatiré et Lecœur (16 ans de services); Mme Guéroult et Mlle Louise Lefebvre, chez M. Sauvage, manufacturier à Évreux (15 ans de services); Mlle Honorine Lefebvre, dans le même établissement (14 ans de services); M. et Mme Léon Noyon, chez Mme veuve Boisard, Cochin et Cie (l'un 15 ans, l'autre 14 ans de services); M. Louis Lefèvre à l'imprimerie de l'Eure (14 ans de services); Mme Borgniet et M. Auguste Leroux, chez M. Sauvage (11 ans de services); — mentions honorables : M. Alexandre Mérel, à l'imprimerie du Commerce (8 ans de services); MM. François Picard et Renoult, à l'imprimerie de l'Eure (6 ans de services); Mlle Patmos, à l'imprimerie du Commerce (4 ans de services).

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LE VICOMTE DE VALON, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 24 janvier 1909.

Messieurs,

Au début de la précédente année, vous êtes venus me prendre au parterre pour me hisser sur la scène dans ce fauteuil. Vous fûtes, mes chers confrères, bien audacieux !

Mes fonctions présidentielles touchent à leur terme. Avant de disparaître dans les paisibles nirvanas des oubliés, une confession s'impose : aux services à rendre, au talent, au savoir, je n'ai pu suppléer que par un bon vouloir... sans excès; la paresse est ma déesse favorite; au pied de sa statue, j'ai brûlé maintes veilleuses en sommeillant ! Dans mes allocutions jetées à tous les vents, au gré de ma fantaisie, les joyeuses fanfares ont constamment dominé, dans mon orchestration, les sérieux leit-motivs. Je m'accuse enfin d'avoir laissé à la charge de notre secrétaire perpétuel tout le travail et le soin d'organiser la victoire; sans vergogne, j'ai cueilli les lauriers par d'autres mains semés. Le vrai mérite demeure frileusement caché derrière portes et fenêtres closes; M. Léon Petit m'excusera de forcer aujourd'hui

Digitized by Google

ces portes et ces fenêtres pour lui offrir l'hommage de ma reconnaissance, de mon admiration et de mon respect.

Péchés absous, j'aborde, messieurs, le bref compte rendu des opérations de notre Société dans le courant de l'année écoulée. En dépit de son grand âge, notre compagnie maintient son activité, partant sa vitalité. A Évreux, vous avez organisé un concours d'aviculture et d'apiculture, qui, grâce à la quantité et à la qualité des lots exposés, s'est classé au second rang, après Paris, parmi les exhibitions analogues. En séance solennelle, vous avez accordé objets d'art, médailles, diplômes, prix en argent, aux agriculteurs exposants, aux ouvriers agricoles et industriels et aux vieux serviteurs... Aux concours de Broglie, d'Amfreville, de Gisors, vous avez été représentés ; des médailles ont été distribuées en votre nom. Enfin, un certain nombre de nos confrères ont participé par leur présence et par leurs travaux au congrès de l'Association normande.

Notre situation financière est saine, sans abus de prospérité, par le seul fait de nos cotisations et de nos subventions, généreusement accordées jusqu'ici par le département et par l'Etat. Mais est-il sage de compter sur la perpétuité de ces ressources extérieures ? Ne deviendrons-nous pas, à notre tour, les victimes sevrées des budgets publics appelés fatalement à modifications et à resserrements pour faire face à des obligations légales, nouvelles et dispendieuses ?

J'indique ce point noir et j'insiste. Comment suppléer aux subventions qui peuvent, à brève échéance, disparaître en partie ou dans leur totalité ? Déjà, en 1909, par suite d'un décès, notre société va se trouver privée d'une sorte de douaire.

Digitized by Google

Ne nous endormons pas dans une insouciante quiétude ; sans trêve, recherchons de nouveaux adhérents, et, si les hommes font défaut, recrutons de nouvelles adhérentes. Aussi bien la question est-elle à l'ordre du jour, discutée, combattue ici, approuvée là. Par timidité quelquefois, mais surtout parce qu'elles craignent « plaisirs d'ennui », les dames se récusent et refusent. Hardiment regreffons nos sourires un peu fanés, d'un geste gracieux ouvrons grandes nos portes..., l'avenir est à nous radieux et prospère !

Je n'entends certes pas requérir les femmes auteurs telles que les Marcelle Tynaire, les Pierre de Coullevain, les Collette Yver et autres princesses de science qui babillent en prose ; ni les poétesses mondaines, plus riches en rimes qu'en raison, qui se déshabillent en vers nus... Ces « Bas bleus » m'intimident. J'appelle la collaboration des dames qu'on pourrait indiscrètement définir : « Les Jarretelles bleues ». Honni soit qui mal y pense[1] ; je désigne ainsi celles qui se récréent, après soins donnés au ménage, par la lecture et l'appréciation des bons ouvrages, celles qui savent écrire d'une plume alerte et fine leurs observations, leurs impressions et qui goûtent le Beau comme elles font le Bien.

Mes chers confrères, en préconisant telle galante association, mon but domine l'accroissement de nos ressources. Je voudrais surtout, en les parant d'un gracieux voisinage, accroître le charme de nos réunions un peu froides et nous retremper dans l'atmosphère des salons d'autrefois. A ne fréquenter que la société mâle, nous risquons d'égarer nos meilleures qualités françaises : la

[1] Devise de l'ordre de la Jarretière, en Angleterre.

Digitized by Google

politesse et la galanterie. Scrutez le cœur du jeune moderne, sans cesse vous n'y découvrirez « qu'inconscience et vanité ». Quelle déconvenue ! Entr'ouvrez cœur de femme, vous y lirez, en lettres d'or : « France et Charité » ! Quelle consolation ! La comparaison n'est pas encourageante. Infidèle à ses convictions, négociant ses opinions, guidé par le seul égoïsme de ses appétits, l'homme « modern style » s'avilit, se fourvoie et s'effondre, tandis que la femme s'instruit, s'ennoblit et surgit à l'horizon comme une étoile dans un ciel sombre : *Spes in nube*.

Est-ce une révolution en marche, comme l'affirme M. de Vogüé ? Le mot me semble un peu brutal ; mais à coup sûr c'est une évolution. Accueillons-la sans grimaces, dirigeons-la vers le Mieux. Au féminisme qui monte faisons galamment la révérence avant qu'il ne nous étrangle.

Messieurs et chers confrères, au moment de vous remettre mes pouvoirs, je tiens à vous remercier cordialement de votre collaboration et de votre bienveillant accueil. Votre sympathie, le bénéfice de relations charmantes et nouvelles, la satisfaction d'avoir pris une part à votre œuvre et à vos travaux, s'imprimeront en une page d'ineffaçables souvenirs. Grâce à vous, mes chers confrères, la date 1908 s'inscrira à jamais lumineuse dans ma mémoire.

Digitized by Google

LE CULTE DE SAINTE CLOTILDE

AUX ANDELYS (EURE)

ET EN NORMANDIE[1]

PAR

L. COUTIL

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le culte de sainte Clotilde était jadis en très grand honneur, particulièrement dans deux départements de la Normandie, la Seine-Inférieure et l'Eure; mais la Révolution a amené la suppression de presque toutes les confréries[2], très nombreuses à Rouen.

Trois églises ont surtout conservé le culte de la pieuse reine. Pour la Seine-Inférieure, on ne peut citer aucun document historique, en dehors des pratiques religieuses et des vieilles statues conservées dans les églises de Rolleville et d'Ouville l'Abbaye. Dans l'Eure, aux Andelys, les documents de toute espèce abondent; outre les donations et les chartes, nous allons décrire succes-

[1] Cette notice a été communiquée au Congrès des Sociétés savantes, tenu à la Sorbonne, en 1908.

[2] On comprend que les confréries charitables d'hommes et de femmes aient choisi pour patronne sainte Clotilde, qui pendant sa vie avait secouru les malheureux, et, à sa mort, leur avait légué ce qui lui restait de sa fortune. Sa générosité est attestée par les plus anciens diplômes cités par Grégoire de Tours.

Digitized by Google

sivement, le baptistère, le monastère et la chapelle, les statues, reliquaires, verrières, tableaux, cloches, sceau, la fontaine et le dolmen. Nous parlerons ensuite des autres statues et objets d'art qui existent ailleurs qu'aux Andelys.

LE BAPTISTÈRE, LE MONASTÈRE ET LA CHAPELLE DE SAINTE CLOTILDE

Après la bataille de Tolbiac, Clovis soumit le Vexin normand ; il le joignit à la Neustrie, l'année suivante, en 497.

C'est en parcourant son nouveau royaume, que la jeune reine Clodilde vint aux Andelys, peut-être même quelques mois après la conquête, pour poser la première pierre d'un monastère de filles.

Ce couvent *Andilegum monasterium*, était aussi célèbre que ceux de Chelles et de Farmoutier, ainsi que nous l'apprend l'historien anglais Bède, le Vénérable ; il ajoute que les Anglais y envoyaient leurs filles pour s'instruire ou prendre le voile.

« Nam eo tempore, necdum multis in regione Anglorum monasteriis constructis, multi de Britannia monachicae conversationis gratia, Francorum vel Galliarum monasteria adire solebant, sed et filias suas eisdem erudiendas, ac sponso cœlesti copulandas mittebant maximae in Brigae, in Calae et *in Andilegum monasterio*. — Beda *Ecclesiasticae historiae gentis Anglorum*, in-fol. 1550, lib. III, cap. VIII, p. 104. — Ravisius Tector. *Vitae Sanctae Clotildis, apud; De memoralibus et claris mulieribus aliquod diversorum scriptorum opera.* Parisiis, 1521, in-folio, p. 217.

L'existence de ce couvent est encore attestée, cinquante ans après, par le décès de saint Evode, évêque

[1] M. de Malastrie, dans son ouvrage intitulé les *Monastères de France*, publié dans l'*Annuaire historique* (Paris, 1837, in-12, p. 70), fixe cette date à l'année 526, ce qui est inadmissible, puisque Clotilde était déjà veuve et retirée à Tours, depuis 511. On a prétendu aussi qu'elle avait fondé le monastère des Saints-Apôtres à Rouen, vers 524, cette date coïncide avec la précédente.

Digitized by Google

d'Evreux, qui y mourut au cours d'une visite pastorale, le 8 octobre 550.

En 832 ou 833. Angésise, abbé de Fontenelle, laissa par son testament des sommes à distribuer aux principaux états de la région ; le monastère des Andelys figure dans cette distribution.

Au mois de décembre 884, le roi Carloman ayant été blessé mortellement par un sanglier, dans la forêt de Bezu, vint se réfugier dans ce monastère et y donna une charte.

Ce couvent fut très probablement détruit, peu de temps après, par les Normands qui avaient établi leur quartier général, à 20 ou 25 kilomètres de là, dans l'île d'Oissel.

Nous savons aussi, de différentes sources, que sainte Clotilde avait fait construire une église attenant à ce monastère, et nous voudrions préciser si elle occupait l'emplacement de l'église actuelle.

[1] Dudé. *Chronologie historique des archevêques de Rouen*, 1618, p. 55. — Pommeraye. *Histoire des archevêques de Rouen*, 1667, p. 93, etc. Certains auteurs mentionnent cette mort, en 542, d'autres le 3 juin 545. Grégoire de Tours (liv. IV, chap. 1) nous apprend que la reine Chrotechilde (Clotilde) fut ensevelie dans la basilique de Saint-Pierre (actuellement Saint-Etienne-du-Mont) à côté du roi Chlodovech (Clovis), par ses fils, les rois Childebert et Chlothachaire ; elle avait fait construire cette basilique, dans laquelle fut ensevelie aussi la bienheureuse Geneviève (Saint-Grégoire. *Hist. ecclésiast. des Francs*, trad, nouv. de H. Bordier. Firmin Didot, 1859. T. I).

[2] « Ad Andelagum monasterium solidos XII (environ 380 francs de notre monnaie). *Chronicon Fontanellense apud Spicileg*, de Luc d'Achery. — Le Prévost. Notes pour servir à l'hist. des com. du dép. de l'Eure, 1849, 1re liv., p. 13.

[3] « Datum IXo idus decembris, anno sexto regnante Karolomanno gloriosissimo rege, indictione IIIe actum apud Andeli monasterium ad Sequanam supra Rotomagum. » (*Chronico Alberici Tricum Fontium, monachi et chronico Sithiensi S. Berlini*. D. Bouquet, 1757, t. IX, p. 59, A et 70. — Mabillon. *De re diplomatica*, in-folio, 1681, p. 250. De Sainte Marthe. *Gallia Christiania*, in-folio, 1656, t. IX, p. 394.)

[4] B. Chrotildis, apud vitæ sanctorum ; m. s. in-folio de la Bibl. Richelieu, fond. lat. no 5333.

Digitized by Google

L'auteur anonyme d'une histoire manuscrite des Andelys copiée dans les écoles, dès le XVIIIe siècle, mentionne qu'une église fut relevée, en 910, par l'archevêque de Rouen, Gonthard, qui possédait à environ 80 mètres de là, vers le sud, un manoir nommé *la Maison de Rouen*. Cette église subit des réfections, en 1245, grâce aux subsides des archevêques de Rouen, Eudes Clément, François de Harlay et de ses successeurs. (Nous ferons remarquer que l'église était située seulement à environ 23 mètres de la chapelle de l'ancien monastère).

Cette chapelle fut dotée, en 1302, par Gervais du Bosc, chanoine d'Andely et archidiacre de Pont-Audemer : les trésoriers et les habitants de la commune participèrent à sa construction, et dans l'acte, elle est désignée sous le nom de la chapelle de Saint-Nicolas et de Sainte-Clotilde.

Le 20 mars 1332, un autre chanoine des Andelys, Gervais Dubois, lui fit une nouvelle donation de 20 livres parisis, en même temps qu'à la chapelle Saint-Jean-des-Fossés.

[1] Cette indication est mentionnée dans une *Vie de sainte Clotilde*, qui se vendait à l'occasion du pèlerinage du 3 juin (édition de 1784, p. 12 et édition de 1790, p. 10), copiées sur celle de Pierre le Juge, publiée en 1588 ; et dans l'*Histoire manuscrite des Andelys par l'abbé Baudart*, qui était apprise et copiée dans les écoles et couvents des Andelys avant la Révolution, et même après. On trouve aussi cette indication dans une notice manuscrite accompagnant une très belle vue générale des Andelys, *dessinée de la montagne de Noyers, en* 1787, et exécutée à la sépia par l'architecte J.-J. Lequeu ; elle figure dans l'album du département de l'Eure, au Cabinet des estampes : on remarque au centre de la marge les armoiries anciennes de la ville, composées de trois fleurs de lis en chef et de trois tours : cet écusson fut ensuite modifié par partie, deux tours à dextre et deux grappes de raisin à senestre. Ce lavis mesure 0[m],395 de large sur 0[m],32 de hauteur.

[2] *Anc. archives de l'église Notre-Dame de Rouen.*

Certains auteurs ont indiqué que cette chapelle de Saint-Jean se trouvait primitivement dans le monastère fondé par sainte Clotilde ; ils n'ont pas bien compris le sens des textes précédemment cités.

Digitized by Google

Cet acte mentionne sa grande ancienneté, et qu'elle se trouve dans le cimetière de l'église Notre-Dame; ce qui prouve que cette chapelle était construite bien avant la précédente donation.

Le 11 août 1635, il y eut accord entre Pierre de Montagu, avocat au parlement de Rouen et les trésoriers de la paroisse Notre-Dame pour la reconstruction de cette chapelle.

Les réfections de cette époque sont les plus nombreuses : elles comprennent la partie supérieure de l'abside, sauf la base et les contreforts; de chaque côté, à l'Est, dans la partie centrale, deux larges ouvertures dont une à droite est occupée par un confessionnal, et celle de gauche se prolonge pour abriter une petite sacristie; en face de l'abside, à l'ouest, on ouvrit une grande porte, son encadrement est formé de moulures se relevant à angle droit et se coupant contre les parois; cette disposition très spéciale se voit à l'entrée du chœur et des collatéraux nord de l'église N. D., ce qui prouve que les travaux de réfection de la chapelle de Sainte-Clotilde et de la construction de ces collatéraux de l'église Notre-Dame sont dus au même architecte, et de la même époque, c'est-à-dire de 1635 à 1645. D'ailleurs, une des six toiles qui ornaient la chapelle confirment notre opinion; l'une d'elles réprésente un architecte montrant à sainte Clotilde le plan de l'église, et justement, il lui présente l'église de profil, avec les collatéraux

[1] « Una videlicet ad honorem beati Nicholai et sanctæ Crothildis, in cimeterio dicte ecclesiae. » Th. Duplessis. (*Description de la Haute Normandie.*)

[2] Registre de l'inventaire des titres de propriété du trésor de Notre-Dame des Andelys; in-folio. (Archives de l'Eure.)

Digitized by Google

nord : cette toile est signée Jean Nicolle, peintre de Louviers, localité voisine des Andelys, elle est datée de 1647. Nous passons sur le côté invraisemblable de la composition, où sainte Clotilde regarde l'église Notre-Dame construite au XIIIe siècle, et sur les costumes des personnages qui sont du XVIIe siècle. Si nous n'avions pas l'acte de 1635, cette peinture à elle seule nous ferait savoir que les collatéraux nord de l'église et les réfections de la chapelle Sainte-Clotilde furent exécutés de 1635 à 1647.

Un bénitier adossé au mur est à peu près contemporain de ces travaux, il porte la date de 1665.

C'est seulement vers 1865, que l'on construisit à l'ouest, dans le style de la fin de la Renaissance, une petite chapelle de 6 mètres de longueur sur 4^m^,60 de largeur.

Nous tenons à faire remarquer que les deux fenêtres de la partie centrale offrent comme parements des adaptations récentes, et postérieures au déplacement des six panneaux; car les peintures mesurant 3^m^,90 de hauteur, couvraient les murs du haut en bas. Quant aux pilastres des embrasures des fenêtres terminés par des chapitaux à crochets, ils remontent seulement aux dernières réparations de 1865; du reste, on peut voir que les pierres sont toutes rapportées, surtout celles des cintres qui sont de simples collages.

La chapelle fut vendue 20.000 francs, en 1795, comme bien national, et fut convertie successivement en vinaigrerie, en grenier à fourrages et en manège : vers 1840, elle redevint la chapelle d'un pensionnat de jeunes filles.

En 1853, lorsque la Société française d'archéologie

Digitized by Google

vint aux Andelys, le plan polygonal de cette chapelle frappa M. de Caumont.

LA PISCINE DU BAPTISTÈRE

Nous avions totalement oublié ces observations, lorsqu'en voyant dernièrement exécuter des travaux de restauration, nous avons demandé à M. l'abbé Chapellière, archiprêtre des Andelys et propriétaire de la chapelle, l'autorisation de faire des fouilles autour et au centre même de l'édifice. Le souvenir du baptistère de Saint-Jean de Poitiers revint soudain à notre mémoire, et l'espoir d'en retrouver un autre aux Andelys. Pour contrôler cette opinion, il fallut ouvrir une brèche dans un très beau parquet recouvrant l'intérieur de la chapelle. Nous avons rencontré un premier lit de sépultures et d'ossements épars; au-dessous, deux couches bien distinctes de cercueils, dont la trace noire des planches était nettement distincte, grâce au sol sableux et très sec. A $1^{m},70$ de profondeur, nous avons rencontré des blocs calcaires et du mortier de sable ocreux; nous avons déblayé une surface de $1^{m},25$ sur $1^{m},20$, avec une partie médiane plus creuse et bien plane au centre. Aucun autre bloc maçonné n'existait sur le pourtour extérieur, à une distance d'au moins un mètre. C'est dans une de ces sépultures placées sur l'aire centrale de maçonnerie que nous avons recueilli un vase en terre rose, très mince, orné de six raies,

[1] Cette opinion a été mentionnée par M. l'abbé Porée dans son *Guide historique de l'étranger aux Andelys*. Nous ferons remarquer que le plan polygonal se retrouve dans certaines chapelles de templiers. L'église de Ségovie offre douze côtés et 20 mètres de diamètre et une cella centrale.

Digitized by Google

et que nous reproduisons ; c'est le seul objet qui avait été déposé dans ces sépultures. Comme sa forme indique tout au plus le XIIIe ou le XIVe siècle, ceci prouve que les sépultures placées sur les fondations de la piscine, sont postérieures de plusieurs siècles à la fondation du baptistère. La présence de ce vase a donc une importance capitale. Nous l'avons malheureusement brisé pendant la fouille, mais tous les morceaux retrouvés ont permis de le reconstituer.

Vase du XIIIe siècle, trouvé sur la piscine du baptistère.

A notre grand regret, nous n'avons pas été autorisé à étendre nos fouilles pour dégager tout le pourtour de ce massif, dont nous n'avons pu vérifier qu'environ les deux tiers. La terre sableuse aussi friable que de la cendre risquait d'entraîner les murs en briques et les grosses poutres soutenant le parquet : nous avons dû cesser nos recherches qui portaient sur environ cinq mètres carrés.

Pour dégager tous les massifs de maçonnerie, il eut fallu déplacer la moitié du parquet et disloquer toutes les poutres qui le supportaient ; nous avons dû reculer devant une démolition et une réfection totale s'élevant à 1.200 ou 1.500 francs. Comme de très nombreuses sépultures occupent tout le sol intérieur de cette ancienne chapelle, jusqu'au niveau des fondations, il n'est pas surprenant que les parements intérieurs de pierre de la piscine aient été enlevés, cette dernière n'étant plus utilisée à partir du IXe ou Xe siècle.

Mais de cette disparition, il n'en suit pas que l'on doive écarter l'hypothèse que ce massif de maçonnerie,

Digitized by Google

de forme concave, ait supporté une piscine pour les baptêmes par immersion. Le R. P. de La Croix qui a

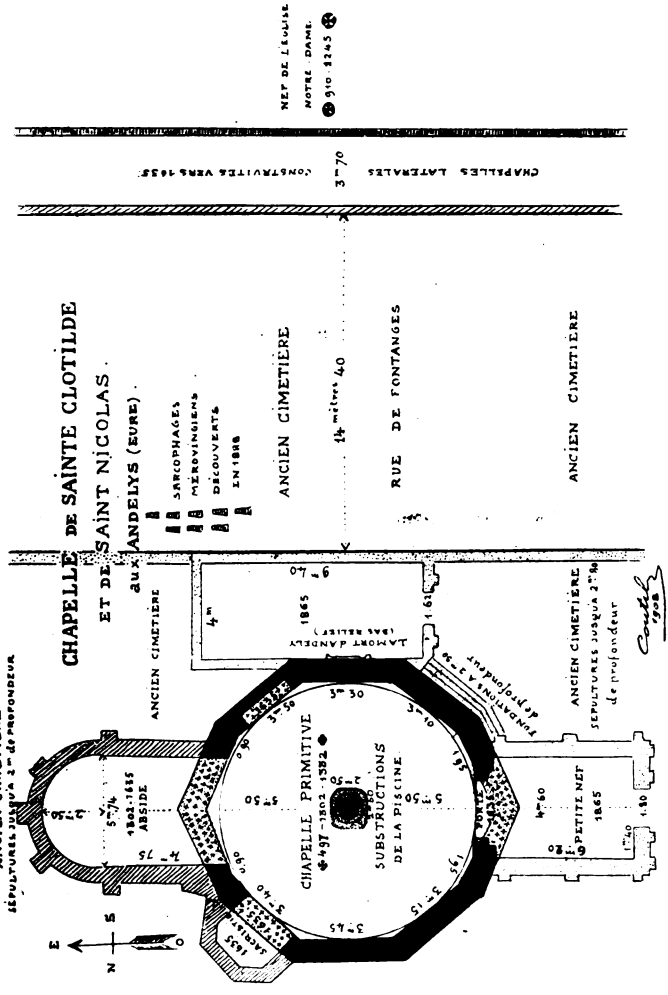

Plan de la chapelle du couvent de Sainte-Clotilde.

La partie noire indique les fondations de la première construction, élevée vers 497, sur lesquelles on en édifia de nouvelles, en 1302; les parties avec croix et pointillé ont disparu, lors des travaux de 1685, lorsqu'on ajouta l'abside et la petite nef.

dirigé le déblaiement et la restauration du baptistère de Saint-Jean de Poitiers suppose que nous avons

Digitized by Google

bien retrouvé le soubassement d'une piscine par immersion. Le diamètre de la chapelle décagonale des Andelys est de 11 mètres; à Poitiers c'est un rectangle de 8 mètres sur 12 mètres; la cuve forme un octogone de $2^{m},15$ d'ouverture et de $1^{m},41$ de profondeur, on y accède à l'aide de trois marches; le tout repose sur une aire de $3^{m},85$ et $2^{m},95$. Ces dernières dimensions sont sensiblement celles que nous avons retrouvées pour l'extérieur, mais la partie de l'intérieur que nous avons dégagée ne nous a pas donné d'indications aussi précises pour être affirmatif sur la forme, qui ne devait pas être rectangulaire, mais plutôt circulaire ou octogonale, répondant à la forme polygonale de l'édifice.

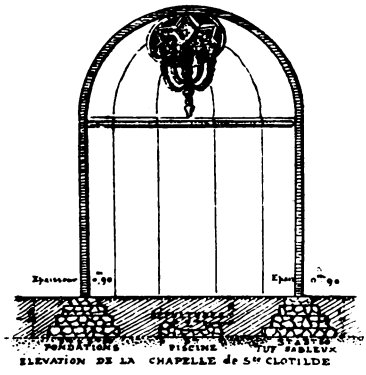

Les fondations en blocages forment des marches, observées seulement à l'extérieur, les fouilles n'ayant pu être effectuées à l'intérieur : au centre se trouve une cavité ayant pu servir de cuve baptismale.

Nous avons exécuté aussi un sondage sur le côté sud-ouest du mur extérieur pour étudier le raccordement avec l'aile construite, en 1865. Sur 4 mètres de longueur et 2 mètres de profondeur, nous avons traversé un sol ne renfermant que des sépultures superposées et entas-

[1] Le pendentif en bois sculpté suspendu au plafond de la chapelle, immédiatement au-dessus des substructions de la piscine, affecte justement la forme octogonale, ses dimensions correspondent à celles des substructions; c'est une curieuse coïncidence.

Digitized by Google

sées. Les fondations en blocages réunis par du mortier de sable jaune sont identiques à celles du massif central de la piscine. Ces fondations forment trois gradins excédant de $1^m,40$ le mur : comme celui-ci a 0^m90, en élévation, cela donne donc $2^m,30$ à la base extérieure. Nous n'avons pu explorer le côté intérieur, à cause du parquet ; on peut supposer qu'il offre la même épaisseur.

Poteries franques, trouvées en 1888, dans la rue, près de la chapelle.

Donc à 2 mètres de profondeur dans le sol, les fondations mesurent environ $3^m,50$ ce qui est énorme.

Nous avons fait aussi des sondages contre l'extrémité Est de l'abside ; diverses canalisations nous ont forcé de fouiller à $1^m,50$ de distance des contreforts, sur 2 mètres de profondeur. Nous avons encore rencontré des couches de sépultures jusqu'au tuf sableux non remanié.

Le long de la rue de Fontanges, en 1888, on a trouvé plusieurs sarcophages en plâtre de l'époque franque, avec des vases, lorsqu'on établit une canalisation pour le gaz ; il est probable que d'autres sépultures existent

Digitized by Google

sous le pavage de la rue, car tout cet emplacement jusqu'aux murs de l'église servit de cimetière, depuis le VIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle.

DÉCORATIONS DE LA CHAPELLE SAINTE CLOTILDE EXÉCUTÉES DE 1635 à 1647

La voûte sphérique légèrement surhaussée était tapissée de planchettes réunies par des couvre-joints dorés, qui ont disparu ; mais fort heureusement, le beau pendentif de la fin de la Renaissance, en bois sculpté et doré, qui en occupe le centre existe encore, bien qu'il ait été enlevé par un brocanteur peu scrupuleux, lorsque l'immeuble fut mis sous séquestre.

Ce pendentif offre un plan hexagonal, dans lequel est inscrit un polygone à angles rentrants ornés de rinceaux dorés [1].

A chaque angle rentrant se trouve une tête d'ange, à laquelle est fixée une tige s'incurvant vers le centre où est fixée une petite statuette de sainte Clotilde en bois ; elle tient dans la main droite une petite église et son sceptre dans la main gauche. D'après Brossard de Ruville, l'historien des Andelys (1863. T. I. p. 499), il y avait primitivement aussi une statue de Clovis adossée à celle de la reine ; une tige ornée termine la base du pendentif.

Pour compléter la décoration artistique de cette chapelle, après les travaux exécutés, en 1635, et les années suivantes, on commanda à un peintre d'une localité voi-

[1] Cette disposition se retrouve exactement sur chacun des caissons du magnifique plafond de la salle des pas perdus du Palais de justice de Rouen ; c'est bien certainement le même sculpteur qui a exécuté ces deux ouvrages.

Digitized by Google

sine, à Jean Nicolle, de Louviers, six panneaux décoratifs pour les six grands panneaux correspondant aux six parties de murailles latérales; ces toiles mesurant $3^{m},90$ de hauteur sur $2^{m}50$ de largeur. Il s'en suit que les grandes ouvertures basses ou portes situées à droite et

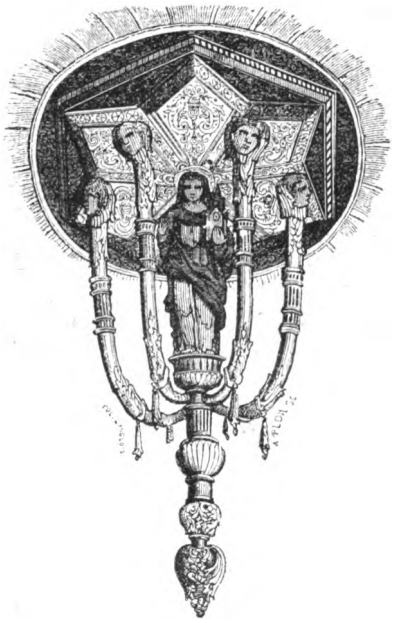

Pendentif de la chapelle Sainte-Clotilde.

à gauche de l'abside n'existaient pas alors, ou elles furent forcément condamnées, les toiles couvrant totalement chacune des six parois des murs ; les deux grandes fenêtres du S. O, et N. O, n'étaient pas encore ouvertes ou masquées par ces toiles; actuellement, les portes sont dissimulées par des boiseries (confessionnal à droite et grande porte masquant la sacristie). Ces tableaux représentaient :

Digitized by Google

La Demande en mariage de Clotilde, 2° *Son mariage*, 3° *La Bataille de Tolbiac*, 4° *Le Baptême de Clovis*, 5° *La*

La construction de l'église Notre-Dame des Andelys, d'après la peinture décorative de Jean Nicolle, de Louviers (1647), au musée des Andelys depuis 1866, et primitivement dans la chapelle de Saint-Nicolas et Sainte-Clotilde.

Construction de l'église Notre-Dame, 6° *La Mort de sainte Clotilde*. Le plus intéressant était le 5e où l'on voit un architecte présentant à sainte Clotilde le plan de l'église

Digitized by Google

de profil, avec les collatéraux nord; comme cette peinture est signée et datée de 1647, ces chapelles collatérales sont un peu antérieures à cette époque, ainsi que nous l'avons rappelé précédemment. Cette chapelle ayant été abandonnée, ces six peintures furent enlevées de leurs cadres et transportées, vers 1817, contre les piliers de la chapelle de Sainte-Clotilde, dans l'église Notre-Dame; mais par la suite, comme elles avaient dû souffrir de cette installation défectueuse et que ces grisailles à peine colorées n'intéressaient pas le public, on les enleva, et elles furent reléguées dans les tours. C'est là que mon père les retrouva pliées et cassées, lors des travaux de restauration de l'église; en 1866, il fit placer les deux seules qui n'étaient pas déchirées au musée des Andelys, ce sont les 2e et 5e panneaux : *Le Mariage* et *La Construction de l'église*.

ÉGLISE NOTRE-DAME, SES STATUES, SES RELIQUAIRES, SES VERRIÈRES, SON SCEAU

Nous ne discuterons pas de nouveau les origines de l'église Notre-Dame, le style de la nef, *qui est la partie la plus ancienne*, démontre suffisamment aux visiteurs qu'il n'est rien resté des constructions antérieures, de l'église que sainte Clotilde aurait fait construire, vers 497, ni de celle dont l'archevêque de Rouen, Gonthard, aurait jeté les fondations, en 910; ou encore de celle dont il est fait mention également près du manoir seigneurial des archevêques de Rouen, sous l'archevêque Gautier Bonne Ame, qui occupa ce siège de 1079 à 1110; c'est dans cette même église que la garnison des Andelys se réfugia, en 1119, lorsque Louis le Gros s'empara de la

Digitized by Google

ville. Des fouilles seules permettraient peut-être, de retrouver des vestiges de ces constructions. La nef est certainement du XIIIe siècle, ainsi que le portail, et rien n'empêche d'admettre pour leur construction la date de 1245, époque à laquelle les cardinaux de Rouen firent exécuter des travaux importants à l'église Notre-Dame.

LES STATUES. — De cette époque, ou de la fin du XIVe siècle, peut dater une intéressante statue en pierre de sainte Clotilde, placée actuellement dans le collatéral Sud, à droite de la dernière chapelle absidale consacrée à la sainte Vierge. La sainte tient dans la main droite une petite église qu'elle semble indiquer de la main gauche; l'expression est souriante, la tête surmontée d'une couronne royale est enveloppée d'un voile tombant sur les épaules ; le cou est pris dans une guimpe, la tunique tombe sur la robe, elle forme trois parties arrondies sur les hanches et le devant du corps; une broderie contourne le col et tombe sur le buste; un philactère placé obliquement sur la robe se dirige vers une petite abbesse agenouillée à sa gauche ; mais le badigeon a détruit l'inscription, et toute la peinture primitive : les mains jointes sont relevées, les manches sont ornées en dessous d'une rangée de petits boutons, la tête, est couverte d'un capulet; la hauteur totale de la statue est de 1 mètre.

Nous ne pouvons préciser l'origine de cette statue que nous avons signalée pour la première fois à M. Marcou, en 1897, et qui fut photographiée le jour même par M. Paul Robert pour la collection des monuments historiques, car elle a été aussitôt classée.

2° Une autre statue plus petite, se trouve actuelle-

Digitized by Google

ment tout à côté de la précédente; elle fut longtemps reléguée à la fontaine Sainte-Clotilde, et c'est en voulant

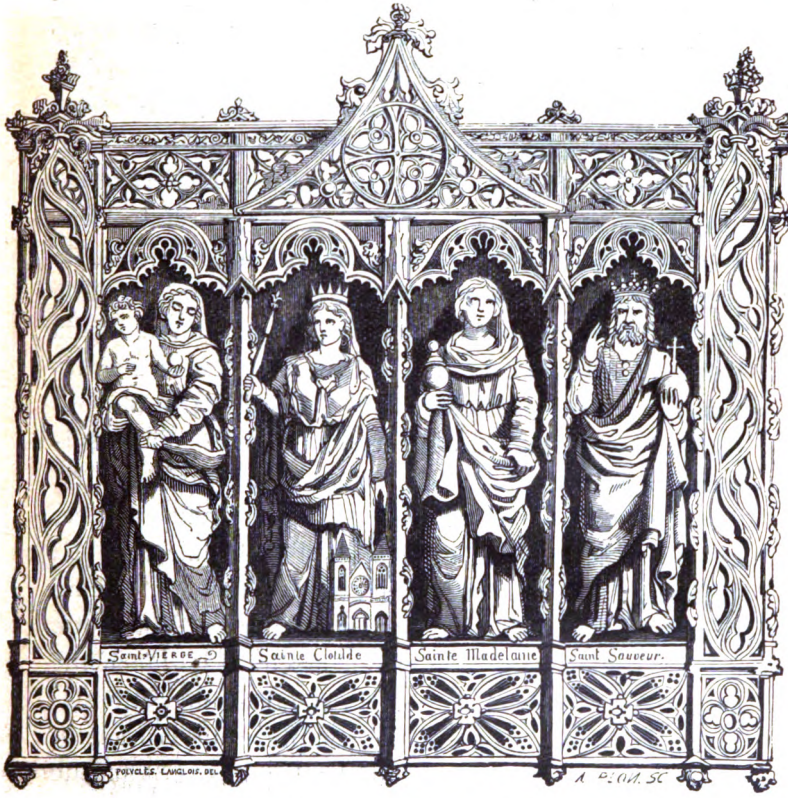

Statues des patrons et patronnes des trois églises des Andelys.

La seconde statue à gauche représente une statue en pierre du XVIIIe siècle actuellement placée sur l'autel consacré à sainte Clotilde, (1re chapelle du collatéral de gauche, en entrant par le grand portail). (Gravure exécutée d'après le dessin de Polyclès Langlois).

la restaurer que M. Geoffroy, sculpteur de la Commission des monuments historiques, enleva le badigeon et put se rendre compte de la finesse de la sculpture et du coloris intéressant. Cette statue en pierre mesure

Digitized by Google

23 centimètres de moins que la précédente, elle n'a que 0m,67 centimètres : sainte Clotilde tient aussi dans la main droite une petite église, qui joue ici un rôle important, car les fenêtres ogivales sont ornées d'un décor flamboyant, le clocher aux arêtes munies de crochets est terminé par un rinceau bien caractéristique du XVe siècle; dans la main gauche, un livre est ouvert et muni de signets. L'expression du visage est moins souriante, moins expressive la tête couverte d'un voile plus long, et ceinte d'une couronne très dentelée, entièrement différente de la précédente; le cou est découvert et non drapé, comme sur l'autre statuette; le corsage laisse voir un peu de la gorge, il est ajusté à la poitrine et s'évase sur les hanches pour tomber carrément à mi-corps; le tour du cou et le devant du corsage sont aussi ornés d'une guipure; la robe est flottante et ornée de dessins en relief. A sa gauche, une religieuse agenouillée, les mains jointes, regarde à terre; elle est coiffée d'un capulet un peu différent : cette petite figure n'est pas d'aplomb, comme l'autre, ce qui est fâcheux, car cette charmante statuette est habilement composée et réhaussée de son ancienne enluminure rosée et dorée. Un moulage de cette statuette se trouve au musée de sculpture du Trocadéro.

3° Dans la chapelle des fonts baptismaux (1re chapelle du collatéral Sud), attribuée jadis à sainte Clotilde, et où se trouvent les deux belles verrières du XVIe siècle consacrées à l'histoire de la pieuse reine, il existe une statue en bois polychrôme de la sainte; elle mesure 1m,50.

D'après l'architecture de l'église placée à gauche, aux pieds de la statue, et l'ensemble des draperies, elle nous semble être du commencement du XVIIe siècle, elle peut être contemporaine des collatéraux Nord et des réfec-

Digitized by Google

tions de la chapelle du monastère exécutées, vers 1635. La reine porte son manteau royal fleurdelysé, bordé au cou et doublé d'hermine, elle tient de la main gauche le sceptre royal élevé et montre de la main droite son église placée à ses pieds, elle regarde au ciel ; ses cheveux sont bouclés et surmontés d'une couronne royale. Cette statue[1] était placée primitivement à gauche du pilier de l'entrée du chœur, à la naissance d'un jubé, elle ornait un autel avec deux autres statues, saint Sauveur et sainte Cécile : quand le jubé disparut, on laissa une seule statue adossée à chacun des piliers du chœur, d'un côté la sainte Vierge, de l'autre sainte Clotilde. Cette statue était jadis placée sur le maître autel pendant les fêtes du 2 au 4 juin.

4° Une élégante statue en pierre dont la tête est un peu petite surmonte l'autel moderne de la chapelle Sainte-Clotilde, la première du collatéral Nord, elle mesure $1^{m},70$ de hauteur[2]. La main gauche s'appuie sur une petite église sans caractère architectural, placée aussi à gauche, aux pieds de la sainte, tandis que la main droite est levée et tient le sceptre royal. La phy-

[1] Les titulaires de la chapelle Sainte-Clotilde tentèrent de faire enlever une statue de la sainte qui se trouvait dans l'église Notre-Dame, sur l'autel dédié à sainte Clotilde, et de faire disparaître l'écriteau placé sur le socle de la statue, portant ces mots : *Autel de sainte Clotilde, reine de France, patronne et fondatrice de cette église.* Cet autel était placé primitivement dans la première chapelle du collatéral de droite, des fonds baptismaux, où se trouvent les deux verrières du XVIe siècle, relatives à la vie de sainte Clotilde.

L'acte que nous possédons est signé de vingt membres de la confrérie et daté du 18 juillet 1683, il fut présenté devant Monseigneur l'Official de Rouen.

Dans cet acte, nous croyons qu'il s'agissait de cette statue en bois du XVIIe siècle, actuellement placée dans la première chapelle collatérale de droite (chapelle des fonts baptismaux).

[2] Cette statue se trouve placée la seconde à gauche de la gravure représentant les patronnes des églises des Andelys.

Digitized by Google

sionomie agréable, l'ampleur et la disposition heureuse des draperies indiquent le XVIIIe siècle.

Petite statuette de sainte Clotilde ayant servi à orner le sommet du bâton de la confrérie des Andelys, XVIe siècle (Collection L. Coutil).

5° Une petite statuette en bois peint, du XVIe siècle, provient du sommet d'un bâton de confrérie de sainte Clotilde ; elle mesure 0m,28 de hauteur : le manteau est bleu fleurdelysé et doublé de rouge, la bordure est dorée ; la robe est rose et dorée. La reproduction ci-contre donne une idée médiocre de cette curieuse figurine de notre collection ; elle avait été donnée à un ancien vicaire des Andelys, M. l'abbé Lécaudé ; elle a dû être soustraite lors des travaux exécutés à l'église, de 1860 à 1866. L'encadrement doré a été retrouvé par M. l'abbé Chapellière, dans le grenier de la sacristie ; il se compose de quatre petites colonnes supportant un fronton orné en dessus et en dessous d'une galerie à jour ; la base se termine par un cul-de-lampe décoré de feuilles (v. le frontispice).

6° Une statue en bois peint actuellement en blanc se trouve à droite de l'autel, dans la chapelle de Saint-Roch (confrérie de charité) ; elle mesure 1m,65 de hauteur, le corsage porte au cou et à la ceinture une bande découpée caractéristique du XVIe siècle : on a placé récemment un sceptre dans la main droite, et dans la main gauche une chapelle d'une exécution regrettable.

Sur le dossier du banc de l'échevin, on voit une sainte Clotilde exécutée en bas-relief, c'est une copie de celle qui se trouve dans la chapelle de la Patronne des Andelys

Digitized by Google

et qui remonte au XVIIIe siècle : ce dossier est moderne il est exécuté dans le style Louis XIII.

7° Une petite statue en pierre dorée de 1 mètre de hauteur, tient un sceptre de la main droite, une chapelle dans la gauche, la robe est fleurdelisée : on ne sait d'où elle provient, elle appartient à M. Ferjus-Caron.

Ancien reliquaire en vermeil porté à la Monnaie pour être fondu, lors de la Révolution.

Les reliquaires. — Des reliques de sainte Clotilde paraissent avoir appartenu à l'église Notre-Dame, avant 1588, si l'on en croit la *Vie de sainte Clotilde*, publiée par Pierre le Juge ; elles devaient être renfermées dans une châsse en vermeil de forme gothique, avec cette inscription : *Reliques de sainte Clotilde et autres saints ;* les registres capitulaires d'Andely établissent l'authenticité de ces reliques.

On peut se demander si c'est ce premier reliquaire qui a été représenté dans le haut d'une verrière (restaurée presqu'en entier, et même refaite dans la partie basse par le peintre verrier Didron) et qui occupe la partie haute de cette verrière, ou l'on voit des bourgeois en costume de la Renaissance portant en procession le reliquaire. Un autre reliquaire, du commencement du XVIIe siècle servit jusqu'en 1789, époque où il fut livré à la Monnaie, à la suite d'un décret : fort heureuse-

Digitized by Google

ment, il a été dessiné par Mlle Le Rat de Magnitot, en 1784, et gravé au burin :cette estampe est assez médiocre, le dessin en est sans caractère, il nous montre sainte Clotilde vêtue d'une robe tombant verticalement, son manteau rejeté en arrière; elle tient de la main gauche une église du xve siècle,la main droite relevée s'appuie sur cette église; la tête est coiffée d'une couronne rappelant la couronne de fer de Lombardie. Dans la petite église étaient placées les reliques de la sainte et un fragment de crâne, donné à la Collégiale, en 1612, par Jacques Desmay, qui l'avait reçue de l'abbesse du Trésor, près Écos (Eure), laquelle l'avait obtenue de l'évêque de Soissons, et provenait de l'Abbaye de cette ville; le reliquaire renfermait aussi une côte; il était jadis porté à la procession du pèlerinage par une confrérie de Sainte-Clotilde fondée, en 1619, au nombre de 26 frères perpétuels, qui se réunissaient dans la chapelle de l'ancien monastère. En 1642, à la suite d'une discussion, le Parlement décida qu'à l'avenir ce serait le doyen du chapitre qui porterait l'image de sainte Clotilde.

Une nouvelle relique, composée d'une côte fut obtenue, en 1655; on alla la chercher à Sainte-Geneviève du Mont, à Paris, où le corps de sainte Clotilde était conservé sous une châsse. Cette côte fut placée dans un reliquaire tectiforme, au-dessous de la statue en vermeil de la sainte. Lorsque le culte fut rétabli, en 1805, on commanda un autre reliquaire à M. Delamarre, de Rouen, suivant le dessin exécuté par Mlle Le Rat de Magnitot; c'est le reliquaire actuel, en bronze doré reproduisant à peu près l'ancien.

Digitized by Google

Plaque de confrérie. — M. Ferjus-Caron possède une plaque ovale en bronze argenté mesurant 0m,135 sur

Nouveau reliquaire, exécuté vers 1805 ou 1806.

0m,105 et reproduisant exactement la statuette de la Sainte qui surmontait l'ancien reliquaire détruit pendant la Révolution; cette plaque était portée par le bedeau de la Confrérie de Sainte-Clotilde.

Digitized by Google

Sceau. — Le chapitre de l'église collégiale des Andelys possédait un sceau ovale représentant aussi sainte Clotilde tenant dans sa main droite une petite église, et dans la main gauche un sceptre fleurdelisé; le fond était garni d'un semis de fleurs de lis. Ce sceau portait l'inscription suivante : SIG. ECCLE. REGAL. ET. COLLEG. B. M. DE. ANDEL ; il ornait un acte de réception d'un chanoine, M. Étienne François Duval de Calende, le 18 janvier 1745; ce sceau est reproduit dans l'*Histoire des Andelys* de M. Ruville (t. I, p. 345), nous ne savons où il se trouve actuellement[1].

Sceau de l'église royale et collégiale de Notre-Dame des Andelys.

Les cloches. — Dans la tour Sud, placée à droite du portail principal de l'église, il existait une grosse cloche baptisée Croheult (Clotilde), en 1500; elle fut refondue, en 1636, grâce à la générosité de la famille Le Pelletier ; cette dernière a été fondue par N. Jupin et N. Buret, dont on retrouve les noms sur les cloches des églises de la région; elle existe encore, sa circonférence est de 5m,40.

Les verrières. — La plus ancienne verrière relative à la vie de sainte Clotilde est du XVIe siècle, elle se compose de deux fenêtres surmontées de tympans ; la fenêtre

[1] Le fronton de la porte d'entrée du presbytère des Andelys est orné d'un bas-relief, où l'on voit au milieu ce sceau ; à droite se trouve Clovis et à gauche Saint-Remi ; il est reproduit sur le titre de cette étude.

Digitized by Google

de gauche est la plus jolie par son coloris et par sa conservation, les légendes explicatives ont été à peu près conservées. Ces verrières ont été réparées, en 1864, et la partie de droite a été refaite sur plus de la moitié, vers la droite; seul, le *Baptême de Clovis* par Saint-Remi est bien conservé, son costume Renaissance est très beau comme coloris; à côté, on voit des donateurs très inté-

Les reliques de sainte Clotilde portées par la confrérie des bourgeois d'Andely. (Verrière du XVIe siècle, de l'église Notre-Dame des Andelys.)

ressants, Alexandre La Vache du Saussay et sa femme. Les deux dernières parties relatives à la construction de l'église et au miracle de la fontaine sont presque entièrement refaites.

Cette chapelle est la première du collatéral sud, celle des fonts baptismaux, où se trouve encore une statue en bois de sainte Clotilde, du commencement du XVIIe siècle. Dans la troisième chapelle au-dessus de celle-ci, une autre verrière est aussi consacrée à la vie de sainte Clotilde, elle a été presque totalement refaite, en 1864-1865, par le peintre verrier Dideron. Nous noterons simplement la partie supérieure du tympan, qui

Digitized by Google

est ancienne, quoique réparée, et représente la curieuse procession de la fête de sainte Clotilde, avec la châsse gothique en argent doré portée par la Confrérie revêtue de costumes de la Renaissance. Ce document dont nous avons parlé, ci-dessus, à propos des reliquaires, offre un grand intérêt pour l'histoire locale.

A l'extrémité du chœur, à gauche, au-dessus du maître-autel, à la première fenêtre, se trouve une sainte Clotilde tenant une église ; elle a été presqu'entièrement refaite, et il n'existe d'ancien que le bas du corps et un fragment de la petite église. Dans la verrière moderne du portail du transept sud, il existe une autre petite sainte Clotilde tenant son église. Enfin, dans la première chapelle du collatéral gauche consacré à la Sainte-Patronne des Andelys, s'en trouve une autre, sans église, et d'un coloris très médiocre, comme les autres personnages voisins.

LE DOLMEN ET LA FONTAINE MIRACULEUSE

La première mention de la fontaine miraculeuse de sainte Clotilde se trouve dans la *Vie de sainte Clotilde*, publiée à Rouen, en 1613, par Jacques Desmay, chanoine d'Ecouis, qui y a inséré une traduction d'un récit anonyme plus ancien du XVIe siècle, et dont l'origine remonte au Xe siècle : « Miracle advenu à Andely la veille de la Pentecôte dernière, le second iour du mois de juin, mil six cent dix huit : Par l'intercession de sainte Clotilde Reyne de France, femme de Clovis, premier Roy Chrestien des Français : Rouen. Nicolas le Prévost », (réimprimé, en 1870, par M. Lormier.)

[1] Kurt. *Vie de sainte Clotilde*, p. 128.

Digitized by Google

Une source serait sortie du sol, au moment où la reine Clotilde priait pour activer les travaux du monastère de filles qu'elle faisait alors construire aux Andelys ; et pour augmenter l'ardeur des ouvriers,

Gravure de M. Le Febure (Cabinet des estampes à Paris).

les eaux auraient eu pour eux seuls la saveur du vin[1].

Cet auteur parle ensuite de la coutume qu'avaient les

[1] Un grand nombre de saints et de saintes passent pour avoir fait sourdre des fontaines : nous n'essaierons pas d'expliquer l'origine de ces croyances, qui remontent aux temps les plus éloignés, il suffit de citer Moïse frappant un rocher de sa baguette et en faisant sortir une source pour désaltérer les Hébreux qui manquaient d'eau au camp de Raphidim.

Plus tard, une source jaillissante a pu devenir la forme palpable destinée à rappeler la première prédication du christianisme ou son

Digitized by Google

pèlerins de passer à trois reprises sous *une table de pierre*, située près de la source, après s'y être baignés. Cette table de pierre existait au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, car cette scène figure sur une estampe gravée par M. le Febure, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes dans l'Album de planches consacrées au département de l'Eure et à l'arrondissement des Andelys, elle représente sainte Clotilde; à droite, dans le lointain l'église; à gauche la fontaine, le dolmen et les baigneurs. Le dolmen existait également à la fin du XVIIIe siècle, car il fut dessiné, en 1781, et ce dessin dû à Mlle Le Rat de Magnitot a été reproduit dans l'*Histoire des Andelys* (t. I, p. 227). Une pièce des Registres de la paroisse Notre-Dame et des Archives municipales des Andelys, du 16 juin 1678, mentionne le baptême : « d'une fille, de père et mère inconnus, trouvée l'avant-veille, en la place de la fontaine Sainte-Clotilde, *sur une pierre, proche de l'arbre de la place*, et a été nommée Clotilde[1]. »

triomphe dans un endroit déterminé; les saints bretons et irlandais rentrent dans ce groupe.

Nous nous contenterons de mentionner simplement les saintes qui sont citées pour avoir fait sourdre des sources.

Sainte Begge, d'Andenne; sainte Clotilde, dont le miracle de l'eau changée en vin était, paraît-il, représenté sur sa châsse (A.-A. SS. Jun, t. I, p. 293); sainte Reine, d'Alise; sainte Bathilde, reine qui fit jaillir une source, près de son abbaye de Chelles; sainte Berthe, abbesse d'Avenay, détourna un ruisseau avec l'extrémité de sa quenouille pour l'amener à son monastère; sainte Wenefride, martyrisée à Holywell, dans le Flintshire, fit jailltr une source sur l'endroit de son supplice.

[1] La fontaine Sainte-Clotilde était louée 1200, vers 1820; car on comptait alors 15 à 20000 pélerins; ce prix tomba à 730 francs par an, en 1844; dans le même bail figure une petite pièce de terre de 14 ares 80 centiares, située au hameau de la Baguelaude, nommée *clos de Sainte-Clotilde*, elle était louée 23 francs. La location de la fontaine est tombée à 600 francs, vers 1870.

Dans le bail notarié de 1844, passé chez Me Guesnier, *le locataire ne devait pas percevoir plus de* 0,30 *centimes par entrée à la fontaine, que*

Digitized by Google

Sous le Directoire, on décida à trois reprises de faire cesser les pèlerinages, de boucher la fontaine avec de

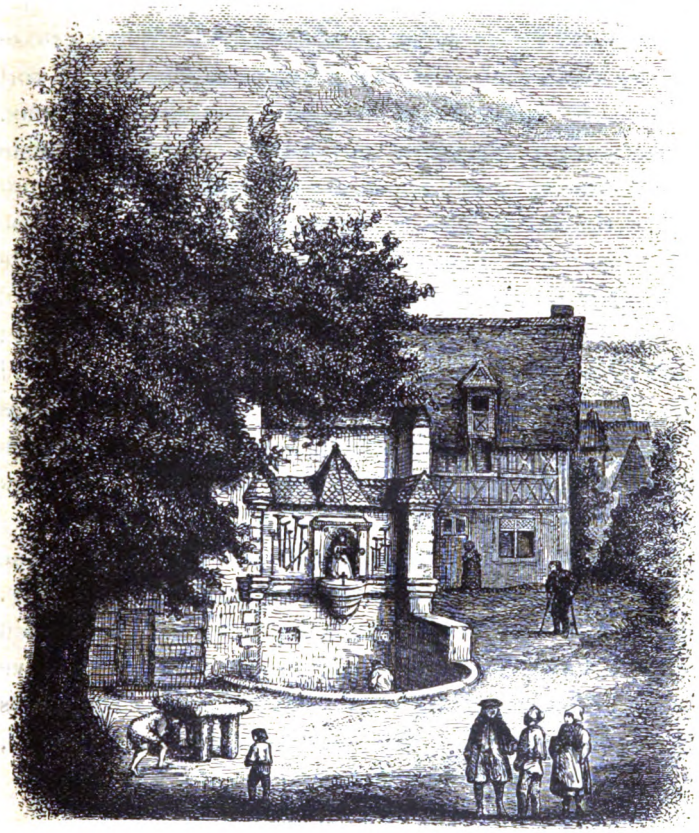

Fontaine de Sainte-Clotilde, et pèlerins passant sous le dolmen, d'après le dessin de Mlle Le Rat de Magnitot, exécuté en 1781.

grosses pierres, et d'envoyer du 23 au 28 prairial 1799, un détachement d'Évreux pour assurer l'exécution des

l'on se baigne ou que l'on ne se baigne pas; cette clause existe toujours. Le clergé et sa suite venant en procession à la fontaine sont exemptés du droit d'entrée.

Digitized by Google

ordres ; c'est ce qui occasionna la destruction du dolmen, dont les pierres servirent à obstruer la source. La gravure de Le Febure et le dessin de Mlle de Magnitot donnent la forme du monument composé d'une grosse pierre horizontale portant sur quatre supports, on y voit un pèlerin sortant de se baigner et passant en dessous. Cette coutume de passer sous la table des dolmens existe pour d'anciens monuments mégalithiques voisins, qui ont été christianisés, puis transformés depuis une trentaine d'années ; à 8 kilomètres plus loin, nous citerons le *Tombeau de saint Ethbin*, près de Port-Mort, au bord de la Seine ; le *Tombeau de saint Maux* (*Maxime*) et *saint Vénérand*, entre Acquigny et Heudreville, au bord de l'Eure, à 20 kilomètres plus loin. Nous nous sommes étendus plus longuement sur ces monuments, dans notre étude consacrée aux *Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure*[1].

La petite statuette en pierre de Sainte Clotilde qui se trouve au-dessus de la source provient de Cantiers (Eure). Le dessin de 1781 que nous reproduisons donne bien encore l'aspect de la fontaine, mais elle se trouve actuellement entourée de murs ; une cloison en planches divise la source, un côté étant réservé aux hommes, l'autre aux femmes.

[1] Bulletin de l'Association française p. l'avanc. des sciences, 1898.

« Le chapitre, le clergé de Notre-Dame, de Saint-Sauveur, de la Madeleine, de Vezillon, les religieuses des deux communautés d'Andely (Capucins et Urselines), le Baillage, l'Hôtel de Ville, allaient processionnellement, le 2 juin, suivis d'une affluence prodigieuse d'étrangers ; on y versait plusieurs mesures de vin dans la source et l'on y plongeait la statue et le reliquaire de sainte Clotilde ; aussitôt les pèlerins s'y plongeaient pour obtenir des faveurs miraculeuses ou la guérison de leurs maux. » (Note manuscrite accompagnant la vue des Andelys exécutée au lavis par l'architecte J.-J. Lequeu, en 1787.)

Digitized by Google

Le tilleul gigantesque et séculaire a été aux deux tiers brisé par un cyclone, en 1901.

LE CULTE DE SAINTE CLOTILDE DANS L'EURE

Outre les indications qui précèdent, nous avons appris que des statues ou verrières représentant la sainte existaient dans les dix localités suivantes. Nous ne pouvons en parler longuement, n'ayant pu aller les étudier toutes sur place.

1° Le Neubourg, verrière et statue ;

2° Louviers, statue moderne, à droite du portail, avec celle de Clovis ;

3° Saint-Germain (de Pasquier), canton d'Amfreville-la-Campagne ;

4° Romilly, près Bougy, canton de Beaumont ;

5° Bosc-Bénard Cressy, canton de Bourgthéroulde ;

6° Bourg-Achard. M. l'abbé Chapellière, lorsqu'il était curé de cette paroisse a fait placer, en 1892, une grande verrière située dans la paroi sud, elle comprend trois travées : 1° Sainte Clotilde instruisant Clovis des vérités de la foi chrétienne ; 2° la bataille de Tolbiac ; 3° le baptême de Clovis ; cette verrière a été peinte par Duhamel-Marette d'Évreux : une replique de cette verrière se trouve dans l'église de Saint-Étienne à Elbeuf ;

7° Bourneville, canton de Quillebeuf. Une statue de $2^{m},12$ de hauteur se trouve dans cette église, du côté nord, elle est adossée à la muraille. Une confrérie de quatre femmes et quatre hommes existait dans cette paroisse, elle a disparu depuis 1895 ;

8° A Montfort-sur-Risle, bien que l'on nous ait parlé d'un ancien culte, M. le Doyen nous a affirmé ne pas en avoir connaissance ;

Digitized by Google

9° Dans l'arrondissement des Andelys, une statue existe dans l'église de Guitry, c'est une statue en plâtre qui se trouve dans cette église, on ne sait si elle a remplacé une statue plus ancienne ; actuellement, le culte se borne dans cette paroisse en une réunion de dames qui offrent le pain bénit une fois l'an ;

10° Marcouville, canton de Fleury sur Andelle. Jean Pierre Cliquet, curé de Marcouville fut titulaire de la chapelle de Sainte-Clotilde des Andelys, en 1788 ; il avait fondé une confrérie de Sainte-Clotilde dans son église.

11° Cantiers, canton d'Écos. Une petite statuette en pierre de Sainte-Clotilde provenant de cette localité a été transférée, depuis 1875, au-dessus de la fontaine miraculeuse des Andelys.

12° Dans l'église de Coudray édifiée sur une crypte qui passe pour être carolingienne, l'ancienne statue de sainte Clotilde a été remplacée par un fac-simile peint sur bois.

13° Éturqueraye, canton de Routot. Cette église possède une belle statue en bois sculpté peint en blanc, avec filets or, elle mesure $1^{m},50$ de hauteur ; elle est placée dans une niche, au-dessus de l'autel dédié à sainte Clotilde, elle est située à droite, à l'entrée du chœur, et fait pendant à l'autel de la sainte Vierge. De temps immémorial, une confrérie de dames existe, elle fut renouvelée par Mgr Devoucoux ; un pain bénit est offert le premier dimanche qui suit la fête de sainte Clotilde, par la Dame Reine ou la Trésorière de l'année. (Cette coutume se retrouve aussi dans la Seine-Inférieure, à la Bouille, à Grainville la Teinturière, à Rolleville, Ouville l'Abbaye, Sassetot, où existent des confréries de sainte Clotilde.

Digitized by Google

14° Le Troncq, canton du Neubourg. Une statue du XVIIe siècle, en bois peint, d'une hauteur de 0^m,55, placée sur un autel situé à droite de la nef est dédiée aussi à la sainte; une confrérie de Dames existe depuis fort longtemps.

15° Gisors. Dans la quatrième chapelle du collatéral de gauche dédiée à sainte Anne, et dont la statue en marbre orne l'autel, on remarque une belle verrière d'un très joli coloris exécutée, vers 1500, très probablement par Romain Buron, ainsi que l'a mentionné M. l'abbé Blanquart.

Le panneau de droite représente la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus ; au-dessous saint Pierre et des donateurs. Le panneau de gauche représente sainte Clotilde, elle porte la couronne royale, son manteau bleu est fleurdelysé, sur ses épaules on voit une étoffe violette ; à la ceinture, une large chaîne d'or formant des festons ; la jupe est d'un beau rouge. A la hauteur des épaules, on lit SANT CROTI. La tête se détache sur une voûte d'église. Au haut de la verrière, un écusson est tenu par deux anges. De la main gauche, la Sainte tient une église dorée et très ornée, qui se détache en clair sur les autres couleurs plus sombres.

Au fond de l'abside de cette église, à gauche et adossée à la chapelle de la Sainte-Vierge, on voit une statue en pierre d'une exécution sommaire et qui représente aussi Sainte Clotilde, la tête ornée d'une couronne de marquis, un large collier de pendentifs au cou; elle tient de la main droite une église, la gauche soutient des draperies informes : on ne peut fixer un style à cette statue qui peut remonter au XVII° ou XVIIIe siècle : elle mesure environ 1^m,20 de hauteur.

Digitized by Google

LE CULTE DANS LA SEINE INFÉRIEURE

Dans ce département nous avons relevé encore quatorze statues, avec un autel ou sans autel spécialement consacré à sainte Clotilde.

Rolleville. — Le seul pèlerinage très suivi dans la Seine-Inférieure est celui de Rolleville près de Montivilliers, qui a lieu également comme aux Andelys, le 3 juin, et dure ensuite plusieurs semaines ; on bénit la fontaine la veille, à sept heures du soir; il existe dans l'église une chapelle dédiée à sainte Clotilde, avec une archiconfrérie; la statue qui orne l'autel est moderne et date de 1880. A l'entrée du chœur, au pilier de droite, est adossée une statue en bois de chêne, mesurant 1m,10, elle est l'objet de la vénération des pèlerins, elle peut remonter au XVIIe siècle, mais son intérêt artistique est nul; elle tient aussi une église dans sa main gauche ; elle est vêtue d'un long voile pour cacher son état lamentable, car elle est très vermoulue.

Une autre statuette en bois polychrome se trouve au presbytère, elle est ancienne.

A 75 mètres environ de l'église, on voit une fontaine abritée par un petit bâtiment en briques, sans caractère, remontant à 1870, il contient quatre piscines; la porte d'entrée est surmontée d'une statue de sainte Clotilde dont le style en est tellement sommaire qu'il est difficile de le préciser, elle peut remonter aussi au XVIIe siècle ; la sainte tient une église de la main gauche et relève son manteau d'hermine de la main droite.

Ouville l'abbaye. — Un pèlerinage, jadis très fré-

Digitized by Google

quenté, a lieu encore dans cette paroisse, le 3 juin de chaque année, mais les pèlerins s'y rendent, en outre, pendant l'année : il existe aussi une confrérie de Sainte-Clotilde composée d'hommes et de femmes. L'église possède une statue du XVIe siècle, elle est massive et d'un style rustique. La tête est surmontée d'une couronne assez haute et plate, la sainte tient une église de la main gauche.

SASSETOT LE MAL GARDÉ, près Bretteville SAINT-LAURENT EN CAUX. — Le premier lundi de chaque mois, une messe est dite pour les membres d'une confrérie de Sainte-Clodilde, dont il existe une petite statue en bois ancienne et une statue moderne.

BAILLOLET près de BAILLEUL-NEUVILLE, canton de Londinières. — L'église de Baillolet ne possède plus qu'une statue moderne de sainte Clotilde; un pèlerinage autrefois très suivi a lieu le 3 juin, jour de la fête de la sainte.

GRAINVILLE LA TEINTURIÈRE, canton de Cany Barville. — Dans cette église a lieu un pèlerinage très fréquenté : une chapelle de l'église est dédiée à sainte Clotilde, dont la statue est moderne. Une confrérie ayant cette sainte comme patronne existe dans la paroisse.

NEUCHATEL EN BRAY. — L'église Saint-Jacques, à Neuchâtel, possédait depuis 1670 une des trois reliques authentiques de la sainte, avec l'abbaye de Saint-Wandrille et l'église des Andelys : cette relique a été transférée à Notre-Dame, mais à la Révolution, on l'avait cachée dans le pied d'une statue, d'où elle fut retirée en 1843, et placée sur l'autel de Notre-Dame de Neuf-

Digitized by Google

châtel. On voit dans cette église une statue de bois mesurant $1^m,33$ avec le socle, la tête est surmontée d'une couronne royale de $0^m,15$, ce qui donne $1^m,48$ à la statue; la sainte tient dans la main droite un petit temple, qui ressemble plutôt à un reliquaire qu'à une église. La robe est élégamment disposée, ainsi qu'une large draperie ramenée sur le devant de la jupe, dont l'extrémité s'appuie contre le petit édifice et le coude droit. L'exécution de la tête et des draperies indique les débuts du XVIIe siècle : cette statue est peinte en gris bleu, la bordure de la robe, des manches, l'église et la couronne sont dorées, elle est placée contre le pilier de gauche du transept, côté ouest-nord-ouest. Il existe une autre statue moderne dans cette église, sur l'autel d'une chapelle consacrée à sainte Clotilde, elle est située au fond de l'abside, au N. O.

ELBEUF. Verrière moderne dans l'église Saint-Étienne (voir BOURG-ACHARD, Eure).

ROUEN. — De nombreuses confréries d'hommes et de femmes de cette ville avaient cette sainte pour patronne; on en fonda même une, en 1819, c'était une société de bienfaisance et de secours, sous la dénomination de Société de bienfaisance de Sainte-Clotilde. On voit donc que nos bureaux de bienfaisance et de secours mutuels ne sont qu'une copie d'institutions plus anciennes. Plusieurs paroisses de Rouen avaient de ces confréries : Saint-Cande le Vieux, Saint-Vigor, la Chapelle Saint-Marc, de Saint-Nicaise et de Saint-Sever[1].

[1] A ce propos, nous citerons une curieuse image de confrérie et association de Sainte-Suzanne, Saint-Mathurin, *Sainte-Clotilde*, Sainte-Barbe et Sainte-Marguerite, fondée en l'église Saint-Sever de Rouen. (P. Le Sueur, fecit, 1697, collection M. Pelay, à Rouen).

Digitized by Google

A Saint-Maclou, nous avons vu une intéressante statue de sainte Clodile, ayant comme celles de Rolleville et des Andelys un manteau royal avec un large collet d'hermine; le corsage porte une ornementation en relief, la main gauche soutient une église sans style, surmontée d'un clocher terminé par un coq, la droite bien modelée relève légèrement un manteau; la tête est agréable et bien traitée, une petite couronne est posée sur la chevelure. Une autre couronne plus importante en métal doré a été ajustée au-dessous ; en l'enlevant, ce n'est pas sans surprise que nous avons découvert un bonnet phrygien, dont quelque confrère patriote affubla cette statue, peut-être pour la rendre plus populaire et la soustraire à la fureur révolutionnaire des terroristes et destructeurs d'objets d'art.

Statue en bois de sainte Clotilde (la tête est surmontée d'un bonnet phrygien), église Saint-Maclou, à Rouen.

L'église Saint-Ouen possède dans le transept gauche une grande statue moderne en pierre qui fait partie de la nombreuse série de saints et saintes ornant cette église.

Il n'est pas étonnant que le culte de sainte Clotilde ait été en honneur à Rouen, car cette reine y avait fondé

Digitized by Google

ou restauré un couvent de femmes, vers 524, lorsqu'elle se réfugia à Tours. Cette abbaye dite des *Saints-Apôtres* fut considérablement augmentée, en 638, par saint Ouen ; et même plus tard, elle prit le nom du saint évêque.

Dieppe. — A Dieppe, il existait une chapelle de saint Maurice et de sainte Clotilde, dans l'église Saint-Rémi, elle est signalée par le prêtre Guibert Michel Claude (1697 à 1784), dans ses *Mémoires* rapportés par l'abbé Cochet dans les *Eglises de Dieppe*, « La 6e chapelle, du côté méridional était réservée à saint Maurice et sainte Clotilde, *patrons des tablettiers, boitiers, peinguiers et de tous les ouvriers en corne*, qui y avaient leurs confréries. » Cette chapelle a été consacrée depuis à saint François Regis.

La Bouille. — Sainte Clotilde est la seconde patronne de cette église ; une statue placée dans une niche, du côté de l'épître, est encore vénérée ; toutefois, le culte n'a plus dans cette localité le même nombre de fidèles. La statue ancienne en pierre se trouve depuis 1892 en dehors de l'église, on l'a remplacée par une autre moderne, également en pierre, mesurant $0^{m},90$ de hauteur.

Etaimpuis canton de Totes. — Avant la Révolution il y avait une église à Etampuis et une autre au Bien-

[1] Les Bollandistes. *Vie de sainte Clotilde. Acta Sanctorum.* (1er vol. de juin). L'origine de cette abbaye a été discutée, certains auteurs l'attribuent à saint Denis de Paris (IIIe siècle) ; d'autres, et ils sont les plus nombreux, à saint Victrice (393 à 417), qui établit à Rouen plusieurs monastères de femmes ; dans ces conditions, sainte Clotilde n'aurait fait que le restaurer et l'augmenter. Des fouilles exécutées par l'abbé Cochet, en 1872, auprès de cette abbaye, ont donné de nombreuses sépultures carolingiennes, incontestablement chrétiennes et appartenant à des femmes, sans doute aux religieuses enterrées du VIe au IXe siècle ; le mobilier funéraire est au musée de Rouen.

Digitized by Google

nais; la première fut détruite, et c'est la seconde qui est devenue l'église paroissiale, bien que la commune porte le nom d'Etaimpuis. Saint Martin qui était le patron de cette église est devenu celui de l'église du Biennais; sainte Clotile a dû prendre la seconde place. La chapelle se trouve dans le transept de droite, un autel avec statue est dédié à la sainte : un pèlerinage assez suivi a lieu le jour de la fête, le 3 juin.

Un particulier a imaginé d'édifier une chapelle en planches sur une source située près de sa ferme, dans un but d'intérêt, par ce que des personnes y attribuent une vertu miraculeuse et qu'ils l'appellent *fontaine de Sainte-Clotilde*. Il existe une chapelle de Saint-Martin qui a été construite à Etaimpuis sur l'emplacement de l'église détruite pendant la Révolution.

Cailly canton de Clères. — Une statue en pierre de sainte Clotilde remontant au XVIIe siècle est adossée à la muraille de la nef, dans l'église de Cailly; aucun pèlerinage n'a lieu dans cette paroisse.

Amfreville la Mi-voie. — En 1850, on a remplacé dans l'église de La Mivoie une ancienne statue de sainte Clotilde par une autre en plâtre qui ne parut pas digne d'intérêt, car vers 1885, on la remplaça elle-même par une autre également en plâtre et peinte, venant de la rue Saint-Sulpice à Paris. Cette statue se trouve sur l'autel, à droite de la nef; le culte de sainte Clotilde date de la fondation de l'ancienne église, qui a été dédiée à saint Rémi de Reims.

Sommery (canton de Saint-Saens). — Le culte de sainte Clotilde dans cette église ne paraît remonter

Digitized by Google

qu'à 1825. En 1875, on remplaça la première statue par une autre en terre cuite polychrome sortant des ateliers de Froc Robert, à Beauvais ; elle est adossée à la muraille à gauche de la nef, presqu'à l'angle de la chapelle de la sainte Vierge.

Petit Quevilly près Rouen. — Nous avons vu, en 1908 chez M. Gouy, marchand d'antiquités à Rouen une statue en pierre du XVIIe siècle, elle mesure 1 mètre de haut, elle tient de la main gauche une église, de la droite son sceptre ; le style en est un peu lourd, elle a été achetée au Petit Quevilly chez un amateur, qui n'a pu dire de quelle église elle provenait, ou n'a pas voulu préciser.

LE CULTE DE SAINTE CLOTILDE EN FRANCE

Paris. — L'église de Sainte-Clotilde possède dans le transept de gauche, un autel orné d'une belle statue peinte du sculpteur Guillaume ; elle est surmontée d'une remarquable peinture de Laugée, exécutée en 1870, et représentant sainte Clotilde consolant et secourant les pauvres. Cette église possède un reliquaire en bronze orné de personnages et d'une petite statuette de la sainte surmontant une relique.

Reims. — En 1896, on a élevé une église pour célébrer le centenaire de la conversion des Francs ; une frise doit représenter une procession des personnages venus à Reims prier au tombeau de saint Remi et rendant hommage à sainte Clotilde : ce monument est dû à M. Gosset.

Dans le trésor de l'église Saint-Remi, il existe une suite de dix tapisseries données par Robert de Lenon-

Digitized by Google

court à l'abbaye de ce nom, en 1530; elles ont été publiées en un album in folio ayant pour titre *Tapisseries de Reims (vie de saint Remi)* (dessins et gravures de Leberthais et Schaal, imp. de Rougier à Paris), certaines tapisseries sont du XVe, d'autres du XVIe siècle, plusieurs sont relatives à l'histoire de Clovis et de Clotilde.

JOYENVAL et CHAMBOURCY (Seine-et-Oise). — Un pèlerinage célèbre avait lieu, avant 1793, dans l'abbaye de Joyenval, à une fontaine où sainte Clotilde, qui habitait le château voisin de Montjoie venait, paraît-il se désaltérer, après avoir prié dans l'oratoire d'un saint ermite, situé dans la forêt de Marly.

Dans l'église de Chambourcy, sur l'autel de la sainte Vierge, se trouve actuellement un reliquaire à verre mobile, dans lequel on voit une statue couchée de sainte Clotilde, aux pieds de laquelle se trouvent ses reliques; la statue est en plâtre et moderne, paraît-il.

Dans le département de l'Oise[1], à la Chapelle aux Pots où à Ons-en-Bray, il y aurait un pèlerinage fréquenté, nous n'avons pu obtenir de renseignements sur ces deux dernières localités.

AUXERRE. — Dans cette ville, sainte Clotilde avait fait construire une église que les princes carolingiens affectionnaient et à laquelle attenait un monastère célèbre : saint Germain fut enterré dans cette église, où aucun souvenir de sainte Clotilde n'a survécu.

[1] Saint-Arnoult, canton de Formerie (Oise). Un pèlerinage ancien a lieu le 3 juin, jour de la fête de Sainte-Clotilde. Dans l'église se trouve une très belle statue de la sainte.

Digitized by Google

STATUES ATTRIBUÉES A TORT A CLOVIS ET CLOTILDE

Corbeil (Seine-et-Oise. — Montfaucon, le premier, a décrit deux statues du portail de Notre-Dame de Corbeil, (détruit sous la Révolution) comme étant celles de Clovis et de Clotilde; depuis, on les a reproduites sous cette qualification, dans le *Musée* des Monuments français, où elles ont figuré, de 1795 à 1816. En 1816, ces statues sauvées par Lenoir furent portées, avec les autres effigies royales, à l'extrémité du bras nord du transept : ces statues sont de la fin du XVIIe siècle, des moulages existent au musée du Trocadéro.

M. R. de Lasteyrie a identifié ces figures à Salomon et à la reine de Saba, dans son article sur la sculpture française du XVIIe siècle, publié dans les *Mélanges Piot*, en 1903.

D'après M. Lefèvre Pontalis, un certain nombre de cathédrales, notamment celles de *Chartres*, *Le Mans*, *Bourges*, *Provins*, *Saint-Loup de Naud*, *Etampes* et l'ancienne cathédrale *de Laon*, (face occidentale, tympan de la porte centrale) possèdent des statues rappelant celles-ci. Or, comme le nom de Salomon est inscrit sur le phylactère de la statue du Mans, celles qui lui ressemblent peuvent être attribuées au même roi; par suite, les statues de femmes peuvent être attribuées à la reine de Saba, à Judith, ou autres personnages. Il est assez vraisemblable que les sculpteurs des XIIe et XIIIe siécles aient voulu représenter les rois et reines de Juda, ancêtres de la Vierge, plutôt que les rois de France, dans la série des

[1] Voir aussi John Hope et Lethaby sur les sculptures de la cathédrale de Wells, dans l'*Archéologica*, 1905.

Digitized by Google

rois, aux cathédrales de Paris, *Amiens*, *Reims*, *Chartres*.

Beaucoup de traités d'archéologie, d'histoires de France[1] et d'ouvrages ayant reproduit ces deux statues comme étant celle de Clovis et de Clotilde, nous devions les mentionner, bien qu'elles s'éloignent complètement de toutes celles que nous étudions dans ce travail, et ne présentent jamais d'églises dans leurs bras ou à leurs pieds.

IMAGES

1. Une des plus anciennes gravures de sainte Clotilde a été exécutée sur bois au XVIe siècle, elle a été reproduite dans l'ouvrage de Boué de Villiers, sur sainte Clotilde.

2. La plus intéressante image gravée que nous connaissions se trouve au Cabinet des Estampes à Paris, dans l'album consacré au département de l'Eure, et à l'arrondissement des Andelys; elle mesure 0^m^,305 de largeur sur 0^m^24 de hauteur, elle n'a plus de marges, et par suite n'a plus de légendes, mais on voit au bas et au milieu, sur le terrain, le nom du graveur, *M. Le Fébure sculp.*; c'est une gravure au burin du XVIIe ou XVIIIe siècle représentant la sainte debout et occupant tout le premier plan; de la main gauche, elle montre une église, la main droite soulevée tient un spectre royal : du côté gauche, dans le lointain, on distingue un dolmen porté sur quatre pierres et des pèlerins passant dessous,

[1] M. B. Zeller, dans son ouvrage *Les Francs mérovingiens, Clovis et ses fils*, (Hachette, 1880, fig. 7), reproduit d'après Montfaucon, *Monuments de la monarchie française*, deux statues au milieu d'un groupe de huit personnages: les deux statues que cet archéologue avait ainsi identifiées se trouvaient, d'apres lui, à gauche du portrait de saint Germain des Prés, à Paris, avant la Révolution : d'après la gravure, ce ne sont pas les mêmes que celles de Notre Dame de Corbeil, actuellement à Saint-Denis; elles ne sont pas à Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

après s'être baignés dans la source abritée par un grand arbre (reproduite page 27).

3. Une autre ancienne image a été gravée à l'eau forte et au burin ; « *sainte Clotilde reine de France,* gravure au burin n° 22 x, à Paris chez Basset marchand d'estampes et fabricant de papiers peints, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins, n° 64.

4° Sainte Clotilde tenant de la main droite une église, de la gauche le sceptre royal; à gauche, dans un écusson, *sainte Clotilde prie Dieu pour la conversion de son mari,* à gauche, *sainte Clotilde assiste au baptême de Clovis à Reims,* cette gravure sur pierre, en couleur, mesure $0^{m},13$ de hauteur, sur $0^{m},08$ de largeur; cette image est placée dans une petite boîte vitrée en carton.

5. *Cantiques spirituels, sainte Clotilde reine de France* (cantiques et oraisons) de la fabrique de Pellerin, imprimeur-libraire à Épinal, gravure sur bois coloriée, exécutée, vers 1810 ou 1820; la sainte occupe toute la page.

6. *Images religieuses, galerie des reines de France n°* 1. *La reine Clotilde femme de Clovis* Ier. (La première du tableau), éditée en couleur, gravure sur bois de Pellerin, imprimeur-libraire à Epinal.

7. *Galerie des rois et reines de France. Race mérovingienne n°* 751. *La reine Clotilde femme de Clovis Ier*; lithographie Olivier Pinot, éditeur à Epinal. Déposé P. V., gravure sur pierre, en couleur et rehaussée d'or.

8. *Sainte Clotilde,* à mi-corps, lithographie en couleur de A. Bes et F. Dubreuil, imprimeurs-éditeurs, rue Gît-le-Cœur 11, (très laide).

9. *Sainte Clodilde,* en pied; fabrique d'estampes de Gangel à Metz, déposé.

Digitized by Google

10. *Sainte Clotilde*, (reine de France, fête le 3 juin, morte l'an 545), la reine est agenouillée à droite. Pintard éditeur à Lyon, rue de l'Annonciade 2, (petit format.)

11. Même titre, la reine agenouillée; N. Baillard éditeur, Paris; légères variantes.

12. *Sainte Clotilde*. Pintard, déposé, graveur à Lyon. Gardon éditeur, rue de l'Annonciade, 2, déposé (série de 16 personnages), petits formats.

13 *Sainte Clotilde*, en buste à gauche, de 3/4 (série de 18 personnages); ancienne maison Pintard. A. Tournier et Cie successeurs, imprimeurs-éditeurs rue de l'Annonciade 2 Lyon.

14. *Sainte Clotilde, reine*. F. Sorrieu, lithographe-imprimeur. Lemercier Paris n° 20 Paris Massard, éditeur, (rue Hautefeuille 20), lithographie en pied, en couleur; la reine est tournée à gauche, une église se voit dans le fond à droite, la Seine à gauche.

15. *Sainte Clotilde, reine de France* (avec le cantique et l'oraison, la sainte est en pied; gravure sur pierre en couleur. Pellerin et Cie; imprimeurs-éditeurs, imagerie d'Epinal n° 2089.

16. *Sainte Clotilde; sancta Clotilda*. n° 96. Paris L. Turgis jeune, imprimeur-éditeur, rue des Ecoles 69. New-York. Duane S^h^ 98. (lithographie coloriée); la sainte est en pied devant un prie-dieu, elle tient une petite croix de la main droite, la main gauche est appuyée sur un livre.

17. *Sainte Clotilde*, n° 21. Jolie chromo de 0^m^,225 sur 0^m^,135, éditée par la Société Saint-Augustin, Bruges et Lille. Déposé, 1884 X b. La sainte avec un large nimbe, tournée à droite, tient dans ses bras une église, à ses pieds jaillit une source.

Digitized by Google

18. Ce modèle a été reproduit en petit format, avec les mêmes teintes, une bordure différente, et la légende Sancta Clotilda : *ora : pro : nobis. Sainte-Clotilde*, lithographie Saint-Augustin A. b. 36 J-J Epinal. Bruges.

19. La même planche en bistre, avec fond uni or et dentelle sur les bords, (mêmes mesures).

20. La même composition en noir, un fronton gothique repose sur deux colonnes. *Sainte Clotilde*, *Sancta Clotilda*. n° 135.

21. *Sainte Clotilde. Reine de France. Patronne des Andelys. Souvenir du pèlerinage des Andelys* (Eure) Paul Leloup éditeur, 7 rue Servandoni; se trouve aux Andelys chez Ferjus Caron, imprimerie Brehier, rue Madame 15, Paris. Gravure au burin de A. Varin, représentant la sainte sous un portique gothique d'après la statue de Guillaume placée dans l'église de Sainte-Clotilde de Paris.

22. Sainte Clotilde, reine de France.

M... a été reçue de l'Association des femmes chrétiennes, établie dans l'église paroissiale de Sainte-Clotilde. Paris le... 18... Heliog. P. Dujardin. Eudes imprimeur.

23. Cartes postales éditées par M. l'abbé Gastambide, vicaire à l'église Sainte-Clotilde de Paris, reproductions d'images anciennes; autel de Sainte-Clotilde, à Paris, reliquaire etc.

24. *Sainte Clotilde reine de France*, elle épousa Clovis, roi des Français, en 492, et par sa piété le convertit à la vraie religion. Dans la partie droite se trouve une traduction en italien. Lithographie coloriée du commencement du XIXe siècle (Paris... gro... tal... 18).

25. *Sainte Clotilde, reine de France.* Sainte Clotilde

Digitized by Google

demande à Dieu la guérison du jeune Clodomir, Dieu de Clotilde donne-moi la victoire et je me donne à toi : ces deux gravures illustrent une notice de 4 pages publiée par la *Bonne Presse* E. Petithenry, imp. gérant, 8 rue François Ier, Paris, n° 173.

26. *Sainte Clotilde instruit Clovis sur la foi chrétienne, baptème de Clovis*, chromolithographie de J. Bognard, Paris n° 584.

MÉDAILLES

Les médailles les plus anciennes de sainte Clotilde que nous connaissions remontent au commencement du XIXe siècle. La plus grande était appendue au ruban d'honneur des élèves du pensionnat des filles de Sainte-Clotilde, aux Andelys, actuellement fermé, depuis l'application de la loi sur les Congrégations. Une autre petite médaille est vendue aux pèlerins, aux Andelys, à l'occasion du pèlerinage du 3 juin.

Une médaille en forme de sceau gothique fut vendue, lors de l'inauguration de l'église Sainte-Clotilde de Paris ; elle a un certain caractère archéologique.

AUTRES SAINTS ET PERSONNAGES PORTANT UNE ÉGLISE DANS LA MAIN

Des statues, des tableaux ou des gravures, représentent parfois des saints, près desquels se trouve une église : saint Jean l'Evangéliste, saint Damase, saint Boniface, saint Calixte, saint Léon III, saint Léon IX, saint Grégoire, saint Nicaise, Saint Laurent et Saint Winibald, parce qu'ils ont fondé ou consacré des églises.

Plus généralement, les saints portent une église dans

Digitized by Google

la main gauche, pour indiquer qu'ils sont les patrons, les fondateurs de l'église où cette statue et le tableau se trouvent; des sceaux, des médailles et des miniatures offrent aussi cette particularité : Voici les noms cités par le P. Cahier, dans son ouvrage sur les *caractéristiques des saints dans l'Art populaire* (T. 1er 1867 p. 333 et suivantes), mais il ne donne pas d'indications, ni de références sur les objets d'art.

Docteurs de l'église. — Saint Grégoire le Grand et saint Augustin, saint Basile.

Papes et évêques. — Saint Silvère, saint Crescent, saint Blaise, saint Gaudence, saint Magnus, saint Maxime, saint Paulin, saint Modoald, saint Virgile, saint Willigise, saint Eleuthère, saint Oswald, saint Annon, saint Remacle, saint Materne, saint Willibrord, saint Germinien, saint Petrone, saint Amand, saint Vitalien, saint Nicolas de Myre, saint Perpet, saint Prosdocime, saint Dauphin, saint Severin, saint Wolfrang, saint Florent, saint Ludger, saint Meinwerk, saint Bernward, saint Bertrand, saint Adalberon, saint Altmann, saint Gebhardt, saint Rupert, saint Geronce, saint Rudesinde, saint Bertum, saint Siffrin, saint Héribert, saint Dié, saint Cyrille, saint Methode.

Prêtres et fidèles. — Constantin le Grand, Charlemagne, saint Henri II, sainte Cunégonde, saint Meinufl, saint Acilius, saint Second, saint Venant, saint Daniel, saint Terence, saint Goar, saint Sebald, saint Ligebert, saint Adalbad, saint Agade, saint Moront. saint Bavon, saint Trond, saint Benoîst Biscop, saint Robert, saint Gilbert, saint Vincent Magdelaire. saint Landelin, saint

Digitized by Google

Gerout, saint Ladislas, saint Godefroi, saint David, saint Sigismond, saint Louis, saint Sulpicien, saint Gérard, saint Jean Gualbert, saint Everard, le bienheureux Eberhard, saint Etienne de Hongrie, saint Léopold IV.

Parmi les femmes représentées portant des églises sur la main gauche ou droite, nous citerons :

1. Sainte Adélaïde, fondatrice du monastère de Selz.

2. Sainte Bathilde, fondatrice des monastères de Corbie et de Chelles.

3. Sainte Begghe, construisit sept églises à Andenne sur la Meuse.

4. Sainte Berthe, abbesse de Blangy.

5. Sainte Bilchilde, abbesse d'Altmünster, à Mayence.

6. Sainte Clotilde, fondatrice de l'église de France, après la victoire de Tolbiac.

7. Sainte Cunégonde, fondatrice du monastère de Kauffungen, dans la Hesse.

8. Sainte Erentrude, abbesse de Salzbourg.

9. Sainte Hedwige, fondatrice du monastère de Trebnitz.

10 et 11. Sainte Herlinde et sainte Renilde (sœurs), abbesses d'Eyck, près de la Meuse.

12. Sainte Hildegarde, femme de Charlemagne, fondatrice de Kempten, en Souabe.

13. Sainte Hildegarde, bénédictine, fondatrice de Saint-Rupertsberg, près Bingen.

14. Hunégonde, bénédictine, fondatrice du monastère d'Homblières en Vermandois.

15. Sainte Iminie, fille de Dagobert II, fondatrice du monastère d'Orrn près Trèves.

16. Sainte Mathilde, fondatrice de Quedlimbourg.

17. Sainte Mélanie la Jeune, monastère de Jérusalem.

Digitized by Google

18. Sainte Ode d'Amay, femme de saint Arnould, fondateur de l'église d'Amay.

19. Sainte Remfrede, abbesse de Denain.

20. Sainte Rictrude, mère de saint Maurand, abbesse de Marchiennes.

21. Sainte Vaudru, femme de saint Madelgaire, à Mons.

22. Sainte Wivine, fondatrice de l'abbaye de la Grande Bigaerde, près de Bruxelles.

Outre ces saints et saintes, cités par le Père Cahier, et dont il a négligé de décrire les représentations et l'endroit où elles se trouvent, nous avons cru devoir signaler les statues et bas-reliefs existant en France où à l'étranger, dont nous avons pu nous procurer des photographies et nous assurer de l'existence.

Paris (Ancienne église des Célestins). — Le musée du Louvre a acquis, en 1907, la statue en pierre de Charles V, roi de France, exécutée vers 1375; elle provient du portail de l'église des Célestins; le roi tient une église dans la main gauche, et un sceptre dans la droite (Salles du moyen âge).

Mantes (Seine-et-Oise). — Quatre statues en pierre mesurant de 85 à 88 centimètres de hauteur surmontaient jadis la balustrade formant la clôture d'une chapelle latérale, dite de Navarre, située dans l'église Notre-Dame de Mantes. Avant la Révolution, on les considérait déjà comme étant des princesses de la famille de Navarre, (Jeanne de France et Jeanne de Navarre); elles remontent à environ 1350. La coiffure et le style des petites églises qu'elles portent permet bien de les classer dans la première moitié du XIVe siècle. Le peintre Ypermann a copié ces

Digitized by Google

statues et les a fait figurer dans les vitraux de cette chapelle, mais on se demande comment il a pu attribuer à Jeanne de France la statue portant la chapelle à trois ouvertures, et à Jeanne de Navarre celle qui tient l'église à deux fenêtres. Ces deux ravissantes statues diffèrent de 3 centimètres seulement comme hauteur, par un bouffant sur l'oreille, un pli d'étoffe sur le coude gauche et un relevé de draperie du même côté. Ces sculptures ont été enfermées dans une caisse par l'architecte, M. Deschamps, qui en prive ainsi les visiteurs de l'église.

Écouis (près les Andelys). — D'après une Histoire de la ville de Rouen, éditée par Bonaventure Le Brun, en 1737 (5e partie, p. 123) « il existait sur le grand portail de l'église collégiale d'Écouis les figures en *bosses* des deux femmes d'Enguerrand de Marigny, fondateur de cette église; toutes deux tenaient chacune une petite église en leurs mains, qu'elles offrent à la Mère de Dieu, laquelle image est au milieu. » Ces hauts reliefs représentaient Jeanne et Allipad; elles n'existent plus actuellement.

Beauvais (Oise). — A l'extrémité de droite d'un corbeau soutenant la frise d'une vieille maison du XVIe siècle, dite *maison de la Tasse d'argent*, se trouve une femme tenant dans ses bras une église surmontée d'un petit clocher; aucune légende explicative n'existe sur cette sculpture en haut relief.

Reims (Marne). — Sur son tombeau à Reims, Hugues Libergier tient aussi une église.

Troyes (Aube). — Un sceau du chapitre de la cathédrale de Saint-Pierre, du XIVe siècle, reproduit Henri,

Digitized by Google

comte de Champagne, offrant au patron de l'église fondée par lui.

Saint-Père de Vezelay (Yonne). — Un bas-relief décorant l'intérieur du porche occidental du monument représente un homme et une femme placés sous une arcature gothique triangulaire : l'homme situé à gauche tient une église sur le bras gauche ; la femme, un livre (fin du XIIIe siècle, vers 1280).

Bourges (Cher). — Une lancette du XVIe siècle, de la cathédrale, montre saint Etienne tenant un petit modèle de cet édifice.

Les Pont-de-cé (Maine et Loire). — L'église Saint-Aubin construite aux XIIe et XVIe siècles possède de fort belles stalles du XVIe siècle ; à l'extrémité de droite d'une de ces stalles, on voit sur une très riche arcature une femme sculptée en demi-relief, tenant dans ses mains une petite église ; la tête est coiffée d'un bonnet couvert de broderies d'or et de pierres précieuses, porté à l'époque de la Renaissance par les personnes de la noblesse et même les reines ; au milieu du front se voit un bijou circulaire orné de perles : on ne sait à qui attribuer cette figure de donatrice.

Montfaucon, dans ses *Monuments de la Monarchie française* (T. I, p. 13, pl. XIII) a reproduit les statues de Dagobert Ier et de ses deux fils ; en haut, à gauche, Sigebert est debout, il tient dans la main gauche une petite chapelle, car il fonda des monastères et fut canonisé. Nous ne savons où se trouvent actuellement ces sculptures signalées aussi à la page 164 de cet ouvrage.

Digitized by Google

STATUES SEMBLABLES EXISTANT A L'ÉTRANGER

Marburg (Prusse occidentale). — A Marburg, près de Cassel, dans l'église de sainte Elisabeth, l'*Elisabethen-kirche*, construite de 1235 à 1285, se trouve le tombeau en argent de sainte Elisabeth de Hongrie (car elle mourut dans cette ville, en 1231). Cette sainte a aussi une statue en pierre finement peinte, très bien drapée, le cou emprisonné dans une guimpe, un voile est posé derrière la tête surmontée d'une couronne ; l'expression est douce, triste et pensive; la main gauche tient une église élancée de style gothique ; un petit personnage agenouillé regarde la Sainte et lui tend la main. Ordinairement, sainte Elisabeth tient toujours des roses, aussi sommes-nous très surpris de la voir dans cette circonstance tenir une église, sans doute comme fondatrice de l'église de Marburg.

Riga (livonie). — Une statue du xve siècle se trouve dans la cathédrale de cette ville, elle est merveilleusement drapée ; le bras gauche est cassé, le droit soutient une église; la tête est surmontée d'une couronne; l'ensemble rappelle absolument l'aspect de nos statues de Normandie, il est assez vraisemblable de supposer que celle de Riga a été exportée de France.

STATUES DE SAINTE BARBE

Très souvent, si non toujours, les statues de sainte Barbe sont adossées à une grande tour ; parfois, la sainte tient dans la main une petite tour ronde ou carrée que l'on ne saurait confondre avec des églises. Nous

Digitized by Google

citerons notamment les statues de sainte Barbe de l'église Saint-Pierre, à Bar-sur-Aube ; de la chapelle du château de Chateaudun ; et une figure symbolique de la Force du tombeau de François II, duc de Bretagne, dans la cathédrale de Nantes.

Nous bornerons à ces citations nos rapprochements destinés simplement à montrer les différents agencements donnés par les artistes pour personnifier les saintes et saints qui ont fondé, enrichi, dirigé pieusement et avec éclat un monastère, ou fait construire des églises, et dont le prototype le plus souvent reproduit semble être celui de sainte Clotilde[1].

[1] Nous n'avons pas voulu nous étendre sur la vie de la pieuse reine, dont les vertus ont été vénérées jusqu'à nos jours. Les auteurs qui en ont parlé si éloquemment sont connus ; il nous suffit de mentionner l'ouvrage de M. l'abbé L. Poulin, publié en 1899, et celui de M. Kurth, en 1897, pour ne citer que les plus récents et les mieux documentés.

Dans son histoire des Andelys, M. de Ruville a reproduit en entier des documents que nous avons cités sommairement ; nous en avons résumé beaucoup d'autres, jusqu'ici inédits, pour ne pas donner trop d'étendue à cette simple étude.

Digitized by Google

L'INDUSTRIE DANS LE CANTON DE GISORS

SEPTEMBRE 1908

PAR M. LOUIS PASSY

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

On sait que la rivière de l'Epte séparait, au Moyen âge, le Vexin normand et le Vexin français.

Les rois de France et les ducs de Normandie, pendant les luttes du XIIe siècle, élevèrent des forteresses des deux côtés de la rivière, qui leur servait de frontière.

Si nous écrivions l'histoire de l'Epte, cette frontière naturelle des deux Vexins, nous devrions régulièrement aller à droite, aller à gauche, pénétrer également dans tous les établissements industriels qui bordent la rivière.

Mais nous sommes campés dans le canton de Gisors, qui s'étend sur toute la rive droite de l'Epte, ayant en face, sur la rive gauche, le canton de Chaumont.

Cependant, à chaque instant, les populations des départements de l'Oise et de l'Eure passent et repassent la rivière, et leurs intérêts, comme leurs affaires, sont si étroitement mêlés, que nous serons obligés de les suivre presque en même temps sur les rives de l'Epte. Quelques exemples nous suffiront.

Digitized by Google

Voici Sérifontaine que nous reprendrons tout à l'heure, et qui commande le cours de la rivière ; Droittecourt, autrefois usine métallurgique, aujourd'hui fabrique de pianos de M. Kriegelstein ; Saint-Charles, et la fabrique de feutre de M. Rime, qui, au fond, appartient au canton de Gisors, comme au canton de Chaumont, par Eragny. Nous débouchons devant Gisors. La Troësne enfin arrive et se jette dans l'Epte. Elle a traversé le grand établissement de cuirs et de peaux, à Trie ; il faudra nous y arrêter tout à l'heure. Nous passons devant la fabrique de Gisors, puis nous voyons la grande usine d'Inval : en face, les ateliers de l'usine de Neaufles, l'établissement des cuirs de Beausséré, et nous arrivons aux laminoirs de Dangu, laissant ensuite l'Epte couler, pour faire marcher aux Bordeaux de Saint-Clair, les fabriques de papier de M. Hervé, et plus loin, l'usine de la Vieille-Montagne, à Bray.

Les deux rives donnent lieu à un échange continuel de relations d'affaires, qui emportent les marchandises et les personnes sur le chemin de fer de Gisors à Paris, et font circuler les travailleurs d'une rive de l'Epte à l'autre, quoiqu'au fond la population ouvrière demeure groupée fidèlement autour des usines, qu'elle alimente par son labeur. Dans l'intérieur du canton, la Levrière et la Bonde, affluents de l'Epte, servent diverses usines qui complètent le travail de la contrée.

Malheureusement, ce n'est pas dans un ordre topographique que nous trouverons des lumières sur l'état des différentes industries dans le canton de Gisors.

Il faut les classer dans l'ordre industriel, les rapprocher les unes des autres, pour saisir le mouvement qui s'est produit autour d'elles et entre elles.

Digitized by Google

Nous allons donc jeter successivement un coup d'œil sur les industries du vêtement, des cuirs et des peaux, de l'alimentation, des bois et des constructions. Cela est un peu aride, mais cela est nécessaire.

INDUSTRIE DES VÊTEMENTS

GISORS. — BERNOUVILLE. — SAINT-CHARLES

Nous sommes à Gisors.

En 1792, pendant la Révolution, M. Morris avait construit courageusement une manufacture hydraulique de filage, tissage et même une petite blanchisserie. Cette manufacture était abandonnée depuis huit ans, lorsqu'en 1816, le baron Davillier l'acheta, dans la faillite de M. Morris. Résolu à faire le nécessaire pour établir solidement cette industrie à Gisors et dans ses environs, M. Davillier acquit un moulin, qui devint l'usine dite de Saint-Charles, près d'Eragny, et en 1833, un autre moulin, qui devint l'usine d'Inval, sur le territoire de Courcelles. Auprès de ces deux nouvelles fabriques, toutes les deux consacrées aux tissus de coton, furent construits, en même temps des logements d'ouvriers.

En 1851, le Gouvernement, craignant une grève, demanda à l'Administration des renseignements ; et je lis, dans le rapport qui lui fut adressé, un passage sur les fabriques de Gisors, qui résume les divers modes de tissages et la popularité de M. Davillier.

« Tous les métiers à filer, les métiers à tisser à la mécanique, une partie seulement des métiers à tisser à la main sont en activité ; mais la crise sur les calicots rejaillit sur le blanchiment. M. Davillier, avec une solli-

Digitized by Google

citude paternelle, s'arrange pour conjurer les méfaits du chômage. »

Je cite avec honneur ces mots « sollicitude paternelle » qui planeront sur toute l'administration de M. Édouard Davillier et qui l'ont fait, en 1848, justement appeler le père des ouvriers. Bien des causes vinrent, lentement, changer les conditions de l'industrie du coton à Gisors. M. Davillier, avant sa mort, avait cherché à se dégager de l'exploitation des établissements de Saint-Charles et d'Inval, qui avaient groupé, sous sa main bienfaisante, la population ouvrière de Gisors et des environs. M. Davillier avait le pressentiment de l'avenir.

Il changea son industrie, et la filature de coton passa à la teinturerie et au blanchiment. Ce sont ces industries de la teinturerie et du blanchiment qui, après la mort de Mme Davillier et de M. Champy, son gendre, enlevés presque en même temps à l'affection de Gisors, furent, depuis 1893 jusqu'en 1901, exercées par M. Hartmann, parent des Davillier. En 1901, M. Hartmann passa la main à la Société Normande, composée des usines de Gisors, Bondeville et Darnétal.

C'est en 1903 que la blanchisserie et la teinturerie de Thaon, déjà puissante et célèbre par l'habileté de son directeur, M. Lederlin, s'empara de la Société Normande et associa à ses travaux Gisors et Bondeville. Darnétal cessa de fonctionner. Cette combinaison fut pour Gisors un coup de fortune.

Dans le rapport du jury international pour la classe 76, à l'Exposition universelle de 1900, on lit le passage suivant :

« La production annuelle de Thaon est de 1.500.000 pièces de 100 mètres, soit 5.000 pièces par jour. Outre le

Digitized by Google

blanc pour la lingerie, l'impression et l'exportation, la maison fait la teinture de doublures pour ameublement, la teinture et le gaufrage d'articles pour reliures et chaussures, l'impression et la teinture de doublures pour tailleurs et couturières.

« L'exportation figure, dans la production totale, pour 1.000 pièces de 100 mètres par jour, dont 5 p. 100 de marchandise teinte et 95 p. 100 de blanc. Un grand nombre d'articles de doublure et autres genres, qui étaient importés en France par l'Angleterre, ont presque totalement disparu de notre marché et ont été remplacés par des articles fabriqués à Thaon.

« Certains produits de Thaon commencent même à lutter, sur le marché anglais, avec les produits anglais similaires. »

Ce rapport, daté de 1902, déjà si élogieux pour Thaon et pour M. Lederlin, ne répondrait plus à la situation actuelle de Thaon, qui n'a cessé de grandir et qui entraîne, aujourd'hui Gisors dans ses succès. En effet, la prise de possession de Gisors par Thaon changea immédiatement et tout à coup l'outillage et les procédés de fabrication de l'usine annexée de Gisors. Du petit au grand, Gisors travaille comme Thaon avec les procédés les plus récents et les plus perfectionnés.

Gisors embrasse, dans son action, toutes les matières de coton ; la fabrique reçoit les tissus écrus, les blanchit, les apprête, pour les passer au blanc ou pour les teindre en couleur.

Dans le rapport dont je viens de parler, on trouve la description raisonnée de certains procédés, dont Thaon se sert et dont il ne nous appartient même pas de parler un moment.

Digitized by Google

Au point de vue du mouvement du travail, je trouve, comme exemple, cette indication qu'à Gisors, on met en service 700 douzaines de mouchoirs par jour. Gisors travaille à façon pour la France entière; les expéditions se renouvellent sans cesse à l'étranger et s'étendent surtout en Algérie, en Indo-Chine et jusqu'à Madagascar.

L'établissement de Thaon est si prospère, qu'il y a deux ans, le salaire des ouvriers a été relevé de 5 0/0. Il n'est presque pas besoin d'ajouter qu'une Société de secours mutuels est établie depuis longtemps dans les usines, par un parfait accord entre les ouvriers, les employés et tous les chefs de l'établissement.

Me sera-t-il permis aussi de rendre hommage au personnel des établissements de Gisors, où règnent la paix et le travail; à diverses reprises, des ouvriers ont vu, par des récompenses publiques, honorer les longs et dévoués services qu'ils avaient rendus à leur chère maison.

Il y a toujours eu à Gisors des familles qui ont été la fabrique elle-même.

Trente-quatre ouvriers, travaillant à l'usine pendant trente ans, ont reçu, depuis 1900, la médaille d'honneur du Gouvernement; une dizaine encore ont trente ans de services et méritent la même récompense.

D'autre part, une famille vraiment gisorsienne montre à tous qu'elle fut toujours la fabrique elle-même. Ce m'est un bonheur de citer la famille Chevallier, qui, de père en fils, a rempli un siècle de fidélité. Bientôt, une médaille viendra, dans la personne de M. Ernest Chevallier, continuer la tradition transmise par son grand-père, son père et son oncle. Gisors lui adresse d'avance ses félicitations.

Digitized by Google

Du blanchiment des toiles, nous passons au blanchiment des chiffons.

M. Léon Giraud est un des principaux industriels qui, en France, s'adonnent au commerce des chiffons et des papiers en gros. Son principal établissement est à Paris, et n'occupe pas moins de trois ou quatre cents ouvriers. Il lui était nécessaire de monter une usine de blanchissage, pour faire laver les chiffons sales destinés à l'essuyage des machines et à la production du papier.

Au commencement de l'année 1906, il se rendit acquéreur de l'usine de Bernouville, fermée depuis plusieurs années. Au moment où il allait se mettre en mouvement, un incendie vint tout détruire. Désirant profiter de la main-d'œuvre, qui est meilleur marché à Bernouville qu'à Paris, il recommença à édifier courageusement son usine. Une machine à vapeur de 70 chevaux et une turbine de 20 chevaux actionnent tout le matériel, consistant en ventilateurs pour les séchoirs, en treize barboteuses rinceuses à double enveloppe. Deux chaudières fournissent la vapeur pour la machine et le chauffage des cuviers, contenant chacun plus de 1.500 kilos de chiffons, et de deux séchoirs pouvant sécher de 4 à 5.000 kilos de marchandises par jour.

De vastes hangars sont disposés à proximité pour recevoir les stocks des marchandises. Un magnifique atelier, de 1.500 mètres carrés, fournit aux ouvriers la place nécessaire pour le classage et l'emballage des chiffons essuyés.

L'usine occupe une cinquantaine de personnes d'une façon régulière, en hiver comme en été. On pourrait augmenter de beaucoup le personnel féminin, si l'on en trouvait les éléments dans le pays.

Digitized by Google

Les chiffons en grands morceaux se vendent pour essuyer les machines. On les écoule facilement dans les grandes administrations de l'État, dans les Compagnies de chemins de fer, d'omnibus, dans les imprimeries ; les petits morceaux se vendent dans les papeteries, pour la fabrication du papier ; la papeterie française n'emploie que la quinzième partie des chiffons français ; le surplus est envoyé à l'exportation.

Les États-Unis d'Amérique sont de gros consommateurs et utilisent des quantités considérables en temps ordinaire. Toutefois, depuis la crise qui a sévi à l'automne dernier et qui s'est étendue sur le monde entier, l'exportation s'est ralentie considérablement, et les stocks de chiffons sont très importants actuellement. Notre commerce figure au premier rang, comme tonnage et comme valeur des marchandises exportées.

Avec l'usine de Saint-Charles nous revenons dans le domaine des anciens établissements Davillier.

L'usine de Saint-Charles est située un peu dans le département de l'Eure, et un peu plus dans le département de l'Oise. Autrefois sur la rive droite de l'Epte, à Bazincourt, il y avait un moulin, que la maison Davillier acheta, et dont le bâtiment principal fut relié, de l'autre côté de la rivière, par un canal à de nouvelles constructions, ce qui permit d'établir une filature de coton.

M. Davillier revendit cette filature à M. Stéhelin, qui la transforma en une manufacture de feutre que dirige aujourd'hui M. Rime.

Cette usine occupe environ 100 ouvriers et produit 12.000 pièces de feutre par an ; ce qui représente une consommation de 500.000 kilos de laine. Les laines viennent surtout d'Australie, de Buenos-Ayres, du Cap

Digitized by Google

et d'Afrique ; les laines de pays ne conviennent pas à la fabrication du feutre. Les feutres sont employés surtout pour la chaussure, mais aussi pour le chapeau, la confection, l'ameublement, la sellerie, les pianos, le polissage des glaces. La laine arrive à l'usine ; elle est cardée, feutrée, foulée ; les pièces sont ensuite lavées, teintes, et apprêtées comme le drap ; tout est donc fait dans la maison qui possède une force motrice de 60 chevaux, c'est-à-dire une turbine sur la rivière de l'Epte, plus une machine à vapeur de 280 chevaux ; elle est éclairée à l'électricité et comporte toute la machinerie moderne.

Une cité ouvrière est construite pour les ouvriers qui désirent habiter près de l'usine.

INDUSTRIE DES CUIRS ET DES PEAUX

TRIE. — GISORS

L'industrie des cuirs et des peaux a toujours été de première importance dans notre pays, et, au premier abord, on ne se rend pas facilement compte des procédés divers, inventés, exploités, pour utiliser les dépouilles des animaux. Les spécialités des industries du cuir se classent sous le nom de tannerie, de corroierie, de maroquinerie, de mégisserie, de chamoiserie, de parcheminerie, de hongroirie. On retrouve, parmi nos industriels, une grande partie de ces diverses fabrications.

Les tanneries de Gisors ont été pendant quatre cents ans la principale industrie de notre ville. Aujourd'hui, le plus important établissement est celui de M. Dauchy.

M. Dauchy prend les cuirs chez les bouchers du pays, les prépare, et les vend à la bourrellerie et à la sellerie ;

Digitized by Google

mais il ne s'approvisionne pas seulement à Gisors, il étend ses achats aux environs.

La peau des animaux, nettoyée de ses poils, prend des bains successifs, jusqu'au moment où elle est mise entre des couches de tan, dans des fosses arrosées par des jus de plus en plus chargés de tanin.

On sait que la préparation des peaux est soumise souvent à un travail de bains chimiques, pour en précipiter le tannage. Ces systèmes sont aux dépens du cuir et Gisors ne les emploie pas.

M. Dauchy continue à suivre le système appliqué dans son usine depuis 1744, c'est-à-dire le système de l'écorce de chêne. Son prédécesseur M. Paillard avait un moulin à tan qu'il a conservé et qui est mis en mouvement par une machine à vapeur de la force de 4 chevaux ; il moud chaque année 150.000 kilos de tan; ainsi, à Gisors, la tannerie est une vraie tannerie.

Il faut, paraît-il, au moins un an pour faire le tannage d'une peau. Une peau achetée aujourd'hui et livrée à la préparation du cuir ne pourra être vendue qu'au bout de quinze mois, si bien qu'il y a un grand aléa dans cette industrie, car le bénéfice dépend du prix des cours au moment de la vente.

L'eau joue dans cette industrie un grand rôle. A Gisors, l'eau, qui est froide et calcaire, est favorable au gros cuir; à Saint-Saëns (Seine-Inférieure), la qualité des cuirs est due à la bonne composition chimique de l'eau.

Les conditions de la fabrication dépendent naturellement des éléments qui favorisent les divers genres de travail.

M. Dauchy a deux machines modernes, qui ont pour

Digitized by Google

but de rendre les cuirs plus beaux et plus lisses que les cuirs travaillés à la main. Ces machines ne nuisent pas à la qualité du cuir, puisque celle-ci dépend seulement du système de tannage.

Ainsi, les produits fabriqués dans l'usine de M. Dauchy consistent en cuirs pour la corroierie et la cordonnerie, et en cuirs de Hongrie pour la bourrellerie et la filature.

M. Dauchy emploie environ 20 ouvriers, dont le salaire est porté à 4 fr. 50 et 5 francs ; les uns sont à la tâche, les autres à la journée.

La chamoiserie de MM. Lefebvre et Leredu a été créée dans le village de Saint-Denis-le-Ferment, sur l'emplacement de l'ancien moulin à blé. Elle remonte au moins à soixante ans; les peaux travaillées sont des peaux sèches de Buenos-Ayres qui, comme l'huile qui sert à les assouplir, viennent du Havre; on les transforme en buffles. L'usine emploie de 15 à 16 ouvriers.

M. Durand, de Beausséré, exploite aussi une chamoiserie qui emploie de 40 à 50 ouvriers.

Les établissements Léon Dumontier, de Trie-Château, ont succédé aux anciennes maisons Maurice Durand, Charles et Paul Durand.

L'usine de Trie-Château, connue sous le nom de Moulin à tan, est située à mi-chemin de Trie-Château et de Gisors, à environ 1.500 mètres de la gare de Gisors-Ouest; on peut la considérer comme une dépendance des industries de Gisors ; elle comporte plusieurs spécialités du travail de la grosse et de la petite peau se décomposant en mégisserie, chamoiserie, cuirs et dégras.

La fabrication de la mégisserie et de la chamoiserie est alimentée par les peaux de moutons en laine, venant

Digitized by Google

directement de la boucherie de la contrée et des abattoirs des centres environnants, tels que Amiens, Rouen, Le Havre, Beauvais, Mantes, etc.

La laine est enlevée du cuir au moyen d'un procédé chimique et vendue aux filateurs.

La peau délainée est sciée en deux dans le sens de l'épaisseur au moyen de machines très délicates.

La partie externe, dénommée fleur, est tannée au sumac, et employée dans la maroquinerie et pour la fabrication des articles de Paris; cependant la majeure partie est vendue directement en Allemagne.

La partie interne, dénommée chair, est travaillée au moyen d'huiles de baleine et de morue et produit la peau dite « Chamois », laquelle est employée principalement pour la ganterie et aussi par les bandagistes, fabricants de pianos, bijoutiers, selliers, etc.

La majeure partie de ces chamois sont exportés en Angleterre, en Amérique, en Allemagne et en Autriche.

Une partie de ces peaux de moutons est également tannée à l'écorce de chêne, pour être convertie en basanes, employées surtout par la bourrellerie, la sellerie et les fabricants de chaussons.

Les cuirs employés à ce genre de fabrication qui s'appelle, « chamoiserie de gros cuirs », proviennent de bœufs « saladeros » abattus dans l'Amérique du Sud, principalement à Buenos-Ayres et Montevideo et aussi, pour une partie, de buffles des Indes arrivant de Batavia.

Ces marchandises sont chamoisées au moyen d'huiles de baleine et de morue; la durée de leur fabrication est d'environ six mois; elles fournissent un cuir blanc connu sous le nom générique de « buffle »; elles sont employées dans toute l'Europe pour les frottoirs de fila-

Digitized by Google

tures, les ronds et meules à polir, les semelles de chaussons, planches à couteaux, garnitures de caissons d'artillerie, etc., etc.

Les cuirs employés à la tannerie proviennent des abats de la boucherie régionale (Eure, Oise, Seine-Inférieure, Orne, Seine et Seine-et-Oise) ; ils sont généralement classés en gros bœufs, moyens bœufs, petits bœufs et vaches.

Après avoir subi diverses opérations préparatoires d'épilage, écharnage et décrassage, ils sont tannés exclusivement à l'écorce de chêne ; ce genre de tannage est soumis à une progression raisonnée, en tant que forces de jus et quantités d'écorces employées ; la durée de fabrication varie de douze à quinze mois, suivant la force et le poids des cuirs. Ces produits tannés à l'ancien procédé, c'est-à-dire de façon rationnelle et normale, sont recherchés pour les emplois nécessitant des marchandises de première qualité, tels que l'équipement militaire, la courroie et la sellerie.

Ils sont généralement employés en France, à Paris, Rouen, Lyon.

L'établissement emploie annuellement, pour ce tannage, environ un million de kilogrammes d'écorces de chêne, provenant généralement des coteaux des vallées de la Seine : Vernon, Pont-de-l'Arche, Elbeuf, Rouen, Darnétal.

Les « moellons », qui forment un sous-produit provenant du chamoisage des gros cuirs et peaux de moutons, par suite de la fermentation de l'huile ayant servi à exécuter ce travail et son mélange avec le dégragéne contenu dans ces peaux, forment un produit de toute première qualité, servant à la nourriture et à l'assouplissement

Digitized by Google

du cuir au moment du corroyage; ils sont expédiés, pour cet usage, dans toute la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et l'Amérique du Sud.

Les moellons provenant du chamoisage des gros cuirs sont tout spécialement recherchés par les fabricants de cuirs vernis.

La force motrice de l'usine est assurée par une machine à vapeur, alimentée par deux générateurs déployant 150 mètres de surface de chauffe, et par trois roues hydrauliques, présentant un supplément de force de 25 chevaux.

Le personnel de l'usine de Trie-Château, en tant qu'employés, contremaîtres et ouvriers, comprend environ 90 personnes, dont un tiers au moins habite Gisors.

Le siège social, ainsi que les magasins et la maison de vente, se trouvent à Paris, 15, rue de l'Entrepôt, et occupent en outre 15 personnes.

Sur la rive droite de l'Epte, à l'entrée de la ville, du côté de la route de Gournay, on voit travailler, depuis plus d'un demi-siècle, un établissement important, qui fait de la mégisserie et du lavage de laines. MM. Mautems, Lebret et Emond en ont été successivement les titulaires.

Cet établissement a eu quelques variations; mais il suffira que nous constations l'état de cette industrie sous la direction de M. Emond, pour nous fixer sur cette intéressante industrie.

M. Emond, de janvier à juillet, se rend chez les cultivateurs et achète des laines, particulièrement dans le Vexin. Cette année, il a traité 45.000 toisons. Les peaux, apportées à Gisors, sont immédiatement lavées, et, suivant leur qualité, sont enduites intérieurement d'une

Digitized by Google

certaine préparation de chaux et d'orpin qui permet, au bout de quelques jours, d'enlever la laine. Les peaux, dépourvues de leur laine, sont revendues, notamment à l'usine de Trie-Château, pour être préparées. Cette année, M. Emond a livré 24.000 peaux de moutons à cette usine.

La laine, détachée de la peau, bien lavée, séchée, est mise en tas, suivant les qualités, et le fabricant arrive pour juger et enlever la marchandise, qui est expédiée dans les principaux centres de fabrication : Beauvais, Roubaix, Rennes, Louviers, Elbeuf et dans le centre de la France.

Si la laine n'est pas vendue et enlevée, elle est lavée et pliée et convertie, sur place, en paquets vendus chez les commerçants de gros ou de détail. Mais hélas, dans nos pays, les troupeaux de moutons diminuent. Le prix de la laine a, de plus, baissé de 40 p. 100, si bien qu'une réaction s'est produite et que la vacherie l'emporte sur la bergerie.

Depuis que l'industrie des laiteries centrales a conquis nos pays, le cultivateur, débarrassé du lait qu'on vient chercher chez lui, peut mesurer exactement ses profits et les trouve dans la sécurité de la vente régulière de son lait et dans la production des bestiaux d'engrais.

L'établissement de M. Emond n'est pas une tannerie, c'est une mégisserie; mais, au fond, il est surtout approprié à la recherche et au commerce des laines.

ALIMENTATION

MEUNERIE. — PATES ET GRAISSES ALIMENTAIRES

Je n'entreprendrai pas de raconter l'histoire de la meunerie à Gisors, en notant les changements qui se sont

Digitized by Google

accomplis successivement dans chaque moulin. Beaucoup de moulins ont disparu ou sont restés en souffrance. Quelques-uns sont entrés dans le service de la ferme, comme à Guerquesale et à Gueulancourt; la plupart ont été remplacés par des établissements industriels; quelques-uns ont pris, dans la production et le commerce, une grande importance et un développement appréciable.

Tels sont les moulins de MM. Moreau, Maurice Lefebvre, de Gisors et de Bézu-Saint-Éloi et Brault, de Bézu-Saint-Éloi.

Plusieurs raisons ont contribué à la transformation des moulins; l'une d'elles est d'ordre général, les moulins étaient trop nombreux et mal outillés.

Pour subsister, la meunerie a dû subir, dans son outillage même, des modifications profondes, sous peine de tomber en ruines.

Si l'on énumère le nombre des moulins qui fonctionnaient, il y a soixante ans, on pourrait croire qu'il y a décadence; mais si l'on considère l'ensemble de la fabrication dans le canton de Gisors, on constate que les systèmes de mouture se sont tellement perfectionnés, qu'avec un nombre moins grand de moulins, on moud une bien plus grande quantité de blé de meilleure qualité et fournissant une farine supérieure.

Nul n'ignore la révolution qui s'est opérée depuis une vingtaine d'années. La science a conduit la pratique, et on peut résumer l'évolution qui s'est opérée par ce fait que, jadis, la farine se composait de toutes les parties du blé, tandis qu'aujourd'hui, par des moyens mécaniques, on est arrivé à les séparer.

On peut dire que tous les moulins sont devenus des

Digitized by Google

moulins à cylindres, c'est-à-dire d'excellents instruments de travail.

S'il y a des différences dans les qualités de la farine, c'est au tour de main de l'ouvrier qu'il appartient d'en reporter l'honneur ou la responsabilité.

En effet, il y a deux manières de procéder : faire de la farine avec le même blé, ou bien, quand on le peut, par la facilité des voies de communication, se procurer des blés différents et se composer une marque unique par la fixité dans le mélange des blés.

En général, les meuniers du canton de Gisors alimentent leurs établissements avec les blés du pays et revendent la farine dans le pays même.

Si le meunier a besoin de vendre de la farine plus qu'il n'en a produit, c'est vers les marchés de Rouen et de Paris qu'il cherche un écoulement facile pour ses produits.

Une dernière remarque : les grands meuniers de notre pays se consacrent exclusivement à la fabrication de la farine; mais quelques meuniers, de la vallée de la Levrière par exemple, font aussi de la culture, soit que les propriétaires leur aient imposé des locations de terres, soit qu'ils trouvent avantage à faire des locations particulières.

Ainsi, à Mainneville, M. Pilon cultive 40 hectares, dont il emploie le produit à l'entretien de sa cavalerie.

M. Hély fait de l'élevage sur 10 hectares de prairies. M. Petit, à Hébécourt, cultive; mais tous font néanmoins de la bonne et belle farine. Ils peuvent se procurer du bon blé, et quand on a du bon blé, avec les nouvelles machines, on fait toujours de la bonne farine.

En général, le meunier gagne-t-il de l'argent? J'en-

Digitized by Google

tends dire que cela dépend beaucoup du capital qu'il peut mettre dans son commerce. Cette remarque s'applique à toutes les industries. Plus on a de capitaux, plus on peut étendre et assurer le succès des opérations.

L'usine de Saint-Paër, située sur la Levrière, avait été autrefois occupée par une laminerie de zinc. Elle fut rouverte en 1903 par M. Adam. Mues par une turbine hydraulique, des machines y travaillent le décorticage de l'avoine pour l'alimentation de l'homme. On y fabrique, en outre, des farines de légumes, de châtaignes, d'orge, de riz, etc. Elle est la seule usine française préparant l'avoine pour potages, ou malt d'avoine. Les avoines consommées précédemment en France pour la nourriture de l'homme, venaient soit d'Angleterre, soit d'Amérique, où des usines très importantes s'occupent de ce produit. L'avoine est une céréale très utile dans l'alimentation ; sa composition chimique est toute différente du blé et du seigle mais elle est aussi nominante.

Les médecins ont, de tout temps, recommandé son usage : Duchesne en 1714, Pomé en 1735, deux doyens de la Faculté de Paris : Lemeri en 1748, Lieutard en 1777, en ont dit le plus grand bien. Des rapports sur la valeur alimentaire de l'avoine ont été lus à la Société centrale d'agriculture, en 1866, par le docteur Herpin, de Metz, et, le 11 mars 1873, à la Société médicale des hôpitaux, par les docteurs Dujardin-Beaumetz et Hardy. Tout récemment, les docteurs Mathieu et Roux, de l'hôpital Andral, spécialistes des maladies de l'estomac, se déclaraient favorables à l'alimentation par l'avoine. L'avoine employée généralement est la grosse grise d'hiver. Triée à son arrivée pour l'enlèvement des petites avoines et des graines étran-

Digitized by Google

gères, elle est ensuite décortiquée, puis l'on sépare les grains décortiqués de ceux qui ne le sont pas : travail long, méticuleux et fait à la main; les grains d'avoine sont alors cuits à la vapeur ou torréfiés à sec, suivant les sortes à obtenir. Le malt d'avoine est le grain entier, simplement aplati après cuisson, puis étuvé à fond, pendant que, pour la farine d'avoine, les grains sont broyés en une farine fine qui subit ensuite l'opération du blutage. Tous les produits sont étuvés, en dernier lieu, pour en assurer la conservation. L'usine de Saint-Paër a employé, dans la saison dernière, 1907-1908, 1.200 quintaux d'avoine.

Une autre industrie de Gisors, et non la moins importante, est la fonderie de suifs de M. Lambert fils, faubourg de Paris, qui occupe constamment de cinq à six ouvriers.

Autrefois, la maison se consacrait exclusivement à la fabrication de la chandelle; mais le progrès est venu : le pétrole, le gaz, l'électricité ont fait leur apparition et la chandelle a presque entièrement disparu. Il y a cinquante ans seulement, la région normande, non seulement consommait en chandelles tout le suif qu'elle produisait, mais encore elle en importait; aujourd'hui, cette même région exporte, quoiqu'étant la partie de la France où ce mode d'éclairage a résisté le plus longtemps.

Il a fallu chercher un nouveau débouché et M. Lambert fils s'est consacré presqu'exclusivement aujourd'hui à la fabrication des graisses alimentaires qui, sous le nom de « graisse normande », se vend principalement dans la région comprise entre Caen et Cherbourg.

C'est une graisse de bœuf très pure, fondue avec des légumes, aromatisée et fortement épicée. Dans le Cal-

Digitized by Google

vados et la Manche, elle sert à la confection des soupes et, dans la cuisine, elle remplace le beurre et le saindoux. Cette région en consomme près de 100.000 kilos par an.

M. Lambert fils reçoit son suif brut des boucheries régionales; il le trie et le fond pour la fabrication de ses graisses alimentaires.

Les sous-produits et les graisses inférieures sont envoyés à la stéarinerie pour la fabrication des bougies et à la parfumerie pour les savons.

Les seuls suifs vendus dans la région par M. Lambert fils sont des pains de 100 grammes de suif battu, qui sont employés, dans l'Orne, pour assurer l'étanchéité des énormes foudres à cidre qu'on rencontre encore dans ces régions.

La quantité de suifs bruts et de pays traités annuellement par M. Lambert fils est de 350 à 400.000 kilos.

Indépendamment de l'usine de Gisors, M. Lambert fils a une usine du même genre à Louviers, un dépôt à Vernon et une usine à Paris qui fabrique exclusivement la graisse fine pour les fritures et le saindoux. Il a fourni, l'an dernier, 100.000 kilogs de saindoux à l'Assistance publique.

MÉTALLURGIE

SÉRIFONTAINE, DANGU, ROUVILLE, SAINTE-MARIE

L'usine de Sérifontaine a vu commencer l'industrie du zinc sous l'influence de la Vieille-Montagne et grâce à l'activité du général d'Arlincourt. Voici les dates; elles sont importantes. En 1835, moulins à farine, dépendant du château de Sérifontaine, fonderies et laminoirs, dirigés par le général d'Arlincourt. L'usine ne prospère pas; elle

Digitized by Google

est achetée par M. Gros, qui la loue à la Société de la Vieille-Montagne; celle-ci la conserve jusqu'en 1853. Elle devient la propriété de M. Rolland, qui l'aménage pour le travail du cuir. Elle reprend sa marche jusqu'en 1872; elle est achetée par M. Secrétan, qui en augmente l'outillage et lui donne le nom d'usine de Saint-Victor. En 1880, elle est englobée par la Société métallurgique; puis, finalement, par la Compagnie française des métaux, qui lui donne des développements considérables.

L'usine de Saint-Victor est une des cinq grandes usines de la Compagnie française des métaux. La réputation de ses produits est universelle; grâce aux travaux d'agrandissements exécutés pendant ces dernières années sous la haute direction du président du Conseil d'Administration, M. Vésier, elle s'est placée, par son puissant outillage et sa facilité de production, au premier rang des usines à laiton.

Le laiton est, en effet, la seule fabrication de l'usine.

Elle reçoit, de son siège social, les métaux bruts, cuivre et zinc, les fond dans les creusets et en fait des plaques qui, écrasées entre les cylindres des laminoirs, cisaillées, poinçonnées, deviendront des planches pour l'industrie, des bandes ou des flans pour les douilles de cartouches et même, dans un atelier spécial, des tubes soudés dits « tubes anglais ».

Le nombre des opérations de fabrication et le tonnage élevé de l'usine exigent un personnel d'environ 500 ouvriers, fournis, non pas seulement par Sérifontaine, mais par tous les pays environnants. La plupart des ouvriers se rendent à l'usine à bicyclette; ce qui leur permet de venir d'assez loin, et c'est pourquoi l'on y trouve beaucoup d'habitants de l'Eure et principale-

Digitized by Google

ment des communes de Bazincourt, Saint-Denis, Hébécourt, Mainneville, Mesnil-sous-Vienne, Amécourt, voire même de Gisors.

Dans cette usine, les dispositions édictées par les dernières lois ouvrières étaient en usage bien avant la promulgation de ces lois : la journée de dix heures, demi-salaire aux blessés, soins médicaux gratuits pour tout le personnel en cas de blessure ou de maladie, etc.

Bref, l'ouvrier y est bien traité et y gagne largement sa vie; ce qui explique le nombre considérable de travailleurs qui comptent plus de vingt années de présence à l'usine.

Une société de secours mutuel a été formée sous la direction de M. Coratte, directeur de l'usine et de M. Vésier, président du Conseil d'administration.

La force actuelle de l'usine est de 6 à 700 chevaux.

L'industrie du zinc s'est établie dans nos pays vers 1840. C'est à cette date que la célèbre Société de la Vieille-Montagne prit pied à Bray, sur l'Epte. Il existait autrefois à Dangu un moulin dépendant de la seigneurie de Dangu, comme à Sérifontaine. Le général d'Arlincourt, qui était locataire du moulin, le convertit en usine à zinc. Puis, comme toutes les entreprises du général d'Arlincourt, cette usine passa dans d'autres mains.

Le propriétaire, M. le comte de Lagrange, tenta d'organiser à Dangu une Société de zinc français. La liquidation de cette Société fournit l'occasion à la Vieille-Montagne de reprendre position sur le cours de l'Epte et d'acheter l'établissement de Dangu. Dangu devint alors, et demeura, une annexe de Bray.

Il y eut, désormais, analogie entre le travail de ces deux usines. Bray lamina le zinc et établit des ateliers

Digitized by Google

de zinguerie. Mais, en général, Bray fit le zinc brut, et Dangu le zinc en fonction de satinage. Les zincs à l'état de feuilles très minces sont depuis longtemps appliqués au satinage des papiers. Cette dernière fabrication, qui exige un métal parfaitement homogène, à la fois très souple et très résistant, a été créé par la Vieille-Montagne. On ne saurait décrire l'histoire des progrès faits dans l'industrie mondiale par les applications du zinc aux besoins croissants de l'industrie et du commerce. L'établissement de Dangu n'occupe que 30 ouvriers, les uns sont à la tâche, les autres à salaire fixe. La moyenne du salaire est de 4 fr. 15 ; elle était de 3 francs environ en 1867.

La Société de la Vieille-Montagne fonda, en 1886, peu de temps après l'acquisition de l'usine de Dangu, une caisse de secours alimentée exclusivement par la Société et gérée par une Commission permanente, sous le contrôle de la direction générale. Cette caisse exerce les attributions les plus larges des Sociétés de secours mutuels et elle contribue à augmenter, d'une manière sensible, le bien-être des ouvriers.

L'usine de Rouville, située sur la commune d'Hébécourt, était, en 1850, une filature de coton qui fut transformée en une usine destinée à l'industrie du cuivre.

Jusqu'en 1874, elle fut exploitée, comme fabrique de cuivre, par MM. Julien et Gauthey. Elle occupait un nombreux personnel, et le chiffre de la production n'a jamais été en rapport avec le nombre des ouvriers. On attribua la chute de cet établissement aux difficultés des moyens de transport, mais ce ne fut pas la seule raison.

Heureusement, cet établissement tomba dans les mains

Digitized by Google

habiles de M. Houssaie, qui en fit une fabrique de pointes de Paris avec tréfilerie et aiguilles à tricoter.

L'éloignement des voies ferrées oblige cette usine à produire seulement des articles fins comportant un faible tonnage. Le poids des articles fabriqués annuellement ne dépasse pas 150.000 kilos, et le chiffre d'affaires annuel peut être évalué à 100.000 francs.

Le département de l'Eure comprend dans l'arrondissement d'Évreux, canton de Rugles, des usines métallurgiques dont le travail est analogue à l'industrie de Rouville. L'établissement Hémerdinger est repris depuis quelques mois par la maison Weiller, qui pratique la même industrie au Havre.

Autrefois, sur l'Epte, M. d'Arlincourt avait établi sur l'emplacement d'un moulin, deux usines, pour le laminage du zinc. L'une était à la Côte, devant Sérifontaine, et l'autre, à Thierceville, sous le nom de Sainte-Marie. Ces deux usines sont aujourd'hui en souffrance et même abandonnées industriellement. La dernière appartient, à l'heure actuelle, à M. Laval.

INDUSTRIE DES BOIS

BÉZU-SAINT-ÉLOI. — NEAUFLES

L'industrie des bois est fort intéressante. Elle a deux établissements principaux, à Bézu-Saint-Éloi et à Neaufles. L'établissement de Bézu est une fabrique de chaises. Il a remplacé, il y a quarante ans, un grand atelier qui travaillait spécialement le lin et le chanvre et produisait des toiles de ménage fort estimées. MM. Lhermite avaient ajouté à la fabrique, une scierie mécanique,

Digitized by Google

et cette scierie mécanique a servi de base à la fabrique de chaises que possède M. Viollet. Depuis quatre ou cinq ans, le chiffre d'affaires en moyenne est resté le même. M. Viollet fabrique environ 80.000 chaises et en vend à peu près 100.000. Il se procure donc 20.000 chaises pour mettre en équilibre sa vente et sa production. La matière première vient de la forêt de Lyons. Le hêtre domine de beaucoup parmi les bois employés; mais M. Viollet ne néglige pas les autres bois qu'on peut mettre à sa disposition.

Cette industrie serait prospère si elle n'était pas violemment concurrencée par les chaises en bois courbé d'Autriche. Depuis trois ou quatre ans, les importations ont doublé. Non seulement les chaises d'Autriche s'offrent au public avec des prix beaucoup plus rémunérateurs; mais elles jouissent de tarifs de transport tellement réduits que, pour un wagon de 10.000 kilos, les chaises d'Autriche ne paient que 69 francs la tonne, de Vienne à Paris, tandis que de Paris à Marseille, elles paient 82 fr. 50. La Chambre des députés est venue au secours de cette situation et elle a élevé le droit actuel sur les chaises d'Autriche, de 18 à 50 francs. Le gouvernement a trouvé cette augmentation trop forte et une transaction est en instance devant le Sénat pour porter le droit de 18 à 35 francs. Attendons la discussion des droits de douane.

On sait que cette industrie occupe bon nombre d'ouvriers dans la vallée de l'Epte, à Berthenonville, à Ecos, à Magny-en-Vexin et à Pacy-sur-Eure. Les principaux centres de fabrication, pour cet article, sont établis dans le département de la Meuse.

Cette industrie ne trouve de débouchés qu'en France, l'exportation étant impossible à cause de la concurrence

Digitized by Google

de chaises en bois courbé provenant des fabriques autrichiennes, comme nous venons de le dire.

L'établissement de Bézu-Saint-Éloi emploie environ une centaine d'ouvriers, qui ont, depuis de longues années, reconnu les avantages de cet établissement et lui ont donné des preuves de leur fidélité. Il y a deux ans, une médaille d'honneur a été décernée par le gouvernement à M. Deblois, directeur de l'usine. Cette année, une nouvelle médaille vient d'être décernée à M. Boemmer, qui a d'autres titres encore à l'estime publique. Enfin, l'année prochaine, une troisième médaille trentenaire attend M. Carlier, qui compte, à cette heure, plus de vingt-neuf ans de services.

L'usine de Neaufles, fondée il y a environ trente ans, d'abord à Inval pendant quelques années, puis ensuite à Neaufles, fabrique particulièrement les jeux de jardin : jeu de croquet, jeu de tonneau, jeu de quilles, jeu de boules, etc ; les jeux sportifs : raquettes de tennis, de longue paume, de volant et tous les accessoires de ces jeux ; les jeux d'intérieur : jeu de jacquet, de tric-trac, de dames, de nain jaune, croquet de salon, etc. ; plus quelques jouets spéciaux, tels que billards pour enfants, établis garnis d'outils pour enfants, etc., et aussi des bacs et des caisses pour fleurs et arbustes. L'usine ne travaille exclusivement que le bois. A l'origine, sa fabrication était limitée aux seuls jeux de croquet et de tonneau, plus quelques articles de tournerie, comme les quilles et les boules. Son personnel ne comprenait qu'une vingtaine d'ouvriers. Aujourd'hui, l'usine occupe cent ouvriers et ouvrières, répartis dans les corporations suivantes : ébénistes, menuisiers, tourneurs, raquettiers, vernisseurs et vernisseuses, scieurs et manœuvres.

Digitized by Google

Grâce à l'activité déployée par le directeur, M. Normandin, et par les différents chefs de l'entreprise, principalement dans ces dernières années, les modifications les plus heureuses ont été apportées au matériel et à l'outillage, qui est maintenant un des plus perfectionnés pour le travail du bois; la production de l'usine a augmenté dans des proportions considérables, permettant, à la fois, d'obtenir des articles irréprochables aux prix les plus bas ; ce qui, actuellement, par suite de la concurrence, est la condition vitale de l'industrie et le meilleur moyen de conserver aux ouvriers un salaire rémunérateur.

Les salaires, qui, autrefois, étaient au minimum de 2 fr. 50 à 2 fr. 75, atteignent 5 francs par jour pour certains ouvriers, ils sont de 3 fr. 50 pour les manœuvres et peuvent atteindre 6 fr. 50 à 7 francs par jour pour une catégorie très nombreuse de spécialités. Toutes les mesures de protection prescrites ont été prises, et le personnel peut travailler en toute sécurité.

Ces deux causes : salaires rémunérateurs et sécurité du travail, ont attaché le personnel au propriétaire actuel, M. Sœhnlin. Ce dernier témoigne, en toute occasion, le plus vif intérêt au personnel de l'usine, qui lui est très reconnaissant. Il existe, dans l'établissement, une caisse de secours en cas de maladie, à laquelle il contribue dans une large mesure.

Dernièrement, six ouvriers et ouvrières de l'usine ont reçu la médaille du travail; d'autres attendent la même récompense pour l'année prochaine.

L'usine produit annuellement, en ne prenant que les principaux articles de sa fabrication, environ 6.000 jeux de croquet, 5.000 jeux de tonneau, 5.000 jeux de quilles,

Digitized by Google

40.000 boules, 20.000 raquettes, 20.000 jeux de dame et 10.000 jeux de jacquet ou trictrac ; plus une très grande quantité de jouets pour enfants : établis, billards, etc. Elle paie tous les ans 140.000 francs de salaire et prend une large part dans la prospérité de la commune de Neaufles-Saint-Martin.

Jetons un coup d'œil en passant sur la fabrique de M. Kriegelstein, à Droittecourt, placée, il est vrai, dans le canton de Chaumont, mais tout près de l'usine de Saint-Charles. Tout le monde connaît la juste réputation des pianos de M. Kriegelstein. Ce qui nous importe, ce n'est pas seulement de noter que la nouvelle fabrique répond à toutes les exigences de l'industrie moderne et que l'organisation de ses chantiers, où sont empilés tous les bois nécessaires à la fabrication des pianos, est irréprochable ; c'est surtout de signaler la construction de maisons ouvrières, qui en grande partie sont occupées par le personnel de la fabrique comme à Sérifontaine et à Saint-Charles.

Le mouvement social qui emporte les patrons et directeurs à rechercher les meilleurs moyens d'améliorer la situation des travailleurs, a fait, dans notre pays, des progrès qu'il convient de signaler en les soulignant avec joie.

Cette fabrique occupe 60 ouvriers ; tous les bâtiments, chantiers, scierie, fabrique, maisons d'habitation ont été construits par M. Kriegelstein depuis 1896.

Digitized by Google

INDUSTRIE DES CONSTRUCTIONS

MATÉRIAUX, BRIQUES, CHARPENTES

Le canton de Gisors fournit à peu près tous les éléments de la grosse construction.

Il existe, à Gisors, une sablonnière de sable fin. Elle appartenait anciennement à la famille Passy qui l'a donnée à la ville de Gisors, qui l'exploite et en tire profit. Une partie des communes du Vexin français et normand vient s'y approvisionner. Ce sable très fin, provenant de dépôts diluviens, et transporté par les eaux, engendre le salpêtre. C'est pourquoi on préfère aujourd'hui les sables de rivière ou lavés qui, concurremment avec les chaux hydrauliques, produisent un excellent mortier, apprécié par tous les constructeurs de la contrée.

Pour les grosses constructions on trouve les moellons dans les carrières d'Hérouval, Chambord et Trie-Château (Oise).

On cuisait anciennement la chaux dans le four à chaux de Gisors, route de Bazincourt. Ce four à chaux est complètement abandonné, quoiqu'il ait procuré une chaux excellente, cuite au bois, et renfermant des propriétés hydrauliques. Comme preuves on peut citer les fondations de plusieurs maisons séculaires qui viennent d'être démolies, entre autres le Prieuré de Saint-Ouen, dont les mortiers étaient excessivement durs.

Les briques proviennent : des fours de M. Oscar Bonnelle, qui en possède deux et produit annuellement un million de briques ; il travaille au bois et à la houille et emploie 6 ouvriers ; — de M. Graux-Lhermitte, de

Digitized by Google

Gisors, lequel a construit, il y a dix ans, des fours à briques et à tuiles sur la route d'Eragny ; il fabrique environ un milion et demi de briques et un million de tuiles. L'argile est dans la propriété ; mais le fabricant est obligé d'aller chercher la glaise dans le bois de Villers (Oise) ; il occupe 50 ouvriers ; — de M. Mourette, dans le bas de Neaufles, qui produit environ 200.000 briques ; — de la briqueterie de Thierceville, et de celle de M. Blacet, à Bézu-Saint-Eloi, qui produisent 500.000 briques.

Ces établissements trouvent une concurrence sérieuse dans les briqueteries d'Etrépagny et d'Auneuil. A Auneuil, M. Colin n'emploie pas moins de 300 ouvriers.

On trouve, dans la forêt de Gisors et les bois du canton, le chêne, le peuplier et le sapin, qui peuvent fournir tous les éléments pour la disposition des charpentes en bois. Le chêne dit « du pays » est d'une qualité supérieure ainsi que les peupliers d'Italie et le grisard. L'orme, qui sert à faire les escaliers, se trouve à peu près partout. S'il est apprécié pour cet usage il sert aussi pour le chauffage domestique. M. Gilles-Doré, entrepreneur de menuiserie et industriel, à Gisors, a installé, dans ses ateliers, une scierie fort bien montée. Il fait le débitage pour les entrepreneurs et les propriétaires qui lui apportent leur bois pour en faire des pièces de charpente ou de menuiserie ; néanmoins, on emploie beaucoup le sapin du Nord, qui est plus rigide que le nôtre et préféré dans l'industrie, malgré son prix plus élevé.

On trouve également à Gisors et dans le canton tous les bois propres à la menuiserie pour la construction des portes, fenêtres, parquets, etc. Les grisards sont très recherchés pour les panneaux de portes, tablettes et

Digitized by Google

ouvrages de finesse. Le chêne sert pour les bâtis, marches d'escalier et, en général, pour tous les travaux de charpente et de menuiserie, mais il faut observer que les sapins du Nord, là comme dans la charpente, sont toujours les préférés.

Toutes les maisons anciennes de Gisors, ou à peu près, sont couvertes avec des tuiles de Neaufles-Saint-Martin, dont l'argile est recueillie sur place. Aujourd'hui encore, M. Lecercle, industriel à Neaufles, fabrique ces tuiles, ainsi que des carreaux à paver. On emploie maintenant des tuiles, dites « mécaniques », dont, à Gisors, M. Graux, et à Auneuil, M. Colin, tiennent des établissements très importants. Les autres couvertures se font en ardoises d'Angers ou de Savoie.

La grosse serrurerie est faite par les entrepreneurs du pays, de même que la quincaillerie. Les fers et tous autres objets sont fournis par le commerce.

Les autres corps de métier sont exploités par les entrepreneurs avec des matériaux provenant également du commerce.

INDUSTRIES DIVERSES DE GISORS

ÉLECTRICITÉ. — NICKELAGE. — PISCICULTURE

Il était inévitable que Gisors, suivant en cela le sort de toutes les autres villes, fût doté d'eau, de gaz et d'électricité. Quant aux eaux, c'est la Compagnie des eaux du Vexin qui dessert notre ville, et, quoiqu'elle nous procure tous les jours de grands avantages, elle ne donne pas encore complète satisfaction à tous les besoins de la ville. Le gaz et l'électricité sont fournis par un entre-

Digitized by Google

preneur, M. Duchesne, qui a traité avec la ville et les particuliers.

Parmi les moulins qui se sont transformés en manufactures, je citerai tout particulièrement, sur le Réveillon, lieu dit le Moulin de Moiscourt, l'usine hydraulique de M. Robert, qui a succédé à M. Sporry, fondateur de la manufacture de cafetières« dites à bâtons ». M. Robert a créé de nouveaux modèles de théières et de bouilloires, des encriers, des petits seaux à crème, en cuivre poli ou nickelé. Il ouvre les portes de ses ateliers aux industriels qui ont besoin de son concours et de son talent de dessinateur pour leur propre fabrication et ses succès lui permettent, en ce moment, de se lancer dans l'exportation de ses produits. Le personnel de cette usine, jadis de 4 ouvriers, s'élève maintenant à 8, et nous croyons pouvoir dire, par les travaux en préparation, que le nombre des ouvriers sera prochainement doublé.

Non seulement l'agriculture est devenue une industrie, mais elle profite aujourd'hui de toutes les forces que la science a propagées et mises au service de l'industrie.

Il y a quelques années, un maître, M. Ringelmann, nous entretint à Gisors des révolutions que préparaient l'électricité et la mécanique.

Peut-être à la suite de cette conférence, un de nos plus éminents cultivateurs de Dangu, M. Quervet, réfléchit, étudia, et transforma la machinerie de son exploitation par les combinaisons les plus ingénieuses de la science électrique.

Il est regrettable que notre ami M. Quervet n'ait pas voulu briguer l'honneur du prix de la grande culture, car il eût permis à l'un de nos confrères de citer et

Digitized by Google

d'analyser, après les avoir admirés, les merveilleux effets de la science mécanique.

Mais, puisque j'ai pris la parole, je ne puis la quitter sans consigner ici l'excellence, dans notre canton de Gisors, d'une exploitation qui s'étend sur 254 hectares et qui se distingue des exploitations communes de notre pays, où la vacherie tient le premier rôle.

M. Quervet pratique l'industrie de la viande, avec un mouvement de 100 bœufs et de 600 moutons.

Voilà ce qu'il fallait constater pour établir que l'extrême modestie de nos cultivateurs, et le refus de faire valoir leurs heureux efforts, nuisent à la réputation agricole de notre canton, qui n'est pourtant pas inférieur aux autres cantons de l'arrondissement des Andelys.

Citons en passant la vannerie de M. Forcinal.

Depuis quelques années, l'automobile a élu domicile à Gisors. M. Dudoy a mis le moteur à la mode et successivement, MM. Royer, Revière, Poupart, Châles, ont permis aux fervents de la route, de trouver des machines neuves et des ateliers de réparations très bien organisés.

Je prends plaisir à dire un mot de la pisciculture.

L'Epte était renommée dans tout le Moyen âge par le grand nombre et la qualité de ses poissons ; mais ce qui fait le bonheur des uns fait le malheur des autres, et les eaux provenant des industries ont perdu l'ancienne réputation de cette rivière.

Dans la Bonde qui vient d'Etrépagny, la pisciculture eut toujours à lutter contre la malfaisance des eaux de fabriques, et dans la Levrière, contre les dépenses que des tentatives d'organisation ont vainement essayées. MM. Lhermite, à Bézu-Saint-Éloi, avaient creusé des

Digitized by Google

bassins et les avaient remplis de belles truites, un débordement des eaux résiduaires de la sucrerie d'Étrépagny mit fin à leur entreprise. La Bonde a été plusieurs fois contaminée, au grand détriment des communes de Chauvincourt, Bézu-Saint-Éloi, Bernouville et Neaufles. On peut tenter de repeupler les rivières, mais on ne peut guère espérer y faire des établissements particuliers de pisciculture. La Levrière offre un terrain de travail bien supérieur ; elle ne traverse pas des centres de population où les eaux sont si souvent polluées par des établissements industriels ; la température de l'eau s'élève de 14 à 16 degrés pendant l'été et de 6 à 8 pendant l'hiver. Cette température est favorable.

A Saint-Denis-le-Ferment, M. Delmas a créé un établissement des plus intéressants ; les truites sont nourries avec de la viande et sont vendues directement à Paris aux restaurants au poids de 125 grammes environ.

Mais la pisciculture est un métier très difficile ; il faut y mettre de gros capitaux, sans espoir de grands bénéfices.

Dans le canton de Lyons-la-Forêt, à Viseneuil, dans la commune de Bézu-la-Forêt, M. Trilbout travaille la question au point de vue du rendement. « Il me faut du temps, écrit-il, pour faire de la pisciculture sans dépenses. Je fais le saumonage artificiel, que personne jusqu'à présent n'est arrivé à faire. J'espère que l'année prochaine parlera pour moi et que j'aurai réussi dans mes essais de pisciculture à bon marché. » C'est toute la question.

Quant à la production du poisson dans nos rivières, je n'ai cessé personnellement de professer que le braconnage offrait moins de périls que la pollution des eaux de fabrique.

Digitized by Google

INDUSTRIES DISPARUES

DENTELLES. — TAPISSERIE

Et maintenant, si certaines industries se sont transformées, n'en est-il pas qui ont complètement disparu ? Assurément. Les petites industries manuelles, les dentelles, la tapisserie, les pantoufles, occupaient, il y a cinquante ans à peine, bon nombre d'ouvrières dans notre canton. A Gisors même, dans nos rues, on voyait travailler la dentelle ; les travaux manuels étaient une ressource pour les petits ménages de nos campagnes.

M. Senente Monard, qui était le principal entrepreneur de l'industrie des dentelles, versait, en salaires, chaque année, de cinquante à soixante mille francs. Il est mort et M. Laurent Lefebvre, qui lui avait succédé, s'est retiré des affaires au moment de la guerre de 1870.

Les dentelles de Gisors appartenaient à la famille des dentelles de Chantilly. Cet article a cessé de plaire. Ce fut une grande perte pour les communes sur les bords de l'Epte, dans les cantons de Gisors et de Chaumont.

On a parlé récemment d'un essai de réorganisation de cette fabrication ; mais déjà les chances ont diminué, la mode, dans ses caprices, a favorisé différents points de dentelles : tantôt au profit de l'Auvergne, tantôt du Jura, tantôt de la Belgique ou d'ailleurs ; mais chaque genre de fabrication est exécuté par tradition dans un pays et se transporte difficilement dans un autre. D'autre part, la mode a abandonné en grande partie la dentelle noire, dont la consommation a considérablement diminué ; le Calvados, et, dans le Calvados, Bayeux surtout, suffisent à toutes les demandes.

Digitized by Google

Il y a bientôt cinquante ans, la tapisserie pour pantoufles et ameublement occupait, dans nos pays, un assez grand nombre d'ouvrières. Certains entrepreneurs de Gisors, de Dangu, de Neaufles et des Thilliers recevaient des maisons de Paris, avec lesquelles ils étaient en relations, les canevas dessinés et les laines qu'ils remettaient eux-mêmes aux ouvrières. Les maisons de Paris ont rompu leurs relations avec nos campagnes.

Proportionnellement à la population, les communes de Chauvincourt, Bazincourt, Authevernes, Martagny et Vesly, comptaient le plus grand nombre d'ouvrières en tapisserie. Cette industrie, qui était assez répandue dans d'autres parties du Vexin, a complètement disparu.

Il est inutile d'insister sur l'utilité de l'industrie des gants, de la tapisserie, de la dentelle, c'est-à-dire des industries à l'aiguille, des industries de ménage ; mais on peut regretter leur disparition. Ces travaux, peu rémunérateurs peut-être, maintenaient cependant la femme dans son ménage et l'aidaient à en supporter les lourdes charges.

Parmi les industries disparues, je dois signaler aussi la fabrication des dominos de Dangu. C'est la famille Barbe qui traitait avec succès cette petite industrie ; mais cette famille est aujourd'hui dispersée, emportant avec elle les secrets de sa fabrication.

RÉSUMÉ

Quelques mots pour résumer l'état des industries de notre canton.

Vers 1850, la meunerie, le tissage et la métallurgie absorbaient la majeure partie de l'activité industrielle.

Digitized by Google

La situation se modifie sous l'influence de circonstances locales et des courants commerciaux.

Les établissements ne changent pas de place, mais se transforment sur place.

La vie industrielle se développe sous de nouvelles formes; la meunerie se concentre, les petits moulins sont entraînés dans le courant de la métallurgie qui s'avance d'abord, s'empare de quelques positions favorables, puis se retire sur Bray et Dangu.

L'industrie des peaux se soutient et s'affirme; l'industrie des bois se forme et prospère; mais les industries qui, à proprement parler, tenaient à l'habillement, toiles, calicots, mérinos, les industries à l'aiguille, disparaissent.

On peut noter cependant que les anciens établissements Davillier pratiquent aujourd'hui des industries qui, de loin il est vrai, se rattachent encore à l'habillement: à Gisors, la blanchisserie et la teinturerie; à Saint-Charles, les feutres; à Inval, les chaussons de lisières.

Tel est le mouvement général des affaires du canton.

Ainsi, des deux côtés du Vexin normand, l'Epte et l'Andelle entretiennent des foyers de travail et de prospérité. Les ouvriers sont calmes, travaillent et paraissent contents.

Digitized by Google

Me JACQUES DU LORENS

(1580-1665)

POÈTE, JURISCONSULTE ET COLLECTIONNEUR

Communication faite le 24 Janvier 1909

PAR

L'Abbé Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

En 1902, à la demande de notre zélé secrétaire perpétuel, j'attirais votre bienveillante attention sur *quelques célébrités ébroïciennes*, afin de vous mettre en état d'indiquer, par un vote, celui que vous désiriez honorer, soit en lui consacrant une notice, soit en lui érigeant une plaque commémorative. Le bailli de Chambray, par vous choisi, eut donc sa biographie et un marbre qui perpétue, au milieu de nous, et apprend aux étrangers, sa légendaire valeur, son existence si noblement remplie.

Aujourd'hui, je viens au nom du commandeur Henri Le Court, un de nos généalogistes normands des plus distingués, vous demander s'il vous serait agréable de voter une plaque semblable à l'un de ses ancêtres, noble homme Me Jacques du Lorens, écuyer, sieur d'Ouerré, la Chenardière et la Motte d'Attaye, avocat, conseiller du Roi et du duc de Mantoue, maître des

Digitized by Google

requêtes ordinaire de la Reine, bailli, puis vicomte et lieutenant général des ville et baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais.

Voici d'abord la lettre de notre savant collègue :

« Monsieur le Secrétaire,

« Me Jacques du Lorens, mon septième aïeul maternel, est né à Tillières-sur-Avre, en janvier 1580. On l'a cru longtemps originaire de Châteauneuf-en-Thimerais, où il a exercé, pendant quarante-cinq ans, la charge de bailli du duc de Mantoue, puis de lieutenant général du bailliage.

« Du Lorens était fils de Robert Lorens, drapier à Tillières ; c'est la découverte faite par moi, en 1897, de son contrat de mariage avec Geneviève Langlois, apparentée à toutes les anciennes familles de Chartres, qui m'a fait connaître son origine normande.

« Jurisconsulte éminent, ainsi que le prouvent ses commentaires *de la Coutume de Châteauneuf*, plusieurs fois imprimés, collectionneur de tableaux de maîtres pour l'acquisition desquels il n'hésitait pas à hypothéquer ses immeubles, du Lorens a surtout laissé un nom comme poète satyrique.

« Dès 1624, paraissait à Paris une édition de ses œuvres : elles furent ensuite imprimées de nouveau, avec de nombreuses additions, en 1633 et en 1646.

« Pendant deux siècles, le nom de du Lorens était resté dans un oubli immérité ; Boileau, qui lui a fait de nombreux emprunts, n'eut garde de le citer dans son *Art poétique ;* le voisinage de Régnier, son compatriote, a également été funeste à sa renommée.

« Mais le XIXe siècle devait rendre au poète un premier

Digitized by Google

« hommage par la réimpression, en 1869 et en 1881, des « éditions de ses œuvres de 1646 et de 1624, données « par la librairie des bibliophiles : Gay avait, dès cette « année 1869, réimprimé, à Genève, celle de 1633.

« A la même époque, MM. Villemain, Jouaust, « Prosper Blanchemain et Merlet ont rendu à du Lorens « une justice méritée.

« Il appartient maintenant à notre siècle de compléter « l'œuvre de son devancier. Ce sera un honneur pour « la Société libre de l'Eure de perpétuer la mémoire du « poète-jurisconsulte en plaçant à Tillières, son lieu natal, « une plaque commémorative de ses œuvres, remarqua- « bles à des points de vue divers.

« Par cet acte, elle honorera en même temps, et la « patrie normande et l'arrondissement d'Évreux, et aussi « les nombreux représentants de la famille de cet homme « célèbre.

« Au nom de cette lignée, nous demandons à la « Société d'accorder cet honneur suprême à du Lorens.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes « sentiments d'ancienne et respectueuse considération.

« Commandeur Henry Le Court.

« Lierremont-Trouville, 21 octobre 1908. »

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'ajouter quelques mots, non pour influencer, mais pour éclairer davantage votre décision. Au reste, c'est dans la brochure publiée par Henry Le Court, en 1897, sur Jacques du Lorens, que je puiserai en grande partie les principaux détails qui vont suivre.

De l'aveu même de son biographe on a cru, jusqu'à nos jours, Jacques du Lorens originaire, non de Tillières-

Digitized by Google

sur-Avre, mais de Châteauneuf. Cependant certains passages de ses poésies auraient dû éveiller l'attention comme celui-ci :

Encor qu'en tous climats naissent des gens de bien
Quand un homme est Normand on dit qu'il ne vaut rien.
L'argument passeroit avec des lavandières ;
Car, que vaudrois-je, moy qui suis né des lisières ?

(Sat. VII, liv. II, 1624.)

Il ne pouvait plus clairement indiquer son pays natal, puisque Tillières est sur la lisière de la Normandie, et lui, si caustique, loin de défendre les Normands, s'il ne l'avait pas été, les aurait au contraire poursuivis de ses mordantes satyres.

De plus, à son retour de Paris, ce n'est pas à Châteauneuf qu'il se retire, mais à Chartres où il se marie, où il fait baptiser tous ses enfants. Donc, à cette époque, il ne connaissait aucunement Châteauneuf. Nommé bailli de cette ville, « comme il aurait été deux cents ans plus tard nommé juge à Dreux ou ailleurs », il va s'y établir, non dans la maison paternelle qui ne s'y trouvait point, mais en une demeure par lui achetée, « un vieil hôtel Louis XIII avec ses vastes lucarnes de brique, son portail élevé », vendu par Me Estienne le Pelletier.

Enfin une dernière et décisive preuve de la naissance de du Lorens, à Tillières, est que son père, au moment de son mariage avec Geneviève Langloys, habitait Tillières « pays de Normandye » où il était marchand, dit le contrat passé le « mardy trentiesme et dernier jour d'apvril 1602 » chez Denis Guignard, tabellion à Chartres. Au XVIe siècle, le foyer familial se déplaçait bien rarement, le fils aîné succédait à son père, les cadets, seuls, allaient chercher fortune ailleurs. Robert du Lorens, père

Digitized by Google

« hommage par la réimpression, en 1869 et en 1881, des « éditions de ses œuvres de 1646 et de 1624, données « par la librairie des bibliophiles : Gay avait, dès cette « année 1869, réimprimé, à Genève, celle de 1633.

« A la même époque, MM. Villemain, Jouaust, « Prosper Blanchemain et Merlet ont rendu à du Lorens « une justice méritée.

« Il appartient maintenant à notre siècle de compléter « l'œuvre de son devancier. Ce sera un honneur pour « la Société libre de l'Eure de perpétuer la mémoire du « poète-jurisconsulte en plaçant à Tillières, son lieu natal, « une plaque commémorative de ses œuvres, remarqua- « bles à des points de vue divers.

« Par cet acte, elle honorera en même temps, et la « patrie normande et l'arrondissement d'Évreux, et aussi « les nombreux représentants de la famille de cet homme « célèbre.

« Au nom de cette lignée, nous demandons à la « Société d'accorder cet honneur suprême à du Lorens.

« Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes « sentiments d'ancienne et respectueuse considération.

« Commandeur Henry Le Court.

« Lierremont-Trouville, 21 octobre 1908. »

Permettez-moi maintenant, Messieurs, d'ajouter quelques mots, non pour influencer, mais pour éclairer davantage votre décision. Au reste, c'est dans la brochure publiée par Henry Le Court, en 1897, sur Jacques du Lorens, que je puiserai en grande partie les principaux détails qui vont suivre.

De l'aveu même de son biographe on a cru, jusqu'à nos jours, Jacques du Lorens originaire, non de Tillières-

Digitized by Google

sur-Avre, mais de Châteauneuf. Cependant certains passages de ses poésies auraient dû éveiller l'attention comme celui-ci :

> Encor qu'en tous climats naissent des gens de bien
> Quand un homme est Normand on dit qu'il ne vaut rien.
> L'argument passeroit avec des lavandières ;
> Car, que vaudrois-je, moy qui suis né des lisières ?
>
> (Sat. VII, liv. II, 1624.)

Il ne pouvait plus clairement indiquer son pays natal, puisque Tillières est sur la lisière de la Normandie, et lui, si caustique, loin de défendre les Normands, s'il ne l'avait pas été, les aurait au contraire poursuivis de ses mordantes satyres.

De plus, à son retour de Paris, ce n'est pas à Châteauneuf qu'il se retire, mais à Chartres où il se marie, où il fait baptiser tous ses enfants. Donc, à cette époque, il ne connaissait aucunement Châteauneuf. Nommé bailli de cette ville, « comme il aurait été deux cents ans plus tard nommé juge à Dreux ou ailleurs », il va s'y établir, non dans la maison paternelle qui ne s'y trouvait point, mais en une demeure par lui achetée, « un vieil hôtel Louis XIII avec ses vastes lucarnes de brique, son portail élevé », vendu par Me Estienne le Pelletier.

Enfin une dernière et décisive preuve de la naissance de du Lorens, à Tillières, est que son père, au moment de son mariage avec Geneviève Langloys, habitait Tillières « pays de Normandye » où il était marchand, dit le contrat passé le « mardy trentiesme et dernier jour d'apvril 1602 » chez Denis Guignard, tabellion à Chartres. Au XVIe siècle, le foyer familial se déplaçait bien rarement, le fils aîné succédait à son père, les cadets, seuls, allaient chercher fortune ailleurs. Robert du Lorens, père

Digitized by Google

de notre poète, vécut donc là où il était né, c'est-à-dire à Tillières et y mourut le 25 juillet 1624, d'où s'impose cette rigoureuse conclusion :

Jacques du Lorens est né à Tillières!

« Sans doute, disent quelques-uns, Jacques du Lorens a dû naître là où demeuraient ses parents en 1594, en 1602, là où est mort son père en 1624, mais l'acte de baptême nous donnerait une certitude au lieu d'une très grande probabilité. » Ainsi raisonnaient aussi, jadis, quelques critiques au sujet de la statue de Nicolas Poussin, aux Andelys, ce qui n'a point empêché la municipalité de passer outre, malgré le défaut d'acte et malgré deux autres communes qui revendiquaient l'honneur d'avoir vu naître ce peintre célèbre sur leur territoire.

Lorsqu'un tel faisceau de preuves se réunit en faveur d'une conclusion, il équivaut à un acte en bonne et due forme, et, si on refuse de l'admettre, ce n'est point manque de conviction, mais pour des motifs peu avouables.

Quant au fameux dicton, cité par du Lorens et relatif aux Normands, notre grand Corneille, aussi bien que Malherbe, les rois des poètes français, ont dû le détruire à tout jamais.

Sur son enfance le satyrique nous dit :

Mon père pour cela m'envoyoit à l'escole
D'un curé qui n'étoit au roole des pédans,
Et c'est luy qui m'a fait sçavant jusques aux dens,
A lui y je suis debteur et à ce mien bon père.
(Sat. III, liv. II.)

La reconnaissance est rare, ici-bas, aussi sommes-nous heureux de la trouver chez Me Jacques du Lorens et de constater, une fois de plus, que l'ancien clergé avait bien quelque valeur!

Digitized by Google

Grâce à cette solide instruction il prit ses degrés, fut reçu docteur *in utroque jure* et devint avocat :

Estant jeune avocat, après estre docteur ;
Et voyant qu'au barreau je n'estois qu'auditeur,
Que d'autres moins sçavants plaidoient pour les parties,
Moy ! de jeter le froc par despit aux orties,
Détester le bonnet, n'aller plus au Palais
Où l'on m'eust souvent pris sans cause et de relais.

Quitter Paris, soit ! mais abandonner la robe ! boutade d'avocat sans cause ! Aussi nous le retrouvons bientôt à Chartres, en qualité d'avocat au Présidial, puis à Châteauneuf, en 1613, où, pendant près de quarante-cinq ans il sera successivement bailli, vicomte, lieutenant général du Bailliage, enfin Président.

Geneviève Langloys, son épouse, n'avait que quinze ans lors de son mariage à Chartres, et, quoiqu'elle lui ait donné douze enfants, il ne la traite pas mieux, dans ses satyres, que le fabuliste devait traiter, plus tard, Mme de la Fontaine ! Voici ce qu'il en dit dans l'édition de 1624.

Il y a bien vingt ans, que j'y fus bien pipé ;
Jamais pauvre vilain ne fut mieux attrapé,
Tu cognois les façons de notre mesnagere,
Qui fait que je me couche et me lève en colère
Qui ne veut voir chez moi pour boire et pour manger,
Ni Gautier, ni Garguille, en deussé-je enrager ;
Qui controlle mes jeux, mes yeux, mes promenades
Qui fait autant de bruyt que toutes les menades, etc.

(Sat. V, liv. I.)

En 1646 le ton est un peu plus calme, mais non moins mordant. Jugez-en vous-mêmes, Messieurs !

La femme que j'ai prise est une des meilleures,
Mais toutefois elle a de si mauvaises heures
Que, Socrate y fust-il, que Xantippe exerçoit,
La pire, à ce qu'on dit, des deux qu'il nourrissoit,

Digitized by Google

Il seroit bien contraint de lui quitter la place.
On peut juger de là ce qu'il faut que je face.
Elle est mélancolique et hait tout passe-temps;
Si parfois elle rit, c'est signe de beau temps;
Son humeur est fâcheuse et contraire à la mienne
Mais néantmoins le mal que je lui veux m'avienne.
. . . . . .
Tout ainsi qu'un precheur, s'il entend le métier,
Sur trois mots de saint Luc fait un sermon entier,
Elle sur un ruban, sur un linge, une écuelle,
Un mouchoir égaré, bastit une querelle
Qui commence au matin et n'achève qu'au soir, etc.

Les poètes et les collectionneurs sont rarement gens pratiques et vous comprenez facilement, Messieurs, que ce ne devait pas être tous les jours fête, dans l'intérieur de Jacques du Lorens. Aussi après la mort de Geneviève, en 1652, il compose ainsi sa légendaire épitaphe:

Ci-gist ma femme, ah! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien.

Cependant, inconséquence incroyable, l'auteur de la satire la plus acerbe contre les femmes quelque temps après se remariait[1], à l'âge de soixante-quatorze ans, avec damoiselle Marie de Quenoilles, fille de Jacques de Quenoilles, écuyer, et de Marie du Teil!

L'année suivante Jacques du Lorens mourait de la lèpre dans la maladrerie de Thimert, après avoir lui-même composé son épitaphe:

Ci-gist du Lorens à l'envers
Où son corps est rongé des vers.

[1] On croirait qu'il avait prévu le cas, dès 1646, car il disait dans la Satyre II :

C'est un gouffre connu, néantmoins on s'y jette
On n'en est pas sorty, que l'on y veut rentrer,
Vint-on d'estre échaudé, deut-on pis rencontrer.

Digitized by Google

Si son âme est en Purgatoire,
Passant, ainsi qu'il est à croire,
Il ne faut qu'un *de Profundis*
Pour l'enlever en Paradis.
Les larmes sont moins nécessaires,
En ce lieu là, que les prières.
On a beau pleurer le trépas
D'un défunt; il n'en revient pas.
Tant que l'on voudra que l'on sonne,
Qu'on rompe l'air, qu'on carillonne ;
Jamais on n'en vit seulement
Sortir un de son monument;
Mais l'oraison, dans cette flamme,
A grand commerce avecque l'âme
Et la tire par son crédit :
Saint Augustin même l'a dit.

« Ces dix-huit vers anodins, ajoute Blanchemain, ne valent pas le malicieux distique sous lequel du Lorens a enterré sa chère épouse. »

Mais ce qui fait la célébrité de Jacques du Lorens ce sont ses *Satyres*, imprimées d'abord en 1624, sous ce titre : *Les Satyres du sieur du Lorens, divisées en deux livres.* (Paris J. Villery, 1624, in-8° de 4 et 203 pages.) Le premier livre contient XI satyres, le second XIV.

« La langue de ces premières satyres, dit Larousse, est tout à fait celle qu'on parlait à la fin du XVIe siècle ; le style en est facile, mais commun et sans caractère. »

C'est pourquoi l'éditeur de 1633, au nom de Jacques du Lorens, écrit en tête de son livre : « L'auteur m'a chargé « de vous prier que si vous aviés autrefois veu quelques « satyres imprimées sous son nom, vous ne croyiez pas « qu'elles fussent de luy. Si cette prière est civile ou non, « c'est à vous d'en juger. Je m'imagine qu'il croit celles-cy « meilleures que les premières. Mal vit qui ne s'a- « mende. »

Digitized by Google

La nouvelle édition avait pour titre : *Les Satyres du sieur du Laurens. — Difficile est satyram non scribere.* (Paris, chez Gervais Alliot, au Palais, prez la Chapelle Sainct-Michel, MDCXXXIII, in-8°.) Elle ne comprenait que XVI satyres.

Enfin parut l'édition de 1646, la meilleure, sous ce titre : *Les Satyres de M. Dulorens, Président de Chasteauneuf* (A Paris chez Antoine de Sommaville, au Palais, en la salle des Merciers, à l'Ecu de France, MDCXXXXVI, avec permission, in-4° de 8 et 206 pages) contenant XXVI Satyres[1].

C'est sur cette édition qu'il faut le juger, car « il y a plus d'art, dit Larousse, plus de verve et d'énergie que dans les premières ».

Voici l'appréciation de quelques-uns de ses biographes :

« Jacques du Lorens abonde en traits naïfs, dit « Prosper Blanchemain ; il est doué d'une verdeur toute

[1] En tête des *Satyres* figurent les vers suivants, signés C.-D.

Du Lorens, ta Satyre est telle
Qu'elle rend ton nom immortel,
Et partout on parle tant d'elle
Qu'on te fera plus d'un Autel.
On chérit les traits qu'elle jette,
Celuy qu'elle reprend l'achette,
Témoignage de sa bonté,
Et qu'elle ne donne au caprice,
Pour censurer Monsieur le vice,
Qu'autant qu'il faut de liberté.

Le libraire ajoutait ces paroles pour le lecteur :

Lecteur, Renier et du Lorens
Ont réussi dans la Satyre
Mais leurs apas sont différens
Ainsi que leur façon d'écrire ;
Et leurs vers, salez comme il faut,
Dans un style ny bas ny haut,
Sont bons à se moquer des vices ;
Et, pour reprendre les pécheurs,
Les plus suivis de nos prêcheurs,
A leur égard, sont les novices.

(*Cabinet du Bibliophile*, nº VII.)

Digitized by Google

« gauloise et surtout d'une langue... ! une langue redou-
« table :

Il blesseroit un homme en lui jetant des roses !

« Ses hémistiches empoignent comme des tenailles ; ils
« emportent le morceau. Malheur à ceux qui tombent
« entre les pinces de ce faux bonhomme ! la morsure
« y reste et ceux qu'il a mordus ne lui pardonnent
« jamais. »

Eugène Villemin résume ainsi son jugement : « On
« n'a point mis Dulorens où il mérite d'être ; nous en
« avons signalé deux satires très belles et qui placent
« haut leur homme.

« Moins correct et moins léché que Boileau, Dulorens, —
« celui-là n'est point un versificateur, — joue de l'instru-
« ment qui est bien la langue du poète, cette mélopée
« instinctive, où le tric trac du balancier de l'hémistiche ne
« se fait aucunement sentir, où l'outillage du mécanisme a
« disparu, comme le squelette de la Vénus de Milo sous
« le revêtement des lignes et des contours.

« Beaucoup d'écrivains du XVIIe siècle furent latins ou
« grecs : Dulorens a été français, a été gaulois, a été lui.
« Son livre, en somme, a des longueurs, des incohérences.
« Mais nos vieilles mœurs, naïvement peintes, y racon-
« tent leur histoire de jeux, de costumes et de soupers
« anacréontiques, où nos Pères, joyeux banqueteurs, se
« désopilaient. — Néanmoins, pour connaître, apprécier
« le vrai Dulorens, lisez et relisez les deux premières
« satires ; après quoi, refermez pour quelque temps le
« volume. Mais ces deux-là, croyez-le bien, valent, com-
« pensent à elles seules la coquette et savante réimpres-
« sion de l'ouvrage tout entier.

Digitized by Google

« Et, au fond du cercueil, l'ombre de Dulorens peut « dormir sur les deux oreilles. De ces médiocrités-là, il « n'en pleut point, et leurs coquilles sont des perles. »

On a encore de lui : *Le Pécheur au pied de la Croix* (Paris, J. Martin, 1630, in-8°, en vers) ; — *La Coustume de Chasteauneuf en Thimerais*, avec les notes de M. Charles du Moulin et annotations du sieur du Lorens, bailly-vicomte de Chasteauneuf (Chartres, Michel Georges, in-24 de 807 pages) ; — *Les trois Coustumes voisines de Chasteauneuf, Chartres et Dreux*, avec les notes de M. Charles du Moulin et les annotations du sieur du Lorens, président bailly-vicomte de Chasteauneuf (Chartres, chez Michel Georges, 1645, in-4° de 547 pages), enfin plusieurs poésies imprimées dans divers recueils.

Après avoir mentionné parmi ses amis : Charles de Gonzague, duc de Nevers, son constant protecteur ; le maréchal de Bassompierre ; les présidents Molé, de Mesmes, Briçonnet, Nicole ; Rotrou le tragique, Régnier le satyrique, Nicolas Bourdon le poète latin, le peintre Vignon et le statuaire Biard, disons, en terminant, un mot du collectionneur.

Dans son épître dédicatoire *de la Coutume de Chartres* adressée à M. du Houssai, conseiller du Roi, il lui dit : « C'est la peinture qui m'a donné l'honneur de votre connaissance : nous parlons quelquefois dans votre Cabinet de Raphaël, de Titian et de Véronèse ; s'il y a quelques autres entretiens plus sérieux, il n'y en a point de plus doux. »

Et dans la Satyre V, adressée à Vignon, il s'exprime ainsi :

> Je suis, comme tu sçais, soit nature ou hasart,
> Grandement amoureux des œuvres de ton art :

Digitized by Google

Autant qu'homme qui soit j'honore la peinture
. . . . . Et l'on me voit épris
D'une toile que j'ay, dont tu sçais bien le prix,
Qu'un de nos curieux apporta d'Italie.
Estime qui voudra que c'est une folie...
C'est de la vision que l'on vit dans les cieux.
Je nourry bien souvent mon âme par mes yeux ;
Mon petit cabinet des beautez me découvre
Que je ne verrois pas dans les chambres du Louvre.

Et ne croyez pas, Messieurs, que ce soit de l'exagération ! Il y avait dans sa salle un grand tableau *de la Madeleine*, original du Titien, payé par lui à Nicolas-Étienne Peruchot, bourgeois de Paris, de la façon suivante : 400 livres comptant, 200 livres à terme et la cession de deux rentes sur particuliers, au capital ensemble de 1.100 livres. Cet achat considérable lui attira, outre les amers reproches de son épouse [1] de qui venait une grande partie de sa fortune, l'épigramme que voici de Guillaume Colletet :

Achepter une Madeleine
Trois cents pistoles ! Ah ! c'est trop !
N'est-ce pas aller au galop
Courtiser la Samaritaine.

[1] Sans compter ceux de ses victimes d'après son propre aveu :

Je ne m'estonne plus s'ils me portent envie
Et si pour des tableaux ils censurent ma vie,
S'ils crient après moy, comme on crie aux voleurs,
Que je mets tous les jours mon argent en couleurs,

(*Satyre V*, éd. de 1646.)

Geneviève Langlois, d'après l'abbé Goujet, venait du côté maternel d'un Poulard et ce fut par la succession de Lancelot Poulard, sieur d'Oiré, que cette terre vint à du Lorens, qui en prit le nom. Cette terre jointe aux autres biens de sa femme et à ceux qu'il avait de sa propre famille, lui permirent de dire :

J'ay du bien, grâce à Dieu, ce qu'il m'en faut pour vivre ;
Je mange fort peu seul ; jamais je ne m'enyvre,
Si je n'ay des Estats, estant homme privé,
Je m'en couche plus tost, j'en suis plus tard levé.

Digitized by Google

Cher du Lorens, second Regnier
Ménage un peu plus le denier,
Sur notre montagne indigente,
Bien que tu sois riche d'autant
Je crains que cette repentante
Ne te fasse un jour repentant.

Du Lorens était si fier de *sa Madeleine* qu'il écrit dans son commentaire de la *Coutume de Châteauneuf* : « *Une* « *courtisane* que j'ai de la propre main du Titian, pour « qui j'ai plus d'amour que pour toute autre chose que « je possède au monde. »

Au bas du tableau il avait mis ces vers de sa composition :

Qu'elle est charmante! qu'elle est belle!
Aussi dès lors que Perruchot
M'eust demandé mille écus d'elle;
Habile, je le pris au mot,
Puisqu'elle me vaut un empire,
Et qu'en la voyant je soupire,
Et je pleure sur mon péché;
Si je pouvais aussi suivre sa pénitence
Et de tous mes forfaits avoir la repentance,
Que j'aurois fait un bon marché!

En 1650 il vendait encore une de ses maisons, avec un bois, pour avoir deux autres tableaux, l'un *l'Automne* du Bassan, l'autre *la Chute de saint Paul* du Tintoret, estimés 600 livres.

Un de Paul Véronèse est ainsi décrit :

Une fille s'y voit près du petit Moyse,
Après l'avoir sauvé retordant sa chemise;
Mais la fille du Roy, pleine d'affection
Et de soin vers l'enfant, préside à l'action,
En pompeux appareil, au milieu de ses filles.
Belle se qui se peut, elles fort bien gentilles.

Digitized by Google

Bref, sa collection renfermait, outre les tableaux ci-dessus, des œuvres du Carrache, du Corrège, de Jamont, du Cavalier, de Léonard de Vinci, du Guide, etc., en tout 57 toiles estimées par lui 12.000 livres.

Pour la sculpture voici comment il en parle dans sa XXIe satyre, adressée à Biard le fils, si connu par la statue équestre de Louis XIII, ornement, jadis, de la place Royale :

J'ayme avec passion l'excellente Peinture;
Je donnerois pourtant ma voix à la Sculpture...
La moderne me plait, qui n'est que la servante,
L'antique me fait peur en ce qu'elle est vivante;
Je suis, lorsque j'en voy, ne fust-ce qu'un morceau,
Emu d'un tel respect que j'oste mon chapeau,
Je me mets à genoux, j'en suis tout idolâtre,
Si ce mot est receu dans un style follâtre.

Quant à sa collection, aujourd'hui, plus rien ! Tout cela dispersé, perdu ! Ce qui inspire à son biographe ces dernières lignes :

« Ainsi, la splendeur de cette galerie, si importante « qu'elle ferait actuellement la gloire d'un musée de « grande ville, ne fut qu'éphémère : en tant que réunion, « ces magnifiques peintures ne survécurent pas au poète, « à l'artiste qui les avait collectionnées à si grands frais, « au prix de tant d'efforts et aussi avec tant d'amour : « les tableaux comme les livres ont leurs destinées : « *Habent sua fata libelli !*

« Mais la liste du musée de du Lorens nous reste, indice, « comme ses poésies elles-mêmes, d'un goût délicat, et « nous fait connaître en lui un précurseur, encore ignoré « jusqu'à présent, des grands collectionneurs de nos jours. « A ces titres, ce document est donc doublement précieux

Digitized by Google

« et méritait, comme l'origine du poète, de sortir de « l'oubli. »

A Châteauneuf une rue, déjà, porte le nom de Jacques du Lorens, à vous de dire maintenant, Messieurs, si vous voulez, par une plaque commémorative, perpétuer la mémoire du poète, du jurisconsulte et du collectionneur que fut notre compatriote normand :

Me JACQUES DU LORENS

La Société a adopté les conclusions du rapport, mais il n'a pu être donné suite au projet par suite du refus de M. le Maire de Tillières-sur-Avre.

Digitized by Google

SAINT AQUILIN, ÉVÊQUE D'ÉVREUX

A LA FIN DU VIIe SIÈCLE

PAR M. L'ABBÉ J.-B. MESNEL, CURÉ D'HEUDREVILLE-EN-LIEUVIN,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

La légende de saint Aquilin ; son auteur ; sa date. — Autres sources.

J'ai dû faire de nombreuses recherches sur saint Aquilin pour mes études sur l'ancienne liturgie ébroïcienne ; c'est au cours de ces recherches que j'éprouvai le désir de mettre en œuvre les matériaux qui m'étaient passés sous les yeux.

J'avais été frappé de la bonne tenue de la légende de ce saint. Tout ce qu'elle renferme peut être avoué par une saine critique ; cela est d'autant plus appréciable que nos autres légendes, celle de saint Taurin, celle des saints Mauxe et Vénérand, ne peuvent avoir aucune autorité. Le jugement est des bollandistes, et il est impossible de n'y pas souscrire.

Dans sa forme actuelle, la légende de saint Aquilin est communément attribuée à un moine bénédictin du nom de Hécélon. Surius et le P. Bossue [1] disent que les

[1] Bollandiste, auteur de la *Vie de saint Aquilin* publiée en 1853 (t. VIII, oct.)

Digitized by Google

manuscrits n'ont pas de nom d'auteur. Cela n'est pas tout à fait exact. Bossue donne ainsi le début[1] (je restitue l'orthographe des manuscrits) : *In corpore nostre congregationis honesto valde et utili membro Audoëno, inter ceteros fere ultimus frater...celo, quidquid dignum arbitratur mens sana in Domino.* Etant donnée la note marginale de la copie du manuscrit de Gigny[2] qui a servi pour l'impression (elle porte Hécélon), il me paraît tout naturel de lire : *inter ceteros fere ultimus frater* [*He*]*celo*, d'autant plus que le mot *celo* n'a rien à faire avec le vœu qui suit.

L'auteur, quel que soit son nom, était un moine bénédictin ; cela ressort du passage suivant de son prologue : « J'obéirai à votre demande et je commencerai, comme notre bienheureux législateur ordonne de le faire pour les ordres pénibles ou impossibles à exécuter » (allusions au chapitre LXVIII de la règle de saint Benoît : *Lorsque l'on commande à un religieux des choses impossibles*). L'idéal fort élevé de vie religieuse répandu dans tout le morceau en est une autre preuve.

Le même passage paraît bien indiquer aussi que Audoënus, auquel le travail est dédié, était le supérieur de Hécélon.

L'époque où vivait notre auteur ne saurait être déterminée avec la même certitude. Ni Mabillon dans les *Actes des saints de l'ordre de saint Benoît*, ni Ziegelbaur dans l'*Histoire littéraire* du même ordre, ni aucun historien, à notre connaissance, ne font mention de Hécélon et, comme le texte ne nous fournit aucun ren-

[1] *L. c.*, p. 505.

[2] Prieuré du diocèse de Lyon, relevant de Cluny, aujourd'hui diocèse de Saint-Claude.

Digitized by Google

seignement précis à ce sujet, nous en sommes réduits aux conjectures.

Le Brasseur [1] ne croit pas qu'il ait vécu après la fin du VIIIe siècle. Le même jugement est reproduit dans l'*Histoire littéraire* [2] des Bénédictins. Chevalier [3], comme plusieurs autres d'ailleurs, l'appelle Hécélin et marque qu'il a vécu après 690.

Cette opinion n'a pas de références. Le P. Bossue la tient pour suspecte : *Quinam sint eruditi illi quorum judicio vita hæc scripta fuisset ad finem sæculi octavi, imo etiam citius, non inveni.* Il ajoute : « Cette vie est ancienne, tout le monde en convient. »

Essayons de préciser. A examiner attentivement cette *Vie*, on ne peut guère la supposer de beaucoup antérieure au plus ancien manuscrit que nous en ayons. Or, il est du XIIe siècle. Comme Mgr Duchesne [4], nous croyons que le récit que nous avons sous les yeux est une rédaction délayée d'un texte plus ancien.

Le vieux fonds qui a servi pour les développements est de bonne note ; malheureusement il laisse beaucoup de détails dans l'ombre. Evidemment il remonte bien à la fin du VIIIe siècle et même plus haut. Il n'en saurait être de même de la forme dont on l'a revêtu.

Sûrement, à la fin du VIIIe siècle, on n'aurait trouvé nulle part en France, et en Neustrie [5] en particulier, le genre littéraire qui règne dans cette légende. Ce n'est pas

[1] *Hist. civ. et ecclés. du comté d'Évreux*, p. 40.

[2] T. IV, p. 198 (Paris, 1738).

[3] *Répert. des sources historiques du moyen âge.*

[4] *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, p. 226.

[5] Il ressort de divers passages de cet opuscule et notamment de la prière qui la termine que l'auteur devait vivre à Evreux ou aux environs.

Digitized by Google

ainsi que l'on écrivait à la cour de Charlemagne.

De plus, si l'auteur avait vécu moins d'un siècle après saint Aquilin, s'il avait été presque un contemporain, comment expliquer qu'il ait laissé de côté à peu près tous les rapports que l'évêque d'Evreux dut avoir avec ses diocésains, avec ses collègues dans l'épiscopat, même son assistance aux conciles, fort nombreux en ce temps-là, pour ne nous entretenir que de sa piété ardente et toute monacale et de ses nombreux miracles. Au contraire, ce genre littéraire se trouve dans son milieu si nous supposons que Hécélon a vécu au moment où les monastères normands, avec Lanfranc et Anselme, devançaient le reste du monde latin par leur culture intellectuelle. Sous leur influence, il y eut un vrai renouveau de littérature ecclésiastique et c'est alors que s'élabora cette rhétorique pieuse dont le panégyrique de saint Aquilin, si je ne me fais illusion, est un des bons produits.

Je pourrais encore noter, sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, comme motif d'adopter cette date, que, dans le même temps, Orderic Vital [1], lui aussi, termine par une prière la légende de saint Taurin. Du coup s'expliquent encore le peu de détails précis que nous trouvons dans cet ouvrage et les gros oublis que nous y relèverons.

Les Normands, devenus après leur conversion les soutiens de la religion, lui avaient fait passer de durs moments au IXe siècle. Ils n'avaient laissé subsister que bien peu des traditions de nos églises. Heureux quand les faits les plus saillants de la vie, comme c'est le cas

[1] Ordéric Vital, éd. Le Prévost, t. II, p. 332.

Digitized by Google

pour notre saint, ont survécu dans quelque document échappé aux ruines.

Une autre raison qui ne permet guère de faire remonter plus haut cette légende est l'esprit critique de son auteur. Si le passé lui a laissé peu de documents précis, il sait les mettre en bonne place et, au demeurant, se contente des développements édifiants et vraisemblables, suprême ressource de tous les panégyristes trop peu renseignés sur le saint qu'ils ont à louer.

A l'âge précédent, on eût remplacé tout cela par une suite de faits dont le merveilleux n'eût eu d'égal que l'incohérence, comme on le regrette dans tant de légendes qui ont vu le jour à cette date.

Je ne crois pas qu'il y ait lieu de beaucoup hésiter sur l'âge de cette *Vie*. La perfection du style, l'esprit critique qui s'y révèle, le genre des développements, la pauvreté en détails précis, tout, en un mot, ses qualités comme ses défauts, me paraît la rattacher à la renaissance du milieu du XIe siècle, et je la mettrai, sans hésiter, soit à la fin de ce siècle, soit au commencement du suivant.

Pour tâcher de faire mieux connaître notre saint évêque, nous glanerons çà et là, dans les documents contemporains, les faits propres soit à compléter notre légende, soit à faire connaître l'état moral du diocèse dans la seconde moitié du VIIe siècle.

Nous trouverons dans les vies de saint Regnobert, de saint Ansbert et de saint Leufroy, dans l'*Étude sur les Actes des évêques du Mans* de M. J. Havet, quelques faits, malheureusement trop peu nombreux à notre gré, mais qui nous permettront cependant de combler les principales lacunes de la légende de saint Aquilin.

Digitized by Google

II

JEUNESSE DE SAINT AQUILIN

Lieu et date de la naissance de notre saint. — Sa race ; son éducation ; son mariage. — Etat du pays. — Service militaire. — Retour d'Aquilin. — Vœu de sa femme. — Vœu d'Aquilin lui-même. — Retour à Bayeux. — Les deux époux se fixent à Évreux. — Durée de leur vie commune dans cette ville.

Aquilin naquit à Bayeux au commencement du VIIe siècle. Comme rien n'est exactement fixé dans la chronologie de sa vie, il faut se contenter d'une date par à peu près. Il ne me paraît pas possible de remonter plus haut que 610 ni de descendre plus bas que 625. C'est à cette dernière date que je m'arrêterai de préférence. Une chose seule est certaine, c'est qu'il a grandi sous l'épiscopat de saint Regnobert.

Son nom, *Aquilinus*, indique clairement qu'il appartenait à la race des vaincus, à la race gallo-romaine. Il était de noble origine, dit la légende [1], ce qui prouve que les barbares n'avaient pas tout enlevé aux vaincus et que ceux-ci, surtout dans la population urbaine, avaient souvent conservé leur rang social.

L'innocence de la vie brillait en lui d'un plus vif éclat que la noblesse du sang ; il s'appliqua à l'étude des saintes lettres ; il s'en nourrit avec toute la diligence possible, semblable à la nuée du matin qui absorbe la pluie qu'elle rendra plus tard au moment favorable. Il passa sa jeunesse à s'instruire et lorsque vint l'âge

[1] N° 7.

Digitized by Google

viril, où la fleur de l'adolescence disparaît pour faire place aux fruits de la maturité, il se trouva prêt pour les luttes de la vie.

Ses parents songèrent à le marier [1]. Ils lui cherchèrent et lui trouvèrent une épouse digne de sa noblesse. Le mariage fut célébré ; les jeunes époux connurent des jours heureux ; Dieu bénit leur union, il leur donna des enfants.

Ce portrait de l'adolescence studieuse et paisible d'Aquilin, que nous trace Hécélon, s'accorde bien avec l'histoire. Les peuples des Gaules semblent avoir joui d'une réelle aisance au commencement du VIIe siècle, sous les règnes de Clotaire II (613-628) et de Dagobert (628-638). Il semble même que le règne de Clovis II, au moins pour la Neustrie, continua cet heureux temps.

Ce récit nous permet aussi de constater, et la remarque a bien son prix, que, dans la première moitié du VIIe siècle, il y avait encore à Bayeux un fond de population gallo-romaine où l'amour de l'étude était en honneur. Nous verrons plus loin qu'un demi-siècle plus tard, à Evreux, sous l'épiscopat de saint Aquilin, on était loin d'avoir les mêmes facilités pour s'instruire. C'est que l'influence germaine, en pénétrant notre Gaule, y semait de plus en plus les ténèbres et l'ignorance. Il faudra plusieurs générations, il faudra surtout la puissante volonté de Charlemagne pour que ces sauvages conquérants se mettent, eux aussi, à goûter les lettres et à apprécier leur influence bienfaisante.

Nous sommes arrivés au moment où Aquilin reçoit

[1] Légende, n° 8.

Digitized by Google

l'ordre de se rendre à la frontière. Le biographe nous apprend seulement que ce fut sous Clovis. Dagobert fut enlevé à la force de l'âge et laissa pour lui succéder deux enfants en bas-âge. Clovis II, à qui échut la Neustrie, n'avait que quatre ans lorsqu'il perdit son père; son frère Sigebert en avait huit. A quel moment du règne Aquilin reçut-il l'ordre de servir ? On ne le sait pas au juste. En 640, Sigebert eut à réprimer la révolte de Radulphe, duc de Thuringe, sur les confins de l'empire. Fit-il appel à son frère pour doubler ses forces? Est-ce à cette occasion que le noble Aquilin fut appelé à l'armée? Cela paraît être l'avis des bollandistes. Ce n'est point le sens obvie du texte; il y a : *A rege Chlodoveo qui tunc temporis imperium tenebat*, ce qui semble bien indiquer que Clovis était maître de tout l'empire franc lorsqu'il convoqua Aquilin.

Cela nous reporterait à la fin du règne lorsqu'après la mort de Sigebert (656) Clovis dut occuper aussi l'Austrasie.

La succession était embrouillée. Grimoald, maire du palais, avait fait déclarer son propre fils héritier du trône au cas où le roi mourrait sans enfants. Le faible Sigebert laissait un fils, le jeune Dagobert. Grimoald le fit tonsurer par Didon, évêque de Poitiers, et conduire en exil. La chose se passa si secrètement que tout le monde crut le prince mort. L'ambitieux maire mit sur le trône son fils, sous le nom de Childebert. Les seigneurs ne voulurent pas le reconnaître; l'usurpateur fut pris et conduit à Paris où il mourut en 659. Clovis II, qui avait déjà la Neustrie et la Bourgogne, fut reconnu roi d'Austrasie.

Je croirais bien volontiers que ce fut à cette occasion,

Digitized by Google

où l'orient de l'empire était en fermentation, que ce prince eut besoin de toutes les forces de ses anciens royaumes et qu'Aquilin reçut l'ordre de se rendre à la frontière.

L'histoire n'a pas conservé le souvenir d'expédition contre les barbares des frontières orientales, pas plus en 640 qu'en 656. Il est vrai qu'elle est assez mal informée; comme source, il n'y a guère que Frédégaire et il est bien incomplet. Ce qui me porte à choisir de préférence la dernière date, c'est que, Clovis II ayant pris possession de l'Austrasie à la suite d'une révolution, il est bien naturel qu'il ait songé à garnir les frontières. De même, lorsque la régente, sainte Bathilde, installe son fils Childéric II roi d'Austrasie en 660, elle dut songer à renvoyer chez eux les nobles Neustriens, de garde aux frontières de ce royaume qui n'était pas le leur. De la sorte, nous avons bien les trois ans et demi d'absence[1] notés par le chroniqueur (656-660). Hypothèse pour hypothèse, je croirais cette dernière plus vraisemblable.

Le retour fut particulièrement émouvant.

La femme d'Aquilin, restée seule avec ses enfants, connut toutes les transes de l'inquiétude pendant cette longue absence, et cela d'autant plus vivement qu'elle était plus aimante et plus dévouée. L'éloignement, la difficulté des communications, tout concourt à nous faire penser, comme Hécélon le laisse entendre, que pendant tout ce temps elle avait été sans nouvelles sûres de son cher époux.

C'était une âme profondément religieuse, et Dieu

[1] Légende, n° 9.

Digitized by Google

seul connaît les trésors de dévouement cachés au fond du cœur d'une femme aimante et chrétienne. Son amour s'exalte et se multiplie par l'absence de celui qu'elle aime. Elle ne reculera pas devant le plus grand des sacrifices pour demander à Dieu la conservation de l'absent bien-aimé. Elle promettra, pour le revoir, ce qui devait le plus coûter à son amour. Elle ne doute pas, elle si dévouée, de voir son époux ratifier son vœu. Il appréciera la profondeur de l'affection qui l'a imposé et, avec la délicatesse qu'elle lui connaît, il lui saura gré de l'avoir fait. Son espoir ne fut pas déçu : Aquilin avait le cœur noble et généreux.

Lorsqu'enfin cette épouse désolée apprend l'heureuse nouvelle du retour prochain de son mari, elle n'y tient plus; elle quitte Bayeux, elle se met en route pour Chartres avec toute sa maison, enfants et domestiques; elle a soin de se pourvoir de tout ce qui est nécessaire à un si important déplacement. Elle fait diligence de telle sorte qu'elle est au rendez-vous avant son époux. Elle peut le recevoir dans cette ville étrangère comme elle le recevrait dans sa propre maison.

N'est-ce pas à ces traits que l'on peut reconnaître la femme forte louée par l'Écriture[1] ? Le cœur de son mari se réjouit en elle. Elle a ceint ses reins, fortifié son bras, elle a mis la main à l'œuvre avec courage, elle a été charitable. Son époux en recevra une nouvelle noblesse, il siégera parmi les grands de la terre. Ce n'est point sa grâce, ce n'est point sa beauté qui lu inspirent confiance, c'est la crainte du Seigneur.

Avec quelle effusion les saints époux s'embrassent

[1] *Prov.* 31, *passim.*

Digitized by Google

après une si longue absence ! Quels épanchements d'affection réciproque ! Aquilin ne sait s'il doit plus admirer en sa femme ou cette intégrité de dilection qui lui a fait prévenir son retour au prix de tant d'embarras et de fatigues, ou cette pudeur conjugale qui répand un charme céleste sur son maintien et sur toute sa personne. Elle contemple Aquilin dans le ravissement et le bonheur de revoir celui pour le retour duquel elle a versé tant de larmes en secret. Le bonheur encore une fois règne dans ces cœurs si bien faits pour se comprendre.

L'un et l'autre sont tout entiers au plaisir de se retrouver, de se dire les joies et les peines de leur absence ; un long temps s'écoule dans ces pieux entretiens, les cœurs goûtent la paix. On songe enfin à la nourriture si nécessaire après tant de fatigues. La nuit est déjà avancée, l'on congédie la famille et l'on va se mettre au repos.

La sainte femme d'Aquilin, malgré la confiance qu'elle avait dans la vertu de son mari, dut, pendant quelques instants, avoir le cœur bien serré. L'heure était singulièrement grave. Le chroniqueur, que nous suivons en tout ce récit, marque un moment d'arrêt. Les bienheureux époux sont dans le secret de la chambre conjugale, ils restent quelques instants immobiles ; enfin, s'armant de courage, la figure toute parée du charme de la pudeur, la sainte femme se dispose à révéler le vœu qu'elle avait fait en l'absence d'Aquilin.

Elle lit sur la figure de son mari une affection si pure qu'elle prend confiance. « Époux bien-aimé, lui dit-elle, je t'en supplie, ne m'accuse pas de présomption, ne sois pas chagriné de ce que j'ai fait. Je craignais de ne point te revoir ; un malheur, que je redoutais plus que tout

Digitized by Google

au monde, aurait pu t'arriver; j'ai promis à Dieu qu'après ton retour, pendant un an, je vivrais dans la continence et que toi-même pendant ce temps tu te priverais des joies du mariage. J'ai pensé que si tu étais mort j'aurais bien été forcée de me priver perpétuellement de ce dont je n'aurais pas voulu me priver volontairement. Si j'ai eu tort, si je te parais coupable, sois bien assuré que c'est l'excès de mon amour pour toi qui m'a inspiré ce vœu. »

Qu'allait faire Aquilin? Comment s'y prendrait-il pour être à la hauteur d'une femme qui avait si bien mérité du salut de son mari ? Qu'aurait-il pu lui reprocher ? Il la trouvait plus fidèle pour lui qu'il ne l'était lui-même; elle avait d'elle-même, pour son salut, fait spontanément un vœu qui répondait à son secret désir et qu'il n'avait pas fait !

Il remercie Dieu, puis, s'adressant à sa femme : « Tu m'as prévenu, lui dit-il, il y avait longtemps que je souhaitais ce vœu ; je cachais mon désir, j'attendais le moment favorable pour obtenir ton assentiment. Le Saint-Esprit a fait naître et se développer dans ton cœur les sentiments que j'y voulais mettre moi-même. Je m'en réjouis et j'en rends grâces à cet Esprit divin et vivificateur. Je veux ajouter à ton vœu. Tu as promis garder la chasteté pour un an ; je promets et fais vœu de la garder toujours ; ce n'est pas une récompense d'un an que nous ambitionnons au ciel, mais une récompense éternelle.

« J'espère que Dieu, qui a promis sa grâce à tous les hommes de bonne volonté, nous donnera grâce sur grâce, comme nous faisons vœu sur vœu. »

La noble dame consentit avec reconnaissance. Heureux époux en qui l'affection charnelle est devenue ému-

Digitized by Google

lation spirituelle, l'union terrestre, union céleste ! Jusque-là ils avaient été une même chair, ils deviennent une même âme ; ils renoncent à la chair pour s'attacher à l'esprit ; leurs corps se séparent pour que leurs cœurs soient mieux unis ; ils repoussent le joug de corruption pour reprendre le joug de sainteté. Les ténèbres de la nuit portent des fruits de lumière ; cette nuit se passe en entretiens spirituels ; elle voit la fin d'une heureuse union, mais elle est l'aurore d'une union encore plus heureuse [1].

Le lendemain, les pieux époux se mettent en devoir d'achever le chemin qui leur restait à faire pour arriver chez eux. Nous les avons quittés à Bayeux, nous les retrouverons à Évreux. Est-ce à l'occasion de leur retour qu'ils se fixèrent dans cette ville ? La légende moderne du bréviaire le dit ; le vieux chroniqueur, et je ne sais aucun motif de le contredire, laisse plutôt entendre le contraire : l'accueil que l'on fait à Aquilin, les félicitations qu'il reçoit à son retour semblent bien prouver qu'il rentre en pays de connaissance, parmi les amis qui avaient été témoins de son départ.

Ce n'est qu'un peu plus tard que les saints époux seraient venus à Évreux, sans doute lorsque, voulant rendre leur sacrifice complet, après s'être donnés à Dieu ils lui donnèrent aussi la grosse part de leur bien : *Impendunt post se sua et, ut perfectum sit castitatis sacrificium, additur largitio rerum in misericordiis pauperum, ut transeat in holocaustum* [2].

Puis Hécélon ajoute : Ils brûlaient du feu que Notre-Seigneur est venu apporter sur la terre, et qu'il

[1] Légende, nos 11, 12, 13, 14, 15.

[2] Légende, no 16.

Digitized by Google

désire tant voir allumé. Personne ne se doutait du changement que la droite du Très-Haut avait opéré en eux. On les voyait mener extérieurement la même vie qu'auparavant, cohabiter dans la même demeure. Dieu seul connaissait un trésor caché avec tant de soin. Néanmoins, sous les dehors du siècle, on pouvait apercevoir les indices évidents de la grâce ; c'était une sainte émulation de piété. Les visages étaient restés les mêmes, mais combien les œuvres étaient différentes de ce qu'elles avaient été dans le passé ! Les veilles et les jeûnes exténuaient leurs corps, les aumônes élevaient leurs âmes. Ils n'avaient rien à envier à ceux qui menaient la vie monastique. On pouvait les voir servir leurs hôtes en toute humilité comme ils auraient servi le Christ ; ils avaient fait, de leur maison, l'hôtel du bon Dieu ; ils avaient conservé l'habit laïque pour se dérober aux éloges du monde, et pourtant, si l'on avait connu leur vœu de chasteté, où trouver de plus parfaits religieux ?

Mais Dieu ne veut pas qu'ils restent plus longtemps ignorés. Il a disposé toutes choses pour que Aquilin, si soigneux de cacher ses vertus, fût mis en évidence, de manière que chacun pût l'admirer et l'imiter.

D'après la chronologie que nous avons adoptée, cette vie de continence, de prière et de charité dans le secret dut durer au moins une dizaine d'années. Commencée à Bayeux, elle s'écoula en grande partie à Évreux. Nous croyons que saint Aquilin pouvait avoir environ quarante-cinq ans lorsqu'il devint évêque.

Digitized by Google

III

ÉPISCOPAT DE SAINT AQUILIN

Date de l'élection. — Concessus, évêque d'Évreux; Éterne, autre évêque d'Évreux. — Les suffrages unanimes en faveur d'Aquilin. — Joie du peuple en recevant son évêque. — Amour de celui-ci pour la prière et la retraite; ses mortifications; ses miracles. — Il perd la vue. — Sa mort; sa sépulture. — Remarques sur sa biographie par Hécélon. — Signatures d'Aquilin à plusieurs conciles. — Date probable de sa mort; durée de son épiscopat. — Discussion de Didier, son successeur, avec saint Leufroy. — La légende de saint Leufroy; réserves nécessaires.

Essayons d'abord de déterminer la date de l'élection de saint Aquilin. La légende, au moins dans les manuscrits que je connais, porte qu'il siégea quarante-deux ans. Comme il est impossible de mettre la mort après 695, on est forcé, si l'on s'en tient à ce chiffre, de le faire monter sur le siège d'Évreux en 653. C'est ce que font Lecointe[1] et plusieurs anciens.

Aujourd'hui, personne n'oserait donner cette date, parce que l'on connaît trois signatures d'un certain *Concessus* que l'on s'accorde à regarder comme évêque d'Évreux.

Deux de ces signatures sont de la troisième année de Clotaire (660), l'année même, croyons-nous, où Aquilin reçut son congé militaire. Au bas du privilège de Sainte-Colombe-lez-Sens, il y a : *Concessus episcopus Dorreti. Dorretum* est inconnu dans la liste des évêchés; c'est un nom ou mal transcrit ou mal lu. Au bas du privilège de

[1] *Annales*, à l'année 653.

Digitized by Google

Saint-Pierre-le-Vif, on retrouve la même signature ainsi formulée : *Concessus episcopus Ebrocini*. Il serait bien difficile de ne pas lire sous cette forme : Concessus évêque d'Évreux. Ces deux privilèges ont été accordés par Emmon, évêque de Sens, à deux monastères bénédictins des environs de cette ville. Au nombre des signataires du privilège de Saint-Pierre-le-Vif se trouvent saint Ouen, saint Eloi, saint Féron et saint Amand.

Enfin, on a une troisième signature de ce *Concessus*, mais sans désignation de siège, au bas du privilège que saint Drausin, évêque de Soissons, donna en faveur du monastère de vierges fondé par Ébroïn et sa femme dans cette ville. Comme ce privilège est signé par les évêques des mêmes régions que les précédents et que l'on ne connaît point d'autres Concessus que celui des deux privilèges ci-dessus, on croit, avec bien des chances de ne pas se tromper, que lui aussi était l'évêque d'Évreux. Ce privilège est de 667[1].

Les signatures sont très certaines ; l'attribution du siège ne laisse guère de prise au doute, elle est généralement admise.

Comme la légende donne saint Éterne pour prédécesseur à saint Aquilin, si bref qu'ait été le pontificat du premier, nous ne pouvons guère supposer que le second soit monté sur le siège d'Évreux avant 670 ou 671, environ le temps où Clotaire III meurt et laisse l'État assez troublé. Ébroïn, le maire du palais, proclame, sans l'assentiment des seigneurs, Thierry, le plus jeune fils de Clovis. Ceux-ci, qui étaient tout disposés à accepter la combinaison si on avait bien voulu ne pas

[1] Pour les dates de ces trois privilèges, je suis Mgr Duchesne. *Op. cit.*, p. 227.

Digitized by Google

agir en dehors d'eux, se révoltèrent lorsque Ébroïn, mettant le comble à son audace, leur envoya l'ordre de se séparer. Il fut vaincu, contrait de se retirer à Luxeuil, et son protégé fut tondu.

L'année suivante (671), le roi d'Austrasie, Childéric, est appelé à régner seul. On aurait pu croire à un règne heureux, saint Léger, évêque d'Autun, ayant été appelé au conseil royal. Il n'en fut rien. Deux ans après (673), l'ère des révolutions se rouvrait par la disgrâce de Léger, la mort du roi et le retour d'Ébroïn. Nous arrivons à une bien triste période de notre histoire.

Comme la décentralisation existait alors à un très haut degré, à côté de pays désolés par l'anarchie il pouvait s'en trouver qui restaient assez paisibles ; ce devait être le cas d'Évreux, d'après la légende.

A la fin de Clotaire ou tout au commencement de Childéric, l'évêque de cette ville, Éterne, avait été assassiné dans des circonstances à nous complètement inconnues ; la scène s'était passée à quelques lieues de Paris, alors qu'il se rendait près du roi. A défauts de renseignements plus précis, nous devons penser que le crime fut commis à Luzarches où le saint corps était vénéré. C'est, du reste, la tradition consignée par Châtelain dans son *Martyrologe universel*[1].

Lorsque la mort d'Éterne fut connue à Évreux, le clergé et le peuple, d'un accord si unanime qu'on le crut inspiré de Dieu, élurent Aquilin pour évêque. On se garda bien de lui demander son consentement ; on savait le soin jaloux qu'il avait de cacher sa vertu, de fuir tout ce qui pouvait le faire paraître aux yeux du monde. On le prend,

[1] Paris, 1709.

Digitized by Google

on l'entraîne ; il ne s'appartiendra plus désormais, il sera l'homme de tous [1].

Notre légende se tait sur un détail que nous voudrions bien connaître. Quel fut le consécrateur d'Aquilin ? Il n'y a guère lieu d'hésiter dans la désignation. Le siège de Rouen était alors occupé par saint Ouen ; c'est à lui que la loi ecclésiastique réservait la ratification de l'élection ; il était à proximité ; il n'avait guère alors qu'une soixantaine d'années et ne mourut qu'environ douze ans plus tard. Saint Regnobert, qui avait vu grandir Aquilin à Bayeux, aurait été bien vieux pour venir l'assister, peut-être même était-il passé à une vie meilleure († vers 668 ?). L'ordination n'eut sûrement pas lieu à Évreux. Hécélon nous apprend que l'élu reçut d'abord la tonsure qui le mettait au nombre des clercs, puis successivement les autres ordres jusqu'à l'épiscopat, et il ajoute : Lorsqu'il eut reçu la bénédiction apostolique qui l'élevait au sommet du sacerdoce, il changea d'épouse, ce qui lui était facile ; il prit celle qu'on lui imposait de force et il laissa celle que, depuis longtemps, il s'était habitué à traiter comme sa sœur.

Le peuple reçut le saint évêque, à son retour, avec un enthousiasme qu'on ne saurait comparer qu'aux réjouissances pascales. Tous allaient au-devant de lui, tous l'acclamaient. On ne saurait douter que ce ne fût un feu venu du ciel qui eût allumé un pareil incendie dans tous les cœurs, tant l'accord était unanime, sans la moindre exception, pour célébrer l'intronisation du pasteur si désiré [2].

Aquilin si vigilant, avant son épiscopat, à remplir tous

[1] Légende, n° 19.

[2] Légende, n°s 20-21.

Digitized by Google

ses devoirs le devint encore bien davantage. Il vaquait à l'oraison contemplative, il croissait en sainteté comme il avait crû en dignité. Il veillait, comme l'aigle dont l'œil, du haut des airs, domine ce qui l'entoure. Pour être plus libre de prier pour tous ceux qui s'agitent, il se fit une solitude, non loin des murs de la cité, distante d'une centaine de pas de l'église, près la porte de Rouen. Il retrouvait là le calme que les soucis de sa charge pastorale lui faisaient perdre. Plus il s'éloignait des corps, mieux il soignait les âmes, et il faisait plus, par ses prières, pour la sanctification de son peuple, qu'il n'aurait pu faire par ses instructions[1].

Le propre des élus est de rechercher la retraite ; le propre des réprouvés est de se complaire dans les distractions. Les premiers n'aiment point le monde ni ses pompes. Ils soupirent après la face du Seigneur et voudraient rompre les liens qui les rattachent à la terre. Ils ne peuvent avoir toujours le cœur élevé vers Dieu, à cause de leur nature mortelle ; ils en gémissent, lorsqu'ils reviennent à eux-mêmes et se retrouvent au milieu de ce siècle, auquel ils auraient échappé s'ils avaient pu demeurer dans la région lumineuse où l'esprit les avait portés.

Les autres aiment à retrouver ce faste et ces plaisirs qu'ils ne voudraient jamais quitter. Il leur faut toujours joyeuse compagnie, pour avoir toujours sur qui jeter leurs vains regards. Leur intérieur est ténèbres, ils n'ont de lumière que celle du dehors[2].

Le bienheureux Aquilin préfère à tout la vie d'anachorète. Dans le secret de son oratoire, il est à l'abri du

[1] Légende, n° 23.
[2] Légende, n° 24.

Digitized by Google

bruit qui se fait autour d'un évêque, des visites qu'il faut recevoir. Il s'estime d'autant plus vraiment pasteur qu'on le voit moins et qu'il est plus uni au ciel. Là, il alterne, sans interruption, la lecture et l'oraison. L'harmonie du chant des psaumes et des cantiques attire la grâce de l'Esprit-Saint. Dans cet endroit d'élection, il n'est point détaché de son Église; il a seulement, à la manière de la colombe, détourné sa tête vers ses ailes. Il s'immole lui-même, non en versant son sang, mais en répandant des torrents de larmes; il voudrait si bien voir abréger ses jours pour jouir plus tôt de la patrie céleste [1].

Il couchait sur le pavé nu et pratiquait la mortification pour mieux dompter les appétits de la chair. Il savait bien que ce ne sont ni les richesses, ni le faste, ni les aises de la vie qui font le bon pasteur. Il aimait mieux suivre les traces du grand Martin de Tours et de Germain d'Auxerre. Ces illustres prélats, par leurs jeûnes, leurs veilles, leurs prières et leurs travaux, avaient appris au troupeau des fidèles de Jésus-Christ comment on peut gagner le paradis que la gourmandise de notre premier père nous avait fait perdre.

A leur exemple, Aquilin jeûnait, veillait et priait, sûr de mieux persuader son troupeau que s'il eût prêché l'abstinence en se livrant lui-même à la bonne chère, ou recommandé la mortification pendant qu'il se serait traité avec délicatesse [2].

Tant de vertus devaient avoir leur récompense. Dieu, pour faire briller aux yeux de tous les mérites de son serviteur, lui communiqua le don des miracles. Ses enseignements et ses exemples rendaient déjà la santé aux âmes;

[1] Légende, n° 25.

[2] Légende, n° 26.

Digitized by Google

désormais ses prières rendront la santé aux corps[1].

Le saint évêque, au milieu de toutes ces merveilles que Dieu accomplissait par lui, ne cessait de veiller ; il craignait qu'après avoir sanctifié les autres il ne vînt à se perdre lui-même. Aussi demandait-il sans cesse à Dieu ou de le priver de la vue ou de lui faire la grâce que la concupiscence ne pénétrât jamais en lui par ce sens. Il aimait mieux entrer estropié dans le royaume des cieux que, sain de corps, être précipité en enfer. Dieu l'exauça, comme il le fait toujours lorsqu'on lui demande ce qui convient au salut. Il lui enleva la lumière extérieure, mais il lui rendit au centuple la lumière intérieure. Le voile qui lui dérobait la beauté du monde l'aidait à mieux voir Jésus-Christ[2]. Gardien zélé de l'innocence, de la sobriété, de la continence, ennemi de la cupidité et de la détraction, il poursuivait le mal, et sa cécité l'aidait beaucoup à tout cela. Elle ne lui nuisait ni pour pratiquer la vertu, ni pour avertir son peuple avec une paternelle piété, ni pour veiller sur lui avec la diligence du bon pasteur.

Il n'avait diminué en rien ses prières, ses prédications ou ses veilles. Il était d'autant plus fervent à s'entretenir du ciel avec Dieu qu'il était moins appesanti par les sens. Son regard intérieur avait une acuité d'autant plus pénétrante qu'il n'était plus distrait par les choses du dehors ; il se reposait avec délices dans cette région supérieure où l'on voit la clarté divine. Il s'éclairait à cette source de lumière dont les rayons brillaient dans ses prédications et revêtaient tous ses entretiens d'un charme irrésistible. Ce n'était plus dans les livres de la Vérité

[1] Légende, n° 27.

[2] Légende, n°s 28, 29.

Digitized by Google

qu'il puisait, c'était dans la Vérité elle-même. La vertu qui lui faisait guérir tant d'infirmes donnait à ses paroles une puissance merveilleuse.

Purifié par les bonnes œuvres, la prière, l'aumône, la privation de la vue, mûr enfin pour le ciel, après vingt-quatre ans d'épiscopat[1], il rendit à Dieu sa belle âme. Si la joie fut grande dans le ciel à l'arrivée de ce juste, la douleur fut bien plus vive parmi ceux qui demeuraient privés d'un si bon pasteur.

Lorsque les prêtres eurent célébré avec grande vénération les obsèques en présence d'une multitude de peuple et fait les veilles dues à un si illustre défunt, on ensevelit cette perle céleste dans la basilique que le saint évêque s'était bâtie dans le faubourg de la cité. On mit là ce dépôt auquel est due la couronne de justice, en attendant que Dieu la lui rende au jour de la résurrection[2].

J'ai tenu à faire connaître l'épiscopat de saint Aquilin d'après la légende. Si, comme on peut s'en rendre compte en recourant au texte qui suit cette notice, j'ai plutôt analysé que traduit, je n'ai sciemment laissé aucun fait dans l'ombre.

Il nous reste maintenant à compléter, dans la mesure de nos connaissances, l'ancien biographe.

Dans le portrait que cet auteur nous trace de saint Aquilin une chose me frappe particulièrement, c'est le caractère monastique de toutes les vertus de ce saint : l'amour de la prière, de la psalmodie, de la mortification, la recherche de la retraite et du silence.

J'avais d'abord cru qu'il y avait bien à dire sur ce

[1] La légende porte 42, ce qui est impossible.

[2] Légende, nos 30, 31, 32.

Digitized by Google

portrait. Toutes ces vertus me paraissaient bien être celles qui font le saint religieux ; il me semblait qu'elles ne répondaient pas également à la conception que l'on se fait d'un saint évêque qui, dans une large mesure, doit unir la vie active à la vie contemplative.

Saint Aquilin a-t-il fui l'administration de son diocèse autant que cela semble résulter des éloges de son biographe? Il est bien possible que non. Nous serions cependant beaucoup plus affirmatifs, si nous n'avions pas connaissance de la légende de saint Leufroy dont nous nous occuperons plus loin.

Il est certain que Hécélon laisse beaucoup de choses de côté. Chez lui, pas un mot de ce qu'a pu faire l'évêque pour l'administration de son diocèse ni sur les déplacements qu'il a dû s'imposer pour aller aux conciles, fort nombreux en ces temps-là.

Comme ces conciles tiennent une très large part dans l'histoire de leur temps, depuis les bénédictins, qui ont tracé la voie et fait les plus belles découvertes, l'érudition moderne recherche avec le plus grand soin tous les souvenirs qu'ils ont pu laisser.

Les signatures des assistants, conservées dans beaucoup de documents émanant de ces assemblées, sont aujourd'hui les plus sûrs et les plus indiscutables éléments de nos listes épiscopales, si fautives et si mal en ordre pour la plupart.

Ce sont les signatures de Concessus qui ont permis de fixer, à très peu près, la date de l'élection de saint Aquilin. Nous avons encore l'heureuse chance de posséder deux signatures de notre évêque. La plus ancienne (683) est au bas d'une charte mancelle publiée par M. Julien Havet dans une étude sur les Actes des évêques du

Digitized by Google

Mans [1]. Il est bien vraisemblable qu'en cette même année 683 saint Aquilin se trouva parmi les nombreux évêques qui assistèrent aux obsèques triomphales de saint Ouen.

La seconde signature nous est plus anciennement connue. Elle nous a été conservée avec le privilège que le concile de Rouen accorde à l'abbaye de Fontenelle [Saint-Wandrille]. Le reste des Actes du concile a péri, mais le privilège se trouve, avec le nom des signataires, dans la *Vie de saint Ansbert* par un contemporain, Aigrade, moine de Fontenelle à la fin du VIIe siècle. Le concile eut lieu la cinquième année de l'épiscopat d'Ansbert[2], soit en 688 ou 689. Il accorde aux religieux de Fontenelle le droit d'élire eux-mêmes leur abbé et il prend en même temps des précautions pour qu'ils restent toujours soumis à la règle de saint Benoit et observent fidèlement les devoirs de leur état [3].

Il nous reste une dernière source d'informations beaucoup plus abondante, mais dont nous devons user discrètement, car elle a ses points faibles : la légende de saint Leufroy [4]. Le P. Lelong dit qu'elle n'a que peu d'autorité et qu'en plusieurs endroits la bonne foi de l'auteur paraît suspecte. Ce jugement est trop sévère. C'est surtout de critique que manque l'auteur. Il est crédule et se laisse parfois entraîner à des récits merveilleux peu ou point vraisemblables. Je crois néanmoins,

[1] *Bibl. de l'École des Chartes*, 1894, t. IV, p. 41 et 326.

[2] Archevêque de Rouen, élu en 683, sacré en 684, mort en 692 ou 693. Chevalier marque 695.

[3] La *Vie de saint Ansbert* par Aigrade est donnée : 1° par les bollandistes, t. II de février, p. 353 ; 2° dans les *Actes de l'ordre de saint Benoît*, t. II, p. 1048 ; enfin, la partie seule qui concerne le concile dans D. Bessin, *Concil. Rotom. prov.*, partie I, p. 12.

[4] Boll., t. V de juin, p. 92.

Digitized by Google

et la plupart des modernes sont de mon avis, que l'on peut user de ses renseignements lorsque l'esprit de crédulité, qui était plus la faute de son temps que la sienne, n'est pas en jeu[1].

Nous lui demanderons : 1° de nous fixer sur la date de la mort d'Aquilin ; 2° de nous fournir quelques renseignements sur l'état religieux et moral de ses diocésains.

La chronologie de cette légende est assez imprécise, sans toutefois que cette imprécision puisse dépasser quelques années.

Elle porte que Didier, évêque d'Évreux, s'opposa à la fondation du monastère que saint Leufroy élevait à la Croix-Saint-Ouen. Or, cette fondation aurait eu lieu, d'après la *Gallia christiana* et Mgr Duchesne[2], peu d'années après la mort de saint Ouen, sous l'épiscopat de saint Ansbert décédé lui-même en 692 ou 693, ce qui nous reporterait vers 690. Ceci est erroné.

Il nous semble qu'il est possible et même qu'il est nécessaire de descendre plus bas.

Le texte de notre légende et la tradition nous laissent entendre que saint Aquilin fut aveugle pendant un certain nombre d'années. Il n'est pas vraisemblable, aimant la solitude comme il l'aimait, qu'il soit allé au concile de Rouen après avoir perdu la vue. Ce concile est de 688 ou 689. Les quelques années nécessaires à la durée de son infirmité font que j'aimerais mieux reporter sa mort vers 695, date donnée par plusieurs historiens, et mettre quelque temps après la discussion entre Didier et saint Leufroy.

[1] Il écrit après 851.

[2] Boll., *l. c.*, p. 94 ; *Gallia*, t. XI, col. 568 ; Duchesne, *op. c.*, p. 227.

Digitized by Google

Rien, dans la légende du saint abbé, à l'examiner de près, ne s'oppose à cette interprétation. Ce qui est bien de l'épiscopat de saint Ansbert et ne peut être mis après son départ pour l'exil (690 ou environ), c'est la profession monastique de Leufroy et la mission qu'il reçut de saint Saëns et de saint Ansbert de retourner prêcher ses compatriotes. C'est à la suite de cette prédication que des disciples se joignirent à lui et qu'il se mit à l'œuvre pour fonder un monastère. Tout le monde comprend qu'une pareille entreprise ne saurait être l'œuvre d'un jour.

La légende ne nous dit pas que ce fut dès le début de cet établissement que l'évêque d'Évreux voulut exercer sa surveillance. Au contraire, il semble bien qu'il n'ait pris ombrage que du trop grand succès de l'œuvre de son diocésain.

Cela peut aisément nous permettre de descendre jusqu'aux environs de la date (695) que nous donnons ci-dessus[1]. Elle a l'avantage de nous laisser vingt-quatre ans bien disponibles pour le pontificat d'Aquilin.

Pourquoi, pensera-t-on, s'arrêter à la durée de vingt-quatre ans, puisque la légende en met quarante-deux? Le pourquoi, c'est qu'il n'est au pouvoir de personne de faire disparaître de l'histoire les signatures de Concessus ni l'épiscopat de Didier; encore faut-il trouver

[1] On ne saurait objecter les quarante-huit ans d'abbatiat que le chroniqueur donne à Leufroy, car il a soin de mettre *environ*. On indique aussi généralement 738 comme la date de sa mort, mais une vieille inscription dans l'église de l'abbaye portait 745 (Lebeurier, *Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy : En l'an sept cent quarante et cinq après la passion de J.-C., le benoist saint Leufroy fut prinz plein de mérites et de vertus*). Si l'on veut bien observer en outre que Leufroy était vraisemblablement depuis plusieurs années à la tête de sa communauté lorsqu'il eut des difficultés avec Didier, on conviendra qu'il faudrait plutôt descendre plus bas que remonter plus haut.

Digitized by Google

place pour saint Éterne, le prédécesseur de saint Aquilin.

Il n'est évidemment pas possible de disposer d'un temps sensiblement plus long.

La difficulté a été entrevue par la *Gallia* [1]. Après avoir analysé la légende que nous connaissons, elle termine par cette phrase : *Post duos et quadraginta annos regiminis, alias* 32, *alias* 24, *obiisse dicitur.* Elle n'a pas un mot d'explication sur ces variantes.

Elle aurait pu remarquer qu'il n'y a pas plus la place de trente-deux ans que de quarante-deux. Je reconnais bien volontiers que les raisons et les textes par moi apportés permettraient tout aussi bien de croire que l'épiscopat d'Aquilin n'a duré que vingt ans ou s'est allongé jusqu'à vingt-six. Voici pourquoi je me tiens à vingt-quatre. Baronius, qui n'a connu de notre saint évêque que la légende et la signature au privilège de Fontenelle, lui donne vingt-quatre ans de pontificat. Cela me porte à croire que ce chiffre était celui du manuscrit de la légende que le savant historien avait sous les yeux; il n'était pas homme à l'inventer. Comme ce chiffre se trouve cadrer avec les autres données de l'histoire, j'ai cru devoir le retenir et placer les dates extrêmes de 671 à 695, dates qui pourraient, tout au plus, varier d'un an ou deux et être ainsi formulées : élection, de 669 à 671, mort, de 693 à 695, en ayant soin de toujours conserver les vingt-quatre ans de pontificat.

[1] T. XI, col. 568.

Digitized by Google

IV

ÉTAT MORAL DU DIOCÈSE

Le pays d'Évreux à la fin du VIIe siècle. — Causes de ruine. — Traits distinctifs de la sainteté d'Aquilin. — Misères du temps. — La *Vie de saint Leufroy*. — Son utilité pour la connaissance de la période contemporaine. — Difficultés que Leufroy trouve à s'instruire. — Le culte à la campagne ; origine des paroisses rurales. — Le prosélytisme religieux au VIIe siècle ; mission de Leufroy au pays de Madrie ; secret dessein de Dieu en tout cela.

Il nous reste à jeter un regard sur la vie intellectuelle et religieuse que l'on pouvait mener, à la fin du VIIe siècle, aux environs d'Évreux.

Les jours prospères de la première moitié du siècle ne sont point revenus. Les querelles des maires du palais, ambitieux sans vergogne qui ne rêvaient que de se supplanter les uns les autres, qui attisaient les discordes pour en tirer profit, ne laissaient guère de repos au pays. Il connut (674-681) les jours violents d'Ébroïn, sorti de Luxeuil le cœur gonflé de vengeance et de haine.

Rarement pays eut à sa tête rois plus incapables et ministres plus malfaisants. Heureusement l'on était assez peu gouverné en ce temps-là. La prospérité matérielle n'en avait pas moins complétement disparu. Par contre, il y avait dans toute la région une moisson de saints comme l'on n'en avait jamais vu et comme l'on n'en reverra sans doute jamais.

Lorsque Aquilin est enfant, saint Regnobert est évêque de Bayeux ; lorsqu'il monte sur le siège d'Évreux, saint Ouen est évêque de Rouen et a pour successeur saint Ansbert. Aquilin succède lui-même à saint Éterne.

Digitized by Google

Il a sans doute rencontré saint Philbert, le fondateur de Jumièges (655), qui resta dans cette abbaye jusque vers 674, saint Wandrille, le fondateur de Fontenelle, mort le 1er mars 667. Saint Leufroy, né au pays d'Évreux, grandit sous le pontificat d'Aquilin et profita tout au moins de ses bons exemples, sinon de ses instructions.

Le malheur des temps, l'infusion d'énergie que le sang barbare avait apporté au sang gallo-romain, la grâce de Dieu se répandant et fructifiant en des âmes que l'épreuve avait fortement trempées tournaient les volontés vers le ciel et produisaient ces admirables fruits. La douce et suave figure d'Aquilin est plutôt une exception dans ce milieu de sainteté. Ses vertus ne sont point les vertus de ceux qui l'entourent; il semble avoir choisi pour lui la part de Marie, celle que le Maître assure être la meilleure. C'était un homme de prière et de contemplation plutôt que d'action.

Il faut remarquer aussi le nombre relativement grand de ces saints qui, engagés dans les liens du mariage, les ont rompus avec le plein consentement de leur épouse encore jeune. J'ai cité huit personnages ; il y en a trois dans ce cas : Wandrille, Aquilin, Ansbert.

Cette richesse et cette abondance des dons de Dieu est bien capable de nous consoler des misères temporelles. Il ne faudrait pourtant pas qu'elle réussît à nous faire prendre le change, à nous faire croire que tout était pour le mieux dans le meilleur monde possible. Ce temps avait, lui aussi, à tirer le lourd boulet des misères humaines.

La légende de saint Leufroy va discrètement nous ouvrir un jour de ce côté. Evidemment, elle ne nous donnera pas toutes les clartés que nous souhaitons, mais, en

Digitized by Google

suivant l'éducation de ce jeune seigneur des environs d'Evreux, nous constaterons maintes choses intéressantes à noter, sur lesquelles la légende de saint Aquilin ne nous fournissait aucune lumière.

Ce qui apparaît d'abord et n'est pas sans causer quelque surprise, c'est la difficulté que Leufroy a rencontrée lorsqu'il a voulu s'instruire. Il semble qu'une quarantaine d'années auparavant Aquilin avait tout trouvé à point à Bayeux. Il est vrai que, là, on était dans un milieu gallo-romain. Leufroy appartient, par son nom et par la qualité de seigneur terrien de son père, à la race conquérante et ce n'était ni l'instruction ni l'amour de l'instruction qui attirait les barbares envahisseurs de la Gaule.

De plus, il est à la campagne où l'instruction fut toujours moins à la portée de tous. C'est dans les villes, autour des cathédrales, autour des évêques, autour du centre vivant qui incarnait la religion victorieuse, seule restée debout dans la déroute universelle, que s'était conservé le flambeau de la science.

Le biographe nous représente Leufroy comme un jeune homme lorsque, vers 690, il reçut de saint Saëns et de saint Ansbert la mission d'aller prêcher ses compatriotes du pays de Madrie. Il est vraisemblable qu'il était alors âgé d'environ trente ans; peut-être avait-il un peu plus; en tout cas c'est sûrement sous l'épiscopat d'Aquilin qu'il a grandi.

Une des choses les plus déconcertantes de nos vieilles légendes, c'est qu'elles ne s'occupent absolument pas de ce qui s'est passé aux alentours. Malgré tous les points de contact qu'il dut y avoir entre nos deux saints, la légende de saint Leufroy ne parle pas de saint Aquilin, ni

Digitized by Google

celle de saint Aquilin de saint Leufroy. Ce silence ne s'explique guère, surtout de la part du moine de la Croix. Il n'en est pas moins vrai que tout ce que nous trouvons dans la légende, jusqu'à la construction du monastère et même les démêlés avec le successeur d'Aquilin, est bien propre à nous donner quelque lumière sur le pontificat du saint évêque.

La conversion du pays à la religion chrétienne était alors bien complète. Rien dans les légendes n'indique qu'il y eût encore des païens, mais l'instruction devait être dans un bien lamentable état puisque le fils d'un seigneur, personnage important, ne peut trouver où s'instruire.

Pour nous en rendre mieux compte, nous allons suivre la légende en l'analysant. Le bienheureux Leufroy naquit au pays d'Évreux de parents nobles et chrétiens. Il pouvait prétendre aux honneurs du monde, il aima mieux s'attacher à Dieu. Dès l'enfance, son cœur était plein d'ardeur pour s'instruire ; il ne cessait de demander à ses parents de le mettre en un lieu ou il pût étudier. Le père n'y voulait pas consentir ; il ne pouvait supporter la pensée de se séparer de son fils unique.

Enfin le jeune homme trouva un biais pour arriver à ses fins. Il demanda à son père la permission d'aller, dans le voisinage, voir leurs parents ; il reviendrait après avoir causé avec eux, après avoir fait et reçu des visites. Ayant obtenu la permission, il alla droit au faubourg d'Évreux, au tombeau de saint Taurin.

Il y avait là un monastère ou tout au moins une chapelle avec école. Leufroy s'adressa au portier[1] et lui

[1] *Ædituus*, en style ecclésiastique du moyen âge, désigne un clerc de l'ordre des portiers. Sa charge en faisait souvent un personnage important dans les églises et les monastères.

Digitized by Google

découvrit son dessein. Celui-ci l'écouta volontiers, lui témoigna d'une bienveillante affection et, comme l'adolescent avait un air franc et une agréable figure, le servit avec un amour tout fraternel. Dès que Leufroy eut trouvé un maitre pour s'instruire, bien vite il surpassa ses condisciples dans l'étude et dans la pratique de la vertu. L'expression du chroniqueur, *cum documento linguæ*[1], que j'évite de déterminer en traduisant par le mot *études*, me porterait à croire qu'à la maison paternelle Leufroy ne parlait point le latin des Gallo-Romains d'Évreux.

Cela prit un certain temps ; les parents s'inquiétèrent. Ils crurent d'abord que leur fils s'était enfui dans quelque solitude déserte; ils le firent chercher nuit et jour et enfin le découvrirent à Évreux. Il y eut discussion, puis négociations, entre les parents et l'enfant qui finalement fut autorisé à continuer ses études. Il se mit à l'ouvrage avec un nouvel entrain jusquà ce qu'il eût dépassé tous ses condisciples et fût devenu l'égal de son maître par la science. La tâche n'était peut-être pas très ardue, mais enfin cela dut demander plus de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et notre hagiographe n'a nul souci de nous renseigner à ce sujet.

D'Évreux, le jeune étudiant passe à Condé, sans doute Condé-sur-Iton où les évêques d'Évreux ont eu leur maison de campagne. Là aussi, il y avait des maîtres, mais aucun d'entre eux ne fut capable de satisfaire le désir que Leufroy avait d'apprendre.

Il continua sa route vers Chartres ; la culture des lettres et des sciences s'était mieux conservée dans cette ville ; le biographe dit : *Ubi diversorum studiorum doctri-*

[1] La phrase entière est : *Cum documento linguæ, morum probitate, cœpit alios anteire.*

Digitized by Google

nam abundare cognoverat. Aidé de la grâce, Leufroy fit des études si brillantes que l'on s'étonnait comment, en si peu de temps, de disciple il était passé maitre.

Un si éclatant succès lui valut des envieux ; la malveillance le contraignit à rentrer dans son pays. Le bruit de son retour se répandit avec le renom de sa science. De tout le voisinage on lui amena des enfants à instruire. Il n'avait pas moins soin de former les âmes au bien que les intelligences aux connaissances littéraires. Tout en se livrant à ces occupations, il exerçait une très large charité envers ceux qui étaient dans le besoin. Il les accueillait, il leur donnait à manger ; il leur remettait même, à leur départ, un viatique, selon les ressources dont il pouvait disposer.

Il ouvrit aussi un oratoire dans le lieu où il tenait école et il l'enrichit de nombreuses reliques.

S'il ressort de nos légendes qu'il ne restait plus de païens dans nos contrées, on n'y trouve rien non plus établissant que le culte fût organisé dans les campagnes. On y trouve les églises des monastères, qui se multiplient à l'âge où nous sommes, puis les oratoires des pieux reclus et enfin, en plus grand nombre, les chapelles que des seigneurs comme le jeune Leufroy font élever dans le lieu de leur résidence.

Ces dernières sont, sans aucun doute, l'origine de nos églises rurales. Cela nous explique le droit de patronage que les seigneurs terriens y ont exercé jusqu'à la Révolution et aussi que l'église fût à côté du manoir.

De bonne heure, les conciles eurent à s'occuper de réglementer les droits des oratoires, dans les terres particulières des seigneurs. Ce ne fut pas sans difficulté

Digitized by Google

qu'ils purent faire admettre le contrôle des évêques. Le concile de Châlons-sur-Saône, vers 650, auquel assistait saint Ouen, reçut des plaintes contre les seigneurs laïques qui, ayant des oratoires dans leurs maisons, trouvaient mauvais que l'évêque eût l'inspection sur la conduite des clercs et sur les revenus des oratoires et qui ne souffraient pas que les clercs en fussent corrigés par l'archidiacre.

Le concile déclare que c'est à l'évêque à ordonner ces clercs et à veiller à ce que les revenus soient employés à desservir ces oratoires et à y faire l'office[1].

A la fin du VIIe siècle, il y avait bien, évidemment, des églises paroissiales dans les endroits importants, — il en est question dans les conciles antérieurs, — mais, à Évreux, il ne semble pas qu'il y eût, à de rares exceptions près, rien autre chose de fait pour les campagnes que ce que nous rapportons ci-dessus.

Leufroy cherchait toujours sa voie. Sa nouvelle situation ne le satisfit pas longtemps. Il fut bientôt pris du désir d'une grande perfection. Avant de mettre son projet à exécution, il crut devoir donner un festin à son père, à sa mère et à ses proches. Pendant qu'ils faisaient bonne chère et se livraient au bonheur de jouir de leur fils selon leurs désirs, lui les quittait secrètement. Il ne s'arrêta dans sa fuite qu'à Saint-Pierre-la-Garenne, sur les bords de la Seine, près de Gaillon. Il y avait là un monastère de femmes où on le reçut avec la plus grande charité, mais où l'on tenta en vain de le retenir. De là, il vint à Cailly, sur les bords de l'Eure. Il trouva dans ce pays un saint ermite nommé Bertrand;

[1] Longueval, *Histoire de l'Égl. gall.*, t. IV, l. x, p. 10.

Digitized by Google

il demeura quelque temps avec lui jusqu'à ce qu'ils eussent une vision commune, à la suite de laquelle Bertrand s'éloigna et Leufroy se mit à mener une vie de reclus, dans une caverne de l'endroit. Cela dura jusqu'à ce qu'il connût la renommée d'un moine d'outre-mer, Saëns (*Sidonius*), qui avait fondé un monastère dans le pays de Caux, à quatre lieues de Rouen, dans un lieu qui porte aujourd'hui son nom.

Il s'attacha à ce saint, lui ouvrit sa conscience et fut instruit par lui des règles de la vie religieuse ; il en reçut l'habit monastique et la tonsure et fit vœu d'obéissance entre ses mains.

Combien de temps resta-t-il ainsi sous la discipline de saint Saëns ? Nous l'ignorons ; comme à l'ordinaire le biographe s'est abstenu de nous le dire. Cela dut prendre quelques années. C'était sous l'épiscopat d'Ansbert et avant son exil, de 684 à 690 environ. Le saint évêque aimait à s'entretenir avec Saëns et Leufroy ; ils étudiaient ensemble le moyen de gagner les âmes au Seigneur. Le temps était arrivé de mettre à profit pour la gloire de Dieu l'instruction et les vertus de leur jeune disciple. Ils résolurent de le renvoyer au pays qui l'avait vu naître, pour qu'il ramenât à la lumière de la vérité ses compatriotes égarés dans les sentiers de l'erreur. Ils le croyaient plus qu'aucun autre capable de mener à bien cette entreprise.

Remarquons que ceci se passe avant 690, année du départ d'Ansbert pour l'exil, par conséquent du vivant même d'Aquilin. Voir ainsi trois saints, dont l'Église fait la fête, agir dans le diocèse d'un autre saint absolument comme ils l'auraient fait chez eux, avec cette circonstance aggravante que la patrie de Leufroy, le

Digitized by Google

pagus Madriacensis, entre les rivières de Seine et d'Eure, vers leur confluent, est aux portes d'Évreux, cela est bien déconcertant pour nos idées sur la juridiction.

Au fond, cela n'avait rien d'extraordinaire au VIIe siècle ; on en usait communément ainsi. Il y avait du bien à faire ; on y allait, sans autre mission que son amour de Dieu et son zèle pour le salut du prochain. Saint Ouen, après qu'il eut été ordonné prêtre par Déodat de Mâcon, au lieu de recevoir immédiatement l'épiscopat pour remplir le siège auquel il était élu, s'en fut prêcher dans les provinces d'au delà la Loire.

Dans le cas présent, je vois surtout le secret dessein de Dieu. La légende de Hécélon nous a laissés sous l'impression que saint Aquilin, âme toute fervente faite pour la retraite et le silence, ornée des plus belles vertus, n'aimait pas à se répandre au dehors. Il lui en coûtait chaque fois que les devoirs de sa charge l'y appelaient. Pour convertir les pécheurs il comptait plus sur le secours de la prière et du bon exemple que sur la prédication.

Admirons comment Dieu, qui a pour agréable ce pasteur si aimant et si dévoué, arrange bien les choses. Il suscite Leufroy pour remplir la mission dont notre saint ne se sentait pas la force. La parole ardente et zélée du jeune moine vient provoquer les conversions que les prières et les mortifications du saint évêque ont obtenues du ciel. Aquilin avait peut-être, pour un évêque, trop aimé la vie intérieure et la retraite. Dieu trouve des taches même dans ses élus. Les prières d'Aquilin sauveront les âmes, mais un autre aura, devant le monde, le mérite de les convertir ; chacun ainsi recevra selon ses œuvres.

Digitized by Google

Cette mission de Leufroy au pays de Madrie eut lieu pendant la dernière période de la vie d'Aquilin, alors que le pieux évêque, comblé d'œuvres et de mérites, recevait de sa cécité je ne sais quel lustre que l'épreuve ajoute à la vertu.

Je paraîtrai peut-être avoir mis la faux dans le champ du voisin en me servant ainsi de la légende de saint Leufroy, mais, grâce à elle, si je ne me fais illusion, nous pouvons mieux apprécier saint Aquilin et nous avons quelque connaissance du milieu dans lequel il vivait.

V

INTRODUCTION D'UN DEUXIÈME SAINT AQUILIN AU CATALOGUE DES ÉVÊQUES D'ÉVREUX

Historiens prétendant qu'il y eut deux saints évêques d'Évreux du nom d'Aquilin : en premier lieu Claude de Sainctes, à cause du martyrologe romain. — Le bréviaire de 1586. — Sévert. — Dom Bessin qui interpole le texte de la légende. — Le Brasseur. — Erreurs grossières de ces écrivains. — Avis de Baronius. — La *Gallia Christiana* ; en quoi elle se trompe. — Origine de l'erreur. — Duperron ne garde qu'un saint Aquilin. — Le très grand nombre des historiens sont pour le saint unique.

Notre légende, avec les additions que nous avons pu tirer des anciens documents, me paraît d'une incontestable unité. Il y a cependant quelques historiens qui ont prétendu qu'il y avait eu deux saints du nom d'Aquilin sur le siège d'Évreux ; même, pendant près de vingt ans (1586-1604), le *Bréviaire* de ce diocèse eut la fête de ces deux saints.

L'auteur de cette découverte est Claude de Sainctes. Voici en quelles circonstances. Le *Martyrologe romain*

Digitized by Google

paru en 1584[1] porte au 19 octobre : *Ebroïcis, sancti Aquilini episcopi et confessoris.* A la lecture de cette mention, le savant évêque d'Évreux, tout dévoué aux idées romaines, dut faire à peu près le raisonnement suivant :

« On connaît, à Évreux, un saint Aquilin de tout temps fêté le 15 février ; rien absolument n'indique qu'il ait jamais été fêté le 19 octobre. — Puisqu'à ce jour le *Martyrologe romain*, revu par ordre du saint Père, publié avec son approbation, met un saint Aquilin, il n'est pas possible que ce soit le même que nous fêtons le 15 février. — Donc, bien que nous n'en ayons pas conservé la mémoire, il doit y avoir un second saint du même nom dont l'anniversaire tombe le 19 octobre. »

Comme un saint de plus au calendrier est un honneur pour une Église, Claude de Sainctes n'hésita pas à mettre un deuxième saint Aquilin au *Bréviaire* dont il préparait dès lors une édition qui parut en 1586. Il y eut ainsi deux fêtes, l'une, l'ancienne, le 15 février, l'autre, la nouvelle, le 19 octobre, avec cette bizarrerie que la nouvelle fête fut attribuée au plus ancien des deux saints.

La preuve que la publication du *Martyrologe romain* fut bien la raison déterminante de Claude de Sainctes, c'est qu'il n'y a qu'un seul saint Aquilin, et au 15 février, dans le missel qu'il avait donné en 1583. Lorsqu'il s'est agi de créer une histoire à ce deuxième saint Aquilin, on fut assez embarrassé parce qu'il n'y avait qu'une légende, et encore, par une heureuse exception, une légende de bonne note.

[1] Le bref de Grégoire XIII en tête du *Martyrologe* est du 14 janvier 1584.

Digitized by Google

Il s'est pourtant rencontré des gens qui ne se sont pas laissé arrêter pour si peu, de ces gens qui savent trouver dans les auteurs ce qu'ils y cherchent, même lorsqu'il y a tout le contraire.

Sévert, un docteur de Paris, du clergé de Lyon, dans sa *Chronologie historique*[1], se vante d'avoir mis le premier deux saints du nom d'Aquilin dans notre catalogue épiscopal : *Sanctus Aquilinus I recentissime in catalogum episcopalem per nos redactus.* Il siégea vingt-quatre ans, ajoute-t-il, d'après Baronius (notes au *Martyrologe*), ou quarante-deux ans d'après Guillaume Gazet[2]. Ce dernier fait mourir le saint évêque le 19 octobre 483.

Pour saint Aquilin II, le même Sévert cite encore Baronius qui, très sûrement, dans ses *Annales* comme dans ses notes, n'admet qu'un seul saint Aquilin.

D'autres le suivront dans cette voie et iront même beaucoup plus loin : l'auteur des *Annales* ne leur suffira pas, ils s'attaqueront à la légende. Comme le seul passage qui permet de la dater est le début du n° 9 : *Interea, vocatus a rege Chlodoveo, qui tunc temporis imperium tenebat, cum ceteris urbium præfectis ad resistendum barbaris qui in extremis regni finibus cœperant effrenari, proficiscitur (Aquilinus)*... C'est le texte des manuscrits édité par le bollandiste Bossue. Surius a donné un texte identiquement le même quant au sens, mais retravaillé à sa manière : *Interea, accitus a Chlodoveo rege, qui ea tempestate rerum potiebatur, cum ceteris urbium præfectis adversum barbaros qui in extremis regni Fran-*

[1] *Chronologia historica successionis hierarchicæ*, partie III, p. 26 (Lyon, 1628).

[2] Guillaume Gazet s'intitule pasteur de sainte Madeleine d'Arras.

Digitized by Google

corum finibus cœperant effrenatis animis insolescere, proficiscitur.

Dom Bessin, dans son catalogue des évêques d'Évreux, me paraît s'être inspiré de ce passage de Surius, mais en cédant au désir fort dangereux de préciser, sans raison autre que sa propre imagination, ce qui est indéterminé dans les documents. Voici son texte : 515. *Sanctus Aquilinus sub Chlodoveo I, Francorum rege, dux militum, an.* 506-507, *contra Wisigothos Arianos agebat. Post bellum, ejurata militia, in Ebroïcensem præsulem electus, B. Ætherio successit circa* 515 *et, ut Baronio placet, per annos* 24 *administravit.*

Le texte ainsi transformé devient d'une admirable précision, d'une lumineuse clarté. Non seulement il nous apprend que le Clovis de la légende est le premier du nom et que les barbares contre lesquels Aquilin eut à combattre étaient les Visigoths ariens ; il ne s'arrête pas en si beau chemin : à la suite de Sévert, il fait dire à Baronius, qui ne connaît que le saint Aquilin dont il parle en 682, à propos du concile de Rouen, que le saint Aquilin de 515 a régné vingt-quatre ans. Une telle exubérance d'imagination me surprend chez Dom Bessin mais les textes sont là, témoins irrécusables. Comme je n'ai découvert ces mêmes renseignements précis dans aucun auteur plus ancien, je crois vraiment tenir l'interpolateur de la légende.

Il faut reconnaitre que l'éclaircissement est ingénieux. Il y a si peu de changements au texte ! On ne sait de quel Clovis parle la *Vie d'Aquilin,* on le détermine selon ce que l'on croit vraisemblable ; il y avait des barbares sans nom, on leur en donne un ; au lieu de la très vague expression : *cum ceteris urbium præfectis,*

Digitized by Google

on fait d'Aquilin un *dux militum*. Dans ses notes au *Martyrologe*, Baronius n'avait pas daté l'épiscopat d'Aquilin, on le met en 515 et l'on y ajoute les vingt-quatre ans de pontificat donnés par cet auteur; on met son nom en belle place et du même coup l'on a deux saints Aquilin avec un parrain en renom qui donne un certain air de gravité à l'opinion.

Cela est si séduisant que Le Brasseur, qui écrit à peine quelques années après, ne croit pouvoir mieux faire que de copier Bessin.

Il est vrai que, si l'on eût bien voulu un instant se défaire de la pensée qu'il fallait à tout prix trouver un second saint Aquilin, on aurait vu, ce qui est fort clair d'ailleurs, que la légende ne peut s'appliquer qu'à un seul, que cet Aquilin, dont on connaissait depuis longtemps la signature au concile de Rouen sous saint Ansbert (688-689), n'avait pu être appelé au service militaire par un autre Clovis que Clovis II (638-657). Puis, rien dans la légende ne nous apprenant dans quelles conditions de grade il avait servi, on se serait bien gardé d'en faire un *dux militum*, ce qui, de plus, est un non-sens, car sous la première race de nos rois *dux* était l'équivalent de *duc* : c'était un titre administratif et non militaire; c'est toujours dans ce sens qu'il est employé par Grégoire de Tours [1]. Enfin on se serait donné la peine de recourir au texte de Baronius. Or voici ce que dit ce savant homme :

a. Dans ses notes au *Martyrologe romain* (19 octobre : [*Aquilinus*] *sedit annis* 24, *claruit temporibus Chlodovei Francorum regis et filiorum ejus*. C'était tout ce que

[1] Voir Ducange, au mot *dux*.

Digitized by Google

l'on pouvait déduire de la légende donnée par Surius, que sans doute il avait sous les yeux.

b. Lorsqu'il écrira ses *Annales*, il rencontrera de nouveau notre saint au concile de Rouen qu'il met en 682 ; il est en avant de six ou sept ans[1], mais cela ne fait rien aux faits. Voici son texte : *De Aquilino vero, Ebroïcensi episcopo, qui eidem synodo interfuit, certum est ipsum egregia claruisse sanctitate et inter sanctos relatum anniversaria memoria coli decima nona mensis octobris*[2]. En marge, il renvoie à la légende éditée par Surius au 19 octobre.

En suivant cette méthode, on fût resté dans le droit chemin, mais, du même coup, l'on eût aperçu l'impossibilité d'admettre un deuxième saint Aquilin.

Les auteurs de la *Gallia Christiana*, qui écrivent près de quarante ans après Dom Bessin[3], avaient bien vu le défaut de cette opinion ; ils n'admettent qu'un seul saint Aquilin, mais, dans l'exposition et la réfutation de l'opinion de leur confrère (Dom Bessin était Mauriste), ils se montrent singulièrement confiants et peu soucieux de leur bon renom.

Ils ont dû puiser tout simplement dans Dom Bessin et ils laissent entendre[4] qu'il a trouvé dans Surius les adjonctions dont il s'est servi pour préciser ; cela est

[1] An. 682, n° 13.

[2] Il est induit en erreur par les martyrologes. En 1584, Aquilin était honoré seulement le 15 février.

[3] La préface du t. XI indique qu'on l'imprimait en 1755. La *Gallia* des frères Sainte-Marthe (1656) ne porte aussi qu'un Aquilin, t. II, f. 571 : il est le dixième de la liste et la fête le 15 février est indiquée.

[4] « Quam (vitam) recitat Surius, t. V. In hac autem cum legatur Aquilinus contra *Wisigothos Arianos* militasse, id ansam præbuit duos distinguendi Aquilinos, quorum primus factitius est, cum *Chlodoveus I* in Neustria nullam potestatem habuerit. » T. XI, col. 568.

Digitized by Google

déjà regrettable, Surius ne contient rien de pareil ; puis ils réfutent le tout en disant que Clovis Ier n'eut aucun pouvoir en Neustrie, ce qui est inexact[1].

Ce qui a fait croire à l'existence de deux saints du nom d'Aquilin n'est pas un texte interpolé de notre légende, — on n'en connaît aucun exemplaire antérieur à l'opinion en cause[2], — mais bien la discordance de date entre la fête traditionnelle de l'Église d'Évreux le 15 février et les mentions des Martyrologes le 18 ou le 19 octobre, à la suite du Hiéronymien de Corbie. L'adoption de cette dernière date par le *Martyrologe romain* lui a valu une grande autorité.

Nous expliquerons, lorsque nous nous occuperons de l'origine des diverses dates de la fête de saint Aquilin, d'où viennent ces différences et le cas que l'on en doit faire.

Ce qui est un fait constant, c'est qu'avant Claude de Sainctes personne à Évreux ne soupçonnait qu'il pût y avoir un deuxième saint Aquilin.

Lorsque, en 1604, Duperron donna un nouveau bréviaire au diocèse, il eut soin d'en faire disparaître le saint nouvellement inventé.

L'opinion ne fut pas tuée du coup, puisque nous avons vu Sévert en 1628, Dom Bessin en 1717, Le Brasseur en 1722 la reprendre pour leur compte. Il est

[1] Le bollandiste Bossue (t. VIII, oct., p. 494) conclut : « Oportet igitur auctores *Galliæ christianæ* non inspexisse Surium et corruptum habuisse Ms., vel propria eos auctoritate *Chlodovœum I* posuisse et voci indeterminatæ barbaros substituisse *Wisigothos Arianos*. » Nous avons établi plus haut que cette substitution était le fait de Dom Bessin.

[2] Le nom de Neustrie n'existait pas encore, mais la IIe Lyonnaise, où se trouvait Évreux, passa sous la domination des Francs après la défaite de Syagrius.

Digitized by Google

curieux que Dom Bessin[1] appuie son opinion sur ce que l'on fête saint Aquilin le 19 octobre dans l'église qui lui est dédiée, tandis que Le Brasseur[2] affirme qu'il n'en est nullement question à ce jour, mais seulement au 15 février. Outre que la dernière affirmation paraît bien être une rectification de la première, c'est elle qui doit être la vraie, parce que son auteur était du clergé d'Évreux et, par suite, mieux placé pour être renseigné.

Tous les autres auteurs sont pour le saint Aquilin unique, vivant à la fin du VIIe siècle : Baronius, *Annales;* Pagi, *Critique des Annales*[3] ; Longueval, *Histoire de l'Eglise Gallicane*[4] ; Le Cointe, *Annales ecclésiastiques*[5] ; Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*[6] ; Butter, *Vie des Pères et des martyrs*; Surius, *Vie des saints* ; Du Saussay, *Martyrologe gallican* ; Chastelain, *Martyrologe universel* ; Baillet, *Vie des saints ;* la *Gallia Christiana*[7] *;* les *Bollandistes*[8] *;* le *bréviaire d'Évreux*, etc. Il est vraiment impossible d'en admettre deux, puisque ceux qui ont tenté l'aventure n'ont pu s'en tirer qu'en interpolant la légende et en faisant dire aux auteurs ce qu'ils ne disent point.

[1] *Op. c.*, p. 373.
[2] *Op. c.*, p. 42.
[3] Pour les deux édit. de Lucques, 1742, t. XII, p. 55, an. 682, n° 13.
[4] Livre X, ad an. 687.
[5] Ad an. 688, n° 20 ; 695, n° 12.
[6] P. 85-87 (Paris. 1703).
[7] T. XI, col. 587.
[8] T. VIII d'oct., p. 494-495.

Digitized by Google

VI

CULTE DE SAINT AQUILIN

Trois églises consacrées à saint Aquilin dont la première est l'église Saint-Aquilin d'Évreux. La moitié en est donnée par Richard Ier, duc de Normandie, à l'abbaye de Saint-Taurin. — Origine de la possession de cette moitié. — La donation de Charles le Simple à Rollon. — Antiquité du culte de saint Aquilin. — Saint-Aquilin de Pacy. — Saint-Aquilin d'Augeron. — Date de la fête de saint Aquilin ; autrefois le 15 février ; à l'époque moderne le 19 octobre. — La révolution liturgique de 1740. — L'examen de l'origine et de la valeur des deux dates. — Conclusion en faveur de la première qui a pour elle les meilleures et les plus incontestables références. Vœu pour que l'on y revienne.

Les plus anciens témoins du culte de saint Aquilin sont les églises qui lui étaient consacrées. Il y en a eu trois dans les limites actuelles du diocèse d'Évreux[1], dont une dans un faubourg de la ville, la plus anciennement mentionnée. Vendue à la Révolution, elle fut rachetée par Mgr du Châtelier en 1830 et devint, en 1839, la chapelle du Petit Séminaire Saint-Aquilin. Une autre, Saint-Aquilin-de-Pacy, à côté de cette ville, était également dans l'ancien diocèse d'Évreux. Il y en avait une troisième, Saint-Aquilin-d'Augeron, dans la vallée de la Charentonne, située sur les confins du diocèse, peut-être même lui appartenait-elle au moment de sa fondation[2]. Depuis le XIe siècle jusqu'au Concordat, elle releva du diocèse de Lisieux. Toutes les trois ont été supprimées

[1] Il y en a une quatrième au diocèse de Séez : Saint-Aquilin de Corbion, doyenné de Moulins-la-Marche.

[2] Voir plus loin.

Digitized by Google

en tant qu'églises paroissiales, au rétablissement du culte.

Ces trois églises ont toujours eu, depuis des siècles, un sort sensiblement pareil. La première, au cours du xe siècle, entre 943 et 996 sans que l'on puisse préciser davantage, fut donnée, pour une moitié, au monastère de Saint-Taurin, la seconde, entre 1015 et 1027, fut concédée au monastère de Saint-Ouen de Rouen, et la troisième, en 1050, fut donnée ou plutôt vendue au monastère de Saint-Evroult.

Richard Sans-Peur, fils de Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie (943-996), fonda, d'après sa charte, rétablit, d'après certains auteurs, le monastère de Saint-Taurin. Nous n'avons plus le titre de la dotation, mais nous avons une copie [1] du XIIIe siècle d'une charte de Richard Cœur-de-Lion qui transcrit, pour la confirmer, la donation de son aïeul. Cette pièce est de 1195 ; la copie est presque contemporaine. Nous en donnerons seulement la partie qui nous est utile :

... *Ricardus, filius Willelmi, dux Normannorum, qui abbatiam in honore sancti Taurini Ebroïcensis* INSTITUIT, *hec que subscribuntur de* DOMINIO SUO *ipsi sancto donavit, scilicet : decimam thelonei Ebroïcensis civitatis et vicecomitatus, et hospites in eadem villa cum libertate, et burgum eidem ecclesie propinquum, soli ecclesie serviens, et terram cum aqua, et in silva sua ligna ad omnes usus monachorum necessaria, et pastionem ad suos proprios porcos et ibi prope villam que dicitur Patervilla* [2], *et dimidiam terram Isnelmaisnillam* [3], CUM

[1] Arch. de l'Eure, H. 793 : *Petit cartulaire de Saint-Taurin*, fol. 57-61.

[2] Parville.

[3] Aujourd'hui le Buisson-Hocpin, dépendance d'Évreux.

Digitized by Google

DIMIDIA PARTE ECCLESIE SANCTI AQUILINI, *et in Ebroïcensi pago ecclesias de Wellebou*[1] *et de Kaldebec et de Loviers et de Pintarvilla, cum omnibus decimis que ad illas pertinent et hospitibus multis eidem ecclesie servientibus...; hec de parte sua piissimus Normannorum princeps Ricardus, Willelmi filius, eidem ecclesie dedit, concedens et confirmans ea que subnotantur, que barrones sui predicte ecclesie donaverunt.*

Nous sommes donc certains que, du temps de Richard Ier, duc de Normandie, petit-fils de Rollon, saint Aquilin avait son église dans un faubourg d'Évreux. Cette église est celle qui, tout récemment encore, servait de chapelle au Petit Séminaire. Il ne saurait y avoir erreur d'attribution, car un pouillé du XVIIIe siècle, aux archives de l'Eure, porte encore : « L'église Saint-Aquilin a toujours été annexée à la mense épiscopale et à celle de l'abbaye de Saint-Taurin, *à chacune par moitié.* » Cette église était à la collation de l'évêque, mais les religieux de Saint-Taurin avaient un certain droit de présentation.

Il me semble qu'en pressant d'un peu près les termes de la donation on a la preuve de l'existence de cette église avant l'arrivée des Normands.

Nous savons, par un diplôme de Charles le Simple, donné le 14 mars 918 en faveur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, que ce prince avait accordé une partie des biens d'Église à Rollon et à ses compagnons : *In nomine sancte et individue Trinitatis, Karolus, divina propitiante gratia, rex Francorum,.. quorum scilicet nostrorum fidelium petitionibus annuentes donavimus et sub*

[1] Elbeuf.

Digitized by Google

jecimus illam ABBATIAM CUJUS CAPUT EST IN MADRIACENSI PAGO SUPER FLUVIUM AUTURE[1] *Sancto Germano ejusque monachis ad eorum jugiter mensam*, PRETER PARTEM IPSIUS ABBATIE QUAM ANNUIMUS NORMANNIS SEQUANENSIBUS, VIDELICET ROLLONI SUISQUE COMITIBUS, PRO TUTELA REGNI[2].

Lebeurier remarque[3] que, depuis cette époque, la seigneurie de la Croix fut toujours séparée en deux parties dont l'une était la propriété de l'abbaye et l'autre était possédée par les seigneurs laïques représentant le premier propriétaire normand.

Or, le duc Richard donne à Saint-Taurin *de dominio suo*. Comme il ne donne que la moitié de l'église Saint-Aquilin, je suis en droit de conclure que l'autre moitié était restée dans les mains de l'évêque, où nous la retrouvons par la suite, et que la moitié concédée représentait juste la part échue au duc de Normandie en vertu de la donation de Charles le Simple, ce qui est un indice certain que l'église en question et le culte de saint Aquilin existaient antérieurement à l'invasion normande.

La chose est d'autant plus vraisemblable que Saint-Aquilin-de-Pacy est lui-même fort ancien. Il fut donné à Saint-Ouen de Rouen dans les premières années du XIe siècle. La charte de confirmation est de Richard II (996-1027) : ... *Ecclesiam de villa que dicitur Sancti Aquilini et quod ad eam pertinet, quam dedit Hugo episcopus Baïogasensis*[4]. Hugues, évêque de Bayeux (1015-1049),

[1] La Croix-Saint-Leufroy.

[2] D. Bouillart, *Hist. de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez*. pièces just., XXIV.

[3] *Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy*, p. 4.

[4] Le Prevost. *Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, t. III, p. 73.

Digitized by Google

était fils de Raoul, comte d'Ivry ; il avait de nombreux domaines dans ces quartiers-là.

La donation ou plutôt la vente de Saint-Aquilin d'Augeron est à peine postérieure ; elle a été confirmée par une charte de Guillaume le Bâtard en 1050 : *Denique Willermus* [1], *frater ejus* [*Ernaldi*], *filius supradicti Willermi, annuente Geroïo fratre ejus et cognatis, videlicet Geroïo atque Fulcoïo, tribuit memorato loco* [*abbatie Sancti Ebrulfi*] *omnia monasteria que in potestate sua habebat*, ACCEPTA HAUD MODICA PECUNIA AB ABBATE PREFATI CENOBII, *ex quibus...* IN ALGERUN UNUM [MONASTERIUM] CUM TOTA VILLA... *Hec omnia libenter pro redemptione animarum suarum cum omnibus decimis et terris presbyterorum, tam ipse Willermus quam domini eorumdem monasteriorum... Willermus Prepositus de Algeron* [2].

Le saint patron de l'église n'est pas nommé, mais, comme il s'agit bien d'une église (*monasterium*, moutier), et que, des deux églises d'Augeron, Saint-Aquilin seul relevait de Saint-Evroult, c'est bien le saint évêque d'Évreux qui en est le patron.

« Il ne faut pas s'étonner, dit Le Prévost [3], de voir l'une des deux églises d'Augeron sous l'invocation d'un évêque d'Évreux, quoiqu'elle fît, avant la Révolution, partie du diocèse de Lisieux. Saint-Aquilin était très près du diocèse d'Évreux et peut-être en avait-il fait partie avant que Giroie eût, de son propre arbitre, au commencement du XIe siècle, choisi l'évêque de Lisieux pour son supérieur ecclésiastique et celui de ses vassaux. » En

[1] Guillaume Giroie, puissant seigneur du pays d'Ouche.

[2] Guillaume Le Prévost, seigneur particulier d'Augeron. — Orderic Vital, édit. Le Prévost, t. II, p. 36.

[3] *Op. c.*, t. I, p. 142.

Digitized by Google

tout cas, cela prouve combien, dès ce temps, était grand le renom du saint évêque d'Évreux et aussi à quelle date reculée remonte son culte.

Je ne trouve rien dans ces chartes qui permette d'affirmer que ces églises sont ou ne sont pas antérieures aux invasions normandes.

Je conclurai donc en disant qu'il est certain que saint Aquilin avait une église à lui dédiée avant l'occupation normande, celle d'Évreux, peut-être aussi les deux autres. Cela autorise à penser que son culte remonte à une époque assez voisine de sa mort ou tout au moins fort ancienne. Les plus difficiles à satisfaire devront m'accorder que ce culte ne remonte pas seulement au XIe siècle, comme le dit Mgr Duchesne dans ses *Fastes épiscopaux* [1], mais qu'il est antérieur aux invasions normandes. On s'expliquerait d'ailleurs assez mal, s'il en était autrement, comment la légende de saint Aquilin a survécu aux désastres du IXe siècle et nous est parvenue, malgré la rhétorique pieuse dont l'a remplie Hécélon, malgré les lacunes que nous y avons signalées, avec un air de sincérité historique peu ordinaire dans ce genre de productions.

A quelle date fêter saint Aquilin?

Il y a deux dates assez éloignées l'une de l'autre : la date ancienne et traditionnelle, le 15 février (elle a duré de l'origine à 1740), et la date moderne, le 19 octobre (adoptée de 1740 à nos jours).

De la fin du XIIIe siècle au commencement du XVIIe il y eut une fête secondaire le 18 juillet. Comme elle a porté, dans quelques manuscrits et dans les imprimés,

[1] T. II, p. 226.

Digitized by Google

le nom de « translation », nous nous réservons de l'étudier lorsque nous nous occuperons des reliques. C'est une fête secondaire et non une fête de remplacement; elle s'ajoutait, elle ne se substituait pas. Elle dut être établie, tout simplement, pour la commodité des assemblées populaires des paroisses dont saint Aquilin était le patron.

L'usage de l'Église d'Évreux, aussi haut que l'on puisse remonter, était de fêter son saint évêque le 15 février. Cette date est toujours la même à tous les calendriers manuscrits ou imprimés jusqu'en 1740. C'est que, dans l'antique solennité des offices des cathédrales, les Chapitres n'admettaient pas volontiers le changement. Ces vénérables corps incarnaient en eux l'esprit de coutume; l'année qui se terminait devait revivre intégralement dans celle qui commençait. C'est ainsi qu'ils entendaient le *laus perennis*, leur raison d'être et leur gloire. Dans un tel milieu la tradition était reine; la date d'une fête, une fois adoptée, était immuable.

L'ancienne liturgie, d'ailleurs, n'admettait pas qu'on fêtât les saints un autre jour que celui de leur anniversaire; ainsi, saint Hilaire étant mort le 13 janvier, octave de l'Épiphanie, on en faisait mémoire le jour même, en lui consacrant les trois leçons du second nocturne; ce n'est qu'en 1610 qu'on le fêtera le lendemain.

Ces considérations ne permettent pas de supposer un seul instant que la date que nous trouvons dans tous nos vieux calendriers et nos vieux missels ne soit pas la date primitive. D'autant plus que, dans ces âges reculés, la liturgie avait une fixité qu'elle ne connaît plus mainte-

Digitized by Google

nant. On a tout dit sur cette fête du 15 février lorsque l'on a dit que c'était l'usage. C'était le ruisseau qui naît d'une source limpide dont les ondes jaillissent toujours pures et régulières, dont rien ne trouble le cours jusqu'à l'heure où des mains peu réfléchies creusent le gouffre qui l'engloutira.

Tant que la vénérable tradition présida aux destinées de la liturgie d'Évreux, Aquilin garda son anniversaire à l'antique date. Dans tout le cours du XVIIe siècle, malgré le bruit fait autour de la notice martyrologique, la fête traditionnelle, forte d'une possession immémoriale, ne fut attaquée par personne ; en 1722 encore, Le Brasseur constate qu'elle est seule solennisée dans l'église Saint-Aquilin.

En 1740 tout va changer. Sous prétexte de se mettre à la hauteur de l'esprit scientifique de l'époque, on rompt brutalement avec les traditions de l'Église d'Évreux ; on enlève pour la première fois à saint Aquilin l'anniversaire que pendant un millier d'années son Église lui avait religieusement conservé. On s'en serait voulu de manquer une occasion de supposer le passé en défaut, dût-on pour cela se mettre d'accord avec le *Martyrologe romain* ; une fois n'est pas coutume !

On ne songe même pas à se demander sur quoi repose la date donnée par les martyrologes, avant de l'adopter. J'espère que l'on me pardonnera d'être un peu plus curieux que les prétendus savants qui ont brouillé tant de choses sous les ordres de Mgr de Rochechouart.

Nous allons entrer dans une forêt touffue, mais, avec un peu de temps et de patience, je ne désespère pas d'y faire pénétrer l'air et la lumière.

Nous avons dit plus haut que Claude de Sainctes

Digitized by Google

n'avait imaginé un second saint Aquilin que pour remplir la date du 19 octobre, à laquelle le *Martyrologe romain* met un saint Aquilin évêque d'Évreux. On n'était pas alors assez éclairé à Évreux pour supposer un instant que le saint Aquilin traditionnellement fêté, le patron des églises dont nous avons parlé, pût être rattaché à une autre date que celle du 15 février.

Duperron fut si bien de cet avis que, lorsqu'il fit disparaître du bréviaire l'Aquilin inventé par son prédécesseur, il garda, pour le saint Aquilin historique, la date traditionnelle.

Tout le monde devra m'accorder que la date du 19, ou mieux du 18 octobre[1], a tout juste la valeur de la source d'où elle a été tirée. Or cette source, le Martyrologe de Corbie, nous est parfaitement connue ; ce Martyrologe a été étudié par MM. de Rossi et Duchesne en vue de leur édition du Martyrologe hiéronymien [2]. Le manuscrit de Corbie, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale (lat., 12,410), fut copié au commencement du XIIe siècle sur un autre manuscrit de Corbie à peine plus ancien dont on a des fragments dans le manuscrit latin 17,767 de la même bibliothèque.

Le plus ancien a été écrit par Névelon, le plus récent a été revu par lui. Il a soin de nous dire, dans la dédicace du premier, dans quelles conditions il a fait son travail : *Hunc libellum, propriis sumptibus elaboratum et propria manu* PROUT POTUI DESCRIPTUM, *obtuli Domino.*

Le *prout potui descriptum* signifie qu'il a eu bien du

[1] On a passé du 18 octobre, date primitive, au 19, à cause de la fête de saint Luc.

[2] Bolland., t. II. Nov., part I, p. XI et seq.

Digitized by Google

mal à réunir les éléments du texte. La note qu'il a mise au *X. Kal. januarii* ne laisse aucun doute : *et RL* (reliqua). *Quicumque lector hic legerit hoc deesse, non ignorantia noverit Nevelonis scriptoris, qui pro anime sue remedio scripsit, sed* DETRUNCATIONE FOLII EXEMPLARIS. Après cela il n'est pas possible de nier que le manuscrit de Corbie n'ait été copié sur un original en assez triste état.

Le travail de correction de Névelon est constaté en plusieurs endroits, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reste pas de fautes. Un tel résultat aurait été bien impossible avec les moyens d'information que pouvait avoir ce moine. De nombreuses additions sont aussi son œuvre.

Saint Aquilin n'est pas au Martyrologe de Wissembourg, copié en 772 sur un manuscrit que l'abbé Wandon, mort en 756, avait donné à son abbaye de Fontenelle.

Où Névelon l'a-t-il pris ? Il sera venu à sa connaissance soit sous forme de note marginale, soit sous forme de note détachée. Peut-être lui est-il venu de Fontenelle, où le saint évêque d'Evreux devait être connu puisqu'il avait signé un privilège que l'on conservait avec un soin jaloux.

De l'anniversaire il a retenu le *XV. Kal.* A la suite de quels incidents l'a-t-il fait passer de février à octobre ? Il serait malaisé de le dire. Ce que l'on peut constater, c'est que ces déplacements sont fort communs dans les vieux Martyrologes, dans celui de Corbie comme dans les autres. De fait, si l'on veut bien se rappeler dans quelles conditions les copies étaient transcrites, il serait surprenant qu'il en fût autrement.

Il faut nécessairement s'arrêter à quelque hypothèse de ce genre pour expliquer le passage de février

Digitized by Google

à octobre, car enfin personne ne pourra croire que Corbie seule connaissait l'anniversaire de saint Aquilin, quand l'Église d'Evreux, qui le fêtait depuis de longues années, l'aurait ignoré !

Le plus ancien calendrier ébroïcien est de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe [1] ; il n'est donc pas très postérieur au manuscrit de Corbie. Il a été transcrit pour l'usage de la cathédrale, comme on peut s'en assurer par les obits qu'il renferme. Or, il a saint Aquilin le 15 février et il l'a à cette date seulement.

Il semble bien que, entre une mention insérée au Martyrologe, dans les conditions que nous connaissons, et un office complet dans le bréviaire et le missel d'une cathédrale, le choix doit être vite fait et qu'il n'y a pas lieu d'hésiter. Une mention d'une ligne sous forme d'addition marginale ou autre, l'éloignement et l'ignorance aidant, passe facilement d'un mois à l'autre. Un office de plusieurs pages se déplace moins aisément, sans compter que le Chapitre eût été là pour protester contre la violation de l'usage.

Mais si une note martyrologique est beaucoup plus mobile que l'office d'une cathédrale, en revanche, elle est susceptible d'une beaucoup plus grande notoriété ; c'est le cas du manuscrit de Corbie ; si saint Aquilin est connu dans de nombreux Martyrologes, c'est à lui qu'il le doit.

Usuard, d'un usage presque universel en Occident avant le *Martyrologe romain*, ne mentionnait pas le saint évêque d'Évreux. De bonne heure nombre

[1] Bibl. nat., ms. lat. 1773.

Digitized by Google

d'églises, tenant à avoir un catalogue de saints aussi complet que possible, firent de nombreuses additions à cet auteur ; on les prenait un peu partout où l'on pouvait les rencontrer. Comme les livres des grandes abbayes étaient souvent mieux à jour que les autres (nous avons vu que Névelon, à Corbie, avait inséré de nombreuses additions dans sa copie), il était tout naturel qu'on s'adressât à elles. C'est par cette voie que saint Aquilin a pénétré dans les additions à Usuard, puisque nous le trouvons au *XV. Kal. novembris ;* si on l'avait emprunté à Évreux, on le trouverait au *XV. Kal. martii*, jour de sa fête dans cette église.

A la suite du Martyrologe de Corbie, nous le trouvons au *XV. Kal. nov.* : 1° dans les éditions d'Usuard de Lubeck-Cologne[1], 1490, sans indication de lieu : *ipso die, sancti Aquilini episcopi et confessoris ;* 2° dans une autre édition de Cologne, 1515-1521, donnée par Grefgen (Grevenius) : *Aquilini episcopi Eboracensis et confessoris.*

Il est le lendemain au manuscrit d'Anchin : *XIV. Kal. nov., apud castrum Ebrocas, natalis S. Aquilini episcopi et confessoris*, et dans un manuscrit de Saint-Victor de Paris. Dans un autre manuscrit[2] qui fut en usage à Winchester on lit, à la même date : *In Britannia, civitate Oxonie, sancte Fredeswide virginis et sancti Aquilini episcopi et martyris.*

Molanus, dont tout le monde reconnaît la compétence, dans sa première édition d'Usuard avait fait d'Aquilin un évêque d'York ; dans les éditions postérieures il le

[1] Jean Roëlhoff, l'éditeur, était de Lubeck, mais fixé à Cologne.

[2] *Codex Altempsianus*, cité par Du Sollier, préface à Usuard. n° 253. p. LVI.

Digitized by Google

remet sur son siège à Évreux. A la suite de Molanus, Baronius met au *Martyrologe romain*: *XIV. Kal. nov. Ebroïcis S. Aquilini episcopi et confessoris*. Dans une note il ajoute : *de quo Beda et alii eum secuti ;* c'était une erreur, mais cela prouve combien saint Aquilin était peu connu de tous ces auteurs de Martyrologes. Aussi quel résultat concordant! Les uns mettent Aquilin sur le siège d'York, les autres, plus prudents, ne lui assignent point de siège; un autre en fait un martyr ; enfin, il s'en est trouvé de plus avisés qui l'ont mis sur le siège d'Évreux : c'est le petit nombre. Toutes ces variations sont bien faites pour nous montrer la manière très peu exacte dont s'opéraient ces sortes de transcriptions, car, si le manuscrit de Corbie se trompe de mois, il donne exactement le siège du saint évêque.

Il n'en est pas moins vrai que l'adoption de la date du 19 octobre par le *Martyrologe romain*, si peu justifiée qu'elle fût, donna, plus que tout le reste, une force nouvelle à cette opinion.

Depuis qu'il a paru (1584), pour tout ce qui est étranger à Évreux la question est presque vidée.

Du Saussay, dans son *Martyrologe gallican* (1638), donne la principale notice sur le saint au 18 juillet (il ne parle pas de translation), mais il a soin de le faire mourir le 19 octobre en conformité avec le *Martyrologe romain* et il termine sa notice en disant qu'à Évreux, sa propre église, Aquilin est fêté le 15 février.

Les bollandistes ont donné en 1657 le deuxième volume de février où notre saint aurait dû se trouver le 15. C'étaient alors les PP. Jean Bollandus et Godefroy Henschenius qui rédigeaient : il est visible que le saint évêque d'Évreux est pour eux un inconnu. Parmi les

Digitized by Google

renvoyés à une autre date, on trouve : « Saint Aquilin, évêque d'Evreux ; d'après Claude Robert [1], est fêté à cette date dans sa cathédrale ; nous, suivant les Martyrologes, nous donnerons sa vie le 19 octobre. » Le P. Benjamin Bossue s'est acquitté en 1853 de l'engagement pris par ses prédécesseurs en 1657.

Dom Bessin et Le Brasseur ne retiennent la fête du 15 février que parce qu'ils mettent un second saint Aquilin le 19 octobre.

En dehors d'Évreux, pour retenir l'usage ébroïcien il n'y a que la *Gallia christiana* de Claude Robert et celle des frères Louis et Scévole de Sainte-Marthe, puis le *Martyrologe universel* de Chastelain, suivi par le *Martyrologe parisien* édité par le cardinal de Noailles.

Depuis que l'église d'Evreux a pris, elle aussi, la date des Martyrologes, je ne trouve plus personne qui se souvienne du passé. J'ai pourtant rencontré, en parcourant le *Catalogue des saints* de Mas-Latrie, un saint Euillin, honoré en Champagne le 15 février ; il se dit *Aquilinus* en latin, et le savant auteur l'identifie avec saint Aquilin d'Évreux. Il est assez piquant qu'il faille aller dans un coin perdu d'une province éloignée pour rencontrer trace de notre ancien usage.

Il me semble néanmoins que, pour un esprit non prévenu, pesant tout avec une scrupuleuse attention, il n'y a rien dans les données des Martyrologes pour contrebalancer l'autorité qui s'attache à une tradition liturgique aussi ancienne et aussi bien établie que l'était celle de la date du 15 février. Aussi, s'il m'était permis

[1] Archidiacre de Châlons-sur-Saône, donna en 1626, en un vol. in-fol., une *Gallia Christiana*, qui eut l'honneur d'être l'embryon du savant ouvrage que tout le monde connaît.

Digitized by Google

de formuler un vœu en guise de conclusion, ce serait de voir l'Église d'Évreux reprendre le jour traditionnel pour fêter le plus doux, le plus aimable, le plus angélique de ses pasteurs.

VII

RELIQUES DE SAINT AQUILIN

Fête du 18 juillet ; son origine ; son titre ; elle ne rappelle pas une translation ; c'est une fête d'été. — Justification de cette opinion. — Oraison particulière dans un bréviaire du XIVe siècle ; ce qu'il en faut penser. — La fête est abolie par Le Jau. — Elle ne prouve rien quant à l'existence des reliques. — Pas de documents anciens dignes de foi. — Relation de Gigny ; cette pièce est dépourvue d'autorité. — Translation de saint Taurin où il n'est pas parlé d'Aquilin. — Conditions invraisemblables dans lesquelles les reliques seraient venues à Gigny. — Ce qui est dit de la procession est authentique, mais ne saurait prouver la vérité des reliques. — Il n'y avait à Gigny que deux grands os dits de saint Aquilin. — La supposition de Leroux de Lincy est invraisemblable. — Aucune trace de reliques ni de tombeau à Évreux. — Rien dans la liturgie. — Ce que disent la légende, Le Brasseur, la *Gallia*. — Conclusion. — Examen de l'opinion de M. Delanoë. — L'Église Saint Aquilin est-elle sur l'emplacement de la chapelle bâtie par le saint? — Saint Aquilin fut-il retiré de terre pour être exposé? — Fut-il transporté à Lezoux? — Ce qu'il faut penser de l'opinion de M. Delanoë.

Il y eut à Évreux, de la fin du XIIIe siècle à 1610, une deuxième fête de saint Aquilin le 18 juillet. Dans quelques manuscrits et dans les missels imprimés elle est appelée « translation ».

Ni M. Delanoë ni le P. Bossue ne semblent avoir fait état de cette fête. Elle serait pourtant d'une importance capitale pour la question des reliques si elle justi-

Digitized by Google

fiait son titre, car pour qu'il y ait translation il faut qu'il y ait des reliques à transférer.

Nous trouvons cette fête pour la première fois au calendrier d'un bréviaire d'Évreux de la fin du XIIIe siècle[1] : *XV Kal. aug. S. Aquilini episcopi.* Je retrouve exactement la même mention dans un missel du XVe siècle[2]. Elle est dite *translatio S. Aquilini* dans un bréviaire du XIVe siècle[3] et dans les imprimés.

Cette fête est de date relativement récente puisqu'elle n'est pas au calendrier du commencement du XIIIe siècle.[4] C'est donc au cours de ce siècle plus ou moins avancé qu'elle fut instituée; ce ne fut sûrement pas à l'occasion d'une translation de reliques puisqu'elle ne porte pas ce titre au premier calendrier qui en fait mention. D'autre part, si une cérémonie de ce genre avait eu lieu à Évreux au cours du XIIIe siècle ou depuis, on en eût sûrement gardé le souvenir et on n'aurait pas manqué de l'insérer au bréviaire, comme on l'a fait pour saint Gaud[5]. Il faut donc chercher autre chose. Nous trouvons nombre de saints dont la fête tombait en hiver qui ont, pour la plus grande commodité des assemblées patronales, une seconde fête dans la bonne saison : saint Martin, saint Benoît, saint Lubin et bien d'autres. Les paroisses qui avaient saint Aquilin pour patron auront, elles aussi, souhaité avoir une fête d'été. Saint-Aquilin d'Évreux avait dans son cimetière une chapelle dédiée

[1] Bibl. nat., ms. lat., nº 1270.

[2] Bibl. de Rouen, ms. 62a.

[3] Bibl. d'Évreux, fond du chap., ms. nº 12.

[4] Bibl. nat., ms. lat., nouv. acq. 1773.

[5] Bibl. d'Évreux. Brév. ms. nº 12. A la fin on a transcrit le récit de l'élévation de ce saint (sous Henri Ier, roi d'Angleterre, 1131) pour servir de leçons. Auparavant on les prenait au commun.

Digitized by Google

à saint Martin où l'on fêtait le 4 juillet un saint dont l'anniversaire tombait le 11 novembre. Il était tout naturel que le patron de la paroisse fût aussi favorisé que le patron de la petite annexe.

Cette solution explique si bien tout qu'elle me paraît certaine ; elle justifie pleinement l'appellation donnée par le plus ancien calendrier et par ceux qui l'ont suivi. Ce qui est plus important encore, elle nous fait très bien comprendre que l'office de juillet, dans les bréviaires et missels, soit la répétition pure et simple de l'office de février. Les leçons sont tirées de la première partie de la légende que nous donnons en appendice ; elles se terminent à l'ordination du saint évêque[1].

Les deux fêtes ont une oraison commune qui se retrouve dans tous les livres de notre ancienne liturgie jusqu'en 1610 : *Deus, qui nos hodie beati Aquilini, confessoris tui atque pontificis, multiplici celebritate facis gaudere, tribue, quæsumus, ejus nos semper et piis defensionibus muniri et orationibus adjuvari, per Dominum, etc.*

Il y a au bréviaire du XIVe siècle, indiquée en second lieu, pouvant être dite *ad libitum*, l'oraison suivante : *Deus, qui beatum Aquilinum, egregie dignitatis pontificem, ob excellentioris honoris magnificentiam, corporali translatu de loco ad locum demonstrare voluisti, presta, quesumus, ut ejus gloriosis suffragiis, spiritali cursu,*

[1] Quant à l'appellation de translation, comme elle est sans raison d'être, il faut croire qu'elle nous vient du voisinage. Les deux fêtes secondaires les plus rapprochées, la Saint-Martin et la Saint-Benoît, sont des translations ; quelque copiste, par distraction ou par ignorance, aura mis aussi « Translation » à la seconde fête de saint Aquilin pour la distinguer de la première, et l'on aura suivi sans plus se demander si l'objet de la fête, si l'office qu'on y récitait permettaient une telle appellation.

Digitized by Google

de terrenis lubricis ad paradisi ineffabilia gaudia deducamur, per Dominum, etc.

Cette oraison, au point de vue de la translation et des reliques, pourrait avoir une grande importance. Comment se fait-il qu'elle ne vienne qu'en second lieu, qu'elle ne soit pas obligatoire, enfin, qu'elle ne reparaisse nulle part ailleurs?

Si elle se rapportait à une tradition ébroïcienne, cela serait incompréhensible. Serait-il téméraire de supposer qu'elle fait allusion à la fameuse procession qui eut lieu de Gigny à Lyon, à travers la Bourgogne, en 1158. Les expressions: *ob excellentioris honoris magnificentiam, corporali translatu de loco ad locum*, me paraissent convenir merveilleusement et ne convenir qu'à cette cérémonie.

Quelqu'un d'Évreux aura eu connaissance de cette promenade triomphale; il aura voulu en perpétuer le souvenir au jour consacré à la deuxième fête de saint Aquilin. Comme il manquait d'autorité pour imposer sa composition, il l'a mise discrètement en seconde ligne, demandant seulement pour elle de pouvoir être lue.

L'innovation n'a pas eu de succès; on ne retrouve dans aucun autre livre cette oraison, de sorte que son isolement et son abandon sont une nouvelle preuve contre la translation.

Il fallait, d'ailleurs, que cette fête fût bien dépourvue de références pour qu'un homme aussi zélé que l'était le chanoine Jean Le Jau pour tout ce qui touchait au passé de notre Église ait cru devoir la faire disparaître du calendrier lorsqu'il fut chargé par Duperron et Péricard de la réforme de la liturgie ébroïcienne. On ne saurait lui en faire un reproche, car, en dehors des églises

Digitized by Google

qui avaient saint Aquilin pour patron, sa fête n'avait pas une telle importance que tout le diocèse dût la célébrer deux fois.

De tout ce qui précède, il me semble bien ressortir que cette deuxième fête de saint Aquilin, quel que soit le nom qu'on lui donne, ne peut faire présumer que l'on connaissait, du temps qu'elle existait, des reliques de notre saint.

Le moyen âge, qui nous a légué une légende estimée de saint Aquilin, ne nous a conservé que des documents bien suspects sur ses reliques. Ils nous viennent de l'abbaye de Gigny[1] et sont, pour leur première partie, d'au moins trois siècles postérieurs aux faits qu'ils ont la prétention de raconter. Ils font transporter ensemble, d'Évreux à Lezoux, les reliques de saint Taurin, de saint Aquilin et de sainte Florence: *Ea tempestate, quidam de ordine cleri, perfecte fidei pleni, religione locupletati, operibus bonis insignes, mira devotione circa sanctissimum confessorem Taurinum ferventes, corpus illius, omni sibi thesauro carius, in loculo gestatorio decentissime ornato posuerunt et cum eo Aquilini confessoris pignora, qui post eum Ebroïcensem rexit ecclesiam, collocaverunt; Florentie quoque virginis corpus, cum his duobus confessoribus, composite condiderunt.*

Malheureusement pour l'anonyme de Gigny et ses dires nous avons un moyen de contrôle. Il nous est fourni par le récit[2] de l'invention de saint Taurin, de ses

[1] On les trouve dans les bollandistes, t. II d'août, p. 645 et suiv. Gigny (Saint-Pierre) était une abbaye du diocèse de Lyon, fondée avant 895 (aujourd'hui village du Jura à 26 kilomètres de Lons-le-Saunier). A l'époque de la procession dont il sera question plus loin, c'était un prieuré dépendant de Cluny. En 1155, on y comptait trente-deux moines, y compris le prieur.

[2] *Bolland.*, t. II d'août, p. 638, n° 16.

Digitized by Google

miracles et de sa translation à Lezoux, récit contemporain de cette translation et où nous lisons [1]: *Jam vero cum, sicut a Domino predictum est, iniquitas abundavit et caritas multorum refrixit, adeo peccata incolarum concreverunt ut tota illa regio inhabitabilis esse videatur, et corpus beati Taurini apud Laudosum, Arvernensis provincie honorabilem vicum, translatum est.* Notre chroniqueur ne parle ni de saint Aquilin ni de sainte Florence. Cette dernière est absolument inconnue pour Évreux, même des bollandistes.

Il est également impossible de ne pas remarquer les conditions fort invraisemblables dans lesquelles ces reliques sont venues de Lezoux à Gigny: Trois clercs d'Évreux, des plus habiles et des plus rusés, après que leur pays eut retrouvé la paix, sont envoyés à Lezoux pour reprendre les saintes reliques. Ils gagnent la confiance des chanoines de Lezoux; l'un d'eux est chargé de la garde des reliques. Une nuit, après s'être concertés, ils s'emparent du pieux trésor et se mettent en route pour leur patrie. Ils vont à Gigny, ce qui n'est pas fort pour des gens avisés, Gigny est au levant de Lezoux, non loin du lac de Genève; leur patrie est au nord. Lorsqu'ils veulent quitter Gigny, ils se perdent et finissent par abandonner à cette abbaye leur précieux fardeau [2].

Comment croire que Gigny ait possédé des reliques de saint Aquilin si Lezoux n'en a jamais reçu!

Pour le récit de la célèbre procession qui eut lieu en 1158 de Gigny à Lyon, à travers la province, rien n'empêche de croire à la véracité de l'auteur qui semble

[1] *L. c.*, p. 644 nº 6.

[2] Ce conte est une sorte de passe-partout que nous trouvons dans une infinité de récits de translations.

Digitized by Google

être un contemporain et raconter ce dont il a été témoin; mais on devra m'accorder que, si solennelle qu'ait été la procession, *circumvectio*, comme il dit, elle n'a pas eu le pouvoir de conférer l'authencité à des reliques qui étaient supposées, au moins celles dites d'Aquilin et de Florence.

Je vais néanmoins citer un procès-verbal de reconnaissance de ces reliques, parce qu'il nous permettra de fixer certains détails que l'on semble n'avoir pas remarqués. Ce procès-verbal[1] est du 19 mai 1547. Vers la fin je lis: Des deux grands os qui étaient dans la châsse de saint Aquilin, nous en avons pris un et nous l'avons mis dans la châsse de saint Taurin[2]. Dans la châsse de ce dernier, il y avait la tête[3] et des ossements. Il ressort de ce document que l'on n'avait à Gigny qu'une partie des restes vrais ou supposés de ces saints[4].

Je ne connais aucun autre document ancien parlant des reliques de saint Aquilin, car je ne saurais donner ce nom à la supposition de Leroux de Lincy. Dans son *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*[5], il parle d'une reconnaissance de reliques faite dans ce monastère à la fin du XIVe siècle, pendant un voyage que l'abbé Pierre Cervaise fit en Angleterre. On aurait

[1] *Boll.*, t. II d'août, p. 636.

[2] *Accepimus de duobus ossibus magnis que erant in capsa domini S. Aquilini et posuimus in capsa domini S. Taurini.*

[3] Il y a bien quelque lieu d'avoir des doutes, même sur l'authenticité des reliques de saint Taurin, car Evreux croyait posséder la tête de son premier évêque. Le Batelier (*Mémorial*, p. 159) dit que Claude de Sainctes, en 1583, bénit les châsses d'argent où sont renfermés les chefs de saint Taurin et de saint Laud que lui présenta Guillaume de Péricard, alors abbé de Saint-Taurin.

[4] Ces reliques ont été brûlées à la Révolution et il a été impossible d'identifier les fragments dérobés aux flammes.

[5] P. 327-328.

Digitized by Google

trouvé, dans la châsse de saint Taurin, l'inscription : *Hic requiescit S. Taurinus, primus presul Ebroïcensis, et alius cum eo.* Il suppose que cet *alius* désigne saint Aquilin ; je me demande pourquoi. Cela paraît d'autant plus fantaisiste qu'à Évreux on trouve toujours ensemble les reliques de saint Taurin et de saint Laudulphe. Même l'usage de fêter saint Aquilin à Fécamp ne saurait faire preuve.

Venons maintenant à Évreux. Ni la cathédrale, ni l'église Saint-Aquilin, ni aucune autre n'ont jamais cru posséder des reliques du saint évêque. Il y a plus, l'église Saint-Aquilin, malgré sa haute antiquité, — nous avons établi qu'elle existait avant la conquête normande, — n'a jamais prétendu posséder le tombeau du saint. Pas la plus petite pierre, pas le moindre document n'en a conservé le souvenir. Des reliques peuvent être anéanties, dispersées, brûlées au cours des siècles, l'emplacement d'un tombeau demeure : c'est ce qu'il y a de plus stable. L'église Saint-Taurin nous montre encore le tombeau vide de son saint patron ; à Saint-Aquilin, rien de pareil.

Nos livres liturgiques, nous l'avons vu, n'offrent pas non plus le moindre renseignement à ce sujet. Il ne nous reste que notre légende. Heureusement, même les plus difficiles, de Baillet à Mgr Duchesne, en font cas. Voici ce qu'elle nous apprend de la sépulture du saint évêque[1] : *Sepelitur cœlestis illa margarita in basilica quam sibi penes suburbium civitatis ædificaverat, ibique depositum, cui debetur corona justitiæ, reponitur donec reddatur ei a justo judice in regenerationis die.* Plus

[1] N° 32.

Digitized by Google

haut, nous l'avons vu, elle met la retraite de saint Aquilin près la porte de Rouen.

Le Brasseur semble bien s'inspirer de la légende lorsqu'il dit[1] : « Il (saint Aquilin) fut enterré dans une petite chapelle qu'il avait fait bâtir dans un faubourg de la ville et Dieu y rendit sa mémoire célèbre par divers miracles, mais, ce lieu ayant été ruiné par les guerres qui s'élevèrent ensuite et n'en étant resté aucun vestige, on en a entièrement perdu connaissance, en sorte que le tombeau où reposent les cendres du saint évêque a été ignoré jusqu'ici et le sera jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de le révéler. »

La *Gallia christiana* puise à la même source ; *Defunctus Aquilinus sepelitur in capella quam in burgo exstruxerat cujus, sicut nec tumuli, ullum superest vestigium.*

Voilà le seul langage que les documents que nous avons nous permettent de tenir. Il n'est pas très encourageant, mais il a bien des chances d'être vrai. Ce sera son excuse.

Il est loin pourtant de concorder avec l'opinion de M. le chanoine Delanoë, ancien vicaire général d'Évreux, auteur d'une *Vie*, restée manuscrite, des saints du diocèse que les bollandistes, tout en faisant leurs réserves, ont prise pour guide dans leur chapitre sur les reliques de saint Aquilin.

1° M. Delanoë dit que saint Aquilin fut enterré dans la chapelle qu'il avait fait bâtir. Tout le monde l'admet. Il ajoute que cette chapelle est devenue par la suite l'église paroissiale de Saint-Aquilin. Aucun document ne nous l'apprend et la légende dit tout le contraire. La

[1] *Op. c.*, p. 42.

Digitized by Google

porte de Rouen, où elle met la retraite du saint évêque, était près de la tour du beffroi et l'église Saint-Aquilin est de l'autre côté de la ville.

2° Il affirme que le corps de saint Aquilin fut retiré du tombeau, pour être exposé à la vénération des fidèles, par un des évêques ses successeurs. Il ne nous dit pas lequel. Les bollandistes, gens curieux par vocation, ont cherché quel pouvait bien être cet évêque ; ils ne l'ont pas trouvé. Inutile d'ajouter que je n'ai pas été plus heureux qu'eux. Comme cette affirmation ne se rencontre que dans M. Delanoë, il convient de lui en laisser la paternité.

3° Il nous dit que le corps de saint Aquilin fut transporté à Lezoux avec une partie de celui de saint Taurin.

Cette affirmation témoigne d'une certaine prudence. Il aurait été malséant, pour un chanoine de la cathédrale, d'arguer de fausseté les reliques du saint apôtre vénérées à Évreux, à Fécamp et à Chartres. Comme on ne connaissait point de reliques de saint Aquilin, on fait emporter tout le corps. Notons bien que le chroniqueur du XIIe siècle qui, le premier, parle de la translation de saint Aquilin dans les circonstances que nous connaissons emploie l'expression *Aquilini pignora*, ce qui peut n'être pas l'équivalent de tout le corps. De fait, le procès-verbal de 1547 nous apprend qu'il n'y avait à Gigny que deux grands os dits de saint Aquilin. Pour saint Taurin, il y a : *corpus illius, omni thesauro sibi carius*. M. le chanoine, dans sa manière de traduire, se met vraiment trop à l'aise avec les textes. Pourquoi ne mentionne-t-il pas aussi sainte Florence, si étroitement unie aux deux saints évêques par le chroniqueur ?

Parce qu'elle n'a jamais existé, me dira-t-on. Alors

Digitized by Google

pourquoi se servir d'auteurs qui ont de telles inventions, lorsque l'on a sous la main une relation contemporaine estimée des critiques, le récit de l'invention, des miracles et de la translation de saint Taurin ?

Il est vrai qu'il eût fallu renoncer à faire voyager les reliques de saint Aquilin à Lezoux, à Gigny et ailleurs, ce à quoi on ne pouvait se résoudre. Pourtant, en quoi des récits, si édifiants qu'ils soient, lorsqu'ils ne reposent sur aucun fondement solide peuvent-ils contribuer à la gloire de Dieu et de ses saints ?

L'opinion de M. Delanoë manque trop complètement de base pour que nous puissions nous ranger à l'avis du P. Bossue qui la regarde comme l'expression de ce qu'il y a de plus probable touchant les reliques de saint Aquilin. Il est vrai que le prudent bollandiste a pris soin de nous avertir que *tout cela est loin d'être clair et prouvé*. Oui, si loin, que c'est le contre-pied de la vérité. Depuis les guerres ou les troubles qui ont enseveli dans un même oubli l'oratoire et le tombeau du saint évêque, il n'y a jamais eu de reliques connues de saint Aquilin. La translation des restes de ce saint d'Évreux à Lezoux et de Lezoux à Gigny est un faux de la fin du XIIe siècle.

Digitized by Google

porte de Rouen, où elle met
était près de la tour du beffro
est de l'autre côté de la ville.

2° Il affirme que le corps de
du tombeau, pour être exposé à
par un des évêques ses successe
lequel. Les bollandistes, gens
ont cherché quel pouvait bien êt
l'ont pas trouvé. Inutile d'ajouter
plus heureux qu'eux. Comme cet
rencontre que dans M. Delanoë, il
laisser la paternité.

3° Il nous dit que le corps de saint
porté à Lezoux avec une partie de celui

Cette affirmation témoigne d'une cer
Il aurait été malséant, pour un chanoin
drale, d'arguer de fausseté les reliques d
vénérées à Évreux, à Fécamp et à Chartre
ne connaissait point de reliques de saint
fait emporter tout le corps. Notons bien qu
queur du XIIe siècle qui, le premier, parle d
lation de saint Aquilin dans les circonstances
connaissons emploie l'expression *Aquilini pig*
qui peut n'être pas l'équivalent de tout le co
fait, le procès-verbal de 1547 nous apprend q
avait à Gigny que deux grands os dits de saint A
Pour saint Taurin, il y a : *corpus illius, omni th*
sibi carius. M. le chanoine, dans sa manière de trad
se met vraiment trop à l'aise avec les textes. Pour
ne mentionne-t-il pas aussi sainte Flore
ment unie aux deux saint

Parce qu'elle n'

Digitized by Google

pourquoi se s
lorsque l'on a
estimée des cr
et de la transl

Il est vrai qu
reliques de sai
ce à quoi on ne
des récits, si édi
sur aucun fonde
gloire de Dieu et

L'opinion de M
de base pour qu
du P. Bossue qui
qu'il y a de plus p
Aquilin. Il est vrai
de nous avertir q
prouvé. Oui, si loin,
Depuis les guerres
un même oubli l'ora
il n'y a jamais eu de
La translation des re
et de Lezoux à Gigny

itas, audita ipsa qualicumque linguæ prædica-
entiæ suæ discrepans inveniatur.
nihi obediendum putabitis, quia nihil mihi
ecundia de qua oritur hujus silentii inertia,
ıetipso quempiam judicari et propria voce in-
no torporis excuti quam, sub taciturnitatis
c de virtutibus habitis loqui nec de habendis
enim contingit ut laudator non laudandus,
d prædicat, in semetipso contra se surgens,
t in quibus jacebat et studere incipiat qua-
fiat suisque monitis primus obediat.
adjunget quia servus qui talentum
ndit ille esse non immerito credatur qui
e semel adhibitum, qua posset ad cælestia
paleis, grana amplecti et molere studio
exercitiis et transitoriis utilitatibus
ıre non possum, quia multoties vacare
quando, aliis quibuslibet opusculis
mihi accomodatum tempus quam in
Quod de dicta ignavia nascitur, qua-
ndo progredi quam amplius onerari
tate carnis, quæ me jugiter affligens
us occupatus, utcumque ægritudinis
otiositatem animæ inimicam non

ebit stultam conversionis speciem
no uti erubescat donec proprium
inconveniens probatum
quousque meas adipisci
mdiu maternis pedibus
nsistere et suis

dientiæ fra
earum
d si f
m ve
isla

temporis impe-
resistendum bar-
renari, proficiscitur
diatur, hostium visi-
ennio e
nsium
issio e
epa-

Digitized by Google

APPENDICE

VITA S. AQUILINI EPISCOPI EBROICENSIS

PROLOGUS

1. In corpore nostræ congregationis honesto valde et utili membro domino Audoëno inter cæteros fere ultimus frater [He] celo quidquid dignum arbitratur mens sana in Domino.

2. Quando in medio ovium positus, lanam quærendo, ad capras mittit, aut ipse quod habet nescit, aut alii, quo caret nescienti, inopiam suam ostendere cupit. Si[c] enim Vestra Dilectio me ad opus non meæ facultatis invitavit ac si jam in quanta perfectorum in litteris virorum copia consistens ignoretis vel mihi imperitiam meam ante oculos statuere velitis. Præterea scitis quia non est speciosa laus Dei in ore peccatoris, et qui solvit et docet unum de mandatis in præsenti regno cœlorum minimus vocandus, in futuro autem nullus est reputandus. Cujus enim vita despicitur, quid restat, nisi ut et prædicatio hic contemnatur et conversatio prævaricatrix illic puniatur ubi nulla arbor ex foliis sed ex fructu pensabitur?

Inde igitur mihi animus dictandi, etiamsi possibilitas adesse videatur, deficit, quia quoties bona aliqua laudare satago, contra memetipsum disputo, in quo nihil laudatæ virtutis invenio. Inde mihi pigritia illa subrepit qua mihi silere libet quam aliquid proferre unde ego primus cogar erubescere qui cæteris coner ostendere viam. Ego ipse cadens in foveam aliis portem lucernam? Ego ipse in tenebris maneam, nihilque in me de illa charitate habens præceps eam et reliquis ducatum præbeam? Nam bene loqui et male vivere quid est aliud quam seipsum sua voce damnare? Melius ergo mihi est, sub silentio me abscondendo, intra meum tugurium privatam paupertatem meam celare quam, aperto ostio oris, alienas divitias prædicare et propriam penuriam revelare, ut et ingenii paupertas verborum manifestatione pro-

Digitized by Google

datur et vitæ qualitas, audita ipsa qualicumque linguæ prædicatione, discussa sententiæ suæ discrepans inveniatur.

3. Sed fortasse mihi obediendum putabitis, quia nihil mihi prosit hæc mea verecundia de qua oritur hujus silentii inertia, cum melius sit a semetipso quempiam judicari et propria voce increpari sicque a somno torporis excuti quam, sub taciturnitatis umbra dormiendo, nec de virtutibus habitis loqui nec de habendis meditari. Plerumque enim contingit ut laudator non laudandus, dum quod non habet id prædicat, in semetipso contra se surgens, jacere ulterius erubescat in quibus jacebat et studere incipiat qualiter idoneus prædicator fiat suisque monitis primus obediat.

Credo insuper quod adjunget quia servus qui talentum domini sui in terra abscondit ille esse non immerito credatur qui ingenium litterali scientiæ semel adhibitum, qua posset ad cælestia sustolli, si vellet, discussis paleis, grana amplecti et molere studio piæ operationis, terrenis exercitiis et transitoriis utilitatibus immergit. Unde me excusare non possum, quia multoties vacare scripturis divinis deberem quando, aliis quibuslibet opusculis intentus, detero potius vitæ mihi accomodatum tempus quam in sanctis lectionibus impendo. Quod de dicta ignavia nascitur, qualibet potius nos alta inquirendo progredi quam amplius onerari scientia veritatis et de infirmitate carnis, quæ me jugiter affligens ad talia opuscula impingit, quibus occupatus, utcumque ægritudinis molestiam ferendo vivam et otiositatem animæ inimicam non incurram.

Forsitan et illud annectere placebit stultam conversionis speciem videri si homo pauper aliena domo uti erubescat donec propriam habeat, ac per hoc non esse inconveniens probatum si ego tamdiu virtutes alienas prædicem quousque meas adipisci valeam, sicut parvulus agere solet qui tamdiu maternis pedibus vehitur quoadusque propriis gressibus consistere et suis possit pedibus ambulare.

Ad ultimum, si necesse fuerit, obedientiæ fraternæ titulum prætendens, qua omnes excusationum mearum (vias) sæpiens, nullum foramen evadendi relinquetis ? Quod si facturi estis, quid mihi prodesset respondere objectis? Tantum vestræ petitioni obtemperans incipiam et sicut beatus noster legislator præcipit de gravibus quibusque ac impossibilibus imp[er]iis faciam vadumque de scribenda beati Aquilini vita propositum intrabo. Ne autem citra littus quo tendo remaneam, vestra vigilanter provideat intercessio cum ipsius, de quo agendum est, meritorum suffragio.

Digitized by Google

VITA SANCTI AQUILINI

C. I. — *Natales; adolescentia; matrimonium; militia; votum castitatis; secessus ad Ebroïcas ubi fulget virtutibus.*

4. Adhuc omnipotens Deus, antiqua exercens miracula, moderno illustrare tempore non cessat tum corporalibus tum spiritualibus indiciis manifestans quam immarcessibilis sit bonitas sua [nullique] vetustati obnoxia. Nam, ut mentium nostrarum pellat fastidium, varia proposuit virtutum medicamenta, ut de tantis speciebus aliquam tollere et suæ infirmitati cuivis electum antidotum sumere libeat quatenus aut uno aut alio virtutis exemplo ignescat quisque de partibus Aquilonis ad Austrum Sancti Spiritus transire desiderat. Hinc est quod in nocte hujus vitæ tot nobis spiritualia oriantur sidera quot sanctorum præclara proponuntur gesta in diversis ipsorum solemniis per totius anni tempora districtis, ut. uno discedente, sic alterum succedat ac si sint stellæ in firmamento positæ seque oriendi et occidendi sequantur ordinata a Deo vicissitudine.

5. Legimus columnam nubis et ignis præcessisse cum populus Israëliticus, mare transiturus, fines Ægypti relinqueret et primum phase felici principio dedicaret; quod et nunc fieri videmus, si rem perpendimus. Quid est enim aliud nunc sanctorum martyrum nunc beatorum celebrare confessorum pia natalitia nisi columnam ignis et nubis sequi ad transitum hujus sæculi, quasi maris Rubri, ut ab illis accendamur quorum sanguine iter nostrum rutilare videmus, quorum doctrinis æstum mundi temperare debemus? Et, ne id nos consequi posse diffidamus quod illos adeptos esse legimus, non solum virginales triumphos audimus sed etiam viduales et conjugales palmas aspicimus, nec tantum ex antiquis diebus sed etiam ex modernis temporibus, quatenus torpore nullius excusationis deprimamur qui tantis remediis erigimur.

6. Ecce beatissimus confessor Domini et Ebroïcæ urbis episcopus Aquilinus nobis imitandus proponitur qui, de conjugali extremitate sublatus et ad pontificalis gradum dignitatis sublevatus, primum de Ægypto carnalis copulæ in desertum vidualis pudicitiæ postmodum transivit per Jordanem episcopalis gratiæ in terra repromissionis æternæ. Cui ipsius nominis titulus testimonium perhibet quod, solem justitiæ non retorto contemplatus

Digitized by Google

intuitu, illius amoris pennas mutaverit et novitatem vitæ, in sanctitate et justitia et veritate aquilino more instauratus et repartitus, assumpserit. Quasi enim vetustate aliqua curvus incedebat quando conjugium carnale adhuc retinebat. Sed pennas ascendendo mutavit quando amorem conjugis in amorem transtulit æternitatis et, filiis carnis spiritualium filiorum pignora præponens, ex se defecit ut in Deo proficeret.

7. Hic itaque, Baïocensium civitate oriundus, parentum nobilitate refulsit sed, morum dignitate clarior effectus, antiqua insignia novis laudibus obnubilavit. Qui cum sacris litteris institutus summaque diligentia enutritus fuisset et pluviam suo tempore reddendam nubes matutina bibisset, transmissis adolescentiæ spatiis, juventutis tempus advenit in quo, puerili flore decusso, solet humanæ probitatis fructus erumpere et ad maturitatem segetis cultura cœpit propinquare.

8. Quæritur uxor competens ejus nobilitati, invenitur, ducitur et nuptiali celebritate conjungitur. Proles terrena primum gignitur ut postmodum cœlestis producatur. Amor carnalis sentitur ut spiritualis, eo relicto, ferventius sentiatur, sicut caro puerilis, ubi cibi vigorem percepit, lac postponit. Nam proximi dilectio, quæ præcedit, divini amoris, qui præcellit dignitate, licet sequatur ordinem, consuevit nutrix existere si tamen dilectio est dicenda quæ carnaliter exhibetur. Altiori quippe intellectu nec se nec proximum tanquam se diligit qui Deum diligere seque in Christo amare nescit. Verum, juxta quemdam modum, discit unusquisque in proximo quod exhibeat Deo. Et sicut servus natu major domini adhuc parvuli pedagogus efficitur, ita amor fratris amorem nutrit Creatoris. Igitur Aquilinus, post unius sponsæ copulam, multarum animarum curam virilem suscepturus et Christi vicem impleturus, discit in conjuge quam fidem, factus præsul, ecclesiæ sibi specialiter conjungendæ debeat exhibere.

9. Interea, vocatus a rege Chlodoveo, qui tunc temporis imperium tenebat, cum ceteris urbium præfectis ad resistendum barbaris qui in extremis regni finibus cœperant effrenari, proficiscitur et, antequam specialis pugnæ certamen aggrediatur, hostium visibilium victoriis exercetur. Peracto denique triennio et sex mensium addito intervallo, facta est universorum missio et data est repatriandi occasio.

10 Felix conjux beati viri, non interim vacans a precibus pro reditu mariti, in tantum sollicita exstiterat in quantum modis omnibus potuerat. Nam et votum pro ipso, contra ipsum quodam-

Digitized by Google

modo, voverat, ut, si sibi eum divina gratia redderet, ipsa ab eo per anni circulum abstineret, nimirum de unanimitate adeo confisa cujus pudicitiam satis habuerat compertam ut sine illo promitteret quod nonnisi per ejus consensum exequi posset.

11. Audita ergo ejus optata reversione, non potuit sustinere quin ei obviam pergens festivitatem suæ anticiparet lætitiæ. Assumpta quippe familia et obsoniis tanto apparatui competentibus, in tantum festinavit ut, Carnotum veniens, marito prior affuerit eumque velut in sua domo receperit in hospitio alienæ civitatis. Ibi se mutuis osculis complectentes mirabantur alternis affectibus, uxor in virilis amoris sinceritate, vir in conjugalis pudicitiæ et dilectionis integritate qua, reditum ejus præveniens, properaverat ipsum videre priusquam etiam contigisset advenisse; cum soleant infideles sponsæ redeuntium virorum timere potius quam desiderare conspectum. Solemni denique illo congratulandi officio peracto et colloquendi expleto vel reparato desiderio, reficiunt corpora et satiata quiescunt interim corda. Quibus consommatis, familia discedens, noctis instante silentio, cubitum pergit. Remanent felices conjuges in secretis cubiculi, ubi erant arcana reseranda consilii quod, absente Aquilino, pudica illius sponsa conceperat per gratiam Spiritus Sancti.

12. Quæ videns sibi datam familiaris copiam colloquii : Amantissime, inquit, conjux, quæro ne me arguas præsumptionis, ne grave æstimes quod feci, si cognoscis me fecisse zelo nimiæ tuæ dilectionis. Timens enim ne te semper carerem, si contingeret de te quod nollem, malui Deo promittere quod a te præsente per annum continerem tuque interim maritalem suspendens voluptatem quam, te incolumi non relicto, perpetua viduitate orbata, discerem coacta quod non didicissem spontanea. In quo voto si quid inconsulte videor egisse, tua me caritas compulit præsumere quod præsumpsi. Nam propria temeritas incitavit ut, de tuo consensu sperans quod nesciebam, voverim quod de mea voluntate sciebam.

13. Aquilinus quid ageret, aut quomodo vicem redderet mulieri tam optime de virili salute merenti? Non enim redarguendam putabat quam sibi seipso fideliorem probabat ac pro sua incolumitate id promisisse quod ipse optabat nec promiserat. Gratias igitur refert omnipotenti Deo qui sibi talem sponsam sociavit, quæ castitatem quam maritus exoptando conceperat nec protulerat ipsa obtulit spontanea devotione, cum vix æstimaretur rogata posse concedere. Miratur Dei famulus suum in femina pectus; miratur quod, ab uxore præventus, non prior esse potuerit virtute qui prior esset in con-

Digitized by Google

ditione virili et esse putaretur in desiderio castitatis nisi posterior inventus fuisset in prolatione conceptæ voluntatis. Tu, inquit, me loquendo prævenisti, charissima mihi, quem optando prævenire non potuisti. Nam hoc est quod diù desiderans occultavi, sed opportunum tempus exspectavi, quo ad id perficiendum tuum mihi assensum conciliarem. Nunc ergo terram quam colere volebam pectoris tui divinitus cultam et cœlitus complutam video, gaudeo et cultori summo gratias ago.

14. Unum tamen adjicere volo, quod a te prætermissum sentio et necessarium agnosco : nam tu annuam promisisti continentiam, ego cupio et promitto continuam, quatenus perpetuam non annuam adipisci queamus coronam. Credo autem quoniam ille qui, omni habenti scilicet bonam voluntatem, dandam pollicetur facultatem dabit nobis pudicitiæ affectum perseverantem, ut addatur gratia gratiæ, sicut additur promissio promissioni.

15. At illa gratantissime cessit. O beata copula in qua carnalis affectio facta est spiritualis æmulatio et terrena conjunctio effecta est cœlestis commixtio, quatenus qui fuerant in carne una essent in anima una et socii corruptionis fierent consortes æternitatis ! Dividuntur corpora, sociantur corda; jugum contagionis subjicitur, jugum sanctitatis assumitur ; nox illa in diem conversa, fructum diei operata, pertransiit in spiritualibus consiliis ubi renuntiatum est carni, mancipatum et professum spiritui, ubi felix copula dissolvitur, felicior sarcitur.

16. Die secuta profecti, peragunt iter quod restabat ad propria. Fit cunctis ingens lætitia concurritur ab universis, et tanti viri postliminio de reditu debita exhibetur congratulatio. Manent simul in eadem domo, conjuncti animo, divisi carnali consortio. Impendunt post se sua et, ut perfectum sit castitatis sacrificium, additur largitio rerum in misericordiis pauperum, ut transeat in holocaustum.

17. Magna caritas fuit prior majorque posterior quæ priorem superavit et, ut mors corpus occidit, ita a carnalibus desideriis animas interemit ; quia nimirum consequens erat ut plus se diligerent in spiritu quam in carne dilexerant qui illo igne flagrabant quem misit Dominus in terram et vehementer accendi voluit. Unde factum est ut nemo perciperet mutationem in eis dexteræ Excelsi, videns formam pristinæ conversationis et argumentum consuetæ societatis colligens ex cohabitatione unius hospitii. Sicque thesaurus ille Deo notus servabatur, furibus occultus ; videns tamen sub habitu vetustatis opus novitatis et sub tegmine sæcu-

Digitized by Google

lari [indicia] evidentissima gratiæ specialis. Videres enim illud par innoxiæ conjugalitatis certatim fervere in studio pietatis ita ut mirari possis quomodo essent alterati et ipsi, quia qui vultus cerneret ipsos cognosceret, qui opera consideraret alios putaret. Sic denique corpora jejuniis et vigiliis cruciantes exarabant, animas autem et eleemosynis recreabant, ut monachis omnino factis et crucis vestes etiam gerentibus nihil debere censeres.

18 Sic enim hospitibus ministrare et cum omni humilitate in eis Christo servire conspiceres ut domum illam potius xenodochium quam aliud æstimares et tamen ita pariter conversari sub cultu laïcali ac si carnali adhuc consortio viverent copulati. Quis meliores cœnobitas quæreret si castitatis secretum incognitum non haberet? Sed hic erat modius sub quo sic lucentes cerei latebant, habitus videlicet mundanus quem gerebant et per quem se ab humanis laudibus defendebant. Verum qui eos ulterius latere noluit occasionem profecto exhibuit qua super candelabrum amator latibuli Aquilinus poneretur sicque ab omnibus videretur cunctisque spectandus et imitandus proponeretur.

C. II. — *Aquilini electio ; episcopatus ; cæcitas ; mors et sepultura.*

19. Beato namque Æterno ex hac luce ad æternam translato, ut vere esset quod eatenus dicebatur, Ebroïcæ videlicet episcopo, totius populi et cleri cor divinitus inflammatur ut Aquilinus, ille occultus Dei famulus qui se abscondens negabat proximis exemplar pietatis, substitueretur. Non ibi una vox aut unius partis personat acclamatio, sed generalis electio diversarum vocum consonat præconio, ut patenter cunctis liqueat quod petit vulgus imperari et inspirari divinitus. Licentia nec ab ipso quæritur qui eligitur, quoniam qui latere didicerat Christoque teste contentus esse decreverat apparere nollet si quis ejus consensum requireret, sed capitur a cunctis et trahitur, quasi non suus deinceps mansurus, imo omnium mox futurus.

20. Primo clericus, deinde ordinatim promotus, ad cacumen episcopale provehitur, ut totius ecclesiæ domum regat curamque pastoralem gerat qui suæ domui tam optime disposuerat, ut manens in sæculo cum carnali matrimonio mortuus esset mundo et viveret Deo qui, uxori conjunctus spiritu disjunctus carne, assueverat spirituales filios procreare et de vetustis utribus novum vinum profundere. Cumque ordinatus et consecratus apostolica benedictione tanti sacerdotii fuisset, (non enim difficile erat ei)

Digitized by Google

uxorem mutavit eamque quam jussus est desponsavit qui cum ea sine ea vivere didicerat quam tenendo reliquerat

21. Facta est populi paschalis exultatio tantaque adventus illius receptio, procedentibus cunctis et in ejus laude acclamantibus universis, ut nullum dubium foret ignem illum de cœlo missum qui hoc fecerat in tot cordibus uniforme incendium, quatenus talis tamque catholicus concentus, nullo discrepante, fieret, ubi Aquilinus inthronizandus adveniret.

22. Accepto igitur, non corvino hiatu sed columbina simplicitate, sacerdotio, jam aperte uxor vertitur in sororem in quam prius transierat sed occulte. Nec amoris casti ardor extinguitur, imo geminatur, tum quia pudicitia immobilis in promoto permanet, tum quia fœconditas spiritualis multiplicata utriusque coronæ est reputanda sicut utriusque adscribitur istius fœcunditatis causa promissa castimonia : communis quippe est utilitas, quemadmodum existit plantatio sacri propositi communis. Quæ quia in centuplum crescit, ab uno patre tot filiis adoptatis, diligit soror tantæ benedictionis fratrem, per quem tantæ augmentationis consors efficitur cujusque manibus sacerdotali gratia perunctis tam ipsa quam tota cujus membrum est ecclesia benedicitur et expiatur. Videt enim quia factus est sequester et advocatus populi totius atque ad Deum internuntius qui fuerat suus solius sponsus designatus, et quia in tot ramos diffunditur arbor, quæ succisa videbatur quando uxoris connubio divulsus ac per hoc quodammodo truncus apparebat : neque minus quæ diligit quam amat diligitur, quia flamma charitatis, licet in tot partibus dividatur, non tamen ibi minuitur ubi nata et unde propagata cognoscitur, sed eo ferventius æstuat quo amplius exundat.

23. Qui ergo, antequam pastor esset, vigilabat, multo magis, grege suscepto, speculator æternus, vigilias extendens, orationibus incumbens, contemplationi operam dabat, quatenus ita cresceret in sanctitate sicut profecerat in dignitate et talis esset in opere, qualis quoque novus et perspicax significabatur ex nomine. Ut enim liberius possit theoriæ vacare et pro tumultuantibus exorare, elegit sibi non longe a muro civitatis ab ecclesia vero centum passuum spatio distantem cellam, in regione videlicet portæ quæ dicitur Rothomagensis sitam, ibique, secretum quod propter pastoralis curæ inquietudinem amiserat repetens, agebat animarum negotia tanto melius quanto corporum declinabat, plus proficiens in causis populi orando quam proficere posset concionando.

Digitized by Google

24. Hoc enim proprium electorum semper optare secretum, sicut reproborum desiderare tumultum. Illi quippe, mundum quem non diligunt nec videre volentes, Christi vultum intantum sitiunt ut mortalitatis ipsius vincula quæ gestant rumpere satagant, et quia non possunt sursum continuare cordis obtutum, propter corporis gravedinem, in semetipsos dolentes redeant et inviti sæculum, quod pene evasissent et persistere in illa charitate potuissent, videant; illi autem semper amant videre quod nolunt deserere ac per hoc frequentiam, cum non habent, quæritant, ut vanitatem jugiter, in qua oculos figant, inveniant, qui, intus caligantes, aliam lucem penitus ignorant præter quam foris spectant.

25. Sed beatus Aquilinus, verus Israëlita, optans esse potius anachoreta quam jacens in sterquilinio ut vilis margarita, petiit secretum oratorium ibique secedens vitavit episcopalis frequentiæ strepitum, eo verius episcopus quo minus frequentatus magisque cœlo sociatus. Ibi denique lectio et oratio, alternatim succedentes, perseverabant indesinenter; ibi psalmorum canticorumque melodia, Spiritus Sancti attrahens gratiam, personabat; ibi se, non abrupto ab ecclesiæ suæ corpore sed retorto ad pennulas capite, columbina illa anima immolans, pro sanguinis fluxu lacrymarum fundebat torrentem, non sine gemitu exprimens affectum quem gerebat ut incolatus ejus non prolongaretur sed, breviato exilio, aperiretur ei patriæ cœlestis visio.

26. Putasne mollitiem quæreret in strato aut aliud sibi substerneret quam pavimentum, sicut solent sibi exhibere carnales pastores? Illi enim, ut se uberius pascant, pascendis ovibus Christi se providere in ipsa sua refectione simulant seque ac si in domibus regum sint mollibus vestiunt, quasi ne alii detecti remaneant, qui scilicet melius in spiritu tegerentur si pastores sui minus pretiosis magisque religiosis indumentis operirentur. Sed illi se laborem ferre non posse dicunt nisi reficiantur et induantur, dumque consulere se fingunt necessitati consulunt voluptati et indulgent superfluitati, non utique imitantes vestigia Martini illius magni Turonensis aut Germani Antissiodorensis, qui non pro diurna sed pro æterna mercede militantes paverunt gregem Christi jejuniis et vigiliis ac laboribus suis, ut eorum exemplis disceret redire jejunando unde cecidit in primo parente manducando. Nemo enim sic allicit prædicando sicut operando, nec bene jejunia suggerit qui epulis sub quacumque specie intendit. Quod cavens Aquilinus abstinendo et vigilando melius subditos pascebat quam si, illis abstinere præ[di]cans, ipse [se] reficeret seque mollius

Digitized by Google

tractans aliis asperitatem mortificationis commendare tentaret.

27. Testimonium igitur legitimum Christus ei reddebat. Nam sicut ipse interius quos poterat illuminabat, erigebat, curabat, ita exterius, illuminandi, erigendi et salvandi gratiam adeptus, crucis signo liberabat quos per eam liberandos prædicabat, nullaque corporalis infirmitas ejus precibus resistebat cujus exemplo et documento ægritudo spiritualis discedebat. Cur enim Christus negaret argentum cui dabat aurum? Cui concedebat gratiam curationis in mentibus cur non annueret in corporibus quorum et levior est medicina et minor jactura? Imo, per hæc evidentia munera quæ præbebat, confirmabat occulta in eo et declarabat charismata.

28. Sed vir Domini, in cunctis quæ per eum Christus agebat, sui custodiam non relinquens dum suarum ovium curam gerens, timebat in tantum ubi erat timor ut ibi etiam plerumque trepidaret ubi non erat timor. Propter hoc semper Dominum precabatur ut portas sui corporis aut obstrueret aut custodiret, ne per eas concupiscentiæ appetitus introiret, cum quo mors irrepere solet. Malle enim se testabatur truncum intrare in regnum quam integrum mitti in gehennæ barathrum. Cujus petitionibus acquiescens, qui omnes in suo nomine, hoc est de sua salute vera, petentes exaudit et exterius capitis fenestras, lucis ministras, qua pietate rogatus est, clausit, sed uberius cordis aperiens, multiplici fœnore, quod abstulit compensavit.

29. Ita enim sine oculorum juvamine ad ecclesiam veniebat ac si omni eorum fultus adminiculo viam cerneret quam tenebat. Quin potius, in eo quod lumen nocturnis horis non requirebat, sicut faceret si videret, absolutius pergebat et mirabiliter agebat ut nulli dubium relinqueret quin Angelum lucis ductorem haberet. Secure itaque et misericorditer dedit ei, quam petitus fuerat, cæcitatem qui videbat mentis paratæ sinceritatem, prævidebat ei duplicandam, quam amissurus erat, claritatem. Qui ergo cæcis visum præstabat ipse cæcitatem sustinebat, non minus in se exauditus ad non videndum quam in aliis ad videndum. Quid enim caligo exterior sensui pervigili et in divinis perspicaci nocebat, quæ ei mundi speciem eximebat sed Christi faciem non tegebat? Imo in tantum proderat in quantum a visibilibus formis prohibebat.

30. Erat enim custos innocentiæ, amator continentiæ, cultor sobrietatis, detestator cupiditatis, inimicus detractionis, persecutor pravitatis, ad quæ detestanda multum sibi valebat cæcitas

Digitized by Google

impetrata. Ad illa autem sectanda populumque paterna pietate admonendum ac pastorali diligentia custodiendum, nihil impediebat; non enim segnius orabat minusve prædicabat aut vigilabat, sed tanto ferventius in Christo de cœlestibus agebat quanto de terrenis sensibus minorem sarcinam gerens ab ea parte liberior erat qua homo terrenus celerius ac facilius peccat, et ibi acutius videre cœperat ubi excellentior pars hominis constat et unde ad superna visus transmittitur ut divina claritas videatur. Igitur quo expeditius illic tendens de fonte bibebat eo splendidiores prædicationis radios ad inferiora dirigebat, et tanto dulciora in exhortationibus suis proferebat quanto ea plus de ipsa Veritate quam de Veritatis testibus libris, quos legere non poterat, hauriebat. Nec verba ejus cadebant in terram quem nimirum virtus patens attollebat quam in cunctis infirmitatibus curandis exhibebat.

31. Quibus bonorum operum sanctarumque ædificationum piis exercitiis comprobatus et pauperum recreandorum studiis elimatus, ad ultimum cæcitatis optatæ medicinali cauterio et ab omni sorde mundanæ vanitatis purgatus, cum quadraginta in episcopatu et duos annos quasi totidem mansiones usque ad Jordanem vocationis transegisset, qua transiturus erat, ubi semper esse optaverat, reddidit Christo illibatum et incontaminatum spiritum, Domino semper cohœsurum, illam sine dubio vocem auditurus exaltationis et benedictionis quam meruerat servus bonus et fidelis qui, talentum quod acceperat domus suæ, tam multiplici lucro augmentatum reddebat ut integram ecclesiæ unius custodiam domino suo consignaret ac tot populos parochianos, tam verbo conceptos quam exemplo suo editos, quot filios generare non potuisset pastori summo præsentaret. Lætatus est certe ille beatus exercitus, semel quorumdam ruina mutilatus, paulatim multorum salvatione restauratus, lætatus, inquam, in ejus adventu per quem non unus sed plures peccatores pœnitentiam agentes superno suo consortio sunt aggregati. Si enim gaudent super uno pœnitente, multo magis tripudiant super uno illo per quem non unus sed multi de numero impiorum ad contubernium transeunt electorum.

32. Cæterum, quanta apud illos ad quos beata illa anima transiit orta est lætitia, tanta apud istos a quibus discessisset tam pius tamque egregius pastor mansit tristitia. Nollent enim præmittere patrem filii, sed præmitti a pastore subditi, mallentque carere in cœlis novo isto patrono, quam in terris assueto solatio. Igitur, cum omni reverentia, sacerdotum et populi astante fre-

Digitized by Google

quentia, celebratis exequiis peractisque tanto funeri debitis vigiliis, sepelitur cœlestis illa margarita in basilica quam sibi penes suburbium civitatis ædificaverat, ibique depositum, cui debetur corona justitiæ, reponitur donec reddatur ei a justo judice in regenerationis die.

33. Imploramus ergo pietatem tuam, confessor beatissime et præsul eximie, sancte Aquiline, ut, qui de modicis acceptis magna et multa reddidisti illamquè sedem clarificasti quam rexisti, id nobis divinitus obtinere digneris quatenus quod profitemur oratione exequamur opere atque, in novitate vitæ ambulantes et sicut aquilæ pennas vitiorum in virtutum mutantes quomodo habitum mutavimus, placere illi valeamus qui vivit et regnat per omnia sæcula sæculorum. Amen.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

M. Asselin comte de Crèvecœur (Auguste-Charles-Louis-François), chef d'escadron en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire à Irreville, né à Paris, le 18 août 1823, est décédé à Paris le 25 décembre 1907.

Mme Fernet (Amélie-Claire), veuve de M. Léon Labbé, née à Evreux le 27 mai 1833, décédée à Evreux le 12 février 1908.

M. Lamiot (Firmin-Etienne), né le 30 mars 1840 à la Ferrière-sur-Risle, ancien agriculteur (ferme de Cambolle près Evreux de 1867 à 1899), chevalier du Mérite agricole, ancien conseiller municipal d'Evreux, membre de la Commission administrative de l'hospice d'Evreux, membre de la Commission de surveillance de l'asile des Aliénés de Navarre, administrateur de la Banque de France, membre du Comité départemental de protection des enfants du premier âge, décédé à Evreux le 24 février 1908.

M. le comte de Salvandy (Paul), né le 13 juillet 1830, à Essonnes, ancien député de l'Eure (1871), officier d'Académie, administrateur de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. et de la Compagnie d'assurances « La France », président de la Société de secours mutuels et du Comice agricole de Brives (Corrèze), membre de la Société nationale d'Agriculture, de la Société des Agriculteurs de France, etc., décédé à Paris le 31 mars 1908.

Mme Nouvel (Aline-Marie), veuve de M. Emile Colombel, ancien secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure, née à

Digitized by Google

Evreux le 27 avril 1835, décédée à Paris le 19 juin 1908. Elle est restée jusqu'à son dernier jour la bienfaitrice de notre Société, dont la bibliothèque s'est enrichie d'ouvrages importants et coûteux, grâce à une large subvention que Mme Colombel voulait bien consacrer chaque année à cet emploi en mémoire de son regretté mari.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

1° PAR LES AUTEURS

MM.

Bonjean (Georges), membre de la Société. Le Président Bonjean (1804-1871), Paris, imp. nouvelle, 11, rue Cadet, 1908.

Boulet (Emmanuel), membre de la Société. Syndicat agricole du Plateau du Roumois. Comptes rendus de la réunion du 23 août 1908 et de l'Assemblée générale du 10 janvier 1909. S. d. in-8°.

Bourgne, professeur départemental d'Agriculture, membre de la Société. Rapports commerciaux des agents diplomatiques et consulaires de France publiés sous la direction du ministère du Commerce et de l'Industrie. Année 1908. Angleterre. Notre exportation en Angleterre. Ce qu'elle est. Ce qu'elle devrait être par M. Jean Périer, attaché commercial à l'ambassade de la République à Londres. Paris, Office national du commerce extérieur, 3, rue Feydeau. In-8°.

Concours fruitier de Vernon de 1908. Palmarès. Compte rendu des séances du Congrès d'arboriculture. Évreux, imp. Bauche, 1908.

Chanoine-Davranches. Catéchismes et messes. Lecture faite à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Rouen, imp. Léon Gy, 1909. In-8°.

— Les princes d'Orléans et leur fortune à la fin du XVIIIe siècle. Sotteville-les-Rouen, imp. E. Lecourt, 1909. In-8.

Comité de défense et de protection des mineurs traduits en justice de Rouen. Années 1907-1908. Rouen, imp. Girieud, 1909.

Digitized by Google

Commission météorologique de l'Eure. Rapport au conseil général. Années 1904, 1905, 1906, 1907, 1908. In-8°.

COUTIL (Léon), membre de la Société. Les Dolmens des Ventes (Eure). Le Mans, Monnoyer, 1909. In-8°.

Croix rouge française, Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. Bulletins de l'année 1908.

DELISLE (LÉOPOLD), membre de la Société. Recherches sur la librairie de Charles V (extrait). Hommage à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1907. In-8°.

— Un livre de chœur normano-sicilien conservé en Espagne. Paris, Imp. nationale, 1907. In-4.

— Académie des inscriptions et belles-lettres. Séance du 6 décembre 1907. Cinquantenaire de M. Léopold Delisle (1857-1907). In-4°.

DEVILLE (Etienne), membre de la Société. Les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Bonport conservés à la Bibliothèque nationale et à la bibliothèque de Louviers. Catalogue descriptif avec 5 planches. Paris, lib. H. Champion, 1909. Grand in-8°.

GUÉRY (l'abbé), aumônier du lycée d'Évreux, membre de la Société. Inscriptions françaises et latines du couvent des Capucins d'Évreux, avec deux eaux-fortes de Jules Lieure. Évreux, imp. Odieuvre, 1908. In-8°.

LETUR (Arthur). Aux bords de l'Avre : Rimes et impressions villageoises. Mesnil sur l'Estrée, Firmin-Didot et Cie, 1908. In-12, portrait.

L'HOPITAL (Joseph), membre de la Société. Italica. Impressions et souvenirs. Milan, Venise, Bologne, Florence. Paris, Perrin et Cie, éditeurs, 1909. In-12.

LE COURT (Henry). Un Normand célèbre. Me. Jacques du Lorens (1580-1655) poète, jurisconsulte et collectionneur. Sa famille, sa postérité, sa galerie de tableaux. Etude biographique. Caen, imp. Ch. Valin, 1897. In-8°.

— Premières satires de du Lorens. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881. In-12.

POUPÉE (Alphonse). Au village : Poésies rustiques. Les Andelys, imp. Riché, 1909. In-8°.

RAVET (Alfred). La marine des Vikings ou pirates scandinaves. Rouen, imp. Julien Lecerf, 1886.

Digitized by Google

Reiset (vicomte de), membre de la Société. Les Reines de l'Émigration. II. Anne de Caumont La Force, comtesse de Balbi. Paris, Emile-Paul, 1908. In-8°, portrait.

Section de Bernay (Société libre de l'Eure). Quelques notes sur le Concours agricole de Broglie des 12 et 13 septembre 1908. Paris, imp. Paul Dupont, 1908. In-8°.

Sion (Jules). Les paysans de la Normandie orientale (Pays de Caux, Bray, Vexin normand, vallée de la Seine). Étude géographique. Paris, Arm. Colin, 1909. In-8, figg., cartes, 8 planches h. t.

Touring-club. Manuel de l'Arbre pour l'enseignement sylvo-pastoral dans les écoles par E. Cardot. Paris, Touring-club, 1907. In-4°.

— Manuel de l'Eau, suite et complément du Manuel de l'Arbre par Onésime Reclus. Paris, Touring-club, 1907. In-4°.

Valon (vicomte de), président de la Société. La comtesse de Valon Apollonie de la Rochelambert. Souvenirs de sa vie. Sa famille. Ses amis. Ses correspondants par Gustave Clément-Simon. Paris, lib. Plon-Nourrit et Cie, 1909. In-8°, portrait.

Ville d'Évreux. Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Évreux rédigé par M. A. Lambert, bibliothécaire. Évreux, imp. Ch. Hérissey, 1904-1908. 3 vol. In-8°.

2° PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bulletins scientifiques, historiques, philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Congrès des Sociétés savantes de 1907 tenu à Montpellier.

Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne en 1908. Discours prononcés à la séance générale le 24 avril 1908 par MM. Henri Cordier et Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

3° PAR LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Conseil général. Procès-verbaux des délibérations. Complément de la collection.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE LOCALE

Conformément à un vœu émis en 1906, le Conseil d'administration s'efforce de porter chaque année à la connaissance des membres de la Société les ouvrages récemment parus intéressant le département de l'Eure.

Il pense que MM. les auteurs et éditeurs voudront lui faciliter cette tâche, en envoyant la notice de leurs publications à M. le Secrétaire perpétuel. Ils y trouveront, du reste, tout avantage grâce à la diffusion de notre Recueil.

Briffaud. Un receveur des finances sous la Révolution. Le citoyen Hezon, receveur du district d'Évreux (1790-1796). Caen, Jouan, 1909. In-8°.

Guides Conty. Normandie, 13e édition remise entièrement à jour. Paris, Guides Conty, rue Bonaparte 37. In-12, 49 cartes et plans.

L. Coutil. Les monuments mégalithiques de la Normandie. Extrait sans pagination propre mais avec couverture spéciale des procès verbaux des 2e et 3e Congrès préhistoriques de France, sessions de Vannes (1906) et d'Autun (1907). Le Mans, imp. Monnoyer, 1908. In-8°.

De la Bunodière (L.), marquis d'Esmalleville. La forêt de Lyons. Lyons-la-Forêt, lib. Vve Crochet, 1907. In-8°, 1 pl., 1 carte.

Duquesne (Robert). Un point d'histoire. A propos de Rollon. Sotteville-les-Rouen, imp. E. Lecourt, 1908. In-8°.

Lettres inédites de Béranger à Dupont de l'Eure (Correspondance intime et politique) 1820-1854, ouvrage annoté par Paul Hacquard et Pascal Forthuny. Paris, P. Douville, s. d. In-8°, portrait.

Digitized by Google

MONTIER (A). Baronnie de Saint-Philbert. Paris, imp. « La Semeuse », 1907. In-8°, 3 planches.

PERROUD (Cl.). Un nouveau fragment autographe des Mémoires de Buzot. Toulouse, Edouard Privat, 1909. In-8°. (Tirage à part de la « Revue des Pyrénées »).

RAVEL (Jean). La Normandie et les Normands, conférence faite à la bibliothèque populaire de Versailles. Versailles, imp. Aubert, 1908. In-12.

SAVINE (Albert). L'assassinat de la duchesse de Praslin d'après les documents d'archives et les mémoires. Illustrations documentaires. Paris, L. Michaud, s. d. (1908). In-12 carré, gravures.

NOTA. — Voir en outre la liste, qui précède, des ouvrages offerts à la Société.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1908.

BUREAU

Président.	MM. le vicomte DE VALON, conseiller général.
Vice-président. . . .	le comte DE BOURY, député, conseiller général.
Secrétaire perpétuel .	Léon PETIT, juge suppléant.
Trésorier.	LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

DOUCERAIN (Albert), avocat	1908
RÉGNIER (Louis), propriétaire.	
BOURGNE, professeur départemental d'agriculture . . .	1909
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire	
DUMÉRIL, agriculteur, ancien président de la Société .	1910
LAPELTEY père, ancien horticulteur	

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06351 8990

Digitized by Google